8 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15533 – 7 F — MERCREDI 4 JANVIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le désespoir somalien

ALORS que l'ancien dictateur Mohamed Syaad Barre vient de mourir au Nigéria, quatre ans après son départ en exil, la Somalie vit sans gouvernement. Elle fait le désespoir de la communauté internationale et des organisations humanitaires. Consternée par son incapacité à rétablir l'ordre, l'ONU dresse un constat d'échec et prépare le retrait de ses derniers « casques bleus » avant le 31 mars.

Les combats entre factions rivales – qui se battent toujours pour la conquête du pouvoir – entretiennent la désolation : une flambée de violences vient de faire une dizaine de morts et plus de deux cents blessés en trois jours, dans les quartiers sud de Mogadiscio. Les plus pessimistes prédisent un nouvel embrasement après le départ définitif des Nations unies.

En quittant la Villa Somalia – son palais-bunker de Mogadiscio – le 27 janvier 1991, Mohamed Syaad Barre abandonnait un pays dévasté avec une économie en pièces, une administration rongée par la corruption et le népotisme. Il avait bien tenté de venir à bout du tribalisme au début de son « règne » et de faire une nation de ce qui n'était rien d'autre qu'une juxtaposition de clans au lendemain de l'indépendance en 1960. Mais ses efforts ont vite trouvé leurs limites.

IL réussit cependant à faire partiellement l'unité... contre lui. Les deux chefs de guerre, Ali Mahdi – un ancien directeur d'hôtel – et Mohamed Farah Aïdid, se battront ensemble, au sein du Congrès de la Somalie unifiée (USC) et finiront par venir à bout de sa résistance. Ils le chasseront du pays et, sitôt leur but atteint, se disputeront sa succession. Ali Mahdi, un Abgal, est désigné président. Le général Aïdid, un Habr Gedir, s'y oppose. Membres de la confédération des Hawiyes, tous deux se lancent, entre novembre 1991 et avril 1992, dans une guerre fratricide qui ruine Mogadiscio.

Rien de vraiment surprenant puisque, dans la tradition locale, les pactes entre clans se nouent et se dénouent au gré de querelles pour un puits ou un pâturage. Mais l'ampleur des combats défie cette fois l'entendement, d'autant plus qu'une famine décime les populations. Les conférences de réconciliation échouent, de fugaces accords sont violés tandis que des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants meurent de faim.

DANS un immense effort de mobilisation international, les Nations unies lancent une opération sans précédent. La famine est bientôt jugulée. Mais la guerre civile fait rage. L'ONU et les Etats-Unis s'engagent dans l'opération « Rendre l'espoir ». Le piège somalien se referme sur les « casques bleus », perçus comme une force d'occupation. Plus de cent quarante périront avant que le Conseil de sécurité ne décide de les retirer progressivement.

Quatre ans après la chute du dictateur, en dépit de milliards de dollars déversés par la communauté internationale, la Somalie, épuisée, divisée contre elle-même, ne réussit pas à reprendre souffle.

Lire nos informations page 5

M 0147 - 0104 - 7,00 F

Après plusieurs jours d'assauts intensifs contre Grozny

Les combattants tchétchènes résistent avec acharnement aux forces russes

Au quatrième jour de leur offensive contre la capitale tchétchène, les troupes russes n'étaient toujours pas parvenues, mardi 3 janvier en fin de matinée, à prendre le contrôle de Grozny. Tandis que les autorités de Moscou admettaient implicitement avoir subi un revers, des députés russes, de retour de la capitale dévastée, affirmaient que les combats de ces derniers jours avaient fait « plusieurs centaines de morts » parmi les soldats russes et « plus d'un millier » dans la population civile. A Bonn, le porte-parole du ministère allemand des affaires étrangères a dénoncé la violation des droits de l'homme en Tchétchénie. De son côté, Paris a envisagé de saisir l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Un immense gâchis

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Les lance-grenades finissent par percer les mensonges les plus épais. En détruisant des dizaines de blindés russes, en repoussant, contre toute logique militaire, l'assaut lancé par des forces infiniment supérieures, les combattants tchétchènes ont fait éclater l'invraisemblable propagande qui sévissait à Moscou depuis deux jours. L'immensité du gâchis est apparue clairement, lundi, lorsque les chaînes de télévision russe, cessant de ne citer que les communiqués officiels, ont donné la parole à trois députés démocrates, retour de Grozny, sur fond d'images de mort et de destruction.

On a donc entendu le député Viktor Cheïniss dire les choses simplement : les forces russes, après d'intenses bombardements aériens et une préparation d'artillerie, ont *« lancé une opération militaire de très grande ampleur »*, mais *« les troupes qui sont entrées dans la ville ont subi une défaite cuisante »*. Il y a *« plusieurs centaines de morts parmi les soldats russes »* et *« plus d'un millier »* dans la population civile.

Le constat le plus ravageur a été fait par le père Gleb Iakounine, l'ancien prisonnier du goulag rongé par la politique, qui, soudain, retrouvait ses racines de dissident : *« Aucun bataillon Alfa* (l'unité d'élite de la garde présidentielle), *Beta ou Gamma ne fera l'affaire. Les troupes russes ne font pas face à des bandes, mais à un peuple en armes, qui défend sa terre. »*

Au total, l'opération contre Grozny se solde donc par une *« violation massive des droits de l'homme »*. De plus, ajoutent les députés, qui citent à ce sujet leur collègue Sergueï Kovalev, resté sur place, les dirigeants russes persistent à refuser toute négociation. Le président Djokhar Doudaev a lancé, lundi 2 janvier, une nouvelle offre de cessez-le-feu, qui s'est heurtée comme les précédentes à un mur de silence à Moscou, tandis que bombes et obus recommençaient à dégringoler sur Grozny et ses environs. L'évidence de l'échec russe a fini par être reconnue, après bien des contorsions, par le « service d'information » du gouvernement.

On a d'abord appris que les troupes qui, la veille au soir, *« contrôlaient totalement la ville » « continuaient »*, lundi, *« à contrôler la majeure partie de la ville et procédaient à des regroupements »*. Surtout, au détour d'un communiqué publié lundi soir, il est apparu que *« quelques dizaines de véhicules blindés avaient été brûlés »* au cours des opérations (les Tchétchènes parlent de 130 blindés détruits). Cependant, poursuit le service officiel, les pertes (non précisées) sont loin d'être aussi élevées que le prétendent les députés, et elles sont *« mêmes inférieures à ce qu'on peut attendre dans ce type d'opération »*.

JAN KRAUZE

Lire la suite et nos autres informations page 3
Lire aussi notre page « Débats »

Trois policiers palestiniens tués à Gaza par des soldats israéliens



Les relations israélo-palestiniennes se sont tendues lundi 2 janvier. Trois policiers palestiniens ont été tués par des soldats israéliens à Gaza. M. Rabin, après avoir ordonné l'arrêt de la construction de nouvelles habitations à Ephrat, a autorisé l'implantation de ces logements sur une colline contiguë.

page 5

Attentats islamistes en haute Egypte

Huit policiers et trois civils ont été tués, lundi 2 janvier, en haute Egypte, lors de quatre attentats qui ont été revendiqués par le mouvement intégriste extrémiste Djamaa Islamiya. Les forces de sécurité ont procédé à des rafles dans les milieux islamistes et d'importants renforts en hommes et en matériel ont été dépêchés sur place.

page 30

Italie : M. Scalfaro, arbitre de la crise

Oscar Luigi Scalfaro, président de la République italienne, a repris ses consultations pour tenter de trouver une issue à la crise politique, après la démission de Silvio Berlusconi de la présidence du conseil. C'est une difficile mission pour le chef de l'Etat, qui a écarté l'idée d'élections anticipées à brève échéance.

page 4

Trois terroristes de l'Airbus identifiés

Une semaine après le dénouement de la prise d'otages à bord de l'airbus d'Air France, qui a été revendiquée par le Groupe islamique armé (GIA), trois des quatre terroristes tués lundi 26 décembre par le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) ont pu, lundi 2 janvier, être identifiés par les enquêteurs. Abdallah Yahia, passé dans la clandestinité en 1992 au sein du GIA, et Makhlouf Benguettaf, islamiste évadé de prison, ont été reconnus par leurs empreintes digitales, et Salim Layadi sur photo.

page 9

La cohabitation et les préfets

Edouard Balladur avait indiqué, dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, en avril 1993, qu'il entendait dépolitiser les nominations dans la haute fonction publique. Néanmoins, sur la trentaine de préfets classés « à gauche » qui étaient alors en place, la moitié ont été écartés de toute responsabilité. Dans certains cas, leur éviction, parfois sous la pression de parlementaires de la majorité, a soulevé des critiques, y compris parmi les élus favorables au gouvernement.

page 6

Une année cinématographique en noir et blanc

Le bilan de la production française en 1994 nourrit inquiétudes et mécontentements. Pourtant, le millésime n'a pas été mauvais, avec 123 millions de spectateurs, mais il a mis en évidence quelques échéances cruciales

Sous le hâle artificiel de la bonne humeur réclamée par l'ouverture de l'année du centenaire, les professionnels du cinéma font grise mine. Les bilans de l'année 1994 sont moroses, surtout comparés à l'euphorie qui régnait fin 1993. Trois éléments portaient alors à l'optimisme : une notable remontée des entrées, une stabilisation de la part de marché des films français, et l'obtention de l'exception culturelle aux négociations du GATT.

A cette aune, 1994 n'invite pas à se réjouir : avec environ 123 millions de spectateurs, la fréquentation perd 10 millions d'entrées par rapport à 1993. Et les films français perçoivent moins de 30 % de cette manne – du jamais vu. Enfin, la mobilisation des pouvoirs publics et des professionnels pour la bataille du GATT a, semble-t-il, fait long feu. Alors que les corporations paraissaient se replier sur elles-mêmes, et les entreprises privilégier la concurrence effrénée sur la concertation, les pouvoirs publics sont apparus en retrait, plus prodigues de contrôles bureaucratiques dans une ambiance budgétaire raréfiée que d'initiatives politiques.

Il convient pourtant d'apporter quelques correctifs à ces sombres constats. La fréquentation de 1993 avait été exceptionnelle. Avec 123 millions d'entrées, 1994 obtient le meilleur score depuis 1988, à l'exception du cru 1993. Et la prodigalité de celui-ci reposait essentiellement sur le triomphe des *Visiteurs*, bien soutenu par le renfort de *Germinal*. Ces deux films fournissaient l'essentiel de la stabilisation de la part du film français sur son propre marché – démontrant au passage, une fois de plus, que le cinéma américain constitue le socle relativement stable de la fréquentation, la différence entre les bonnes et les mauvaises années dépendant des résultats des produits nationaux.

Commercialement, le cinéma français n'aura pas été vaillant en 1994, c'est un fait. Les plus gros succès (*Léon* à 3,2 millions d'entrées, *Grosse fatigue* à 2 millions, et surtout *Colonel Chabert* à 1,5 million) sont en-dessous de leurs espérances – seul *la Cité de la peur*, avec 2,2 millions de spectateurs, peut être tenu pour une bonne surprise, mais incapable d'inverser les tendances lourdes. D'autant qu'on a assisté à bon nombre de catastrophes majeures – pour mémoire, *les Patriotes, la Machine, Montparnasse-Pondichéry, Cache-cash, la Séparation, le Sourire, Casque bleu, Aux petits bonheurs, le Parfum d'Yvonne, l'Ours en peluche, la Partie d'échecs...*

Les génériques de ces films aux budgets considérables réunissent pourtant une grande part des forces vives – réalisateurs et vedettes – du cinéma français : Gérard Depardieu, Yves Robert, Claude Pinoteau, Daniel Auteuil, Isabelle Huppert, Claude Miller, Jean-Pierre Marielle, Gérard Jugnot, Michel Deville, Patrice Leconte, Jacques Deray, Alain Delon, Catherine Deneuve... Le seul bénéficiaire de l'année 1994, à ce titre, aura été Thierry Lhermitte, avec un succès au début (*la Vengeance d'une blonde*) et un autre à la fin (*Un indien dans la ville*). Il faut mettre à part le cas de *la Reine Margot*, de Patrice Chéreau, dont les résultats ne couvrent pas le lourd investissement, mais dont la qualité fait une valeur sûre à long terme.

Cette faiblesse des « grosses machines » tricolores appelle toutefois un correctif : l'état de l'économie du cinéma français ne lui permet pas – à la différence de son concurrent américain – de fournir chaque année son contingent de superproductions taillées pour le triomphe. Aussi, depuis le milieu des années 80, voit-on alterner les bonnes et les mauvaises années, au gré d'un rythme de production lourde reposant sur un cycle de dix-huit ou vingt-quatre mois plutôt que douze.

A cet égard, l'année 1995 sera cruciale : si la part de marché du cinéma français ne se relève pas, celui-ci partagera le sort de ses homologues européens, sort auquel une politique volontariste lui avait jusqu'alors permis d'échapper. Ce défi repose sur les épaules de quelques titres-phares, très attendus : *les Anges gardiens*, de Jean-Marie Poiré, *le Hussard sur le toit*, de Jean-Paul Rappeneau, *les Misérables du XX[e] siècle*, de Claude Lelouch, *Une femme française*, de Régis Wargnier, *la Cité des enfants perdus*, de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet, éventuellement *Elisa*, de Jean Becker, *l'Appât*, de Bertrand Tavernier et *le Nouveau Monde*, d'Alain Corneau.

Cette morosité ambiante a forcément pesé sur le moral des professionnels, membres de cette « profession » très particulière puisqu'elle inclut les pouvoirs publics. Les mauvais résultats commerciaux ont nourri la frilosité des uns, l'agressivité des autres, et le retour de l'inusable et suicidaire « yaka » ultra-libéral – « yaka » jeter tout ensemble le bébé créateur, l'eau du bain des savoir-faire, la baignoire réglementaire..., « yaka » faire comme les Américains, le fric pour les gros, et que tous les autres aillent mourir en silence... vieilles antiennes où poujadisme et affairisme se donnent volontiers la main.

Elles alimentent un chacun-pour-soi tout prêt à se transformer en sauve-qui-peut paniquard. Ce phénomène n'a pu qu'être aggravé par la très grande discrétion (c'est une litote) du ministère de la culture et de ses organes spécialisés, après les manifestations unitaires suscitées par la négociation du GATT. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant qu'un autre grand indicateur de la vitalité du secteur affiche lui aussi un résultat apparemment négatif : quatre-vingt-neuf films produits en 1994, soit douze de moins qu'en 1993, qui avait également perdu douze titres par rapport à l'année précédente.

JEAN-MICHEL FRODON

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

ALGÉRIE

Pour une rupture créatrice

Parce que le FIS ne s'est pas désolidarisé du GIA à l'occasion de la prise d'otages de l'Airbus d'Air France, il justifie ceux qui le récusent comme partenaire politique. Dès lors, les Algériens renvoient dos à dos FLN et FIS. Dans ce contexte, c'est au président Zéroual de provoquer une « rupture créatrice » qui pourra réconcilier l'Algérie avec la démocratie

par Edgard Pisani

SUR l'aéroport d'Alger, des terroristes se réclamant du Groupe islamiste armé sont parvenus à se faufiler dans les mailles d'un système de sécurité orgueilleux et omniprésent. Ils n'avaient pas de revendication, ils voulaient accomplir un acte symbolique : peut-être faire exploser un avion d'Air France dans le ciel de Paris ? En dépit de l'angoisse, l'attitude des passagers a été exemplaire. Elle a soutenu l'équipage, lui-même sans reproche. Le comportement et les moyens techniques dont dispose le gouvernement algérien ont fait que Paris a demandé et obtenu le transfert de l'appareil captif vers l'aéroport de Marseille.

Le système mis en place a bien fonctionné L'aventure s'est soldée par un nombre limité de victimes et des dégâts matériels insignifiants. L'opinion algérienne a exprimé sa satisfaction. A quelques exceptions près, l'opinion française, pourtant émue, n'a pas politiquement amplifié le drame.

Des terroristes de même obédience que les premiers ont assassiné quatre Pères blancs, dévoués aux populations au milieu desquelles ils vivaient. Assumant ces deux actes criminels, le GIA s'en est pris au gouvernement algérien, à la France et à la religion chrétienne. Il entretient ainsi la confusion entre une volonté politique de pouvoir, une « guerre sainte » et une revendication identitaire. Il révèle aussi sa faiblesse : il ne croit plus aux vertus de la foi dont il se réclame, il n'a d'espoir que dans la violence.

Des silences étranges

Face à cette situation, la France a proclamé plusieurs principes : souci de la sécurité des personnes, refus de tout chantage terroriste, aide au peuple algérien qui n'a d'avenir que sur le difficile chemin de la démocratie. Mais il est en revanche des silences étranges : celui du FIS, celui des partis démocratiques, celui du gouvernement algérien.

Le FIS est traversé par des courants contraires : certains purement religieux, d'autres ne se servant du religieux que pour atteindre des objectifs politiques. Il n'a de légitimité, aux yeux du peuple algérien, que dans sa référence au Coran. Il y renonce en ne dénonçant pas les crimes. En se solidarisant avec les militants d'une « guerre sainte » déclarée, l'islamisme devient une menace ouverte pour tous ceux qui ne se réclament pas de l'islam, même lorsqu'ils le respectent comme corps de croyances et de règles.

Nous pouvions souhaiter hier que le gouvernement d'Alger engage un dialogue avec ses adversaires dans le cadre du processus de démocratisation. Nous ne souhaitons sûrement pas aujourd'hui qu'il cherche des accommodements avec un mouvement parti en guerre contre tout ce qui n'est pas soumis à son commandement. Les violences du GIA ont donné au FIS l'occasion de se définir par différence : il ne l'a pas saisie. Il justifie ceux qui le récusent comme partenaire politique.

Les partis démocratiques représentent mal l'attente du peuple algérien, qui rejette désormais avec une égale vigueur le FLN et le FIS. Incapables de se constituer en force cohérente, d'élaborer un programme commun, d'offrir ainsi une authentique alternative aux deux violences qui s'affrontent, ils se font complices de ces violences. Ils pensent politique alors que c'est de salut public qu'il s'agit.

Le gouvernement algérien et l'appareil dont il dispose ne savent dire ni quand ni comment, au-delà de la nécessaire lutte contre le terrorisme, ils engageront le processus démocratique et la dynamique du développement sur la promesse desquels ils fondent leur légitimité. Ils semblent prisonniers de la violence d'Etat dont ils se servent comme d'un alibi.

Parce qu'il est le président, Liamine Zéroual est seul responsable aujourd'hui de l'avenir d'un peuple auquel on n'a pas cessé de mentir. Qui d'autre le serait ? Lui seul a la capacité de dire en quoi, comment et pourquoi le FLN a travesti l'Histoire ; en quoi, comment et pourquoi le FIS travestit le Coran ; en quoi, comment et pourquoi les partis démocratiques se fourvoient. Lui seul a le pouvoir de contraindre l'armée et les forces de sécurité à respecter leur fonction, qui est de servir la nation et l'Etat, non de les dominer. Lui seul a la capacité de mettre en jugement ceux qui ont trahi par corruption ou abus de pouvoir. Lui seul peut constituer une équipe qui, par sa nouveauté, son indépendance et son courage, ouvrira l'avenir.

Toute négociation est inutile. Puisant dans son patriotisme, sa croyance et le sens de son devoir, le président peut, par une rupture créatrice, en finir avec toutes les fatalités ; mais à la condition de trancher tous les attachements. Il n'est désormais fort que de sa solitude face au peuple algérien.

Il est dans l'histoire des nations des heures tragiques où la démocratie ne peut naître que de cet instant d'absolue solitude, qui est aussi pour le responsable un instant de risque absolu. Le succès de la rupture créatrice est probable sans être certain. Le *statu quo* est sans espoir.

▶ Ancien ministre et ancien chargé de mission auprès du président de la République, Edgard Pisani est président de l'Institut du monde arabe.

Le Monde

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Conseil de surveillance :
Président : Alain Minc
Vice-président : Olivier Biffaud

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

TCHÉTCHÉNIE

Un peuple indomptable

Les Tchétchènes, qui n'ont jamais été russes, réclament leur indépendance depuis plus de trois siècles. D'une longue histoire d'oppression, ils ont appris que toute négociation avec Moscou n'a qu'un but : leur soumission à la Russie, qu'elle soit tsariste, communiste ou eltsinienne. Cette guerre d'un empire vieilli contre un peuple indomptable annonce la chute du pouvoir colonial russe.

par Marie Bennigsen Broxup

KARL MARX n'est plus à la mode. C'est dommage, car ses comptes rendus de la guerre du Caucase au XIX[e] siècle restent une source excellente, pouvant fournir d'utiles références historiques à ceux qui s'empressent, en Occident, de prêter foi au postulat de Moscou selon lequel *« la Tchétchénie est une partie intégrante de la Russie »* (1). Il est erroné, en effet, de prétendre que la Tchétchénie, le Daghestan et d'autres régions du Nord-Caucase appartiennent à la Russie depuis le XVIII[e] siècle, si tant est qu'une telle comptabilité puisse donner une base légale à une domination non souhaitée. En réalité, les Tchétchènes guerroient contre la Russie depuis plus de trois siècles.

La première *« guerre sainte »* des montagnards caucasiens a été menée par l'un d'eux, le cheikh Mansour, entre 1785 et 1791. Tcherkesses, Daghestanais et Tchétchènes furent alors unis et infligèrent des défaites sanglantes aux armées de Catherine II, pourtant victorieuses partout ailleurs.

Mais le retrait des Ottomans – qui perdirent leur forteresse d'Anapa sur la mer Noire en 1791 –, le rattachement volontaire du royaume de Géorgie à la Russie en 1801, puis le passage de l'Azerbaïdjan iranien sous suzeraineté russe, laisseront les petits peuples montagnards seuls et encerclés face à l'empire. Ils lui opposeront cependant une résistance farouche, qui drainera dans la région les forces russes, ce qui vaudra à ces derniers la débâcle de la guerre de Crimée (1853-1856).

Commence alors une politique d'extermination systématique, dont les Tcherkesses ne se remettront pas. Expulsés vers l'Empire ottoman, ils ne représentent plus aujourd'hui qu'une petite minorité sur leurs terres ancestrales, au milieu de descendants de colons russes et cosaques. Les Tchétchènes se montrent en revanche indomptables. Le fameux général Ermolov promettait au tsar Alexandre I[er], en 1818, de *« ne pas prendre de repos tant qu'un Tchétchène reste en vie »*, car *« ce peuple néfaste pourrait inspirer, par son exemple, un esprit de rébellion et d'amour de la liberté jusque parmi les serviteurs les plus dévoués de l'Empire »*.

Mais le régime de terreur appliqué par Ermolov fut contre-productif. La Tchétchénie se rallia à l'imam Chamil. C'est alors que l'islam dans la région du Caucase s'identifia à l'idée de libération nationale. La guerre fera rage de 1824 à 1859. Ce sera une *« guerre totale »*, non pas contre les seuls partisans de Chamil, mais bien contre le peuple entier : hommes, femmes, enfants et vieillards. En 1859, le contingent russe au Caucase avait atteint le chiffre d'un demi-million d'hommes. Pour l'assaut final sur Gounib, un rocher escarpé du Daghestan où Chamil s'était retranché avec cinq cents fidèles, le prince Bariatinski disposait de quarante mille hommes. Dans un Caucase dévasté, les Tchétchènes, qui ne pardonnent pas à Chamil de s'être rendu, continuent à se battre encore quatre ans sous le commandement du légendaire Baysangour.

La « République des montagnes » de 1918

La Tchétchénie, réduite à quelque quarante mille âmes, est vaincue mais non pacifiée. Commence alors une épopée peu connue mais tout aussi remarquable que celle de Chamil. Chaque génération tchétchène reprend les armes, obligeant la Russie à maintenir une administration militaire en Tchétchénie jusqu'à la révolution de 1917, cas unique parmi les autres colonies de l'Empire.

En 1918, les montagnards s'unissent au sein d'une *« République confédérée des montagnes »*, en lutte d'abord contre l'armée blanche du général Denikine, qui voulait maintenir une *« Russie une et indivisible »*, puis contre les bolcheviques, qui s'étaient d'abord acquis le soutien des montagnards en leur promettant l'indépendance, comme aux autres peuples colonisés. Cette *« République des montagnes »* a été reconnue par la Turquie comme par le général Thomson, commandant des troupes anglaises au Caucase, au nom du gouvernement britannique, un précédent qu'on s'empresse d'oublier en Occident...

Alors que les Républiques d'Arménie, de Géorgie et d'Azerbaïdjan tombent aux mains de l'Armée rouge en quelques semaines, à l'issue de la guerre civile, les montagnards tchétchènes, daghestanais et ingouches résistent désormais aux bolcheviques, dont la politique antinationale devint vite dominante. Deux armées rouges – la XI[e] et celle du Terek – furent déployées pour les soumettre en 1921.

Les soulèvements continuent néanmoins ; en 1924, 1928, 1936, avec l'intervention de plusieurs corps d'armée. A la veille de la deuxième guerre mondiale, l'URSS poursuivant la politique d'apartheid des tsars, refuse d'enrôler les Tchétchènes et les Ingouches. Ces derniers équipent néanmoins une division à leurs frais pour se battre contre les Allemands. Ce qui n'empêchera pas l'aviation soviétique de bombarder le pays en 1940 et en 1942 pour mettre fin à de nouvelles insurrections... Ils sont accusés, en bloc, de collaboration avec les Allemands, accusation absurde car les divisions nazies ne sont jamais arrivées jusqu'à eux.

Vient alors la déportation, non pas d'« un grand nombre », mais de toute la nation tchéchène et ingouche. Certains sont acheminés vers les camps de la mort en Sibérie, la majorité vers les steppes glacées du Kazakhstan. La moitié des déportés périt. Soljenitsyne écrivait alors que les Tchéchènes-Ingouches étaient le *« seul peuple à refuser la psychologie de la soumission »*. Mais la République tchétchéno-ingouche est rayée des cartes, les noms de ses peuples disparaissent des livres. Officiellement, ils n'existent plus. Dès la mort de Staline en 1953, ils commenceront pourtant à revenir, avant même leur réhabilitation officielle sous Khrouchtchev, traversant l'URSS en hiver, transportant les dépouilles de leurs morts... Même réhabilités, ils resteront suspects et soumis à un régime policier plus strict qu'ailleurs en URSS. Et ce, jusqu'en 1990.

Que l'histoire turbulente de ce pays lointain soit mal connue n'est pas surprenant. Il est étonnant, en revanche, que l'Occident, tout à son enthousiasme naïf pour un nouvel ordre de l'après-guerre froide, ait ignoré cette région d'un intérêt stratégique évident. La Russie concentrait pourtant d'énormes forces militaires autour de la Tchéchénie dès 1992. Et l'histoire pouvait donner les clés de ce qui se préparait.

Au XIX[e] siècle, le général Ermolov prétendait que les Tchétchènes étaient de vils brigands qui méritaient la mort pour leur refus d'accepter la protection du tsar. Aujourd'hui, la désinformation sert les mêmes buts. Le président tchétchène, Djokhar Doudaev, est un *« chef de bande criminel »*, l'espoir d'indépendance de son peuple est réduit à des *« manigances mafieuses »*, alors que la *« mafia »* tchétchène est plus liée à Moscou qu'à ses montagnes ancestrales.

La guerre coloniale d'un empire vieilli

Depuis 1991, les Tchétchènes vivent dans l'attente d'un ultime conflit sanglant avec les Russes, l'histoire leur ayant appris que toute négociation avec Moscou n'avait toujours qu'un but : leur soumission à la Russie, qu'elle soit tsariste, communiste ou eltsinienne. Cette dernière épreuve, croient-ils, leur donnera la liberté. Leur espoir est justifié. Ils se battront jusqu'au bout de leurs forces. S'ils sont vaincus aujourd'hui, ils recommenceront demain et entraîneront les Daghestanais avec eux.

Les guerres coloniales ne se gagnent pas uniquement sur le champ de bataille. Cette guerre est, en effet, menée par un empire vieilli, gouverné par un appareil incompétent et corrompu qui n'a plus les ressorts nécessaires pour une entreprise de reconquête. Il a face à lui un peuple qui refuse de plier, qui sent que le temps travaille pour lui et qui puise dans une histoire exceptionnelle le sentiment de son droit. Ce qui paraît être sa « fuite en avant » ne fait que présager la chute du pouvoir colonial russe, que l'Occident le veuille ou non.

(1) Voir Eleanor Marx-Aveling et Edward Aveling, *The Eastern Question : Letters, Written, 1853-1856, Dealing with the Events of the Crimean War*, Londres, 1897.

▶ Directrice de la revue « Central Asian Survey » (Londres), Marie Bennigsen Broxup est coauteur de l'ouvrage collectif « The North Caucasus Barrier », Hurst and company, Londres, 1992, 252 pages.

DIAGONALES — BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

A vous, les studios !

LE cadavre tchétchène est arrivé ! Il porte chapka et pommettes hautes – l'Asie n'est pas loin, sur les atlas. La ménagère bosniaque reposait près d'un tramway, un filet de sang sous la joue. L'enfant rwandais barbotait dans le ressac d'une rivière tiède, sans blessure apparente. Le Tchétchène, lui, est recroquevillé dans du verglas. Sa couleur de mâchefer sur fond blanc rappelle d'anciennes guerres. Il n'y a pas d'autre solution, explique Moscou. Paris disait la même chose, il y a quarante ans, devant la rébellion algérienne. Les paix sont faites de serments trahis.

Des danseuses nues chantant *« Ça, c'est Paris ! »* avec des plumes roses dans le derrière : tel est le clou des réveillons à la française, toutes chaînes confondues. Comme le rite du Père Noël et du sapin à boules, celui du sexe pailleté n'a d'autres raisons que de marché. Voici, au bout de votre lit, la bamboche la plus coûteuse qu'on ait trouvée, 2 600 francs par personne. Démocratique, non ? Et *féministement correct* : on ne signale plus les mensurations des danseuses et des « miss », le détail fait trop marché aux bestiaux ; on leur demande seulement leur salaire. En hypocrisie non plus, on n'arrête pas le progrès.

La fascination pour le gagneur et ses *girls* appelle désormais l'alibi délicieux de la compassion. La Saint-Sylvestre ne s'achève plus sans un détour chez ces pauvres SDF, devant qui le cœur de nos dirigeants se sert, une fois l'an. Finies les luttes de classes, ces soirs-là, c'est connu depuis les saturnales latines. Ainsi le tissu social, dernier-né des euphémismes cache-misère, se déchire-t-il sans qu'il y paraisse. M. Suard gagne deux cents fois le SMIC ; et cela n'est pas fini, le dynamisme économique est à ce prix. La dérive inégalitaire ne fait que commencer, au nom des droits de l'hérédité, de la responsabilité dans l'émulation. Comme le rappelle Jean-Claude Guillebaud (*la Trahison des lumières*, à paraître le 18 janvier, au Seuil), citant Alain Minc (*la France de l'an 2000*, Odile Jacob édit.), le chômage n'est pas un problème pour les décideurs, c'est une solution froidement admise depuis longtemps, la part du feu, un peu comme les mises en examen des PDG. Qu'à cela ne tienne : la France est reine du grand écart, depuis le french cancan, piouhh !

Pas de réussite sans risques. Il faut savoir passer entre les grains de la statistique. Voyez Isabelle Autissier et ses mâts qui cassent aux antipodes. La technique pare au pire. C'est affaire de moyens. Il suffit d'allumer sa balise de détresse. Une frégate prend la mer. Les caméras accourent et ronronnent. Le coût du sauvetage restera secret, tant pis pour les mesquins qui s'étonnent que le sort d'un naufragé imprudent semble peser tellement plus que celui d'un exclu en poids de spectacle, la mesure de toutes choses. Un spécialiste surgit à point nommé dans le coin de l'écran, en K-Way ou en blouse blanche. Plus de drames sans expert venant parler, avec une technicité propre à désarmer les curieux, de ridoirs babord, d'image mammographique, de manteau neigeux. Ouf ! l'honneur de la science est sauvé par le vocabulaire ; et que perdure le culot, mine de suspense, moteur du progrès !

Un fumeur décide qu'en 1995, juré craché, ce sera le sevrage tant de fois remis. Un quart d'heure passe... Et puis flûte ! craque-t-il. C'est en s'arrêtant qu'on déclenche les sales trucs au poumon, laisse-moi te l'allumer... Ouais !... La bouffée inhalée à fond, le peu de fumée qui ressort, les narines l'aspirent de nouveau. La tête tourne... La meilleure cigarette de la journée... Béatitude de la velléité enfuie. Les paquets de réserve et le briquet reprennent leur place à côté du verre. La mauvaise foi enfantine retrouve ses droits. Il faut bien mourir de quelque chose !, ose le maniaque.

L'idée de mort rehausse la fausse gaieté des music-halls. Avant les débauches de seins nus du 31 décembre, le chef de l'Etat a parlé de *« là où il serait dans quelques mois »*. L'allusion floue à un au-delà de la mandature suprême a instillé dans le discours politique, sous des airs de Bossuet, on ne sait quoi d'étrangement concret. Qu'est-ce que croire dans la force de l'esprit, avec ou sans e majuscule ? Bonne question et vrai débat, comme disent les interviewés, pour éviter de répondre.

« De là-haut, elle nous protège ! », a risqué une mère, au sortir d'enterrer la mammie. *« Peuh !*, a objecté l'enfant ; *où est Mammie, il n'y a pas d'endroit, je le sais, c'est là où j'étais, avant d'être dans ton ventre ! »* On n'« habite » pas un vague projet de ses parents, sur un banc d'amoureux. On n'écoute pas les vivants, du haut d'un règne achevé. Les rappels, c'est bon pour le théâtre.

Une femme attend ses petits devant l'école. Soudain, une balle perdue l'atteint au front, et reste fichée sous le crâne. Un règlement de comptes de malfrats, en plein Paris, le mois dernier. La blessée est tirée d'affaire. Saura-t-elle jamais pourquoi cette trajectoire, injuste et miraculeuse à la fois ? La presse n'a rien dit. Pas assez de sang et de larmes. Il aurait fallu raconter l'insécurité, l'immigration, l'imprévisible. Cela manquait d'exploit technologique, de balise Argos, de bel inutile, d'experts pour gloser. Il aurait fallu quelque accoucheuse de secrets et de sanglots. La psychologie est tellement plus spectaculaire, avec son poids de fatalité, que l'idéologie et le hasard. Vieille compagne du tragique, la notion de destin revient très fort. Elle dispense de ce zèle pour intellectuels attardés : l'abstraction.

Strass allumant des croix sur l'écran, comme font les pleurs, supplices iniques qu'on se lasse d'élucider : l'actualité scintille et sautille à la façon des clips. Le passé se découpe en *best of* – on disait autrefois « florilège », a précisé un présentateur, résolument moderne et préposé à l'exquis. Les imitations surclassent les incarnations en drôlerie, donc en véracité. La planète vit désormais sous vidéosurveillance (J.-Cl. Guillebaud, *ibid.*) ; à ceci près que, comme le dit Claude Smith dans la revue *le Banquet* (nº 5), *« on ne peut simplement plus croire dans le sérieux de la représentation »*.

Ici, 1995 ; à vous, les studios !

L'intervention militaire russe en Tchétchénie

Les indépendantistes maîtres du centre de Grozny

GROZNY

de l'envoyée spéciale de l'AFP

Triomphants mais visiblement épuisés, les indépendantistes tchétchènes étaient toujours maîtres du centre de Grozny, lundi 2 janvier dans la soirée, après avoir repoussé, après quarante-huit heures de combats acharnés, l'assaut lancé, samedi, par les blindés russes.

L'artillerie russe reprenait son pilonnage sur la ville, lundi soir, et les combattants tchétchènes, qui échangeaient à chaque coin de rue des *« Allah Akhbar ! »* triomphants, étaient encore loin de manifester le soulagement d'une victoire finale. Ils continuaient à se hâter en petits groupes vers les différents endroits de la ville où étaient signalés des blindés ou des tireurs russes isolés.

Dans le centre-ville, dévasté et empli d'une fumée âcre, le drapeau vert à bandes rouges et blanches de la petite République indépendantiste flottait toujours sur le palais présidentiel, autour duquel on pouvait compter plus d'une douzaine de blindés russes détruits et au moins autant de cadavres de soldats russes, dans un rayon de 50 mètres.

L'état de la ville témoigne de l'ardeur des combats qui se sont poursuivis jour et nuit entre les troupes russes, lourdement armées mais mal à l'aise sur un terrain peu connu, et les indépendantistes tchétchènes, renforcés de centaines de volontaires très déterminés, toujours plus nombreux et connaissant comme leur poche les petites ruelles de la capitale.

Tout autour du palais, il n'y a plus un bâtiment intact : plusieurs immeubles sont complètement éventrés et la place est noire et jonchée de débris. La plupart des Tchétchènes interrogés depuis deux jours font état de nombreuses victimes civiles, mais tout bilan était encore impossible à vérifier lundi soir. Selon le chef d'état-major des troupes tchétchènes, le commandant Aslan Maskhadov, les Russes ont perdu de 150 à 180 blindés, entre huit cents et un millier d'hommes, et une soixantaine ont été faits prisonniers. *« Regardez ça, c'est le cadeau de Nouvel An de Gratchev* [le ministre russe de la défense] *à ses soldats »*, dit-il en montrant, d'un air las, une pile d'une trentaine de passeports trouvés sur les cadavres de soldats russes.

La plupart des insurgés tchétchènes sont sans expérience de combat autre que de vagues souvenirs de service militaire, et sont très peu armés. Mais ils ont manifestement fait de Grozny un piège cauchemardesque pour les blindés russes, isolés dans la nuit face à un ennemi armé du redoutable lance-grenade et qui est souvent sur eux avant qu'ils n'aient pu le voir.

ISABELLE ASTIGARRAGA

Un immense gâchis

Suite de la première page

Cette petite phrase a été lue et répétée lentement sur la chaîne « privée » NTV, tandis que sur l'écran apparaissaient des corps de soldats russes en morceaux, des scènes de désolation, une grand-mère russe, le regard vide, qui regagne sa cave pour se protéger des bombes. La conclusion n'a pas été tirée, mais elle sautait au visage : si l'on savait, en haut lieu, à quoi allait conduire *« ce type d'opération »*, par quelle aberration a-t-on pu la lancer ?

Les choses étant ce qu'elles sont à Moscou, on a, une fois de plus, évité de montrer du doigt le président russe, et on s'en est pris à ses conseillers. Les trois députés qui revenaient de Moscou ont réclamé la *« révocation immédiate »* du général Gratchev, le ministre de la défense, et du représentant personnel de Boris Eltsine en Tchétchénie, Nikolaï Egorov. Ils ont aussi exigé une convocation de la Douma et de la Chambre haute. Mais le président de la Douma, Ivan Rybkine, s'est dépêché de s'abriter derrière son impuissance et celle de l'assemblée qu'il dirige. *« Selon la Constitution*, a-t-il déclaré, *les questions ayant trait à la guerre et à la paix ne sont pas de la compétence de la Douma, mais de la Chambre haute »*. Inutile donc de déranger les députés.

Quant à Vladimir Choumeiko, imposé en son temps par Boris Eltsine à la tête de la Chambre haute, qui, elle, est donc compétente, il garde le silence, comme la majeure partie de la classe politique, plongée dans cette léthargie de plusieurs jours qui accompagne en Russie les fêtes de Nouvel An. Ainsi, les journaux ne reparaîtront pas avant jeudi 5 janvier, élément qui a pu jouer un rôle dans la décision de lancer l'attaque.

« Plus de morts qu'il ne faudrait »

Il faudra bien que quelqu'un paie, un jour, pour tout ce sang inutile, mais la victime n'est pas encore désignée. Boris Eltsine, dont la popularité – en Russie s'entend – est déjà au plus bas (15 % des Russes lui font confiance, autant *« un peu confiance »*, et 65 % pas confiance du tout), en sera forcément éclaboussé, mais rien n'indique à ce stade que son pouvoir, ou du moins son siège de président, vacille.

En attendant, ceux qui veulent encore espérer que l'aventure tchétchène n'ira pas jusqu'à son terme logique, c'est-à-dire la destruction de la ville, une victoire à la Pyrrhus et une guérilla de vengeance dans le Caucase, ne peuvent sans doute que se tourner vers l'Occident. En fin de semaine dernière, la Communauté européenne avait fait une *« démarche »* mi-chèvre mi-chou, auprès du ministère russe des affaires étrangères, exprimant sa *« préoccupation »*, tout en ajoutant que Moscou était dans son bon droit dans cette affaire interne. Depuis, à Washington, Anthony Lake, conseiller pour les affaires de sécurité, a expliqué que les opérations faisaient *« plus de morts qu'il ne faudrait »* – alors qu'un peu plus tôt son président, Bill Clinton, espérait avant tout une solution *« rapide »*.

Lundi 2 janvier, Bonn et Paris ont successivement émis des suggestions, en y mettant toutes les formes. Edouard Balladur ne compte-t-il d'ailleurs pas sur une visite de Boris Eltsine à Paris avant l'élection présidentielle ?

Au train où vont les choses, les observateurs internationaux, s'ils finissent par arriver à Grozny, n'auront plus qu'à compter les morts, tandis que les gouvernements concernés apporteront discrètement quelques retouches à leur appréciation de la politique du Kremlin. Que peuvent-ils faire d'autre, au juste, puisque l'essentiel était clair depuis au moins un an ? Puisque, après avoir assisté sans broncher à l'assaut contre le Parlement de Moscou, ils avaient donné par avance, et à Washington plus clairement qu'ailleurs, leur bénédiction à l'assaut contre Grozny ?

JAN KRAUZE

Les perles de la propagande

MOSCOU

de notre correspondant

Si l'on en croit la propagande livrée à Moscou, les forces russes, contrairement aux apparences, ne sont pas en guerre contre les indépendantistes tchétchènes mais procèdent à *« une opération armée de désarmement »* de *« bandes armées illégales »*. Des observateurs sur place font pourtant remarquer que ces gens *« désarmés »* (par des bombes de centaines de kilos) étaient assez souvent des civils. « Etaient », car ils sont généralement morts. Pour Moscou, il ne s'agit pas de réprimer, mais d' *« aider le peuple tchétchène »* (Boris Eltsine). Cette *« opération de simple police »* (Andreï Kozyrev) ne doit pas être confondue avec une opération simple. Elle rencontre des *« difficultés »* (Boris Eltsine).

Ces obstacles sont essentiellement dus à la météo. Les troupes russes, entrées le 11 décembre en Tchétchénie et qui devaient *« encercler »* Grozny quelques heures plus tard, ont été retardées par un *« brouillard soudain »* (ITAR-TASS). Et non pas, comme certains affrontements l'ont fait croire, par la résistance des populations locales (qui *« ne soutiennent pas »* les *« criminels »*). Le brouillard bloque la progression des blindés russes mais ne gêne pas les bombardements aériens. Il a fallu du temps au ministre russe de la défense pour être sûr que les avions qui attaquaient Grozny étaient bien les siens. Ce n'est pas évident.

En Tchétchénie, parfois, la situation *« se complique »* (Conseil national de sécurité russe, CNS). Le 22 décembre, ce « Conseil de sécurité » est en mesure d'établir que *« les hommes de Doudaev ont fait eux-mêmes sauter les immeubles pour faire croire à un bombardement aérien russe »*. Car les frappes aériennes russes ne visent pas des immeubles mais des *« installations militaires »* (Viktor Tchernomyrdine, premier ministre).

Pour renforcer le caractère stratégique des frappes, le président Eltsine (qui ne se cachait pas mais sort de quinze jours de *« convalescence »* après une opération *« bénigne »* du nez) ordonne, quelques massacres plus tard, d'*« exclure les bombardements qui pourraient faire des victimes civiles »*. L'aviation de l'armée russe (le président a annoncé, la veille, que les militaires *« ne seraient plus engagés dans les hostilités »*) utilisera des missiles guidés au laser qui ne font *« pratiquement pas »* de *« dégâts collatéraux »*, c'est-à-dire civils. C'est encore oublier le *« mauvais temps »*, qui empêche d'utiliser ces engins, mais toujours pas de bombarder.

Les autorités russes renoncent au plan de *« blocus »* de Grozny. D'autant plus facilement que la capitale a déjà été plusieurs fois encerclée selon les déclarations officielles. Les généraux russes en désaccord ne sont pas remerciés : on procède à une *« réduction des structures »*. Et les troupes de Moscou ne lancent pas pour autant un assaut sur la ville. Elles se livrent à une *« approche graduelle »* (O. Lobov, « secrétaire » du CNS). Cette approche feutrée consiste à promettre à Grozny *le « destin de Carthage »* (S. Chakraï, chef du nouveau « centre d'information provisoire »).

Informations « fiables » et « non fiables »

L'ex-premier ministre réformateur, Egor Gaïdar, s'étonne de ces divergences sémantiques. Il estime que Boris Eltsine est *« renseigné »* par l'ex-KGB, comme Mikhaïl Gorbatchev, avant sa chute. Il a l'*« impression »* de ne pas vivre *« dans le même monde d'information »* que Boris Eltsine. C'est exact. Le pouvoir dispose d'*« informations fiables »* (O. Lobov). Elles ne font jamais état de victimes civiles, à part les Russes *« retenus par la force »* dans Grozny. Quant au délégué russe aux droits de l'homme, Sergueï Kovalev, qui tente de jouer son rôle, il fait partie des *« agents tchétchènes »*. Certains députés russes sont, par ailleurs, accusés d'avoir touché *« sept mille dollars chacun »* (CNS, 19 décembre).

Les *« informations non fiables »* sont distillées par des *« médias qui fonctionnent avec de l'argent tchétchène »* (B. Eltsine). Les *« informations fiables »*, celles du gouvernement, sont reprises par les médias d'Etat. C'est obligatoire. *« Il ne s'agit pas d'une censure »*, car *« il ne manquerait plus que cela après tout ces bombardements »* (S. Chakraï).

En pleine *« seconde phase »* de *« rétablissement de la paix »* (B. Eltsine), il ne manquerait plus que le pouvoir russe mente...

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Bonn accuse Moscou de violer les droits de l'homme

Paris et Bonn se sont inquiétés, lundi 2 janvier, des méthodes utilisées par l'armée russe en Tchétchénie, sans pour autant reconnaître le droit à l'indépendance pour cette petite République sécessionniste du Caucase. Ces critiques interviennent au lendemain d'une mise en garde du sénateur américain Bob Dole, qui a menacé de geler l'aide économique des Etats-Unis à la Russie (*le Monde* du 3 janvier). Pour la première fois, le gouvernement allemand a élevé la voix, lundi, contre l'intervention russe, accusant Moscou de violer les droits de l'homme. *« La proportion des moyens employés n'est pas respectée »*, a estimé un porte-parole du ministère des affaires étrangères, ajoutant qu'il était *« hors de doute »* que les droits de l'homme sont violés en Tchétchénie.

Un peu plus tôt, le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, avait affirmé : *« Nous avons clairement dit à la Russie que les droits de l'homme doivent être respectés dans ce conflit et que tout doit être fait pour éviter des pertes civiles. »* M. Kinkel a cependant déclaré *« comprendre que le gouvernement russe ne puisse simplement laisser la Tchétchénie s'en aller »* et il a indiqué avoir demandé à son homologue russe de *« réfléchir à la possibilité de faire appel à des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe* (OSCE) *en Tchétchénie »*.

Un recours à l'OSCE a également été évoqué à Paris. La France devrait examiner avec ses partenaires européens *« la possibilité de contribuer à une solution de la crise en recourant à certaines procédures de l'OSCE »*, selon Richard Duqué, le porte-parole du Quai d'Orsay, qui n'a pas précisé davantage la nature de ces procédures. L'intervention russe en Tchétchénie sera probablement évoquée lors de la réunion du conseil permanent de l'OSCE, le 12 janvier à Vienne.

De son côté, la Turquie s'est adressée, lundi, au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés afin d'envoyer de l'aide humanitaire à la Tchétchénie, a annoncé le ministre turc des affaires étrangères, Murat Karayalçin. Les responsables turcs et russes étaient en consultation, la semaine dernière, pour discuter des modalités de l'envoi d'une telle aide, demandée par l'administration tchétchène.

Après avoir adopté une attitude modérée au début du conflit, Ankara a, par la suite, durci le ton à l'égard de Moscou. Qualifiant de *« déplorable la situation de la population tchétchène innocente »*, le ministre turc des affaires étrangères avait estimé, dimanche, qu'*« il n'est pas certain que l'entrée des forces russes à Grozny puisse amener la stabilité dans la région »*. – *(AFP.)*

Une équipe de la BBC retenue pendant plusieurs heures par des militaires russes. – Une équipe de télévision de la BBC a été appréhendée, dimanche 1er janvier, à un barrage militaire russe et n'a été relâchée que lundi, a rapporté l'agence Interfax. Selon l'agence, Kate Peters, Ian Druce et Stephen Lidgerwood *« tentaient de se rendre dans une zone de combats dangereuse »*. Libérés lundi matin, ils se trouvaient en fin d'après-midi à Khassaviourt, au Daghestan, où sont installés de nombreux journalistes couvrant le conflit en Tchétchénie. – *(AFP.)*

FINLANDE : entrée en fonctions du nouveau gouvernement. – Le nouveau cabinet du premier ministre, Esko Aho (centre droit) est entré en fonctions, lundi 2 janvier, à la suite du remplacement des ministres de la défense et du logement dont les anciens titulaires ont été élus députés européens. Jan-Erik Enestam, du Parti libéral suédois (représentant la minorité suédoise de Finlande), a pris le portefeuille de la défense à la place de Mme Elisabeth Rehn, du même parti, candidate malheureuse à la présidence de la République début 1994. Au logement, Mme Anneli-Taina (conservateur) remplace Mme Pirjo Rusanen (du même parti). – *(AFP.)*

POLOGNE : M. Walesa refuse la démission du ministre des affaires étrangères. – Le président polonais Lech Walesa a refusé, lundi 2 janvier, la démission du ministre des affaires étrangères Andrzej Olechowski, présentée à la suite d'une affaire de corruption. Lors d'un entretien avec le premier ministre Waldemar Pawlak, le président a aussi *« exigé »* que le chef du gouvernement nomme au poste de ministre de la défense, vacant depuis le 10 novembre 1994, le candidat présidentiel, Wojciech Okonski. M. Walesa a enfin signifié à M. Pawlak qu'il entendait désormer *« nommer directement »* les ambassadeurs, sans attendre l'avis du premier ministre. – *(AFP.)*

EUROPE

ITALIE

Le président de la République a repris ses consultations pour tenter de sortir de la crise gouvernementale

ROME

de notre correspondante

C'est dans un climat particulièrement tendu qu'a commencé, mardi 3 janvier, la deuxième série de consultations du président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, pour tenter de trouver une solution à la crise ouverte par la démission du président du conseil, Silvio Berlusconi. Les premières consultations, la semaine dernière, s'étaient soldées par un constat d'échec. Le président de la République avait publiquement pris acte de ce « *qu'une majorité au sein du Parlement est hostile à des élections anticipées* ».

Mais M. Berlusconi et ses alliés, l'extrême droite d'Alliance nationale et les Centristes chrétiens-démocrates, faisaient obstruction, en persistant à ne vouloir accepter aucune autre solution que celle d'un gouvernement de transition dirigé de préférence par Silvio Berlusconi lui-même, et qui n'aurait d'autre tâche que de préparer des élections anticipées au printemps. L'opposition, composée entre autres du PDS (gauche), du Parti populaire (PPI-ex-démocrate-chrétien), et de la Ligue du Nord (ex-membre de la majorité), opte pour sa part pour un gouvernement de « *techniciens* » ou bien un gouvernement réformateur « *au-dessus des partis* », mené par une personnalité désignée par le président de la République, et qui opérerait certaines réformes jugées indispensables avant un retour aux urnes.

Ces réformes à venir sont elles-mêmes objet de litige, ce qui complique encore les discussions. C'est le cas notamment de la réforme sur l'antitrust, que, pour des raisons évidentes, les partisans de M. Berlusconi ne jugent pas prioritaire.

Défenseur de la Constitution

Le cas de la réforme du système électoral est plus complexe. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut supprimer la partie proportionnelle dont est actuellement mâtiné le système électoral majoritaire, mais Forza Italia et ses alliés voudraient aller aux élections anticipées sans rien modifier. Et si un changement doit avoir lieu, ils voudraient que ce soit pour un système majoritaire à un tour, à l'anglaise. En revanche, l'opposition dans sa grande majorité voudrait un système majoritaire à deux tours, qui pousse à la formation de « pôles » électoraux plus nets.

Dans son important discours à la nation, le 31 décembre, le chef de l'Etat a rejeté très clairement l'idée d'élections anticipées : répondant aux accusations de l'ex-majorité selon lesquelles « *ce Parlement est délégitimé* », il a annoncé qu'il ne céderait pas sur ce point. Au nom de la « *stabilité, de la confiance et de la crédibilité politique* » qui manquent au pays, M. Scalfaro, qui s'est posé en défenseur de la Constitution, a lancé un appel direct à Silvio Berlusconi pour qu'il s'efface au nom de l'intérêt général : « *Je le dis avec affection au président du conseil, nous sommes parfois amenés à de grandes renonciations, à des trêves, et à faire des sacrifices.* » Prise de position saluée par l'extrême droite comme « *un coup d'Etat à blanc* », et par une Ligue exultante, comme la « *vraie fin de la première République* ».

Les élections anticipées semblent donc écartées, mais, pour amener Forza Italia à collaborer, ce qui assurerait une plus grande stabilité, il faudra lui donner des gages. Ce qui n'est pas facile. D'où, entre autres solutions de « conciliation », l'idée, qui circulait mardi matin, d'un gouvernement dirigé non par Silvio Berlusconi, mais par un « technicien » de Forza Italia, comme le ministre du Trésor, Lamberto Dini, par exemple. Un tel projet permettrait à la Ligue d'appuyer éventuellement ses anciens alliés, car ses deux objectifs du début (le départ de M. Berlusconi et le refus d'élections anticipées) sont atteints. Mais cette solution, qui suppose entre autres que Silvio Berlusconi soit « encouragé » à se mettre de côté (par la promesse de crédits bancaires à ses entreprises endettées ?) semble bien fragile. Trouver une majorité cohérente et solide dans les rangs de l'opposition ne sera pas aisé non plus, et il est possible que, au-delà des consultations qui doivent s'achever en principe jeudi, le président Scalfaro prenne un temps supplémentaire de réflexion.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Oscar Luigi Scalfaro, le « Salomon » du Quirinal

ROME

de notre correspondante

Quinze millions de téléspectateurs italiens ont suivi son discours de fin d'année, samedi 31 décembre, tentant de déchiffrer entre les lignes, tel un oracle antique, le futur de leur pays. Car, à présent, tout est entre les mains d'Oscar Luigi Scalfaro, cet austère juriste de soixante-seize ans au visage d'ivoire, élu président de la République, presque par lassitude, au seizième tour de scrutin, il y a un peu plus de deux ans.

Avec la décomposition générale du système politique italien, la faillite des partis minés par la corruption et la fragilisation des institutions qui en a logiquement découlé, il a fini par s'affirmer de façon tout à fait inattendue. Jouant avec beaucoup de dignité un rôle surdimensionné : celui de garant de la Constitution et des libertés essentielles, mais surtout, dans la crise actuelle, de dernier rempart de la crédibilité italienne.

Par la force des événements, sa fonction, officiellement limitée, a pris l'importance qu'elle aurait eue dans un régime présidentiel. Homme pointilleux, puritain, d'une foi toute rigoriste, qui a consacré un volumineux recueil de réflexions à *la Vraie Mission de la Madone*, Oscar Luigi Scalfaro avait mené jusque-là une carrière linéaire et sans éclat, préférant servir, disait-il, l'Etat que la politique politicienne, et empilant sous-secrétariats d'Etat et ministères sous les couleurs de la Démocratie chrétienne.

« Au-dessus de la mêlée »

En un mot, « un homme libre », tel qu'il se définit lui-même, affranchi des clientèles et des courants, mais aussi parfait prototype de la « Première République », dont il servit les grands « patrons » aujourd'hui balayés par les scandales : de Giulio Andreotti, à Bettino Craxi, l'ex-roi socialiste, dont il fut le ministre de l'intérieur. Et c'est là l'autre paradoxe de ce président « inspiré » destiné à faire disparaître cette « Première République » dont il s'est nourri, pour mener l'Italie vers la terre promise et inaccessible de la « seconde République ».

Le côté « Moïse » est doublé ces jours-ci d'un côté « Salomon ». Arbitrer en faveur de telle ou telle solution pour sortir de la crise n'est pas simple dans le climat d'exaspération politique actuel. M. Scalfaro en a l'habitude : ces derniers mois, il a été l'objet de critiques constantes, y compris de ceux qui, aujourd'hui (à la Ligue du Nord, par exemple), le déclarent « *intouchable et au-dessus de la mêlée* » pour plus de commodité. Objet de toutes les sollicitations, et de toutes les pressions quand il n'était pas assez « malléable », il s'est vu reprocher son passé, ses fonctions antérieures, notamment celles de ministre de l'intérieur – qui lui ont valu d'être cité dans le scandale des caisses noires des services secrets –, voire son rôle aujourd'hui trop prépondérant.

Dernière critique qui lui a valu quelques accrochages avec l'équipe de Silvio Berlusconi : Oscar Luigi Scalfaro serait hostile, depuis le début, au président du conseil démissionnaire. On se souvient de la lettre – véritable rappel à l'ordre de certains principes (notamment de transparence) – qu'il envoya à M. Berlusconi la veille de la présentation de son gouvernement. On se souvient aussi de la lettre d'excuses que ce dernier dut lui faire parvenir il y a quelques jours, en raison des excès verbaux d'un porte-parole qui avait traité le président de la République de « *Brutus* » prêt à assassiner César.

M.-C. D.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'ONU s'efforce de consolider la trêve

Un missile tiré depuis un quartier sous contrôle serbe s'est abattu sans faire de blessés, lundi 2 janvier, sur le septième étage de l'hôtel Holiday Inn, qui abrite, dans le centre de Sarajevo, la presse étrangère. C'était, lundi, la seule entorse à la trêve conclue le 31 décembre pour quatre mois et qui semblait respectée dans le reste du pays. Dimanche, quelques violations avaient déjà été signalées sur le plateau de Grabez, qui surplombe la ville de Bihac, dans le nord-ouest du pays, et aux alentours de Velika Kladusa, dans le nord de cette enclave musulmane. Mais les Nations unies ne s'inquiètent pas outre mesure de ces quelques accrocs.

L'application de l'accord de cessez-le-feu signé par les Serbes de Bosnie et le gouvernement de Sarajevo et paraphé, lundi, par les Croates de Bosnie, risque toutefois d'achopper sur la présence en Bosnie de « *troupes étrangères* » dont les Nations unies ont demandé le retrait. Les Serbes de Krajina (en Croatie) franchissent régulièrement la frontière croato-bosniaque pour prêter main-forte aux Serbes de Bosnie, notamment lors de l'offensive contre la poche de Bihac. Pour tenter de convaincre les forces serbes de Krajina de se retirer de Bosnie, l'ONU a entrepris, lundi, des négociations, qui se sont tenues à l'aéroport de Zagreb. Jusqu'à présent, les leaders serbes de Krajina n'ont ni signé ni pris l'engagement de respecter la trêve.

Autre problème lié au respect de la trêve : la libre circulation des convois humanitaires. Pour le gouvernement bosniaque, le test de la bonne volonté serbe sera la libre circulation du personnel et de l'aide humanitaire qui, actuellement, n'arrivent pas à rejoindre la poche de Bihac.

Par ailleurs, la FORPRONU qui est chargée de superviser la trêve doit encore négocier les détails concernant l'interposition de « casques bleus » entre les parties en conflit. Une commission mixte conjointe doit définir les lignes de front et décider des zones où les soldats de la paix seront stationnés « *d'ici à la fin du mois* ». Ensuite seulement, la trêve pourrait permettre de relancer les négociations sur un plan de paix en Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

BELGIQUE

Le Brabant n'est plus bilingue

BRUXELLES

de notre correspondant

Un des derniers vestiges de la Belgique unitaire a disparu, lundi 2 janvier, avec les séances inaugurales des Conseils provinciauxdu Brabant flamand (939 000 habitants) et du Brabant wallon (333 000), qui remplacent l'ancien Brabant tout court. Jusqu'alors, le Brabant, une des neuf provinces du royaume, se singularisait par son caractère bilingue, entre les provinces néerlandophones (Anvers, Flandre-Occidentale et Flandre-Orientale, Limbourg) et francophones (Hainaut, Luxembourg, Namur, Liège). Entourant la région de Bruxelles, qui a un statut spécifique, cette province pas comme les autres était habitée majoritairement par des Flamands dans sa partie et par des Wallons dans sa partie sud. Malgré les problèmes que cela constituait, elle avait survécu à diverses réformes constitutionnelles établissant progressivement le fédéralisme sur des bases linguistiques.

En 1993, des accords régissant l'avenir des diverses entités belges avaient prévu le partage du Brabant en deux provinces distinctes, à partir de 1995. Même si cela fut vécu douloureusement par certains « Belgicains », comme on désigne ici les Belges attachés à l'ancien Etat unitaire, un feu d'artifice tiré par les francophones a salué l'événement au château de la Hulpe, près de Bruxelles, dans la nuit de la Saint-Sylvestre.

Figure du socialisme wallon, Valmy Féaux est le premier gouverneur de la province francophone. Après d'âpres débats, il a été décidé que le chef-lieu de celle-ci serait Wavre, de préférence à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

L'avenir de Bruxelles

Celle-ci reste pourtant la ville symbolique de la région, puisque les francophones y installèrent leur université lorsqu'ils durent quitter le prestigieux campus de Louvain « l'ancienne » (Leuven), situé en Flandres. Les néerlandophones, pour leur part, n'ont pas manqué de choisir Leuven comme chef-lieu du Brabant flamand.

C'est dans celui-ci que Bruxelles est enclavé, la « frontière » linguistique passant à seulement quelques kilomètres au sud de la capitale. De nombreux francophones bruxellois habitent la périphérie. Ayant constitué une liste spécifique aux élections provinciales, ils disposent de cinq représentants sur soixante-quinze au sein du Conseil régional du Brabant flamand. Leur cohabitation s'annonce difficile avec certains conseillers néerlandophones, notamment les six élus du Vlaams Blok, dont l'un a démissionné lundi pour protester contre leur présence. Des manifestants d'organisations extrémistes flamandes ont conspué ces élus francophones lors de leur arrivée à la séance inaugurale du Conseil.

Les autorités essaient de se rassurer en soulignant que ces manifestations sont le fait d'une petite minorité. Néanmoins, l'avenir de Bruxelles dépend en partie de la façon dont les francophones de la périphérie flamande seront intégrés dans la nouvelle province et dans les communes qui la composent.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

L'intronisation de Marion Barry, maire-phénix de Washington

WASHINGTON

de notre correspondant

« C'est Dieu qui m'a aidé, qui m'a béni. Je dis au Washington Post : « *donnez-moi une chance* » ; *je dis au Congrès : « donnez-moi une chance de réussir ». Et avec votre aide, je réussirai* ». Ainsi parlait Marion Barry, dimanche 1er janvier, au cours d'une cérémonie politico-religieuse destinée à saluer et bénir son retour officiel sur la scène washingtonienne. La rédemption, le pardon, l'amour étaient au rendez-vous de cette communion musicale et dansante où se pressaient quelque 1 300 adeptes d'un « culte » rendu à ce maire-phénix chassé du pouvoir il y a quatre ans, après avoir été couvert d'opprobre, et réélu triomphalement en novembre dernier.

L'intronisation du premier magistrat de la capitale fédérale s'est achevé, lundi, par une multitude de festivités : service religieux, « salut aux anciens », prière œcuménique, prestation de serment, parade de l'unité sur Pennsylvania Avenue, bal d'inauguration. A nouveau courtisé, déjà adulé par certains, Marion Barry, le « *comeback kid* », le miraculé du suffrage universel, le repenti qui a fait de ses errements passés – notamment six mois d'emprisonnement pour usage de drogue – le moteur de sa stratégie de reconquête du pouvoir, savourait son triomphe. Le démocrate Marion Barry, un homme dont nul n'ignore les faiblesses et les qualités, éprouvées pendant ses douze années passées à la tête de la municipalité, reprend sa place : un Noir à la tête d'une ville noire à plus de 85 %.

Une ville au bord de la faillite

Mais Washington attend de savoir qui est vraiment son maire : est-ce le Marion Barry de 1979, symbole d'une gestion « *démocratique, ouverte, compatissante, à l'écoute* » des citoyens ? Est-ce encore un peu celui de 1990, cet homme usé par une vie qui faisait la part belle à la drogue et à l'alcool ? A son départ, la bureaucratie de Washington avait proliféré à grande vitesse, la « cour » et les associés du maire avaient été récompensés par de juteux contrats municipaux et la corruption était rampante. Ses proches assurent qu'il a changé : expérience, abstinence, nouveau mariage, et découverte de ses « racines » africaines.

On verra vite de quel bois est fait le nouveau Marion Barry. Car la situation de Washington est devenue alarmante. Le déficit budgétaire, qui culmine à 500 millions de dollars (1), va le mettre à l'épreuve. Deux jours avant Noël, le couperet du conseil municipal a commencé à s'abattre : 280 millions de dollars de réductions de dépenses ont été annoncées. Principales victimes : les emplois (2 700 suppressions) et les salaires, mais aussi l'aide sociale, la santé, l'enseignement, et même la police (les effectifs vont être diminués de 4 500 à 4 100). Marion Barry devra prendre d'autres mesures impopulaires, et nouer des relations harmonieuses avec la nouvelle majorité républicaine au Congrès, auprès de qui il n'est pas en odeur de sainteté.

Le statut spécifique de Washington DC (District of Columbia), lui impose, en effet, des compromis : le Congrès dispose d'un droit de regard sur les finances municipales. Or le sauvetage financier de la capitale fédérale tient de la gageure car Washington se vide peu à peu et cet exode entraîne une raréfaction des ressources fiscales. La classe moyenne et les fonctionnaires préfèrent habiter dans les Etats voisins de Virginie et du Maryland où la pression fiscale et la criminalité (plus de 400 meurtres par an à Washington) sont moindres. Au cours de la seule année 1994, 8 000 personnes ont quitté « DC ». Avec sa modestie coutumière, le nouveau maire assure qu'il est de taille à affronter un tel défi : « *Washington n'est pas une ville ordinaire. Mais je ne suis pas un maire ordinaire.* » Certes...

LAURENT ZECCHINI

(1) Environ 2,7 milliards de francs.

EN BREF

CAMBODGE : huit passagers d'un train tués lors d'une attaque des Khmers rouges. – Huit voyageurs ont été tués, mardi 3 janvier, lors de l'attaque d'un train par des Khmers rouges dans la province de Kompong Chang, à cinquante kilomètres au nord de Phnom-Penh, a annoncé le directeur de la compagnie ferroviaire cambodgienne. Les Khmers rouges avaient provoqué le déraillement du train à l'aide d'explosifs avant d'ouvrir le feu. L'assaut a fait également une trentaine de blessés. – *(UPI.)*

INDONÉSIE : affrontements entre forces de l'ordre et manifestants à Timor-Oriental. – Quatre personnes ont été tuées par les forces de l'ordre, dimanche 1er janvier, à Baucau, à Timor-Oriental. Des centaines de personnes, jeunes pour la plupart, ont déferlé dans les rues de la ville après qu'un Est-Timorais eut été tué par un travailleur migrant venu du sud de Sulawesi (îles Célèbes). Ces incidents ont éclaté alors que Xanana Gusmao, le dirigeant indépendantiste est-timorais détenu dans une prison près de Djakarta, a appelé à l'organisation, en 1995, d'un référendum d'autodétermination à Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise que l'Indonésie a annexée en 1976. – *(AFP, UPI.)*

IRAK : combats entre formations kurdes. – De violents combats continuent d'opposer les deux principales organisations kurdes, le PDK et l'UPK, dans le Kurdistan irakien, a affirmé, lundi 2 janvier, à Bagdad, un représentant de l'ONU. Selon Mohamad Zejari, des centaines de familles ont fui Erbil, une ville d'environ 1 million d'habitants, au cœur du Kurdistan. Ces combats, qui ont coûté la vie à 472 personnes depuis leur déclenchement, le 24 décembre, entravent la distribution de l'aide alimentaire. – *(AFP, Reuter.)*

LIBERIA : deux factions s'accusent d'avoir rompu le cessez-le-feu. – Alhaji Kromah, chef du Mouvement unifié de libération (ULIMO), l'une des factions qui s'affrontent au Liberia, a lancé lundi 2 janvier un ultimatum au Front national patriotique du Liberia (NPFL) de Charles Taylor, lui enjoignant de cesser ses attaques sous 72 heures. L'ULIMO accuse le NPFL d'avoir violé à plusieurs reprises le cessez-le-feu entré en vigueur le 28 décembre 1994, en attaquant ses positions dans la région de Bon Mines, au nord de Monrovia. Charles Taylor a rejeté ces accusations. – *(AFP, Reuter.)*

SRI-LANKA : une délégation gouvernementale discute d'un cessez-le-feu avec les Tigres tamouls. – Une délégation du gouvernement s'est rendue, mardi 3 janvier, dans la péninsule de Jaffna, au nord-est du Sri-Lanka, afin d'entamer des discussions avec les rebelles tamouls, a-t-on annoncé officiellement à Colombo. La délégation de cinq membres, dont deux officiers de haut rang, tentera de négocier un cessez-le-feu avec les représentants des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) au cœur même du bastion séparatiste. Le conflit entre Colombo et les indépendantistes tamouls a fait plus de trente mille morts depuis une vingtaine d'années. – *(AFP, AP.)*

VENEZUELA : une mutinerie aurait fait quinze morts dans une prison. – Quinze personnes auraient été tuées lors d'une mutinerie qui a commencé, lundi 2 janvier, dans la prison de Santa Ana, à San Cristobal (sud-ouest du pays). Les autorités de la province s'en tiennent pour leur part à un bilan de cinq victimes, mais, selon des sources officieuses, la mutinerie ne serait pas maîtrisée et dix corps se trouveraient encore à l'intérieur de la prison. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Le climat se dégrade entre l'Etat juif et l'Autorité palestinienne

L'Autorité palestinienne s'est déclarée déçue par la décision prise, lundi 2 janvier, par le gouvernement israélien, d'accorder un terrain de substitution aux colons d'Ephrat, près de Bethléem, en Cisjordanie occupée, après avoir ordonné l'arrêt des travaux de construction sur une colline située près de cette implantation (le « Monde » du 30 décembre 1994). A Gaza, trois policiers palestiniens ont été tués par des soldats israéliens.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

De Charybde en Scylla, les relations israélo-palestiniennes se dégradent de semaine en semaine, compromettant davantage encore les négociations sur l'extension de l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie, dont le comité de liaison israélo-palestinien devait discuter, mardi 3 janvier, au Caire.

Deux nouveaux développements ont en effet encore alourdi le climat entre l'Autorité palestinienne et le gouvernement israélien. Celui-ci, au terme de sa réunion hebdomadaire, lundi, a ordonné l'arrêt des travaux d'agrandissement de la colonie d'Ephrat, près de Bethléem, en Cisjordanie occupée. Il les a, en revanche, autorisés sur une colline ne jouxtant pas un village arabe, mais contiguë à celle que les colons avaient eux-mêmes choisie. Au lieu des 500 unités de logements prévues, seules 300 seront construites.

A la stupéfaction des Palestiniens, qui ont encore en mémoire l'annonce du *« gel de la colonisation »* formulée au lendemain de l'élection de M. Rabin en juin 1992, le premier ministre a estimé que *« la décision est conforme à notre politique, car aucune loi n'interdit à une colonie de construire des maisons, à condition qu'elles ne soient pas éloignées de plus de 1,5 kilomètre de ses limites et ne touchent pas un village arabe »*. Pour atténuer les inquiétudes des Palestiniens, M. Rabin a promis de mettre en place un comité interministériel, chargé de contrôler toutes les activités des colonies en matière de construction.

Les Palestiniens ont assisté au dénouement de cette affaire avec le sentiment amer d'avoir été floués. *« L'attitude d'Itzhak Rabin n'est pas courageuse. Il a simplement déplacé le problème »*, a déclaré Abou Alaa, le « ministre » palestinien de l'économie. Plus virulent, Saeb Erakat, « ministre » des collectivités locales, chargé de contrôler les activités des colons, a qualifié *« cette solution »* d' *« écœurante »*. Selon lui, *« si M. Rabin souhaite continuer à construire dans les territoires occupés, il doit savoir qu'il enterrera le processus de paix »*.

« La politique du gouvernement n'a pas totalement empêché ces deux dernières années, la construction, ici et là, à condition qu'elle n'ait pas été financée par le budget de l'Etat », a dit M. Rabin. Les dirigeants israéliens ont insisté sur le fait que la décision d'allouer les terres controversées à la municipalité d'Ephrat avait été *« le fruit d'une erreur grave »*.

Incident grave à Gaza

Dans son rapport, le conseiller juridique du gouvernement a noté que ces terrains se trouvaient sur le domaine municipal du village palestinien voisin d'El-Khader, avant que le gouvernement du Likoud ne se les approprie en 1980. C'est le ministère de l'habitat du gouvernement Rabin qui, quelques semaines après le gel de la construction, a autorisé les travaux. *« Il s'agit d'un malentendu*, a admis le ministre de l'habitat, Benyamine Ben Eliezer. *Nous pensions que le chantier se trouvait à proximité d'Ephrat. »*

Cette décision a fait grincer les dents des colons qui avaient déclenché cette affaire, il y a dix jours. A leurs yeux, M. Rabin a fait une *« concession aux terroristes de l'OLP »*. Le conseil des localités juives de Cisjordanie et de la bande de Gaza a cependant accepté d'accorder un délai de deux jours au gouvernement pour mettre à l'épreuve sa volonté d'élargir la colonie d'Ephrat.

Quelques heures plus tard, au point de passage d'Erez entre la bande de Gaza et l'Etat juif, trois policiers palestiniens ont été tués et deux autres blessés par des soldats israéliens. C'est le premier incident du genre depuis l'entrée en vigueur de l'autonomie à Gaza et dans l'enclave de Jéricho.

Selon un porte-parole de l'armée israélienne, une patrouille de Tsahal qui circulait, peu avant minuit, sur une route sous son contrôle a essuyé une rafale de tirs, à 200 mètres au sud du barrage d'Erez. Les militaires ont ouvert le feu en direction de l'origine des coups de feu : une position de la police palestinienne entourée de blocs de béton. Selon un officier supérieur israélien en poste dans le secteur, *« les soldats ont adressé les sommations d'usage en demandant aux agresseurs de se rendre. Mais les rafales ont repris de plus belle et nos hommes ont chargé »*. Les échanges de coups de feu ont duré vingt minutes.

« Il s'agit d'une violation extrêmement grave des accords avec les Palestiniens, a estimé l'officier supérieur. *Il est très difficile d'expliquer ce qui s'est passé, mais nous n'excluons pas que des terroristes du Hamas se soient glissés au sein de la police de l'autonomie. »* Des hauts responsables militaires des deux bords sont arrivés peu après sur les lieux, pour tenter de calmer les esprits et ouvrir une enquête.

Le ministre israélien de la police, Mosbe Shahal, a déclaré que les soldats avaient agi *« conformément aux consignes »*. Une commission d'enquête mixte a été mise en place pour tenter de faire la lumière sur cet incident. *« C'est un regrettable malentendu »*, a déclaré le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, qui a déploré qe cet incident ait eu lieu peu avant la réunion du haut comité de liaison israélo-palestinien.

Un haut responsable militaire, qui a requis l'anonymat, a indiqué que l'Autorité palestinienne devait prendre *« des mesures d'urgence afin de restaurer la confiance entre policiers palestiniens et soldats israéliens qui patrouillent ensemble »* dans les régions autonomes de Gaza et de Jéricho. Mais, dans un compte-rendu de l'incident, le porte-parole de la police palestinienne à Gaza a accusé *« les forces israéliennes d'avoir, les premières, ouvert le feu massivement et utilisé des grenades contre nos positions »*. – *(Intérim.)*

AFRIQUE

SOMALIE

La mort de l'ancien président Syaad Barre

Un homme d'Etat manqué

L'ancien président Mohamed Syaad Barre est mort, lundi 2 janvier, au Nigéria, où il vivait en exil depuis mai 1992. Selon son fils Dirie, l'ancien chef d'Etat, qui souffrait de diabète, est « décédé de mort naturelle ».

L'homme était d'une stature imposante, d'une grande lenteur de gestes et de parole. Rien n'indiquait, dans sa volonté de séduire et son souci d'écouter, à quel point il savait être impitoyable avec ses adversaires. Autant il pouvait, dans d'interminables discours, utiliser une langue de bois truffée de phraséologie marxiste-léniniste, autant il savait être un interlocuteur aimable et curieux.

Syaad Barre aurait pu être un homme d'Etat, puisqu'il s'est battu contre le tribalisme et qu'il a doté son peuple, en 1972, d'une écriture romanisée. Puisqu'il a tenté de faire l'unité d'une nation qui n'était rien d'autre, au lendemain de l'indépendance, en 1960, qu'une somme de clans souvent hostiles.. Pourtant, il a laissé derrière lui un pays exsangue, plus divisé que jamais.

Surtout, il laisse l'image d'un dictateur qui, depuis l'échec de son offensive militaire en Ogaden, en 1977-1978, a tout entrepris pour se maintenir au pouvoir, au point de réprimer sans merci la moindre contestation. Guerrier, nomade, homme de clan, Syaad Barre l'a été beaucoup plus que ses choix idéologiques le donneront à croire. Il saura nouer et rompre des alliances, selon la vieille tradition des nomades, habitués à la loi du plus fort et à la razzia sans merci.

Ce moule du désert façonnera sans doute bien davantage le comportement de l'homme que les attaches qu'il nouera, une fois au pouvoir, avec des marxistes italiens, l'Union soviétique et certains pays de l'Est et, sur le tard, avec des nations occidentales. Dans tous les cas de figure, des valeurs ne seront jamais remises en cause : l'islam, le pansomalisme et les coutumes locales.

Né en 1919 dans le district de Lugh, non loin de la frontière éthiopienne, Syaad Barre appartenait à une famille de pasteurs darods, l'un des principaux clans du Sud somalien. Orphelin à dix ans, il s'engage, après des études primaires, dans la police quand les Britanniques prennent, en 1941, la relève des Italiens. Il continue de fréquenter des écoles tout en servant comme sous-officier.

Renversement d'alliances

Le retour, deux ans plus tard, de l'administration italienne lui permet d'être choisi pour l'Académie militaire, en Italie. En avril 1960, il est promu colonel et commandant en second de l'armée nationale. Cinq ans plus tard, il est commandant en chef de l'armée avec le grade de général de division.

La Somalie est alors la proie de l'« irrédentisme » : un fort courant existe en faveur d'une « Grande Somalie », qui comprendrait Djibouti, l'Ogaden éthiopien et le nord-est du Kenya. Tensions extérieures et difficultés internes – un président de la République est assassiné en 1969 – affaiblissent le régime civil. Le 21 octobre 1969, Syaad Barre prend le pouvoir à la tête d'un « Conseil suprême de la révolution », qui s'engage à lutter contre le *« tribalisme, l'affairisme et la corruption »*.

Les partis politiques sont interdits. La plupart des entreprises étrangères sont nationalisées. Les Etats-Unis suspendent leur assistance financière. Frustrés de leur reconquête des terres « perdues », et partisans d'un tier-mondisme vigoureux, les généraux somaliens renforcent leurs liens, notamment militaires, avec Moscou.

Face à la première grande sécheresse, celle de 1973-1974, le gouvernement se lance dans un ambitieux programme de transplantation et de sédentarisation de nomades. Unie, depuis 1974, à l'URSS par un traité d'amitié, la « petite » Somalie devient un modèle de protégé africain de Moscou, aux frontières mêmes du grand empire d'Hailé Sélassié, ami des Occidentaux, et notamment des Américains. Quand le Roi des rois est renversé par un comité de militaires dirigé par le lieutenant-colonel Hailé Mariam Menguistu, l'occasion semble trop belle à Syaad Barre de récupérer l'Ogaden. Pour éviter l'affrontement, Moscou tentera l'impossible. En vain.

Dès 1975, la guérilla en Ogaden – sous la couverture d'un Front de libération de la Somalie occidentale, à la botte de Mogadiscio – s'organise. En 1977, l'armée somalienne intervient à son tour, s'approche même de la vieille cité de Harrar. Syaad Barre gèle ses relations avec Moscou car, bien entendu, les Soviétiques ont choisi la « grande » Ethiopie contre la « petite » Somalie.

L'Afrique, dans l'ensemble, désapprouve l'attaque du « vieil homme » de Mogadiscio, car elle met trop d'intérêts acquis en cause. Les « progressistes » du continent noir reprochent à Syaad Barre d'avoir changé brutalement de camp. L'Occident ne répond pas aux appels à l'aide de Mogadiscio. En février 1978, l'ordre de retraite est donné.

Guerre de clans

Les divisions claniques refont vite surface. Quatre mois plus tard, des officiers – pour la plupart des Mijerteins – sont fusillés après avoir tenté de prendre le pouvoir. S'appuyant sur les gens les plus fiables de son clan – notamment sur ses enfants –, Syaad Barre organise sa propre sécurité. Des troupes sûres gardent Mogadiscio, où il se retranche. L'image du « vieux » qui parcourait inlassablement le pays est anéantie. L'Ethiopie offre asile à des mouvements d'opposition armée.

Dans le Nord – l'ancien Somaliland britannique –, la dissidence est larvée, et Syaad Barre est obligé d'y procéder à une véritable occupation militaire. En avril 1988, Addis-Abeba et Mogadiscio décident de normaliser leurs relations. Si les Américains acceptent d'installer une antenne à Berbera – sur l'ancienne base soviétique –, ils refusent de donner à leur allié davantage qu'une panoplie d'armes défensives.

La Somalie s'en va à vau-l'eau. Les maquisards du Mouvement national somalien marquent des points dans le nord du pays, tandis que de larges zones échappent au contrôle du pouvoir central dans le Centre et le Sud. Syaad Barre n'a plus vraiment en main que Mogadiscio – où une sanglante répression a lieu en juillet 1989, après le meurtre de l'évêque catholique du lieu – et ses alentours.

Vieillissant, Syaad Barre, s'appuyant sur son clan – celui des Marehans – à l'intérieur, et sans vrais alliés à l'extérieur, n'a plus rien à offrir. Il tient bon, contre vents et marées, sachant qu'il ne lui reste de choix qu'entre la mort et l'exil. Renversé le 27 janvier 1991 par les rebelles du Congrès de la Somalie unifiée (USC), il abandonne la Villa Somalia – symbole vingt et un an durant de son pouvoir – pour se réfugier d'abord dans le sud du pays, puis au Kenya et au Nigéria.

JEAN-CLAUDE POMONTI

NIGERIA : Moshood Abiola, « homme de l'année » pour deux magazines. – *News Magazine* et *Newswatch*, deux des principaux périodiques nigérians, ont consacré la couverture de leur numéro de fin d'année à Moshood Abiola, vainqueur présumé de l'élection présidentielle de juin 1993, emprisonné par le régime militaire depuis le 23 juin 1994. Les deux revues lui ont décerné le titre d'« homme de l'année », *News Magazine* estimant que M. Abiola est un *« prisonnier d'opinion »* et *Newswatch* expliquant que son choix a fait l'objet d'un vif débat au sein de la rédaction. – *(AFP.)*

JORDANIE

Amman veut se doter d'un réacteur nucléaire expérimental

Avec l'assistance de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), la Jordanie souhaite se doter d'un réacteur nucléaire expérimental avant l'an 2000, a indiqué lundi 2 janvier le directeur de l'énergie atomique au ministère jordanien de l'énergie et des ressources minières.

Ali Morr a précisé que l'achat de ce réacteur s'inscrivait dans le cadre d'un programme nucléaire civil pourvu d'un budget de 5 millions de dinars (38 millions de francs), lancé en 1986, qui prévoit la construction d'un réacteur nucléaire expérimental permettant notamment la production d'isotopes radioactifs à usage médical et scientifique.

L'AIEA se serait engagée à verser entre 1 et 1,5 million de francs par an pour aider à la réalisation de ce programme.

REPÈRES

BANGLADESH

La capitale est paralysée par une grève générale

Dacca, la capitale du Bangladesh, était paralysée, mardi 3 janvier, pour le deuxième jour consécutif, par une grève générale organisée à l'appel de l'opposition, qui réclame la démission immédiate du gouvernement de Mme Khaleda Zia et des élections législatives anticipées. Les magasins, les écoles et la plupart des bureaux sont restés fermés, alors que des manifestants sillonnaient les rues en scandant des slogans anti-gouvernementaux. Un dispositif de sécurité de plusieurs milliers de policiers et de forces paramilitaires a été déployé. Lundi, une cinquantaine de personnes avaient été blessées et vingt-six autres interpellées lors d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre.

Le climat politique s'est alourdi depuis la démission, mercredi 28 décembre, des députés de l'opposition, qui exigent l'organisation de nouvelles élections par un gouvernement intérimaire, estimant qu'un scrutin libre et impartial est impossible sous l'autorité de Mme Zia. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

M. Clinton veut renforcer les mesures de sécurité autour des centres d'interruption de grossesse

Bill Clinton a demandé aux autorités judiciaires, lundi 2 janvier, de prévoir un renforcement des mesures de sécurité autour des centres médicaux pratiquant des interruptions de grossesse. Cette annonce intervient après l'arrestation, dimanche, de l'auteur présumé de plusieurs fusillades meurtrières dans l'enceinte de cliniques pratiquant l'avortement. – *(AFP, Reuter.)*

GUINÉE

Seize détenus massacrés à la prison de Conakry

Seize hommes, arrêtés pour vol à main armée, ont été mutilés et massacrés par d'autres détenus, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, à la prison centrale de Conakry. Le procureur de la République a qualifié les meurtres de *« règlements de comptes entre prisonniers »*. Les victimes avaient été arrêtées au cours d'une des nombreuses opérations de police menées actuellement en Guinée afin d'endiguer une vague de délinquance. Dans son message de Nouvel An, le président Lansana Conté avait souligné la *« détermination »* du gouvernement à *« mener un combat sans merci contre l'insécurité »*. – *(AFP.)*

RWANDA

Un changement de billets de banque pour pénaliser les anciens dirigeants en exil

Le gouvernement a émis, mardi 3 janvier, de nouvelles coupures de 5 000, 1 000 et 500 francs rwandais, qui vont remplacer les anciens billets de la même valeur. Cette mesure, préparée dans le secret le plus total, vise à priver de ressources les dirigeants de l'ancien régime, qui avaient emporté dans leur exil au Zaïre d'énormes sommes en liquide.

Cette décision a été annoncée à l'issue d'un conseil des ministres qui a fixé, du 3 au 4 janvier, la période d'échange entre anciennes et nouvelles coupures. La Banque nationale a ouvert plusieurs bureaux de change à l'intérieur du pays et dans la capitale, Kigali. – *(AFP.)*

SIERRA-LEONE

Les rebelles se rapprochent de la capitale

Les rebelles du Front révolutionnaire unifié (RUF) ont lancé au moins trois attaques, depuis le 1er janvier, contre des localités proches de Freetown, notamment contre Ferodugu, située à une cinquantaine de kilomètres de la capitale. La rébellion étant jusqu'alors active surtout dans l'est et le nord du pays. Les militaires, qui dirigent le pays depuis 1992, ont affirmé avoir tué huit assaillants et auraient, pour la première fois, engagé un hélicoptère dans les combats. Gouvernement et rebelles avaient ouvert, le 4 décembre, sur place, des pourparlers sous l'égide de l'ONU. – *(AFP, Reuter.)*

Cohabitation mouvementée dans la préfectorale

Sur la trentaine de préfets étiquetés « de gauche », en avril 1993, la moitié ont été écartés de toute responsabilité

Depuis mars 1993, cent quarante représentants de l'Etat dans les régions et les départements ont été déplacés. Des hommes proches de la majorité ont été mis en place dans la dizaine de régions qui ont changé de titulaire. La trentaine de préfets qui avaient manifesté des sympathies pour l'ancien pouvoir socialiste ont été mutés. Le rapport de forces étant, pour la présidence de la République, moins favorable que sous la première cohabitation, François Mitterrand n'a pas pu faire valoir son point de vue aussi souvent qu'il l'aurait souhaité.

■ « HORS CADRE ». – Une demi-douzaine de préfets de gauche ont été placés « hors cadre » tandis que cinq ou six autres recevaient des affectations prestigieuses, à la Cour des comptes ou au Conseil d'Etat, qui font office de « placards dorés ». Ceux qui ont été maintenus en poste ou promus sont, souvent, des amis de Michel Charasse, l'homme qui, au palais de l'Elysée, « fait » les mouvements préfectoraux depuis quatorze ans.

Placés dans la main du pouvoir, les préfets bougent lorsque le pouvoir change de mains. Le mouvement est la loi du genre : la seconde cohabitation l'a, une fois de plus, démontré.

D'avril 1993 à décembre 1994, plus de cent quarante préfets ont été déplacés. Il n'y a pas eu de raz de marée, mais des petites vagues, d'une demi-douzaine de personnes en moyenne, annoncées, le mercredi, au conseil des ministres. Les hommes, qui avaient servi Charles Pasqua ou Jacques Chirac dans un de leurs précédents ministères ou dans leurs fiefs des Hauts-de-Seine et de la Ville de Paris, ont été envoyés aux quatre coins de la France pour y représenter l'Etat. Des personnes de confiance ont été installées à la tête des régions. Tous ceux qui avaient été proches de la gauche ont été mutés.

Les mouvements préfectoraux se décident au ministère de l'intérieur, avec l'aval de Matignon et de l'Elysée. Bien que, dans sa déclaration de politique générale d'avril 1993, Edouard Balladur ait promis de dépolitiser les nominations de la haute administration, il n'a pas mis de veto aux propositions formulées par M. Pasqua. Quant à la présidence de la République, elle n'a pas pu faire valoir son point de vue aussi souvent qu'elle l'aurait souhaité, le rapport de forces lui étant moins favorable que sous la première cohabitation. Sur la trentaine de préfets de gauche qui se trouvaient en poste en mars 1993, la moitié seulement a sauvé sa tête.

Une demi-douzaine de préfets ont été placés hors cadre. Le préfet hors cadre perçoit son traitement de base, mais il est prié de rester chez lui, car il n'a pas d'affectation administrative. Ce repos forcé sanctionne soit un engagement politique non conforme à celui du gouvernement, soit une faute professionnelle. La plupart des intéressés reconnaissent que le premier cas fait partie de la règle du jeu de l'alternance. Nombre de professionnels s'interrogent, en revanche, sur la mise hors cadre, en décembre 1993, de l'ancien préfet de Lorraine, Georges Peyronne.

Mineurs lorrains et marins bretons

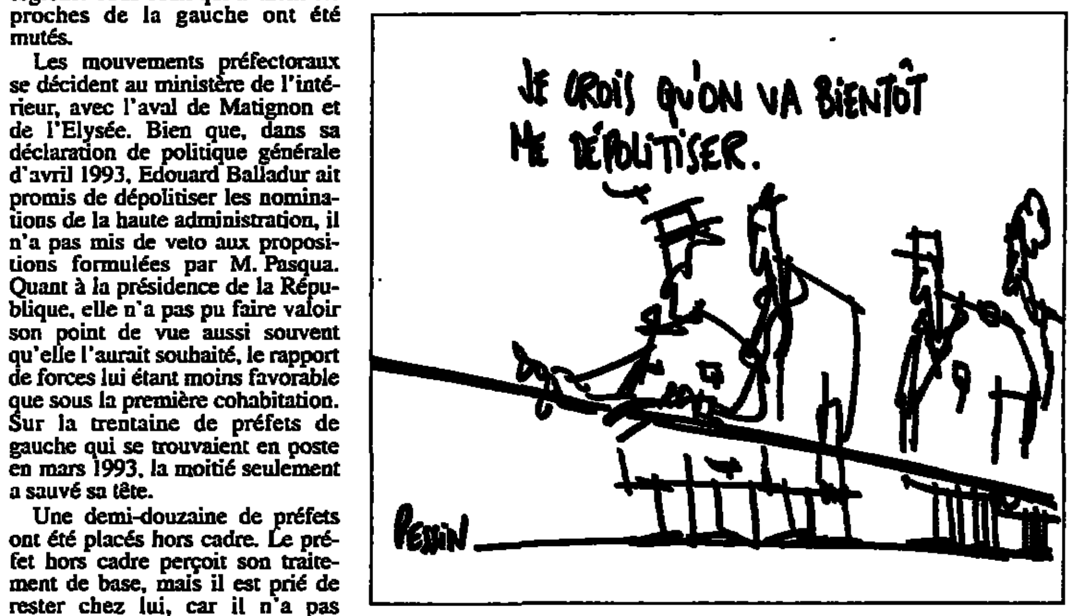
Ce serait à la demande de Gérard Longuet, président du conseil régional de Lorraine et alors ministre de l'industrie, que M. Peyronne a été mis hors cadre. M. Longuet lui aurait reproché de ne pas avoir fait intervenir assez vite les forces de l'ordre pendant une manifestation de mineurs qui avait dégénéré, le 24 novembre 1993, à Metz.

« Cette manifestation a servi de prétexte pour se débarrasser d'un préfet jugé trop proche de l'ancienne majorité », estime Jean-Pierre Masseret, sénateur (PS) de Moselle, en rappelant que M. Peyronne a été directeur adjoint du cabinet de Pierre Joxe. *« Georges Peyronne est un grand préfet, je suis choqué qu'on lui ait infligé une telle sanction »*, indique Jacques Chérèque, conseiller régional (PS) et lui-même ancien préfet, ancien ministre.

Plusieurs observateurs du corps préfectoral mettent en parallèle la manifestation des mineurs de Lorraine et celle des marins-pêcheurs bretons, organisée pendant la visite de M. Balladur à Rennes, le 4 février 1994. Cette manifestation très violente, au cours de laquelle les marins-pêcheurs avaient utilisé des fusées de détresse, avait été suivie par l'incendie du Parlement de Bretagne. Après un tel désastre, beaucoup s'attendaient à ce que le représentant de l'Etat, Jean-Claude Le Taillandier de Gabory, soit placé hors cadre. Or le préfet de la région Bretagne est, lui, toujours en poste, ce que d'aucuns considèrent comme une injustice pour M. Peyronne.

M. Le Taillandier de Gabory avait succédé quelques semaines auparavant à Bernard Grasset, considéré comme proche de la gauche et qui avait été écarté de la direction générale de la police nationale en avril 1993. Les négociations préalables à la signature du contrat de plan, avec Yvon Bourges (RPR), président du conseil régional de Bretagne, et quelques barons locaux, avaient, semble-t-il, été houleuses. Déjà éprouvé physiquement par le poste qu'il avait occupé au ministère de l'intérieur, M. Grasset, aux prises avec des ennuis de santé, avait été admis au bénéfice du congé spécial au mois de décembre 1993.

Les élus locaux ont leur part de responsabilité dans les mouvements préfectoraux. Bien que la décentralisation ait, dit-on, « tué » le préfet, ils savent que ce représentant de l'Etat est un homme clé pour leurs projets, qu'il peut appuyer ou retarder, par le biais d'un contrôle de légalité *a posteriori* plus ou moins bienveillant.



Le ministre de l'intérieur pardonne sans doute mal à Yvon Ollivier, ancien préfet des Alpes-Maritimes, le rôle qu'il a joué, en 1989, dans l'affaire Médecin. Les relations entre M. Ollivier et M. Médecin, ancien maire (CNI) de Nice et ancien président du conseil général des Alpes-Maritimes, avaient été d'emblée conflictuelles. Jacques Médecin qualifiait cet ancien directeur général des impôts de *« militant socialiste déguisé en commis de l'administration »* et de *« fer de lance »* d'une offensive orchestrée par Michel Charasse, alors ministre délégué au budget. A l'époque, M. Pasqua reprenait, en substance, les attaques dont M. Ollivier était l'objet.

M. Ollivier a été, en 1992 et 1993, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, Paul Quilès. Après avoir occupé un poste de cette importance, il aurait dû se voir proposer la responsabilité d'une grande préfecture de région. Or, politiquement, cela n'était pas envisageable. Pendant six mois, M. Pasqua ne lui a proposé aucune affectation. Le dossier Ollivier était sans doute le plus épineux de la seconde cohabitation. Il aurait pu faire l'objet d'un litige avec l'Elysée, mais M. Ollivier a pris les devants. Ayant choisi d'entamer une nouvelle carrière dans le secteur privé, il a été, sur sa demande, mis en disponibilité.

Préfet hors cadre pour la seconde fois

Après l'alternance de mars 1993, certains élus RPR et UDF se sont empressés d'écrire à M. Pasqua pour lui demander la tête de Jean-Gilbert Marzin, en poste dans le Pas-de-Calais, et de Jean Thiéblemont, préfet du Tarn, excellents professionnels tous les deux, mais militants socialistes notoires. Pour la seconde fois de sa carrière, Guy Merrheim a été placé hors cadre. Cet ancien coupeur de peaux, proche de Pierre Mauroy, a été élu conseiller municipal à Lille, puis vice-président du conseil général du Nord, avant d'être nommé préfet en 1983, poste considéré comme un lot de consolation après l'attribution à Bernard Derosier de la présidence (PS) du conseil général du Nord.

La cohabitation ne réussit pas non plus à Jean-Claude Roure, ancien préfet de Saône-et-Loire, spécialiste des questions de tourisme. Cet ancien président de l'Union des étudiants de France (UNEF), nommé préfet au tour extérieur en 1985, avait dû attendre le retour de la gauche pour obtenir le grade de préfet, car il n'avait pas été titularisé en 1986. La même mésaventure vient d'arriver à Francis Beck, ancien directeur de cabinet de Jack Lang, redevenu administrateur civil hors classe.

Placards dorés à la Cour des comptes

Cinq ou six préfets proches de la gauche ont obtenu des charges prestigieuses. Les intéressés savent toutefois que ces affectations ont permis de les éloigner de postes jugés politiquement plus sensibles. Ancien préfet de la région Ile-de-France, Christian Sautter a été nommé inspecteur général des finances, poste qu'il avait déjà occupé de 1985 à 1988. Considéré comme l'un des « hommes du président », pour avoir été secrétaire général adjoint de l'Elysée pendant plusieurs années, M. Sautter est l'un des premiers préfets à avoir bougé. Le 23 juin 1993, il a dû laisser la place à Jean-Claude Aurousseau, ancien collaborateur de Michel Debré, et préfet de la région Nord-Pas-de-Calais depuis 1986.

La Cour des comptes fait office de « placard doré ». L'ancien chef des services secrets, Claude Silberzahn, l'a rejointe, en qualité de conseiller-maître, après avoir été remplacé par Jacques Dewatre à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Après avoir cédé le poste de préfet de police de Paris à Philippe Massoni, Pierre Verbrugghe, fidèle de François Mitterrand, a lui aussi trouvé refuge rue Cambon, où il avait été nommé conseiller-maître, en 1987, au tour extérieur, après avoir été évincé par M. Pasqua, déjà, de la direction de la police nationale. M. Joxe, premier président de la juridiction financière, a en outre accueilli Jean-Louis Destandau, préfet des Alpes-Maritimes, qui avait été son directeur de cabinet au conseil régional de Bourgogne de 1979 à 1982.

Jean Mingasson, ancien préfet de la région Limousin, a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire. Jean Mingasson, parfois confondu avec son cousin Paul, n'a rien d'un militant socialiste, mais M. Pasqua souhaitait confier la préfecture de la seule région métropolitaine de gauche à un proche du RPR. Guy Dupuis, ancien préfet des Côtes-d'Armor, ancien membre du PS, vient d'être nommé trésorier-payeur général dans la Meuse.

Conseillers techniques à l'Elysée

Quelques préfets, n'ayant pas caché leurs sympathies pour l'ancien pouvoir socialiste, mais ne bénéficiant pas d'appuis politiques, doivent à leur seul professionnalisme d'avoir été maintenus en poste. Jean-Pierre Duport a été nommé préfet de la Seine-Saint-Denis. Le ministère de l'intérieur a reconnu sa compétence, mais ne lui a pas fait de fleur, un département communiste étant considéré comme délicat pour un haut fonctionnaire proche des socialistes. En outre, M. Duport pouvait prétendre au secrétariat général d'une préfecture de région, après quatre ans à la tête de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).

Considéré comme un excellent technicien des finances locales, puisque M. Joxe l'avait nommé directeur général des collectivités locales, Pierre-René Lemas, ancien préfet de l'Aisne, a obtenu un poste de direction à la DATAR. Daniel Cadoux, ancien directeur de cabinet de Philippe Marchand, a été envoyé en Indre-et-Loire. Rémy Pautrat, ancien directeur de la surveillance du territoire (DST) et ancien conseiller pour la sécurité au cabinet de Michel Rocard, occupe, pour sa part, le poste stratégique de secrétaire général adjoint de la défense nationale.

Une demi-douzaine de préfets ont été soutenus par l'Elysée, ce qui leur a permis d'être maintenus dans une place équivalant à celle qu'ils occupaient en mars 1993, voire d'être promus. Ils appartiennent à la même génération, celle des années 50. Presque tous sont issus du sérail de l'ENA. Presque tous ont travaillé, à un moment ou un autre, comme conseillers techniques à l'Elysée. C'est là qu'ils ont rencontré Michel Charasse, l'homme qui, depuis quatorze ans, « fait », dans ce palais, les mouvements préfectoraux.

C'est le cas de Jean Daubigny, préfet du Vaucluse, promu représentant de l'Etat dans la Loire ; de Cyril Schott, qui a quitté l'Indre-et-Loire pour le Haut-Rhin ; ou de Michel Jau, devenu président de la Société du tunnel routier sous le Mont-Blanc. M. Charasse est, dit-on, fidèle en amitié : Philippe Martin, Jean-François Gueullette ou Catherine Delmas-Comolli ont pu le vérifier.

M. Martin a commencé sa carrière comme secrétaire général adjoint de la mairie socialiste de Suresnes. Il était le chef de cabinet de M. Charasse lorsque celui-ci officiait au budget. M. Gueullette a été secrétaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, de 1985 à 1991, puis conseiller technique à l'Elysée. Il expérimente, dans l'Ariège, son premier poste de terrain. Titularisée préfet en janvier 1994, Mme Delmas-Comolli, épouse du président du conseil d'administration de la Seita, fait elle aussi ses premières armes comme préfet de département dans le Loir-et-Cher.

Considéré comme un fidèle de François Mitterrand, Jacques Fournet, ancien directeur général des renseignements généraux et de la surveillance du territoire (DST), a été nommé préfet de la région Champagne-Ardenne. Malgré le soutien que lui prodigue depuis longtemps l'Elysée, Christian Prouteau, préfet des plus connus, placé hors cadre en décembre 1993, n'a, en revanche, toujours pas reçu d'affectation. M. Prouteau est actuellement mis en cause dans l'affaires des écoutes téléphoniques concernant, notamment, des journalistes.

Les préfets qui font pénitence regrettent amèrement que Jacques Delors ait choisi de ne pas se présenter à l'élection présidentielle, car ils auraient pu songer, alors, à reprendre du service. Ceux qui ont bénéficié du soutien de l'Elysée se demandent ce qu'ils deviendront si la présidence de la République change de camp.

Cependant, les préfets proches de la majorité appréhendent eux aussi l'échéance. La compétition engagée au sein du RPR les autorise à craindre que ceux qui auront fait preuve de loyauté à l'égard du gouvernement Balladur ne soient sanctionnés pour excès de zèle dans l'éventualité où Jacques Chirac serait élu. Il leur tarde de savoir quel nom va sortir des urnes. Dans tous les cas, ils prédisent de nombreux mouvements pour l'après-mai 1995.

RAFAÈLE RIVAIS

Le Limousin sous surveillance

Robert Savy (PS), président du conseil régional du Limousin, seule région métropolitaine administrée par la gauche, a vivement protesté, l'an dernier, contre l'un des premiers mouvements préfectoraux de la deuxième cohabitation (*le Monde* du 30 juin 1993). Celui-ci concernait notamment la région du Limousin et le département de la Creuse. Il suivait de peu un changement en Corrèze. *« Les trois représentants de l'Etat dans le Limousin sont restés en poste moins d'un an ! »*, s'étonne M. Savy. Il estime que des rotations trop fréquentes ne permettent pas un travail de longue haleine, chaque nouvel arrivant devant prendre le temps de découvrir les dossiers de son prédécesseur. Chaque préfet, selon lui, devrait rester en poste trois ans.

Attitudes de connivence

C'est surtout la personnalité des nouveaux venus qui semble déplaire à M. Savy. Bernard Landrieu, actuel préfet du Limousin, est un ancien collaborateur de Jacques Chirac et de Charles Pasqua. Le préfet de la Creuse, Jean Godfroid, vient de la ville de Paris, où il était directeur de l'architecture. Le secrétaire général de la préfecture de la Corrèze, Jean-Louis Fargeas, est l'ancien directeur de cabinet de Jean-Pierre Dupont, président (RPR) du conseil général. *« Pendant la préparation du contrat de plan, M. Landrieu a systématiquement minoré les besoins présentés comme prioritaires par une majorité régionale de gauche : aides aux entreprises et formation professionnelle. Il a seulement défendu les projets de l'Etat : routes, universités »*, affirme M. Savy.

Le président du conseil régional se dit *« choqué »* par certaines attitudes de connivence, telles que le tutoiement public du préfet de région et des élus RPR. Il estime que le préfet ne fait pas preuve d'une attitude impartiale. *« Bien que M. Landrieu ait été invité à toutes les séances plénières du conseil régional, il y a assisté une fois seulement, alors qu'il est allé à toutes les sessions du conseil économique et social régional. C'est, me semble-t-il, un signe public de partialité, que je ne trouve pas convenable pour un membre de la haute administration. »*

R. Rs.

Militants socialistes et serviteurs de l'Etat

Jean-Gilbert Marzin, préfet « développeur » du Pas-de-Calais, et Jean Thiéblemont, homme de terrain adoré des viticulteurs du Tarn, ont voulu être, à la fois, des militants socialistes et des serviteurs de l'Etat. Les élus locaux UDF et RPR le leur ont fait chèrement payer au lendemain des élections législatives de mars 1993. Ils ont demandé leur tête au ministre de l'intérieur, qui la leur a donnée : M. Marzin a été placé hors cadre, et M. Thiéblemont, mis en congé spécial (1).

M. Marzin a beaucoup fait pour que le glacier américain Haagen-Dazs vienne s'implanter à Arras, mais il a souvent irrité les élus locaux de l'opposition, parmi lesquels Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR) et président de l'Association des maires de France. *« M. Marzin avait tendance à ne serrer la main qu'aux élus socialistes. Il ignorait les autres. Au cours d'une séance du conseil général, il a interrompu un collègue de l'UDF qui s'exprimait sur les difficultés de l'agriculture en critiquant le gouvernement. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ! »*, proteste Jean Weppe, conseiller général (RPR), qui, avec une vingtaine d'élus UDF et RPR, a signé une pétition réclamant le départ du préfet.

« J'ai écrit à M. Pasqua pour demander qu'on ne donne pas de sanction à M. Marzin », indique Charles Gheerbrant, député UDF du Pas-de-Calais et président de la Chambre de commerce et d'industrie, qui considère l'ancien préfet comme *« un bon serviteur de l'Etat »*. *« Alors que j'étais la bête noire du PS dans le département, je n'ai jamais eu à me plaindre de son appartenance politique*, reconnaît Philippe Vasseur, député UDF. *On aurait pu lui trouver une nouvelle affectation. »*

La reconnaissance des viticulteurs

C'est pour avoir, lui aussi, déplu à certains élus du RPR, en particulier Bernard Carayon, jeune député du Tarn, auquel il se serait opposé sur un projet de porcherie, que M. Thiéblemont a dû quitter ce département un an avant son départ à la retraite. Parfois baptisé « l'ancien flic », M. Thiéblemont a commencé dans la vie comme gardien de la paix, un CAP d'électricien en poche, puis il a gravi les échelons de la fonction publique avant d'entrer à l'ENA dans les années 60.

Préfet atypique, homme de terrain, n'hésitant pas à accompagner les gendarmes sur le champ de bataille, il a canalisé une violente manifestation de mineurs à Carmaux, en juillet 1991, et su, pendant les périodes de tension, maintenir le dialogue avec eux. Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie, lui a d'ailleurs confié une mission de médiation avec les mineurs de la Lorraine, dont il est le président du conseil régional.

Pendant la première cohabitation déjà, ce préfet, qui ne faisait pas mystère de ses amitiés politiques, s'était retrouvé hors cadre. Il avait repris du service en janvier 1988, comme délégué général auprès du Conseil national de la prévention de la délinquance. Depuis le printemps 1992, les viticulteurs des côtes du Tarn lui vouent une reconnaissance sans limites : alors qu'une gelée printanière avait détruit la récolte de raisin, M. Thiéblemont s'était dépensé sans compter pour que les paysans puissent être indemnisés.

R. Rs.

(1) Cette sanction administrative l'autorise à conserver son traitement tout en touchant, dans la limite d'un certain plafond, le salaire d'une activité professionnelle annexe.

POLITIQUE

La préparation de l'élection présidentielle

M. Millon est candidat dans « l'intérêt bien compris » de la majorité

Dans un entretien publié par *Libération* mardi 3 janvier, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, explique que sa candidature à l'élection présidentielle n'est pas une *« toquade »*, mais une *« nécessité »*, car il y va *« de l'intérêt bien compris de l'actuelle majorité »*. D'Edouard Balladur, il dit qu'il a eu *« du succès, car il a su rassurer »*, mais que pour les sept ans à venir il faut *« un homme capable de changer de rythme, de style et d'époque »*. M. Millon précise qu'il ne peut se *« retrouver »* dans le discours de Jacques Chirac sur l'Europe. Le « candidat » UDF se déclare partisan d'un *« approfondissement tel des institutions qu'il permette aux pays le souhaitant et le pouvant, Allemagne et France en tête, de constituer un vrai cœur de l'Europe »*. *« Moi je n'ai pas peur du fédéralisme »*, dit-il. Il souhaite aussi une réforme constitutionnelle, par référendum, permettant, notamment, de décider *« l'exclusivité de la fonction ministérielle et l'interdiction du cumul des fonctions »*.

M. René Monory, qui a longtemps défendu la nécessité d'une candidature UDF à la présidentielle, a déclaré, lundi 2 janvier au « Club de la presse » d'Europe 1, que les conditions politiques d'une telle candidature ne lui paraissent plus réunies. Le président du Sénat, qui avait rencontré Edouard Balladur dans la journée, a affirmé qu'il avait *« l'impression que le premier ministre va se présenter »*.

M. Perben soutient M. Balladur

Premier membre du gouvernement à présenter ses vœux à la presse, Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, a aussi été le premier à profiter de l'expiration du délai de réserve imposé par le premier ministre jusqu'à la fin de l'année 1994 à propos de l'élection présidentielle, en confirmant, lundi 2 janvier, qu'il soutiendra la candidature d'Edouard Balladur.

M. Perben avait déjà indiqué publiquement son choix, le 20 décembre, devant des journalistes réunionnais, le jour même de l'arrivée de Jacques Chirac à la Réunion (*le Monde* du 23 décembre). Ancien secrétaire général adjoint du RPR, il a expliqué, lundi, que le premier ministre lui paraît être *« un homme qui peut rassembler les Français, pas uniquement au moment d'une élection, mais dans la durée »*.

RPR : Philippe Briand est chargé de la campagne de M. Chirac en direction des jeunes. – Philippe Briand, député (RPR) d'Indre-et-Loire, a été chargé de s'occuper de la campagne de Jacques Chirac en direction des jeunes. Celle-ci commencera le 10 janvier lors d'un débat oragnisé à l'école supérieure de commerce de Tours. M. Briand, âgé de trente-quatre ans, est maire de Saint-Cyr-sur-Loire et vice-président du conseil régional Centre.

M. Giscard d'Estaing souhaite que « les idées de l'UDF » soient « présentes »

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a indiqué, lundi 2 janvier, sur Europe 1, qu'il souhaite que *« les idées de l'UDF soient présentes dans la campagne »* pour l'élection présidentielle. Il a demandé, d'autre part, que le gouvernement *« passe à l'action »* pour lutter contre le chômage, en rappelant qu'il avait proposé *« l'allègement massif des charges sociales sur tous les bas salaires »*. L'ancien président de la République a approuvé *« entièrement »* l'action du gouvernement face à la prise d'otages de l'Airbus d'Air France à Alger et Marignane, mais il a souligné que la France ne doit pas intervenir *« dans les débats internes sur l'organisation de l'Algérie »*. *« Sur ce sujet, c'est le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, qui est chef de file »*, a-t-il dit, et pas le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua.

Un decret paru au « Journal officiel »

Le gouvernement augmente le taux de cotisation-retraite des fonctionnaires locaux

Un décret paru au *Journal officiel* du 29 décembre 1994 stipule que le taux de cotisation à la Caisse de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) est, en 1995, fixé à 25,10 %. Il augmente ainsi de 3,8 points, ce qui devrait se traduire, dans les budgets locaux, par une hausse de 2 % de fiscalité. Cette mesure ne devrait pas faire plaisir aux maires qui souhaitaient diminuer les impôts locaux en 1995, année d'élections municipales.

Nicolas Sarkozy, ministre du budget, avait annoncé au comité des finances locales (*le Monde* du 22 septembre 1994) qu'il souhaitait prendre une disposition de cette nature, afin d'équilibrer les comptes de la CNRACL. Ce régime spécial de retraite, auquel cotisent les collectivités locales et les hôpitaux, bénéficie, notamment grâce à la décentralisation, d'un régime démographique favorable, avec plus de trois actifs pour un pensionné. Il a donc souvent été appelé à soutenir les régimes déficitaires.

COMMUNICATION

Selon les chiffres fournis par Médiamétrie

TF 1 a réalisé 89 % des meilleures audiences de 1994

TF 1 ne pouvait compter sur personne d'autre que sur elle-même pour la placer en tête du palmarès télévisuel 1994. Lundi 2 janvier, la chaîne du groupe Bouygues a donc publié la liste des 100 meilleures audiences de télévision en 1994, selon les chiffres de Médiamat-Médiamétrie comprenant les individus de quatre ans et plus. La chaîne a souligné qu'elle arrivait en tête dans 89 % des cas.

Au-delà de cette auto-glorification, plutôt banale dans le monde audiovisuel, cette liste des meilleures audiences apporte surtout la preuve qu'un genre particulier, la fiction, domine tous les autres. Films ou téléfilms, les histoires bien racontées et bien jouées recueillent l'adhésion des téléspectateurs : 43 téléfilms et 37 films de cinéma figurent ainsi dans les 100 meilleures audiences télévisées de 1994. Que 38 de ces téléfilms (sur 43) et que 34 de ces films (sur 37) aient été diffusés par TF 1 n'est important que pour TF 1. En revanche, il est plus intéressant de noter que la fiction audiovisuelle fait une percée remarquable. Elle s'inscrit 43 fois dans les cent meilleures diffusions en 1994 alors qu'elle n'apparaissait que 25 fois en 1993.

Ce classement, sans faire la distinction films américains-films français, montre aussi que le cinéma reste un élément clé de la programmation. Les deux meilleures audiences de 1994 vont d'abord et surtout à des programmes sportifs de patinage artistique : France 2 a ainsi recueilli 16,2 millions de téléspectateurs en retransmettant le « libre dames » de patinage artistique lors des derniers Jeux olympiques, tandis que TF 1 se classait second (14,6 millions de téléspectateurs) avec l'« original danse ».

Hormis ces deux exceptions, le sport n'apparaît que six fois dans le classement (4 fois au bénéfice de TF 1 et 2 à celui de France 2), tandis que les variétés n'y sont présentes que 10 fois – 9 pour TF 1 et 1 pour France 2. Pour l'information, TF 1 souligne qu'elle obtient *« la totalité des 150 plus fortes audiences consacrées à l'information toutes chaînes confondues »*. Le journal télévisé de 13 heures (9 826 950 téléspectateurs) et celui de 20 heures du 26 décembre (12 245 100 téléspectateurs), jour du détournement de l'Airbus d'Air France, ainsi que le « 7 sur 7 » d'Anne Sinclair du 11 décembre, au cours duquel Jacques Delors a annoncé qu'il ne se présenterait pas à l'élection présidentielle (9 415 350 téléspectateurs), ont obtenu des audiences particulièrement importantes.

BELGIQUE : TF 1 en conflit avec les câblo-opérateurs flamands. – L'association flamande des télédistributeurs (qui regroupe les câblo-opérateurs intercommunaux flamands) a demandé à TF 1 et à la RAI d'accepter, comme CNN, RTL-TVI ou VTM, de s'acquitter directement des droits d'auteur dus pour la diffusion de leurs programmes. *« Présente en Belgique depuis trente-cinq ans »*, TF 1 estime que le contrat passé avec l'association belge des câblo-opérateurs et prévoyant le paiement des droits d'auteur au niveau national court jusqu'à la fin de 1995. La chaîne française a obtenu du tribunal de commerce de Bruxelles le droit de poursuivre la diffusion de ses programmes sur le réseau câblé en région flamande jusqu'au 11 janvier. C'est à cette date que le litige sera examiné sur le fond.

Les remous dans le groupe publicitaire britannique

Le sort de Maurice Saatchi reste en suspens

Maurice Saatchi, ex-président du groupe publicitaire britannique Saatchi and Saatchi, qui a dû quitter son fauteuil à la mi-décembre, sous la pression d'actionnaires américains (*le Monde* daté 18-19 décembre 1994), doit accepter ou refuser, mardi 3 janvier, la proposition qui lui a été faite par son conseil d'administration.

Celui-ci est prêt à lui confier la lucrative présidence du réseau international Saatchi and Saatchi Worldwide Advertising. Cette décision est visiblement liée au fait que quelques-uns des plus importants annonceurs du groupe – la firme agroalimentaire Mars, le groupe de presse Mirror et la compagnie British Airways, *par exemple* –, dont certains dirigeants sont des relations personnelles de Maurice Saatchi, menaçaient de quitter Saatchi si l'ex-président était purement et simplement remercié. Les fonds de pensions américains, à l'origine de la révolution de palais qui agite le groupe publicitaire britannique, veulent obtenir une réponse rapide de l'ex-président, mais de nombreux administrateurs estiment que Maurice Saatchi pourrait la reporter de deux semaines.

Le quotidien économique et financier britannique *The Financial Times* indique pour sa part dans ses éditions du 2 et du 3 janvier que le duel entre les actionnaires américains et Maurice Saatchi aurait été provoqué par le projet de vente du groupe publicitaire américain Ted Bates, acquis par Saatchi au milieu des années 80. Le quotidien note aussi que Maurice Saatchi aurait menacé de créer une agence rivale avec son frère Charles, co-fondateur du groupe.

ITALIE : *Il Sole-24 Ore* prend le contrôle de l'agence économique et financière Radiocor-Telerate. – En rachetant la participation de 53,9 % détenue par Olivetti Spa, la société éditrice du quotidien italien *Il Sole-24 Ore* est devenue l'actionnaire majoritaire de l'agence économique et financière Radiocor-Telerate. Selon un communiqué d'*Il Sole-24 Ore*, la Dow Jones Telerate Holding conserve 46,1 % du capital de l'agence italienne. En 1993, le bénéfice de Radiocor s'est établi à plus de 4,6 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 133,6 millions de francs. En 1994, ce chiffre d'affaires serait de plus de 148 millions de francs.

ESPAGNE : le quotidien catholique *Ya* est racheté pour une peseta symbolique. – Le quotidien catholique *Ya* a été racheté pour une peseta symbolique par Aurelio Delgado, propriétaire du *Diaro d'Avila*. En crise depuis 1989, *Ya* (*49 000 exemplaires*) est en cessation de paiement depuis août 1993. Créé en 1935 par l'épiscopat espagnol, le journal avait été racheté en 1989 par le groupe Correo Espanol, avant d'être repris par la chaîne espagnole Antena 3 Television, puis par un groupe mexicain.

DANS LA PRESSE

Boris Eltsine et la résistance tchétchène

La Repubblica (Tahar Ben Jelloun) : « Certains font la comparaison avec l'Afghanistan de 1979. A l'époque, les Afghans se battaient contre le communisme. Ils eurent l'appui de tout l'Occcident ainsi que des Américains. Les Tchétchènes se battent pour sauver leur pays, les valeurs de leur culture. (...) La résistance des Bosniaques comme celle des Tchétchènes resteront un symbole qui préfigure de manière alarmante l'avenir des peuples qui ont le tort d'être pauvres et surtout minoritaires. Les discours généreux, les belles paroles des puissants de ce monde ont perdu toute crédibilité. Seule se maintient vive la volonté de ces peuples de vivre libres. »

The Independent : « L'impact de la guerre est en passe de devenir bien plus important que ce que l'on avait pu imaginer le 11 décembre, lorsque l'assaut a été donné. Selon des commentateurs russes bien informés, 1995 sera le test le plus sévère pour la réforme en Russie depuis l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev. Pour le monde occidental, le destin politique personnel de M. Eltsine semble désormais moins important que la nécessité de préserver le processus de réforme dans son ensemble. »

Libération (Jacques Amalric) : « L'acharnement des Tchétchènes commence aussi à poser problème aux capitales occidentales, qui ne s'émeuvaient guère, il y a deux ou trois semaines, d'une crise pourtant aisément prévisible : l'affaire, certes, est toujours considérée comme relevant de la politique intérieure russe, mais la terreur mise en œuvre par Moscou inquiète. (...) C'est bien le moins, mais c'est encore bien peu. »

La Tribune (François Roche) : « Entamée dans l'indifférence générale, l'affaire commence à susciter une réelle inquiétude dans la communauté internationale, notamment aux Etats-Unis et en Allemagne. Quand on connaît le poids de ces deux pays dans les investissements étrangers en Russie, on mesure sans peine le danger que court Boris Eltsine, celui de sa décrédibilisation croissante. Le président russe n'a pas fait preuve d'un sens de la mesure exceptionnel dans la gestion du conflit. La brutalité affichée, la chape de plomb sur l'information, comme au temps du KGB, les mensonges officiels, rappellent de fâcheux souvenirs et indiquent que, sur le fond, le mode de fonctionnement de l'exécutif russe n'a pas rompu totalement avec le système soviétique. »

France Inter (Bernard Guetta) : « Ce n'est pas seulement son image de démocrate que Boris Eltsine a définitivement perdue dans les décombres de la capitale tchétchène. Ce n'est pas seulement non plus que cette cynique aventure le laisse politiquement isolé, avec pour seul soutien celui de l'extrême droite nationaliste. C'est aussi que ce président russe ridiculise son pays, dont l'armée, réticente et désorientée, n'est toujours pas parvenue à s'assurer le contrôle de Grozny. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « En réalité, les dirigeants occidentaux espèrent secrètement que Boris Eltsine viendra rapidement à bout des velléités indépendantistes tchétchènes et qu'il évitera, dût-il user de la manière forte, de s'enliser dans cette opération. (...) Au nom des droits de l'homme, il importe sans doute de s'émouvoir de la vaillance et des souffrances des résistants tchétchènes. Mais la raison politique oblige à souhaiter cyniquement une prompte victoire de Boris Eltsine pour l'avenir de la paix sur le continent européen. »

PRESSE : lancement du magazine *Faits divers*. – Un nouveau magazine, baptisé *Faits divers* (48 pages, 15 francs), a paru lundi 2 janvier. Ce bimestriel, qui envisage d'adopter ensuite un rythme mensuel selon son succès, se consacre aux faits divers de l'année 1994. Il les a confiés à de *« grandes signatures »* de l'édition et de la presse (Dan Franck, Jean-Michel Caradec'h, Michèle Cotta, Philippe Boggio, Philippe Aubert, etc.), s'inspirant ainsi de *Détective*, journal publié dans les années 30 par les éditions Gallimard et dirigé par Marcel Duhamel, « père » de la Série noire. Le premier numéro de *Faits divers*, lancé par Michel Chabot, ancien rédacteur en chef du *Parisien*, actuellement chargé de la coordination des dossiers à *l'Evénement du jeudi*, a été tiré à 170 000 exemplaires.

L'enfant de la science

Pour la première fois, une équipe médicale a réussi à faire naître au sein d'un couple possédant l'anomalie génétique de la mucoviscidose un enfant « porteur sain » après micro-injection de spermatozoïdes et diagnostic préimplantatoire

Publié il y a quelques jours dans les colonnes du célèbre journal de l'Association médicale américaine *(JAMA)* (1), le récit d'une première mondiale concrétise parfaitement les espoirs et les craintes que l'on peut nourrir devant l'irrésistible avancée des progrès réalisés depuis peu dans le champ de la génétique humaine et dans celui de l'assistance médicale à la reproduction. Ce travail, à la fois prometteur et inquiétant, est signé des professeurs belges André Van Steirteghem et Paul Devroey. Ces deux spécialistes dirigent, au sein de l'université libre (néerlandophone) de Bruxelles, l'équipe qui dispose aujourd'hui de la plus grande expérience mondiale en matière de micro-injection intra-ovocytaire de spermatozoïdes.

Cette technique bouleverse les traitements classiques de la stérilité humaine. Elle consiste, schématiquement, à faire pénétrer de manière mécanique (au moyen de « micropipettes »), sous contrôle microscopique, au sein d'un ovocyte féminin, un spermatozoïde choisi sur différents critères au sein de l'éjaculat masculin. Baptisée ICSI (pour *intracytoplasmic sperm injection*), elle a été maîtrisée, puis codifiée, il y a peu par l'équipe belge. Parce qu'elle soulève un nombre considérable de problèmes techniques, sanitaires et éthiques, l'ICSI alimente, depuis quelques mois déjà, de très vifs débats au sein de la communauté biologique et médicale (2).

C'est également le cas d'une forme moderne et sophistiquée de diagnostic prénatal, connue sous le terme de diagnostic pré-implantatoire (ou DPI). Ce procédé est issu des récentes avancées conjointes de la fécondation *in vitro* et de la génétique moléculaire. L'objectif est ici de diagnostiquer au stade embryonnaire la présence ou l'absence d'anomalies génétiques transmises sur un mode héréditaire. Ce diagnostic se fait en prélevant une ou quelques cellules sur un embryon obtenu par fécondation *in vitro* à partir des cellules sexuelles issues d'un couple – généralement non stérile – connu pour être porteur d'une anomalie transmissible. L'absence d'anomalie chez l'embryon autorise son implantation intra-utérine. A l'inverse, la présence identifiée de cette anomalie conduit à sa destruction.

Une nouvelle tentative infructueuse

L'émergence et la diffusion du DPI inquiètent ceux qui – non sans raison – perçoivent ici un nouvel outil, moderne, pouvant aisément être demain au service de volontés médicales ou politiques eugéniques. Les lois françaises sur la bioéthique ont admis le principe du DPI, son usage devant toutefois demeurer exceptionnel.

La « première mondiale » belge a consisté à associer, pour un même couple, DPI et ICSI en franchissant une nouvelle barrière. Les professeurs Van Steirteghem et Devroey expliquent ainsi avoir réussi à obtenir une naissance chez un couple dont les deux membres, apparemment sains (âgés chacun de trente-six ans), sont porteurs d'anomalies génétiques impliquées dans la mucoviscidose (delta F 508), mais sans être atteint par la maladie (hétérozygotes). Cette situation fait que le porteur, indemne, peut transmettre à sa descendance la maladie ou la possiblité de transmettre celle-ci. Dans le couple belge, l'homme était en outre atteint d'une forme de stérilité dite excrétoire, conséquence de l'absence congénitale et bilatérale de canaux déférents.

Les spécialistes belges ont, dans un premier temps, prélevé, par microchirurgie et aspiration du contenu de l'épididyme (en amont de l'anomalie génitale), un petit volume de sperme. Parallèlement, douze ovocytes étaient prélevés chez la femme. Au total, cinq des ovocytes mécaniquement inséminés ont permis d'observer une division embryonnaire. Sur ces cinq embryons, un DPI a pu être réalisé sans dommages.

Après utilisation de la technique d'amplification PCR (*polymerase chain reaction*), le DPI a permis d'établir que deux embryons étaient porteurs de la mutation delta F 508 sous une forme (homozygote) qui implique l'apparition précoce de la mucoviscidose après la naissance. A l'inverse, les trois autres embryons étaient, comme le couple, porteurs hétérozygote de l'anomalie génétique.

Avec l'accord du couple, ces trois embryons furent transférés *in utero*. Un diagnostic prénatal classique (par amniocentèse) fut réalisé à seize semaines de grossesse, qui confirma les résultats du DPI sur le seul embryon dont le développement continuait. En avril 1994, naissait cet enfant de la science. Un garçon de 2 700 grammes, indemne de l'anomalie génitale dont souffrait son père (et donc *a priori* fertile), porteur, comme chacun de ses parents, de l'anomalie génétique mais n'ayant pas à redouter pour lui-même les graves symptômes de la mucoviscidose. *« Le même couple est depuis revenu nous consulter pour tenter d'avoir un second enfant*, nous a déclaré le professeur Van Steirteghem. *Nous avons pu, avec les mêmes techniques, obtenir trois embryons non porteurs de l'anomalie. Mais, malheureusement, aucune grossesse n'a pu être obtenue lors de cette tentative. »*

Les spécialistes belges réfutent *a priori* toutes les critiques à connotations finalistes, arguant que la présence de l'anomalie génitale masculine est peut-être la traduction d'une volonté « naturelle » d'interdire *de facto* la transmission de l'anomalie génétique et l'expression de la maladie. Il ajoute que le DPI n'était pas, ici, une condition *sine qua non* de leur travail, un diagnostic prénatal par amniocentèse ayant en toute hypothèse pu être réalisé, conduisant, le cas échéant, à un avortement.

Cette première mondiale confortera les opposants aux formes modernes d'assistance médicale à la procréation. Elle séduira en revanche une nouvelle fois tous ceux qui nourrissent une foi inébranlable dans les possibilités de la médecine procréative et de la biologie moléculaire. Quoi qu'on en pense, elle pose de manière exemplaire et symbolique, les questions liées à la dissociation définitive des fonctions humaines de sexualité et de reproduction.

JEAN-YVES NAU

(1) *JAMA*, 1994 ; n° 272.
(2) *Le Monde* a, ces derniers mois, traité à plusieurs reprises des multiples questions soulevées par l'ICSI, notamment dans ses éditions datées du 26-27 juin et du 6 juillet 1994.

Un rapport sur les « médicaments orphelins »

L'INSERM propose d'encourager la fabrication des spécialités pharmaceutiques non rentables

Un rapport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) préconise l'adoption d'un corpus de règles au niveau européen afin d'encourager la fabrication de « médicaments orphelins », ces spécialités considérées comme « non rentables » par l'industrie pharmaceutique, prescrites aux malades atteints d'affections rares ou aux patients insolvables des pays en développement.

Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, avait conclu le 14 décembre son bilan de la politique française du médicament en affirmant la nécessité de *« réfléchir aux prolongements européens de cette politique, notamment dans le domaine des médicaments orphelins »*. Dans un rapport rédigé à la demande de Philippe Lazar, son directeur général, et remis début novembre à l'ensemble des ministères concernés, l'INSERM vient d'apporter sa contribution à la réflexion.

Annie Wolf, ingénieur de recherches à l'Institut, révèle le retard européen face aux politiques américaine et japonaise visant à inciter les industriels de la pharmacie à produire des spécialités non rentables. Destinés, d'une part, à des patients atteints de maladies rares, c'est-à-dire dont la prévalence est inférieure à 1 %, et, d'autre part, aux victimes insolvables des maladies tropicales dans les pays en développement, les médicaments orphelins mettent directement en jeu des questions économiques, politiques et d'éthique.

Les « orphelins » peuvent être utilisés dans la prévention, le diagnostic ou le traitement d'une maladie rare ou comme antidotes dans le traitement d'intoxications aiguës exceptionnelles. Certains de ces principes actifs ont été brevetés, mais n'ont pas trouvé d'acquéreur, d'autres ont été retirés du marché malgré leur intérêt thérapeutique, pour cause économique (prix de vente faible, consommation insuffisante), ou sont tout simplement non brevetables, telles les substances naturelles. D'autres encore ont été retirés de la vente pour effets indésirables graves, mais se sont révélés efficaces dans une autre affection (le thalidomide est, par exemple, très efficace pour le traitement de la lèpre).

Un « observatoire des maladies rares »

S'inspirant de la législation américaine, particulièrement incitative à l'égard des industriels du secteur, Mme Wolf formule des propositions sur le seul versant des maladies rares. *Environ cinq* mille ont été recensées, dont la moitié sont d'origine génétique (myopathies, mucoviscidose, sclérose en plaques, maladie de Charcot, syndrome de Turner, hémophilie, etc.). Le rapport préconise ainsi l'adoption d'un véritable statut du médicament orphelin au niveau européen. Constatant que *« le terme même (...) n'est pas inscrit dans les directives et règlements du futur système européen d'autorisation des médicaments »*, Mme Wolf prône la rédaction d'une *« note explicative »* qui fournisse une définition précise et détaille les procédures à suivre en vue de l'enregistrement de ces produits. Des mesures qui relèvent de la compétence de la nouvelle Agence européenne du médicament.

La mise en place d'un *« observatoire européen des maladies rares »* est envisagée, qui permettrait notamment de croiser les banques de données des deux côtés de l'Atlantique. La nécessité d'organiser un suivi des produits après leur mise sur le marché et d'octroyer des allègements fiscaux aux industriels développant de telles spécialités est soulignée, et la durée optimale d'exclusivité commerciale est fixée à dix ans.

En France, la loi du 8 décembre 1992 prévoit pour certains médicaments une autorisation temporaire d'utilisation, mais le texte ne cite pas expressément le cas des « orphelins ». *« Des incitations financières et fiscales devraient être envisagées »*, poursuit le rapport, et la production de certaines de ces spécialités être confiée à la Pharmacie centrale des hôpitaux *« à condition que celle-ci puisse se doter d'installations et d'équipements répondant aux exigences des bonnes pratiques de fabrication »*.

Malgré cet embryon de réglementation, l'Hexagone a environ dix ans de retard sur la question. Aux Etats-Unis, en effet, ces molécules par nature incapables de générer du profit ont été explicitement reconnues et leur fabrication stimulée *« sous l'impulsion conjointe des associations de malades, d'une mobilisation du Congrès et d'un partenariat entre l'industrie pharmaceutique et l'administration »*.

Subventions et déductions fiscales

Depuis l'Orphan Drug Act du 4 janvier 1983, cinq commissions ou organismes spécialisés ont été créés. Les listes des produits orphelins, leurs indications et le nom des fabricants sont mis à jour quatre fois par an, un crédit d'impôt de 50 % est accordé sur les coûts de développement des études cliniques et l'exclusivité commerciale dure sept ans à compter de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché (AMM). Ce délai d'exclusivité est actuellement discuté car certains médicaments se révèlent finalement rentables et provoquent, comme dans le cas des hormones de croissance, la colère de fabricants concurrents face à une situation de monopole. Depuis 1983, soixante-quatre médicaments orphelins ont ainsi obtenu une AMM aux Etats-Unis – trente-quatre spécialités seulement avaient été autorisées pendant les quinze années précédant l'Orphan Drug Act. Au total, en mars 1992, quatre cent quatre-vingt-huit substances bénéficiaient du statut américain de médicament orphelin et cent quatre-vingt-neuf étaient en développement.

Au Japon, l'Orphan Drug Act date d'octobre 1993. Un strict contrôle du suivi des médicaments orphelins est organisé, les industriels n'ayant par exemple pas le droit d'interrompre la fabrication ou l'importation d'un produit sans *avoir consulté l'administration au* moins un an à l'avance. Un fonds spécial débloque des subventions et des déductions fiscales sont accordées pour les dépenses de recherches. Résultat, un an après la mise en place de cette procédure : deux cent douze demandes émanant de cinquante-quatre entreprises ont été déposées, quarante ont été déclarées recevables par le bureau japonais des affaires pharmaceutiques et quinze ont été financées grâce au fonds.

Si la mise en place progressive d'une politique du médicament à l'échelle de l'Europe laisse augurer l'adoption prochaine d'un statut européen des « médicaments orphelins », au chapitre des pays en développement, tout reste à faire. *« Alors que le potentiel scientifique et technique de l'industrie pharmaceutique est considérable*, explique le rapport, *de nombreuses maladies tropicales, le plus souvent transmissibles, demeurent sans traitement (maladies orphelines) et sans prophylaxie vaccinale. »* Les six principales maladies tropicales recensées par l'organisation mondiale de la santé (paludisme, trypanosomiases, leishmanioses, filarioses, bilharzioses, lèpre) ne suscitent pas un grand intérêt parmi les fabricants, le rapport dénonçant même à cet égard *« une impressionnante passivité »*.

« Sous prétexte que ces pays ne représentent que 10 % du marché mondial du médicament en termes économiques, ajoute l'étude de l'INSERM, *l'industrie pharmaceutique a cessé de financer les recherches sur les anti-parasitaires. »* Les programmes lancés par la Communauté européenne (Life Sciences and Technologies for Developing Countries) et par l'OMS (Tropical Disease Research) n'ont par ailleurs débouché sur la commercialisation d'aucune spécialité.

La situation a été aggravée dans la zone franc par la dévaluation du franc CFA *« qui, en doublant le coût des médicaments, pour la plupart importés, les rend encore moins accessibles aux pays concernés et à leurs habitants »* et par l'apparition du sida – aujourd'hui encore classé par les Etats-Unis parmi les maladies rares –, *« l'effort de recherche et de développement engagé par l'industrie pharmaceutique sur le sida s'*[étant] *fait au détriment des programmes qu'elle consacrait aux maladies parasitaires »*. La volonté de soigner les ressortissants des pays défavorisés et d'octroyer des moyens à cette fin demeure *« une décision éminemment politique »* commente Mme Wolf.

LAURENCE FOLLÉA

CATASTROPHES

Huit morts dans les Alpes depuis la mi-décembre

Les pièges de la neige du début de saison

La neige qui est tombée tardivement sur les massifs montagneux a provoqué la mort de huit personnes depuis la mi-décembre. Toutes ont été ensevelies sous des avalanches survenues dans les Alpes françaises. Au cours du week-end du Nouvel an, six skieurs, dont le guide de Chamonix, Richard Bozon, âgé de 47 ans, ont été emportés par des coulées de neige.

GRENOBLE

de notre bureau régional

Etonnante montagne. Elle aura *attendu les derniers jours* des vacances de Noël pour offrir à ceux qui la fréquentent assidûment des pentes enfin enneigées. Or, la brutale disparition de six skieurs dans les Alpes (*le Monde* du 3 janvier), dont un professionnel des hautes terres, emportés par des avalanches ou de modestes coulées de neige, est venue brusquement rappeler qu'il suffisait de quelques flocons pour que la montagne se transforme en un véritable piège.

Celui-ci s'est brusquement refermé sur les skieurs, le dernier jour de l'année 1994, sans qu'ils s'en aperçoivent. Les précipitations de quelques dizaines de centimètres seulement tombées au-dessus de 2 000 mètres auraient dû consolider, pensaient-ils, le modeste manteau neigeux, qui partait alors en lambeaux sur les pentes abondamment fréquentées des stations. En réalité la chute n'était qu'un fragile décor qui dissimulait de réels dangers. Ils furent aussitôt analysés par le Centre d'étude de la neige de Grenoble (CEN), chargé de prévoir les risques d'avalanches sur l'ensemble des massifs montagneux français.

Ses ingénieurs avaient pu constater, quelques jours avant le début des précipitations, que le froid, vif, qui sévissait alors en montagne avait transformé la mince couche de neige existante en une surface à hauts risques. Cette dernière était en effet constituée de grains de glace qui n'assurent aucune cohésion avec une couche de neige fraiche, quelque soit son épaisseur. D'autre part le fort vent d'ouest, puis de nord, qui accompagna les précipitations a naturellement aggravé la situation. Des accumulations de neige se sont formées dans certains secteurs. Dès lors des avalanches pouvaient à tout moment se déclencher lors du passage d'un skieur sur une « plaque-à-vent».

Les skieurs emportés par des coulées de neige le week-end dernier – qui évoluaient hors des pistes balisées des stations – ont été victimes de conditions nivologiques que l'on rencontre très souvent en montagne pendant l'hiver. Mardi 3 janvier dans la matinée, l'état du manteau neigeux demeurait toujours *« préoccupant »*, selon le Centre d'étude de la neige. Celui-ci évaluait toujours le risque d'avalanche au niveau quatre (fort risque d'avalanches même par faible surcharge du manteau neigeux) sur une échelle européenne qui en compte cinq.

CLAUDE FRANCILLON

SPORTS

Diego Maradona entre honneurs et prison

Diego Maradona devait recevoir, mardi 3 janvier à Paris, un ballon d'or de l'hebdomadaire *France-Football*, remis pour la première fois à titre honorifique. Bien qu'ayant joué plusieurs années en Europe, notamment à Barcelone et à Naples, l'ancien capitaine de l'équipe d'Argentine n'avait jamais pu prétendre au prestigieux trophée, réservé au *meilleur joueur du Vieux* Continent. Suspendu par la Fédération internationale jusqu'à l'automne 1995 pour avoir été contrôlé positif à l'éphédrine lors de la Coupe du monde américaine, Diego Maradona, âgé de trente-quatre ans, ne devrait guère s'éterniser en France pour fêter cette ultime distinction de sa carrière.

Le footballeur argentin est en effet menacé de prison s'il ne rentre pas dans son pays dans les quinze jours. Condamné récemment à quatre ans d'emprisonnement pour avoir ouvert le feu sur un groupe de journalistes se trouvant devant son domicile, le 2 février 1994, Maradona avait vu cette peine suspendue et réduite à une amende de 20 000 dollars, assortie de la promesse de ne pas quitter son domicile plus de vingt-quatre heures sans en informer le juge. L'absence prolongée du footballeur, qui était passé par Cuba pour y être décoré par Fidel Castro, a donc poussé la justice argentine à annuler cette suspension de peine, en attendant des explications rapides de l'ancien champion du monde.

SOCIÉTÉ

L'enquête sur la prise d'otages du vol Alger-Paris

Trois des quatre terroristes de l'Airbus d'Air France ont été identifiés

Une semaine après le dénouement de la prise d'otages à bord de l'airbus d'Air France, qui a été revendiquée par le Groupe islamique armé (GIA), trois des quatre terroristes tués lundi 26 décembre par le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) ont pu, lundi 2 janvier, être identifiés.

Après une semaine d'échanges d'informations entre les enquêteurs français et algériens, trois des quatre membres du commando terroriste qui ont détourné, à Alger, l'Airbus d'Air France du 24 au 26 décembre ont pu être identifiés. Abdallah Yahia, vingt-cinq ans, ancien cambrioleur passé dans la clandestinité au sein du Groupe islamique armé (GIA) en janvier 1992, et Makhlouf Benguettaf, vingt-cinq ans, originaire d'El Harrach, dans la banlieue d'Alger, islamiste évadé d'un centre pénitencier, ont été formellement reconnus grâce à leurs empreintes digitales. Abdallah Yahia avait été reconnu par les autorités algériennes au début de l'opération comme étant le chef présumé du commando. Un troisième terroriste, Salim Layadi, a été reconnu, lui, sur photo.

Confiée au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, qui s'est rendu samedi 31 à l'aéroport de Marseille, une information judiciaire a été ouverte mardi 27 décembre par le parquet de Paris pour *« complicité de détournement d'aéronef suivi de mort, d'assassinat et de tentative d'assassinat, de séquestration de personnes en bande organisée suivie de mort, de détention et de transport d'armes et d'explosifs, d'association de malfaiteurs »*. Le juge a lui-même confié l'enquête à la sixième direction centrale de la police judiciaire chargée des menées subversives et des atteintes à la sûreté de l'État, ainsi qu'au SRPJ de Marseille, et délivré une commission rogatoire internationale.

Retardateur « artisanal »

C'est dans le cadre de cette commission rogatoire internationale, par le biais des services d'Interpol en France et en Algérie, que continue de s'effectuer, pour le quatrième terroriste, le travail d'identification. Rien ne permet d'affirmer aujourd'hui qu'il y ait un lien entre ces quatre terroristes et la France et rien ne semble indiquer, pour l'instant, que le commando bénéficiait d'un appui direct en France. Aucun des membres du commando n'était ainsi connu des services de police français, aucun d'eux ne résidait ni n'avait résidé sur le territoire national. Leurs corps, autopsiés, n'ont par ailleurs, pour l'instant, fait l'objet d'aucune demande de rapatriement.

On confirmait également, de source policière, que les terroristes avaient placé à bord, à l'avant de l'appareil, un paquet (et non deux) de six bâtons de dynamite relié à un retardateur *« artisanal »* (suffisant pour faire exploser l'avion en vol), qu'ils étaient munis de grenades offensives et défensives et étaient équipés de pistolets et d'armes automatiques, ainsi que de recharges de munitions *« scotchées »* à leur arsenal.

Au Quai d'Orsay, on précisait lundi que la cellule interministérielle réunissant les ministères des affaires étrangères, de l'intérieur, de la défense et des transports, ainsi que des associations professionnelles, notamment de pilotes, continuait d'examiner le renforcement des mesures de sécurité sur les liaisons aériennes et maritimes et devait rendre *« très prochainement »* ses conclusions. Enfin, après examen judiciaire, l'Airbus d'Air France devrait quant à lui être remis en état.

JEAN-MICHEL DUMAY

L'Armée islamique du salut dément vouloir mener « la guerre » en France

« Notre déclaration de guerre contre la France est légale (...), mais la transposition de la guerre en France n'a jamais été mentionnée dans [nos] *publications »*, a indiqué, dans un communiqué, publié, mardi 3 janvier, par le quotidien saoudien *El Hayat*, l'Armée islamique du salut (AIS), branche militaire de l'ex-Front islamique du salut (FIS).

Ce « rectificatif » contredit partiellement les menaces formulées dans un récent bulletin de l'AIS (*le Monde* daté 1er-2 janvier), promettant de *« frapper la France dans sa propre demeure »*. A en croire le communiqué paru dans *El Hayat*, ces menaces sont le fruit d'une *« campagne d'information suspecte »*, destinée à *« ternir l'image »* de l'AIS, en *« déformant »* ses propos. – *(AFP.)*

Fusillade à Nice

Un policier tué et un autre blessé lors d'un affrontement entre bandes rivales

Un policier de la brigade anti-criminalité de Nice, Georges Janvier, trente-cinq ans, a été tué et l'un de ses collègues, Guy Deshayes, trente ans, a été grièvement blessé, dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 janvier dans le quartier populaire de l'Ariane, à Nice. Appelés par des habitants d'une cité HLM à la suite d'un affrontement entre deux bandes rivales, gitane et maghrébine, ils ont été pris pour cibles par les protagonistes de cet affrontement. Six jeunes gens ont été interpellés et placés en garde à vue.

NICE

de notre correspondant régional

Peu avant minuit, quatre policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) de Nice étaient intervenus dans la cité *HLM Saint-Pierre*, quartier de l'Ariane, au nord-est de la ville, à la suite d'un échange de coups de feu qui leur avait été signalé par des habitants. A leur arrivée, ils ont rencontré un témoin qui leur a confirmé qu'un affrontement se déroulait entre deux bandes rivales, gitane et maghrébine, sur le parking de la cité. Ces deux bandes réglaient, semble-t-il, un contentieux au sujet d'une voiture volée.

Tandis que l'un des policiers de la BAC restait au volant de leur voiture, une R19 grise banalisée, les autres sont sortis et, dans la pénombre, ont aussitôt été pris sous un feu nourri. Alors qu'il se redressait, derrière une voiture, M. Janvier a été touché d'une balle en pleine tête. Son collègue a été grièvement blessé à la hanche et à l'aine. Sur le parking ont été retrouvés des étuis de munitions provenant d'un fusil à pompe de calibre 12 et d'un pistolet de calibre 7,65.

Selon Paul-Louis Aumeras, procureur de la République de Nice, *« l'hypothèse la plus plausible est que les policiers ont été pris par l'une des bandes pour des renforts de l'autre bande »*. M. Janvier devait décéder, mardi vers une heure, à l'hôpital Saint-Roch où son collègue a été également transporté et admis au service des urgences. Les deux autres fonctionnaires de la BAC ont reçu le renfort de toutes les forces de police disponibles de la sûreté urbaine, du corps des gardiens de la paix, du SRPJ, de la police municipale ainsi que de gendarmes.

Un témoin a alors indiqué que des jeunes gens, appartenant vraisemblablement à la bande des gitans, s'étaient réfugiés dans un appartement. Le directeur départemental de la police urbaine de Nice a réussi à obtenir que les occupants de cet appartement se rendent sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir les hommes du groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) qui avaient été appelés à la rescousse. Les six jeunes gens, parmi lesquels deux mineurs, ont été placés en garde à vue.

Au sein de L'Ariane, un quartier de Nice, formé de nombreuses cités HLM en partie réhabilitées, la *cité Saint-Pierre* est l'une des plus vétustes. Elle abrite des familles *« lourdes »* d'immigrés qui posent des problèmes sociaux. Selon, M. Aumeras, le quartier, n'est pas, cependant, *le plus « chaud »* sur le plan de la délinquance bien que les incidents y soient assez fréquents. *« Cette affaire dramatique*, nous a déclaré le procureur de la République de Nice, *démontre que contrairement à ce que l'on a pu dire, les services de police se rendent même la nuit à l'Ariane pour faire leur travail »*.

GUY PORTE

ATTENTATS : Carlos mis en examen. – Illitch Ramirez Sanchez, *alias* Carlos, a été mis en examen lundi 2 janvier par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière dans le cadre de la procédure concernant l'attentat de la gare Saint-Charles, qui avait fait deux morts et trente-quatre blessés le 31 décembre 1983 à Marseille. Les chefs de mise en examen retenus par M. Bruguière sont l'assassinat, la tentative d'assassinat, la dégradation par explosifs de biens immobiliers et mobiliers, l'infraction à la législation sur les explosifs et la complicité. Arrêté le 15 août 1994, Carlos avait déjà été mis en examen pour l'attentat à la voiture piégée de la rue Marbeuf à Paris (8e) et l'attentat à la bombe du train Paris-Toulouse, « le Capitole ».

Arrêté par Scotland Yard

Le pirate des ordinateurs du Pentagone avait seize ans

LONDRES

de notre correspondant

Un pirate informatique de seize ans a été arrêté en juillet 1994 au nord de Londres par Scotland Yard. Après être parvenu à décoder des ordinateurs du Pentagone, le ministère fédéral de la défense aux Etats-Unis, il avait révélé ces informations confidentielles sur le réseau Internet, qui compte quelque trente-cinq millions d'abonnés. Selon le quotidien *The Independent* du mardi 3 janvier, qui raconte l'affaire, le petit génie britannique a affirmé à la police qu'il n'était pas un espion mais avait simplement voulu s'amuser.

A l'instar du héros de *War Games*, un film distribué il y a plusieurs années, l'adolescent avait percé les mots de passe et obtenu accès aux communications avec les agents américains en Corée du Nord pendant la crise nucléaire avec Pyongyang, ainsi qu'à des informations sur la recherche balistique ou sur les dossiers du personnel. Il aurait même inventé un logiciel permettant de débusquer les mots de passe ; plus de un million d'entre eux auraient été compromis. Il aura fallu que le jeune homme commette l'erreur de laisser son ordinateur en marche pendant une nuit alors qu'il était branché sur un terminal militaire pour que les services spécialisés – qui avaient remarqué son existence en mars 1994, plusieurs mois après qu'il eut pu, sans être remarqué, lire des informations secrètes – le repèrent et l'interpellent.

Mais le mal était fait, et cette aventure a, selon le Pentagone, affecté l'*« état de préparation militaire »* des Etats-Unis. Le petit génie sera jugé en Grande-Bretagne, pays qui est en train de devenir célèbre avec ses *« hackers »* (pirates informatiques). Il y a plusieurs semaines, le même *Independent* avait révélé qu'un journaliste avait réussi à accéder aux codes confidentiels de British Telecom, obtenant ainsi les numéros de téléphone les plus secrets du pays – de Buckingham Palace au MI5 – et la liste de leurs communications.

PATRICE DE BEER

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du 1er janvier 1995 (*le Monde* du 3 janvier).

André Dewavrin grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix :*

André Dewavrin, dit colonel Passy, administrateur de sociétés, compagnon de la Libération.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

Jean-Pierre Hervé-Bazin, dit Hervé Bazin, homme de lettres ; Maurice Duverger, écrivain, journaliste, universitaire ; François Lhermitte, membre de l'Institut ; Jacques Ruffié, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, professeur de médecine.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur :*

André Lavagne, compositeur et directeur général de la musique dans les maisons d'éducation de la Légion d'honneur.

Sont promus *officiers :*

Bernard Bapst, cadre retraité d'une société industrielle ; le cardinal Congar, ancien professeur de théologie et d'apologétique, conférencier et écrivain ; Lucien Douady, ingénieur, ancien président-directeur général de société ; Claude Massoullier, ingénieur, ancien directeur de société.

Sont nommés *chevaliers :*

Joseph Blanchard, président d'honneur de la section de Grande-Bretagne des Forces navales françaises libres ; Paul Corazzi, administrateur national de l'Association des donneurs de voix ; Jacques Lafond, ingénieur général honoraire à la Société nationale des chemins de fer français ; Maurice Marqueteau, ancien commerçant et vice-président départemental des Deux-Sèvres de l'Association nationale des Croix de guerre et de la Valeur militaire ; Robert Mathivet, ancien chef du secrétariat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à l'Institut de France ; André Mestrius, ancien directeur régional des Charbonnages de France ; Michel Montouchet, ancien médecin cardiologue ; Eugène Morice, ancien chef du bureau du cabinet du préfet des Yvelines ; Joseph Pour, ancien médecin généraliste ; François Tisné, secrétaire général adjoint de la grande chancellerie de la Légion d'honneur ; Jean-Marie Turchi, ancien directeur de société, vice-président de la Mutuelle de Seine-et-Marne.

Premier ministre

Est promu *commandeur :*

Bernard Ducamin, au Conseil d'Etat ; Michel Jobert, ancien ministre, avocat.

Sont promus *officiers :*

René Barberye, président du directoire du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance ; Raymond Bastin, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine ; Arthur Charles, ancien député ; Auguste Chavaribeyre, ancien exploitant agricole ; Frédéric Deloffre, professeur émérite de lettres modernes ; Charlotte Grawitz, membre du conseil d'administration d'une association médico-sociale ; Gérard Guilloux, magistrat ; Mgr Honoré, archevêque de Tours ; Orféo Longetti, ancien président et ancien secrétaire général d'entreprises ; Pierre Marleix, secrétaire général d'une association de consommateurs ; Maurice Migé, président-directeur général de société ; Robert Miguet, préfet, directeur adjoint de l'Institut des hautes études de la défense nationale ; Anne d'Ornano, président d'un conseil général ; Michel Woimant, secrétaire général d'une association.

Sont nommés *chevaliers :*

Bernard Arnault, président de société ; Gérard Bailly, agriculteur, président du conseil général du Jura ; Yves Boisseau, chef du bureau des éditions et des techniques éditoriales à la direction de la Documentation française ; Alain de Bonnefont de Varinay, administrateur de sociétés ; Jean-Paul Bréhant, médecin, maire ; Pierre Chantelat, pharmacien ; Marie-France Coquard, directeur d'un centre d'information et d'orientation ; Fernand Demilly, président du conseil général de la Somme ; Maurice Drouhard, ancien directeur de services administratifs de préfecture ; Max Elize, ancien membre du bureau du Conseil économique et social ; Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision ; Bernard Février, pharmacien, vice-président du conseil général du Val-d'Oise ; François Kosciusko-Morizet, délégué interministériel à l'organisation de la Coupe du monde de football de 1998 ; Etienne-Jean Lacour, directeur général adjoint d'une société de presse ; Michel Lapras, directeur d'une école nationale vétérinaire ; Eric Licoys, directeur général de sociétés ; l'abbé Lyonneau, aumônier d'un lycée ; Jacques Mousseau, directeur de la planification dans une société de télévision ; Georges Pellicari, président régional d'une Assedic ; Gérard de Roquemaurel, vice-président-directeur général d'un groupe de presse ; Frédéric Treidel, délégué général de l'Association franco-américaine des villes jumelées.

Affaires sociales, santé, ville

Sont promus *commandeurs :*

Simone Del Duca, présidente d'une fondation ; Guy Caniot, vice-président d'un comité départemental de la Croix-Rouge.

Sont promus *officiers :*

Louis Dessaint, administrateur civil hors classe, chef de service à l'administration centrale ; Robert Hugonot, praticien hospitalier honoraire, professeur honoraire des universités ; Gabriel Maillard, président honoraire du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique ; Alexandre Paolini, directeur d'une caisse d'allocations familiales ; Henri Pujol, président de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer, professeur des universités ; Michel Rolant, président du conseil d'administration de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs ; André Wormser, président du comité national pour les musulmans français ; Jean Dauxois, trésorier d'une société protectrice de l'enfance ; Philippe Meyer, praticien hospitalier, professeur des universités.

Sont nommés *chevaliers :*

André Beaudoing, praticien hospitalier, professeur des universités ; Yvette Berger, directeur régional des affaires sanitaires et sociales ; Jean Bienaymé, praticien hospitalier honoraire, professeur agrégé honoraire ; Eliane Blay, praticien hospitalier, professeur des universités ; Jacqueline Costa, membre du conseil d'administration du service social d'aide aux émigrants ; Alain Demaille, directeur du centre de lutte contre le cancer de Lille, professeur des universités ; Pierre Demouveaux, vice-président d'associations ; Jean Escat, praticien hospitalier, professeur des universités ; Alain Farah, praticien hospitalier, professeur des universités ; Jean Habouzit, ancien président de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles ; Jean Leroy, professeur honoraire des universités, ancien président du Syndicat national de la presse médicale ; Marc Maury, vice-président de l'Association des paralysés de France ; Robert Metge, premier vice-président de la Croix-Rouge française ; Christiane Mézin, directeur interrégional de la Sécurité sociale Antilles-Guyane ; Jean-Louis de Mourgues, délégué général de l'Association générale de retraite par répartition ; Bernard Porte, président de l'Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Yvelines ; Jacques Ricard, vice-président d'une délégation régionale de la Fondation de France ; Josette Santucci, professeur des universités, praticien hospitalier ; Jean Verbié, administrateur civil hors classe honoraire, ancien chef de service d'administration centrale ; Pierre Bernadet, praticien hospitalier, professeur des universités ; André Bes, praticien hospitalier, professeur des universités ; Michelle Bonnot, directeur d'un service de soins infirmiers hospitaliers ; Yves Chevalley, médecin, directeur de laboratoire ; Claude Condamy, médecin généraliste ; Octave Frank-Bernard, ancien médecin généraliste ; Fernand Galinier, praticien hospitalier honoraire, professeur honoraire des universités ; Pierre Lepienne, président-directeur général d'un groupe pharmaceutique ; Salomon Marthan, ancien président d'une association culturelle israélite départementale ; Didier Millet, ancien médecin, attaché des hôpitaux de Paris ; Christian Paire, directeur du personnel de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris ; Alain Hervé Léonce Teissié-Solier, médecin-chef de service hospitalier honoraire ; André Thévenet, praticien hospitalier, professeur des universités.

Intérieur, aménagement du territoire

Sont promus *commandeurs :*

Jean Chevance, ancien préfet hors classe ; Jacques Perrilliat, préfet honoraire.

Sont promus *officiers :*

Raoul Bayou, ancien député, maire de Cessenon-sur-Orb ; Pierre Bonnef, ancien vice-président du conseil régional de Franche-Comté, ancien maire de Belfort ; Philippe Callède, préfet de Vendée ; Gilbert Clément, premier adjoint au maire de Saumur (Maine-et-Loire) ; Mgr Dardel, évêque de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; Gisèle Godest, agent contractuel à la mairie de Paris.

Marius Issert, maire de Saint-Paul (Alpes-Maritimes) ; Pierre-Charles Krieg, ancien député, maire du 4e arrondissement de Paris ; Jean-Pierre Lannelongue, ancien conseiller général, maire de Villefranche-de-Conflent (Pyrénées-Orientales) ; Charles Lecuyer, conseiller général du Puy-de-Dôme, maire de Bromont-Lamothe ; François Lefebvre, préfet chargé de mission à la DATAR ; Marcel Negaret, maire de Vouvray-sur-Loir (Sarthe) ; Pierre Peyret, contrôleur général de la police nationale ; François Pic-Paris, maire de Saint-Léger-en-Yvelines ; Paul Robert, sénateur honoraire, conseiller municipal de Cros-de-Monvert (Cantal) ; Henri Sounadieu, conseiller général du Gers, ancien adjoint au maire d'Auch ; Lucien Weygand, conseiller régional de Provence - Alpes-Côte-d'Azur, président du conseil général des Bouches-du-Rhône.

Sont nommés *chevaliers :*

Josiane Andros, vice-présidente du conseil général de Seine-Saint-Denis, maire de L'Ile-Saint-Denis ; Jean Auroux, ancien ministre, maire de Roanne (Loire) ; Jacques Auxiette, conseiller général des Pays de Loire, maire de La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Michel Bart, préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris ; Pierrette Bellon, conseiller général des Alpes-Maritimes, maire de Saint-Auban ; Serge Belverge, commandant de la police nationale ; Georges Bollengier-Stragier, vice-président de conseil général, ancien député, maire de Coulaines (Sarthe) ; Bernard Bonabeau, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Alain-Paul Bonnet, ancien député, ancien maire de Brantôme (Dordogne) ; Georges Bonneville, ancien conseiller général, maire de Bures-sur-Yvette (Essonne) ; Dalil Boubakeur, recteur de l'institut de la Mosquée de Paris ; Claude Calatayud, colonel de sapeurs-pompiers, directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes ; Roger Combrisson, ancien député, ancien maire de Corbeil-Essonnes (Essonne) ; Henri Drouet, conseiller général de la Charente-Maritime, maire de Soubise ; Mgr Eyt, cardinal, archevêque de Bordeaux ; Jean Fédini, préfet de l'Aveyron ; Jean-Louis Gogé, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Simone Gross, attaché principal territorial, secrétaire général de l'assemblée départementale des Hauts-de-Seine ; Michel Guilloux, colonel de sapeurs-pompiers ; Jean-Louis Joseph Guiot, ancien conseiller général, conseiller municipal de Lalaye (Bas-Rhin) ; Michel Guiral, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Xavier Hamelin, ancien député, ancien conseiller général du Rhône ; Belkacem Hamlaoui, démineur, contrôleur des services techniques du matériel ; Jacques Hasler, premier adjoint au maire de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) ; Pierre Klingenfus, conseiller général, maire de Molsheim (Bas-Rhin) ; Claude Lacharme, conseiller général de Saône-et-Loire, maire de Verosvres (Saône-et-Loire) ; Yves Le Garrec, ancien conseiller général, ancien maire de Loches (Indre-et-Loire) ; Jean Manceau, conseiller général du Cher, maire de Mehun-sur-Yèvre ; Jean-Charles Marchiani, préfet ; Robert Michelot, ancien maire adjoint de Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes) ; Jean-Louis Olivier, premier adjoint au maire de Nîmes (Gard) ; Claude Marie-Madeleine Perol, chef de service administratif de préfecture, chargé de mission au secrétariat général pour les affaires régionales d'Auvergne ; Lucien Richard, ancien député, maire de La Planche (Loire-Atlantique) ; David de Rothschild, maire de Pont-l'Evêque (Calvados) ; Henri Sauvinet, conseiller municipal de Montélimar, ancien conseiller général de la Drôme ; Henri Sempé, sénateur honoraire, conseiller municipal d'Aignan (Gers) ; Kofi Yamgnane, ancien ministre, conseiller régional de Bretagne, conseiller général du Finistère, maire de Saint-Coulitz (Finistère).

Justice

Est promu *commandeur :*

Jacques Angendre, président honoraire du tribunal de commerce de Créteil.

Sont promus *officiers :*

Roger Beauvois, président de chambre à la Cour de cassation ; Michel Cordier, notaire à Pont-de-Veyle, ancien président du conseil supérieur du notariat ; Jean Douvreleur, conseiller à la Cour de cassation ; Rolland Halimi, huissier de justice à Perpignan ; Lucien Joffre, avocat honoraire au barreau de Paris ; Jean Lemaire, avocat au barreau de Paris, Roger Malinconi, avocat au barreau de Marseille, ancien président de la conférence des bâtonniers ; Michel Mattei, avocat général près la cour d'appel de Bastia ; Fredy Safar, huissier de justice à Melun, ancien président de la Chambre nationale des huissiers de justice ; Christian Terral, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Hubert de Touzalin, avocat général près la cour d'appel de Versailles.

Sont nommés *chevaliers :*

Michel Barrau, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Créteil ; Huguette Coret, président de la Conférence nationale des bâtonniers ; François Cuinat, magistrat détaché, directeur adjoint judiciaire de la Société nationale des chemins de fer français ; Jean-Marie Darde, procureur général près la cour d'appel de Limoges ; Gérard-David Desrameaux, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Marcel Dymant, huissier de justice à Paris, ancien président de la Chambre nationale des huissiers de justice ; Robert Fabre, membre du Conseil constitutionnel, ancien médiateur de la République ; Christian Gérigny, avocat au barreau de Bourges, ancien président de la Confédération nationale des avocats ; Jean Guigue, président du tribunal de grande instance de Bobigny ; Pierre-Antoine Joly, avocat au barreau de Paris ; Philippe Lacan, premier président de la cour d'appel de Reims ; Léopold Lambotte, président du tribunal de grande instance de Dijon ; Bernard Langlade, président du tribunal de grande instance de Valenciennes. Hélène Lefebvre de Plinval-Salgues, épouse du Couëdic de Kergoaler, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris. MM. Jean Mazars, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Joël-Marie Millon, président de la compagnie des commissaires-priseurs de Paris ; Paul Mordiconi, notaire associé à Périgueux, ancien président d'un conseil régional de notaires ; Claude Schneider, conseiller d'Etat ; Olivier Schrameck, secrétaire général du Conseil constitutionnel ; René Tailhan, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Gilbert Tavernier, conseiller prud'homme à Paris ; Daniel Tricot, conseiller à la Cour de cassation.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Est promu *commandeur :*

M. Christian Graeff, ambassadeur de France.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean-Pierre Angremy, dit Pierre-Jean Remy, membre de l'Académie française, directeur de l'académie de France à Rome ; Bernard de Bouillane de Lacoste, ambassadeur de France en Tunisie ; Michel Gastaud, ancien secrétaire adjoint principal des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers :*

Louis Giustetti, ambassadeur de France en Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Jean-Bernard Harth, conseiller des affaires étrangères à l'administration centrale ; Pierre Henault, ministre plénipotentiaire, conseiller diplomatique du chef d'état-major des armées ; Eric Lem, ambassadeur de France en Guinée-Bissau ; Bernard Prague, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Marcel Samy, ancien secrétaire adjoint des affaires étrangères ;

PROTOCOLE

Est promu *commandeur :*

Edouard Chamard-Sablier, journaliste, homme de lettres, enseignant.

Sont promus officiers :

Jean-Jacques Bertrand dit Bertrand-Vigne, président d'une association patronale de formation professionnelle (Grèce), conseiller du commerce extérieur, René Lazareff, avocat, conseiller en droit international ; Bernard Lefort, ingénieur-conseil, vice-président d'une alliance française (Thaïlande) ; Frederick Marx, professeur, vice-président d'une alliance française (Grande-Bretagne) ; le R.P. Vérillon, président de la Société française de bienfaisance (Liban).

Sont nommés *chevaliers :*

R.P. Barthélémy, professeur à la faculté de théologie de Fribourg (Suisse) ; Odile Bourgoin, en religion Mère Marie Joannès, directrice d'un établissement d'enseignement à Rome (Saint-Siège) ; Jean Dietrich, directeur du Centre français d'information industrielle et technique de Francfort (Allemagne) ; Francis Dreyfus, éditeur de musique, président d'une société de production et d'éditions musicales ; Jean-Louis Gave, administrateur de sociétés, conseiller du commerce extérieur, président de la chambre de commerce française en Suède ; Léo Ferdinand Gros, président de sociétés, président d'une fédération professionnelle industrielle pour l'exportation ; Elias Harrus, ancien inspecteur de l'enseignement, délégué de l'Alliance israélite universelle (Maroc) ; François, Jules, Octave Jonathan, directeur général d'une banque, conseiller du commerce extérieur (Canada) ; Michel Karp, directeur de société, conseiller du commerce extérieur (Belgique) ; Arsène Lepoittevin, président de l'Association des Français libres (Grande-Bretagne) ; Antoine Reboulot, organiste, pianiste, compositeur ; le Père Sablé, ancien professeur de collège (Canada) ; le R.P. Sigrist, directeur de l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem ; le Père Thiriez, recteur de la basilique Sainte-Anne de Jérusalem ; Gérard Troupeau, professeur d'université, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Mgr Verdier, évêque de Guajara-Mirim (Brésil) ; Auguste Vincent, directeur d'un établissement bancaire (Belgique) ; le Frère Weymann, ancien professeur de collège (Turquie).

ÉTRANGERS EN FRANCE

Est promu *commandeur :*

M. Jean d'Albis, ancien dirigeant d'entreprise, historien et bienfaiteur d'une fondation professionnelle.

Est promu *officier :*

Peter Brook, metteur en scène, directeur de théâtre.

Est nommé *chevalier :*

Roque Carrion-Martinez, ancien combattant volontaire de la Résistance.

Education nationale

Est promu *commandeur :*

Gabriel Saint-Paul, inspecteur d'académie honoraire.

Sont promus *officiers :*

Claude-Marie Bricaud, secrétaire général honoraire de l'université Bordeaux-II ; Colette Dutilh, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale; Jean Gillard, professeur honoraire du lycée Vauvenargues d'Aix-en-Provence ; Roger Manteau, inspecteur d'académie honoraire ; l'abbé Ninfei, chef d'établissement privé catholique honoraire ; Jacques Robic, conseiller d'administration scolaire et universitaire.

Sont nommés *chevaliers :*

Marcelle Albert, proviseur du lycée Carnot à Dijon ; Claude Barthe, inspecteur général de l'éducation nationale ; Jacqueline Bierer, proviseur du lycée Jules-Ferry, à Paris ; Bernard Bories, principal du collège Pierre-de-Fermat de Toulouse ; Yves Bottin, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis ; Jacques Boudot, inspecteur pédagogique régional, inspecteur d'académie ; Guy Bourgeois, administrateur civil hors classe ; Henri Cellerier, professeur honoraire ; Hubert Couppey, conseiller honoraire du recteur de l'académie de Limoges ; Bernard Genest, directeur du lycée Saint-Michel, à Château-Gontier ; Michel Gonet, inspecteur général de l'éducation nationale ; Pierre Guigue, inspecteur pédagogique régional, inspecteur d'académie ; Pierre Idier, inspecteur de l'information et de l'orientation du département du Tarn ; Raymond Ledran, principal de collège honoraire ; Jean Massot, vice-recteur honoraire de l'université catholique de Lyon ; Jean-claude Mitéran, inspecteur départemental honoraire de l'éducation nationale ; Edmond Pastre, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Puy-de-Dôme ; Marc Polidori, conseiller honoraire d'administration scolaire et universitaire ; Geneviève Seguin, proviseur de lycée honoraire.

Lire la suite page 10

Suite de la page 9

Industrie, postes et télécommunications, commerce extérieur

Sont promus *commandeurs :*

Jean-Raymond-André Eichenberger, ancien président de sociétés ; Henri-Achille Weil, président d'une union professionnelle.

Sont promus *officiers :*

Gérard Delage, ancien inspecteur général des postes et télécommunications ; Marcel Delport, ancien président-directeur général de sociétés ; Yves Dupont de Dinechin, haut fonctionnaire de défense ; Jacques Pinet, vice-président d'une confédération professionnelle ; Edouard de Royère, président-directeur général d'un groupe industriel ; Claude Sarocchi, président-directeur-général d'un groupe industriel ; Michel Schneider-Maunoury, directeur général dans un groupe pétrolier ; Paul Spriet, président de la chambre de commerce et d'industrie de Caen ; Henry Streit, secrétaire général d'une société de construction d'automobiles.

Sont promus *chevaliers :*

Gérard André, directeur au Centre national d'études des télécommunications ; Jean-Louis Andreu, vice-président-directeur général de societe ; Claude Andreuzza, directeur général d'une société informatique ; Maurice Balandraud, ancien directeur de société ; Pierre Bonafé, président-directeur général de société ; Claude-Aimé Bourmaud, directeur général de La Poste ; Luc Boyer, ancien président-directeur général de sociétés, conseil ; Claude Bréus, cadre dirigeant à France Télécom ; Yves Cousin, directeur à Electricité de France ; Toussaint Folacci, inspecteur général, délégué régional d'organismes de recherche ; Philippe Gallin, président-directeur général de société ; Albert Gobert, président-directeur général de sociétés ; Hervé Guérin, président-directeur général de société ; Marcel Guerrini, expert en propriété industrielle ; Bernard Uvelin, directeur-général adjoint de société ; André Jarrosson, président-directeur général d'un groupe industriel ; Didier Lallemand, chef de service dans une direction du ministère ; Georges Lebat, ancien directeur départemental adjoint à France Télécom, syndicaliste ; Roger Leuillet, ancien président-directeur général de société ; Bertrand Martin, président-directeur général de société ; Jean-Noël Mereur, directeur au Centre national d'études des télécommunications ; Yves Monier, secrétaire général d'un syndicat patronal ; Martin Nègre, directeur général adjoint dans un groupe industriel ; Henri Pascaud, président-directeur général d'une société ; Gérard Piketty, secrétaire général du Conseil général des mines au ministère ; Armelle Rey, président-directeur général de société ; Joseph Soler, cadre dirigeant à France Télécom ; Philippe-Jean Terrasse, directeur à l'Office général de l'air ; Claude Verney-Caron, président-directeur général de société.

Equipement, transports, tourisme

Est promu *commandeur :*

Jean-Claude Parriaud, ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées.

Sont promus *officiers :*

Michel Lefoulon, ingénieur général des Ponts et Chaussées ; Paul Noiray, président du directoire dans une entreprise de travaux publics ; Pierre-Philippe Parat, architecte urbaniste ; Alain Rolland-Billecart, commandant de bord dans une compagnie aérienne.

Sont promus *chevaliers :*

Guy Bousquet, ingénieur en chef adjoint honoraire de la RATP ; Jean Bulot, commandant d'un remorqueur ; Jean-Pierre Duclos, directeur délégué dans un groupe de construction ; Hubert-Marie Du Mesnil, directeur des ports et de la navigation maritime ; Robert Fiehrer, ingénieur à la SNCF ; Claude Gouénard, vice-président d'une caisse de retraite et de prévoyance du transport ; Claude Hennebert, cadre supérieur à la RATP ; Jean-Claude Jouffroy, administrateur civil hors classe ; Nicolas Linnikoff, ingénieur géologue, professeur au Collège de France ; Michel Noqué, ancien ingénieur principal adjoint de la SNCF ; Jacques Palencher, président d'un comité régional de tourisme ; Jacques Pichot, inspecteur général à l'inspection générale de l'aviation civile et de la météorologie ; Elisabeth Simon, directeur général de l'Office de tourisme et des congrès de Paris ; Franc Tassy, vice-président dune commission tourisme et environnement ; Guy Voeltzel, ancien administrateur à l'Institut français de la mer.

Culture et francophonie

Sont promus *commandeurs :*

M[me] Messiaen, née Yvonne Loriod, pianiste, concertiste ; M.Pierre Salet, inspecteur général honoraire des musées.

Sont prumis *officiers :*

François Baron dit Baron-Renouard, artiste peintre ; Pierre Cardinal, réalisateur de films ; Françoise Dorin, comédienne, auteur dramatique, romancière ; Louis Féraud, couturier ; Yves Mathieu Saint-Laurent, dit Yves Saint Laurent, couturier ; Odile Pierre, organiste titulaire du grand orgue de l'église de la Madeleine à Paris ; Andrée Saab, épouse Chedid, écrivain.

Sont nommés *chevaliers :*

Maurice Arama, conseiller artistique ; Maurice Baquet, violoncelliste, artiste de variétés ; François Bergot, inspecteur général des musées de Rouen ; Michèle Blot, dite Auclair, violoniste concertiste ; Gérard Bosio, conseiller culturel, éditeur ; Bernard Ceysson, directeur des musées de Saint-Etienne ; Michel Creton, comédien ; Maurice Denuzière, écrivain ; Pierre Grimblat, auteur-réalisateur-producteur de films ; Sylvio Gualda, percussionniste de l'Opéra de Paris ; Marie-Rose Jurgensen, écrivain, journaliste ; Albert Larivière, régisseur général d'un pool de percussions au ministère ; Jorge Lavelli, directeur du Théâtre national de la Colline ; François Lesage, brodeur en haute couture ; Alain Moreau, éditeur-producteur ; Gaby Tacchino, pianiste concertiste.

Budget

Est promu *commandeur :*

Serge Barthélemy, trésorier-payeur général des Yvelines.

Sont promus *officiers :*

Alain Dufoix, trésorier-payeur général de la Drôme ; Claude Jacquemart, trésorier-payeur général du Pas-de-Calais ; Olivier Jannin, trésorier-payeur général du Puy-de-Dôme et de la région Auvergne.

Sont nommés *chevaliers :*

Raoul Cordier, expert-comptable honoraire ; André Cothereau, directeur inter régional des douanes à Nantes ; Michel Mallieu-Lassus, chef de service au ministère ; André Martin, adjoint au directeur de l'usine de l'Imprimerie nationale de Paris ; Jean Raffegeau, expert-comptable, commissaire aux comptes, président-directeur général de société ; Bernard Vaillant, chef des services fiscaux à Strasbourg ; Robert Vala, directeur régional des impôts à Nantes.

Communication

Sont promus *officiers :*

Jean Farran, ancien directeur de *Paris-Match* et de RTL ; Louis Rabaste, président-directeur général d'un quotidien.

Sont promus *chevaliers :*

Raymond Gall, producteur réalisateur ; Alain Grangé-Cabane, vice-président-directeur général d'une société ; Benjamin Jamet, journaliste, dit Dominique Jamet ; Michel Javelle, administrateur général d'un quotidien ; Roger Kirschner, ancien grand reporter.

Départements et territoires d'outre-mer

Est promu *commandeur :*

Georges Poulet, ancien gouverneur des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Sont promus *officiers :*

Pierre Jolet, président d'une fédération d'anciens combatants à la Martinique ; Berthène Juminer, chef de service au centre hospitalier universitaire de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) ; Pierre Lehartel, président d'un groupement d'intérêt économique en Polynésie française ; Armand Lignières, président-directeur général de société à la Guadeloupe.

Sont promus *chevaliers :*

Raphaël Chane-Nam, président-directeur général de sociétés à la Réunion ; Jean-Pierre Fourtoy, directeur général des services au conseil régional de la Réunion ; René Juvigny, président d'une association d'anciens combattants en Nouvelle-Calédonie ; Roger, Homère Kromwel, ancien inspecteur central des impôts à la Martinique ; Charles Martial, président d'une association d'anciens combattants à la Guadeloupe ; Maurice Michaud, secrétaire général de la préfecture de la Guyane ; Serge Patient, conseiller général de Kourou (Guyane).

Anciens combattants et victimes de guerre

Est promu *commandeur :*

Pierre Fremond, président de la commission de contrôle de l'Association nationale des anciens combattants de la résistance.

Sont promus *officiers :*

Marcel Barbanceys, secrétaire général de l'amicale des maquis A.S. de la haute-corrèze ; Désiré Camus, président départemental de l'Association nationale des médaillés de la Résistance ; Michel Thoraval, président national adjoint de l'amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale ; Jean Védrine, ancien secrétaire général de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'AFN.

Sont nommés *chevaliers :*

Gilles Arnaud, membre du bureau de la 402section de la société des médaillés militaires ; Edouard Basset, vice-président départemental de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'AFN ; Georgette Boivent, membre d'une section de la Fédération des combattants volontaires de la Résistance ; Jacques Chaurin, secrétaire départemental de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance ; Louis Durant, ancien président des amputés de guerre de la Lozère ; Marcel Jabelot, coprésident et trésorier de l'amicale des anciens déportés de Buna-Monowitz Auschwitz III ; Yvette Jamain, épouse Chupin, présidente de section de la Fédération nationale des déportés, internés et résistants patriotes ; René Lambert, ancien combattant des forces françaises libres ; Jeanne Massoni, épouse Prigent, vice-présidente d'honneur de l'union départementale des combattants volontaires de la Résistance des Hauts-de-Seine ; Lucien Piers, vice-président de l'Association nationale des combattants de Dien-Bien-Phu ; Jean-Jacques Piot, conseiller et membre du bureau de l'Union nationale des évadés de guerre ; Omer-Pierre Pomès-Bordedebat, vice-président départemental de l'amicale des anciens du corps franc Pommiès ; Guy Steinbach, secrétaire général de l'Union nationale de l'arme blindée, de la cavalerie et des chars.

Contingent des déportés et des internés de la Résistance

Sont promus *officiers :*

Germaine Chalus, épouse Albisetti, déportée-résistante ; Thérèse Loyer, déportée-résistante ; Paul Niocel, déporté-résistant.

Sont nommés *chevaliers :*

Feorges Brohat, interné-résistant ; Jean-Lucien Colombet, interné-résistant ; Micha Gourevitch, déporté-résistant ; Jean Grey, déporté-résistant ; Michel Henry, interné-résistant ; Lucien Josso, interné-résistant ; Joseph, Louis, Pierre Lendormy, interné-résistant ; Eryc Pioch, interné-résistant ; Jean Ringenbach, interné-résistant.

Promotion du travail

Sont promus *chevaliers :*

Jean-Pierre Arnaud, ancien ouvrier boucher-charcutier, président-directeur général de société ; Louis Aubert, ancien boulanger, administrateur de société ; Gérard Bonaventure, vice-président d'une société d'économie mixte ; Guy Boulet, boulanger-pâtissier, président d'une chambre régionale de métiers ; Franck Delage, président-directeur général de sociéés ; Michel Dupuy, technicien à la société nationale industrielle Aérospatiale ; Gilbert Ferrari, chef de service dans une usine ; Bernard Fournigault, président honoraire d'une chambre régionale et départementale de commerce et d'industrie ; Jules Hocq, agriculteur et chef d'entreprise ; Marc Konicheff, ancien ouvrier agricole, président-directeur général de société ; Adolphe Lamot, ancien artisan batelier, président d'un groupement de bateliers ; Marcel Latger, président-directeur général de société ; Jean Meynieux, ancien ouvrier, conseiller technique et gestionnaire bénévole de société ; Jean-Louis Michel, président d'une chambre régionale et départementale de commerce et d'industrie ; Pierre Noé, artisan électricien, président d'une chambre régionale et départementale de métiers ; Antoine Savio, ancien ouvrier agricole, responsable d'un centre technique interprofessionnel des fruits et légumes.

Relations avec l'Assemblée nationale

Sont nommés *chevaliers :*

Ali Chettaf, ancien député ; Xavier Roques, conseiller à l'Assemblée nationale.

Relations avec le Sénat

– Rapatriés –

Sont promus *officiers :*

Mohammed Toualalen, président régional et départemental d'associations de rapatriés ; Gaston Servoles, président départemental d'association de rapatriés.

Sont promus *chevaliers :*

Belkacem Oudia, président d'une union départementale d'anciens combattants ; André Rabineau, ancien sénateur, ancien maire ; Georges Touchard, directeur des services du Sénat.

Action humanitaire et droits de l'homme

Est promu *officier :*

André Trifaud, chirurgien, chef de clinique, ancien président d'une association caritative.

Est nommé *chevalier :*

Arnold de Waresquiel, président des œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte.

Enseignement supérieur et recherche

Sont promus *officiers :*

Gérard Conac, professeur des universités ; Yves Durand, professeur des universités ; Jean-Pierre Kahane, professeur des universités ; Marc Ladreit de Lacharrière, membre d'un comité d'orientation stratégique d'université ; Philippe Lazar, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; Henri de Lumley-Woodyear, directeur du muséum national d'histoire naturelle ; Pierre Papon, président-directeur général de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer ; Georges Serratrice, professeur des universités ; Claude Vergne, directeur d'un centre d'études au Commissariat à l'énergie atomique.

Sont nommés *chevaliers :*

Michel Barat, directeur général d'un pôle universitaire ; Khosrow Chadan, directeur de recherches au CNRS ; Robert Corrin, professeur des universités ; Michel Costagliola di Polidori, professeur des universités ; Georges Durry, professeur des universités ; Françoise Gaspard, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociale ; Bernard Guiraud-Chaumeil, professeur des universités ; Jacques Latscha, professeur des universités ; François Mareschal de Charentenay, directeur des recherches et des affaires scientifiques d'un groupe de construction d'automobiles ; Jean Marsac, professeur des universités ; Anne-Ghislain de Marsily, professeur des universités ; Michelle de Mourgues, professeur des universités ; Alain Omont, directeur de recherche ; Rolland Parc, professeur des universités ; Pierre Petitmengin, directeur de bibliothèque ; Joël de Rosnay, directeur du développement et des relations internationales de la Cité des sciences et de l'industrie ; Daniel Vitry, professeur des universités ; Gérard Vitry, professeur des universités ; Gérard Winter, directeur général de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération ; Pierre-Louis Lions, professeur des universités ; Jean-Christophe Yoccoz, professeur des universités.

Jeunesse, sports

Est nommé *chevalier :*

Philippe Streiff, ancien pilote automobile.

Aménagement du territoire et collectivités locales

Sont nommés *chevaliers :*

Antoine Breining, président national de la Fédération autonome de la fonction publique territoriale et des services de santé ; Charles Choné, conseiller régional de Lorraine, conseiller général de Meurthe-et-Moselle ; Gilbert Mathieu, ancien député, conseiller général de la Côte d'Or.

Défense

Sont promus *officiers :*

Marcel Marçais, administrateur civil ; Michel Scheller, ingénieur général de l'armement, directeur général de l'aviation civile.

Sont nommés *chevaliers :*

Christian de Fouque de Jonquières, président-directeur général d'une société ; Claude Goumy, président-directeur général d'une société ; Jacky Leynaert, directeur adjoint dans un office national ; Jean Ouvry, conseiller scientifique ; Serge Poulard, directeur central de la sécurité au CEA ; Jean-Paul Soulié, président-directeur général d'une société.

Affaires européennes

Sont nommés *officiers :*

Henri Bordes-Pagès, président de la Confédération européenne des cadres ; Jacques Goujat, représentant auprès du Conseil de l'Europe de la Confédération internationale des anciens prisonniers de guerre.

Sont promus *chevaliers :*

Marc-André Eissen, ancien greffier à la Cour européenne des droits de l'homme ; Yves Franchet, directeur général de l'office statistique à la Commission européenne ; Yves Roland-Gosselin, conseiller à la Commission européenne.

Economie

Sont promus *officiers :*

Paul Dominjon, ancien président-directeur général de société, président d'un comité économique et social ; Jean Lebrun, contrôleur d'Etat ; Michel Prada, inspecteur général des finances, président d'un établissement de crédit spécialisé ; Bruno Roger, associé-gérant de banque ; Christiane Scrivener, ancien ministre, commissaire européen.

Sont nommés *chevaliers :*

Roger Altieri, président-directeur général de société ; Claude Beauram, directeur à l'Association française des banques ; Michel Blanchard, directeur de société ; Emmanuel Devaud, économiste, ancien directeur dans une chambre de commerce et d'industrie ; Raymond Fékik, directeur général d'un groupe d'assurances ; Jean Garbois, directeur général de banque ; Bertrand Liffort de Buffévent, administrateur, directeur général de banque ; Pierre Lubek, inspecteur général des finances, directeur financier d'un établissement public ; Antoine Moster, président de société ; Régis Mulliez, président-directeur général de société ; Colette Nême, universitaire économiste ; Dominique Nouvellet, président de société ; Jean-Michel Scaramanga, président-directeur général de banque ; Bernard Tixier, dit Jean-Pierre Gaillard, journaliste économique.

Entreprises et développement économique

Alfred Aftalion, a0dministrateur de sociétés ; Emmanuel Dugas, président d'une chambre syndicale ; Jacques Gagliardi, conseiller du président de l'Union des industries métallurgiques et minières ; François Lavonides, président de la commission nationale d'équipement commercial ; Marcel Lhomme, ancien directeur administratif et financier d'une société.

Sont nommés *chevaliers :*

Bernard Aubert, directeur général d'un groupe ; Henri Doliner, dirigeant de sociétés ; Françoise Douce, présidente d'une fondation ; Yves Huteau, président d'une chambre de métiers ; Michel Lucas, directeur général de banque ; Jacques Payer, président-directeur général de sociétés ; Richard Vipiana, ancien président-directeur général de société ; Jean Zorbibe, directeur général d'un groupe.

Travail, emploi et formation professionnelle

Sont promus *officiers :*

Jean Blat, président-directeur général de sociétés ; Yves Gilmas, directeur général des relations humaines et de l'administration dans un groupe international du bâtiment et des travaux publics ; Pierre Jarlegan, administrateur d'un groupe d'assurances.

Sont nommés *chevaliers :*

Henri Anduze-Acher, premier vice-président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Pierre Autexier, ancien secrétaire général d'une fédération syndicale ; André Berthou, chargé de mission d'une union d'industries métallurgiques et minières ; Robert Boudard, directeur d'un centre de formation professionnelle ; Georges Bouverot, directeur du personnel et des affaires sociales d'un groupe industriel ; Michel Branciard, ancien secrétaire général d'une union départementale syndicale ; Lucien Giai-Brueri, proviseur d'un lycée technique ; Jean-Loup Giros, président d'un groupe d'industries métallurgiques ; André Humbert, président-directeur général de sociétés ; Roger Mai, ancien secrétaire général d'une union départementale syndicale ; Roland Moreau, délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté ; Roland Rigoutat, ancien président-directeur général de société ; Christian Rollet, chef du service de l'inspection général des affaires sociales ; Roger Schoener, tapissier-décorateur ; Stéphane Szczepanski, ancien mineur, président d'une association ; Carlo Trainini, conseiller technique d'une chambre de commerce et d'industrie.

Agriculture et pêche

Sont promus *officiers :*

Roger Buard, ancien conseiller auprès de la section de l'agriculture et de l'alimentation au Conseil économique et social ; Jean Cothenet, ingénieur général honoraire du génie rural, des eaux et des forêts ; Paul Dassier, président d'une société coopérative agricole ; Michel Débatisse, président d'une société internationale de diffusion agroalimentaire ; Jean Douroux, directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole ; Yves Le Floc'h, président d'une caisse régionale de crédit agricole.

Sont nomms *chevalier :*

Eugène Achard, président d'une caisse régionale de crédit agricole mutuel ; Henri de Benoist, président de l'Association générale des producteurs de blé et de l'institut technique des céréales et des fourrages ; Toussaint Bourdon, ancien patron pêcheur ; Hubert Bouyssière, responsable d'organismes de développement rural ; Jean-Marc Cazaufranc, vice-président d'un syndicat viticole régional ; Henri Delaunay, président de la mission régionale de coordination du commerce extérieur breton ; André Frouin, directeur scientifique d'une société agroalimentaire ; Claudette Lardy, présidente du Syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire ; Joseph Le Gall, président de la Fédération des organisations de producteurs de la pêche artisanale ; Pierre Malaval, président de la 4[e] section au conseil général du génie rural des eaux et des forêts ; Joseph Masson, directeur régional de l'agriculture et de la forêt ; Claude Weiss-Anthes, président-directeur général d'une société agroalimentaire.

Environnement

Sont nommés *chevaliers :*

Michel Boulan, directeur de l'Agence de l'eau Artois-Picardie ; Marie-Josèphe Dalençon, inspecteur des sites à la direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; Marcel Davant, secrétaire général d'une société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature ; Jean-Claude Gonand, directeur adjoint de l'Office national de la chasse ; René Pêcherat, président d'une fédération d'associations de protection de l'environnement.

Fonction publique

Est promu *officier :*

François Logerot, conseiller maître à la Cour des comptes.

Sont nommés *chevaliers :*

Pierre Bénichou, directeur du SAMU de Lons-le-Saunier ; Jean-Claude de Chalon, chargé d'une mission interministérielle ; Philippe Dumas, inspecteur général des finances ; Jean-Thomas Nordmann, professeur d'université.

Logement

Sont promus *officiers :*

André Dillmann, vice-président délégué d'un office HLM, membre d'une commission logement ; Bernard Duban, ancien président de l'Union européenne des constructeurs promoteurs.

Sont nommés *chevaliers :*

Danielle Bourdeaux, présidente d'une commission nationale de femmes d'artisans du bâtiment ; Richard Bouvier, président-directeur général de société ; Jean-Georges Bulcourt, directeur général d'une société mixte de construction et de gestion immobilière ; Jacques Darmon, responsable d'un groupe de travail sur le logement ; Claude Durrande, président-directeur général de sociétés de bâtiment et travaux publics.

Coopération

Sont nommés *officiers :*

Jacques Charon, président d'honneur du groupement des associations dentaires francophones ; Guy Régnier, conseiller au Gabon ; Jean-Louis Vilgrain, président du comité Afrique Caraïbes et Pacifique du Conseil national du patronat français.

Sont promus *chevaliers :*

Le Père Grasser, vicaire général en Mauritanie ; Bertrand de Maupeou d'Ableiges, président-directeur général d'une société ; Bruneaud Zissman, médecin au Gabon.

Jeunesse et sports

Sont promus *officiers :*

Colette Besson, épouse Norgues, professeur d'éducation physique ; Jacques Delcourt, président de la fédération française de karaté, taekwon-do et arts martiaux affinitaires ; Jean Rodenfuser, secrétaire général d'un comité sportif français.

Sont nommés *chevaliers :*

Henti Bonnet, animateur de clubs sportifs ; Claude Simonet, président de la Fédération française de football.

Nommée chevalier

M[me] Gaspard refuse sa décoration

Françoise Gaspard, maire (PS) de Dreux, dans l'Eure-et-Loir, de 1977 à 1983, nommée chevalier de la Légion d'honneur dans la promotion du Nouvel An, a refusé cette distinction lundi 2 janvier. Prévenue *« le 1[er] janvier par la presse régionale »*, M[me] Gaspard s'interroge sur les mérites que viendrait récompenser cette décoration, attribuée, selon le ministère de l'enseignement supérieur (M[me] Gaspard est maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales) sur le contingent de la présidence de la République.

Auteur, en 1991, de *Une petite ville en France*, livre qui analysait la poussée du Front national à Dreux, M[me] Gaspard estime que ses travaux scientifiques sont *« modestes »*. Elle assure qu'elle n'avait pas été informée au préalable de cette distinction et n'avait pas eu à signer le traditionnel document d'acceptation.

« Je me demande, en fin de compte, si ce n'est pas parce qu'il faut bien que figurent, dans chaque promotion, au moins quelques femmes, que mon nom a surgi », ironise M[me] Gaspard, qui se déclare *« allergique »* aux médailles, mais ajoute qu'elle acceptera cette décoration *« lorsqu'une promotion de la Légion d'honneur comportera au moins autant de femmes que d'hommes »*.

D'autres femmes, avant elle, s'étaient montrées réfractaires : George Sand, *« de peur d'avoir l'air d'une vieille cantinière »*.

B. G.

Définissant son « projet » pour 1995

Le conseil général des Yvelines veut « maîtriser les coûts » de l'action sociale

Le nouveau « projet social » du conseil général des Yvelines, que préside Franck Borotra (RPR), englobe les grandes orientations politiques locales dans le domaine sanitaire et social et propose de nouvelles règles du jeu « pour contrôler les coûts et les maîtriser, ce qui doit favoriser l'efficacité des actions collectives auprès de la population du département ».

Le conseil général des Yvelines et son nouveau président, Franck Borotra, député (RPR), qui a succédé à Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS) en mars 1994, ont élaboré un plan d'action sociale qui *« s'insère, en fait, dans le système de protection sociale français par l'attribution d'allocations, mais aussi par une action menée dans les domaines traditionnels de la santé, de la famille, de la vieillesse, des handicapés et de l'exclusion »*. L'assemblée départementale et son vice-président chargé des affaires sociales et de la cellule « précarité », Alain Gournac (RPR), ont fondé leur réflexion sur le constat de la dégradation de la situation économique et sociale, de la décentralisation de l'action sociale et du contexte financier.

Soucieux de regrouper des prestations individuelles ou collectives, s'adressant toujours aux populations les plus fragilisées ou les plus démunies, le conseil général des Yvelines a mis au point un dispositif *« centré autour de la personne »* et dégageant six priorités. *La famille, l'enfance et la* jeunesse figurent au premier rang de ces priorités, pour lesquelles un schéma départemental a été élaboré, axé sur la protection, l'accueil et la prévention, le renouvellement du plan de prévention quadriennal et l'innovation, avec la création de maisons de l'espoir pour les jeunes en grande difficulté.

Le conseil général veut, ensuite, mener une action continue en direction des personnes âgées, avec un renforcement du maintien à domicile et le développement de réseaux de proximité. Dans le cadre du XIe Plan, l'harmonisation et la restructuration des établissements d'accueil et d'hébergement seront poursuivies, tout comme doit être entreprise l'actualisation du schéma départemental de gérontologie. Pour les handicapés, un contrat d'objectif interdépartemental liant l'Etat, les départements voisins, la Sécurité sociale et les associations représentatives sera mis en œuvre pour répondre aux réels besoins sanitaires et sociaux des adultes franciliens handicapés, tout en favorisant leur insertion professionnelle. La création de foyers d'hébergement, financée par le département, devra être conditionnée par l'ouverture de centres d'aide par le travail (CAT).

La lutte contre l'exclusion

Le plan proposé s'attache également à lutter contre l'exclusion et à favoriser l'insertion. Dans les Yvelines, à l'insertion sociale découlant du RMI, s'ajoutera celle par l'économie. Pour 1995, le plan départemental prévoit la création de mille emplois pour les jeunes et les chômeurs de longue durée.

Pour traiter l'urgence sociale, une antenne, animée dans un premier temps par des travailleurs sociaux volontaires et placée auprès d'une instance d'écoute, de régulation et d'urgence, sera à même de répondre aux requêtes des services publics, des associations ou des citoyens. Même s'il n'a pas vocation à être un intervenant direct dans le domaine sanitaire, le département des Yvelines entend participer de manière active à la prévention des fléaux sociaux, en particulier la lutte contre le sida et les toxicomanies, l'éducation et la promotion de la santé. Il a choisi, dès maintenant, de financer une campagne de dépistage du cancer du sein pour les femmes de cinquante à soixante-neuf ans. Avec ce nouveau dispositif, il souhaite que *« la politique sociale fasse l'objet d'un contrôle strict des dépenses et d'une évaluation permanente »*.

Il reste à convaincre les différents partenaires, car M. Borotra espère asseoir autour d'une même table tous ceux qui souhaitent *« une continuité dans l'action sociale »* avec de véritables partenaires sur le terrain, *« pour que cette action soit adaptée et efficace et aussi pour que l'on puisse justifier de dépenser plus quand on prouve que l'on dépense bien »*.

A gauche, Michel Espinat (PC) et Nicole Trezières (divers gauche) regrettent que ce projet *« ne se fonde pas sur une analyse critique de ce qui a déjà été fait »* et déplorent que le personnel départemental, *« par l'intermédiaire de ses syndicats, n'ait pas été consulté pour l'élaboration de ses orientations »*. Ils s'étonnent que l'aide à la personne soit présentée comme un concept novateur, alors qu'elle fait partie *« de la pratique journalière des travailleurs sociaux et des circonscriptions sociales, qui s'efforcent, par toutes sortes de moyens, de coller au terrain »*.

Les deux élus de gauche s'interrogent *« sur la volonté du département de remédier en profondeur aux situations d'exclusion »* et s'indignent *« que le département veuille améliorer la politique sociale départementale sans donner davantage de moyens aux travailleurs sociaux, déjà mis à rude épreuve, du fait de la multiplication des situations d'exclusion auxquelles ils sont confrontés, sans avoir les moyens suffisants d'y répondre »*.

Le département des Yvelines a déjà décidé de consacrer 1,245 milliard de francs, cette année, à sa politique sociale.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

Le pompage d'une rivière n'ayant pas été autorisé

Le préfet du Val-d'Oise suspend les travaux dans une propriété de l'émir d'Abou-Dhabi

La pollution de la Thève, une petite rivière du Val-d'Oise révèle l'inefficacité de certaines lois, auxquelles trop peu de publicité est donnée et dont l'application est exempte de tout contrôle. Depuis plusieurs semaines, des travaux étaient menés au grand jour, mais au mépris de la législation sur l'eau, dans la propriété de l'émir d'Abou-Dhabi, à Asnières-sur-Oise, à deux pas de l'abbaye cistercienne de Royaumont. Découverts à l'occasion d'un trouble provoqué dans l'eau de la rivière, ils ont été suspendus, le 30 décembre, par arrêté préfectoral.

L'affaire revêt une importance toute particulière, dans le Val-d'Oise, en raison de la personnalité du maître d'ouvrage, le cheikh Sultan Bin Khalifa Bin Zayed al Nhayan, fils de l'émir d'Abou-Dhabi. Installé depuis 1991 dans le château de Baillon, un hameau d'Asnières-sur-Oise, le cheikh s'est pris de passion pour l'élevage et l'entraînement de chevaux arabes. Sur cette propriété de 60 hectares, il a entrepris la remise en état des écuries, la création d'une piste d'entraînement pour ses pur-sang arabes, ainsi que le réaménagement pour la somme de 15 millions de francs des jardins à la française.

Il y a quelques semaines, avaient commencé de nouveaux travaux, consistant dans la construction de logements pour le personnel, de chambres d'hôtes et, en sous-sol, d'une cuisine et de locaux tels qu'une chaufferie et d'une buanderie. Le chantier est estimé par la mairie à 80 millions de francs.

Le 21 décembre, un pêcheur constate que les eaux de la rivière qui traverse le village, la Thève, se colorent et deviennent de plus en plus opaques et blanchâtres. Il avertit aussitôt Michel Collin, président de l'Amicale des pêcheurs de la Thève et de l'Ysieu, qui appelle à son tour Francis Cathelain, chef de la brigade départementale du conseil supérieur de la pêche, ainsi que le substitut Jacques Périssé, animateur de la cellule « environnement » au parquet de Pontoise. Le rapprochement entre cette pollution et le chantier du château ne tarde pas à se faire.

Le substitut se rend alors sur place et découvre, dans l'enceinte du parc, deux motopompes, rejetant dans la rivière, depuis plusieurs jours, à raison de 200 mètres cubes par heure chacune, des résidus chargés de calcaire et provenant du sous-sol. Une troisième pompe, non loin des deux premières, recrache de l'eau claire non polluée, qui se révèlera être pompée directement dans la nappe phréatique d'Asnières-sur-Oise, qui alimente pourtant près d'une vingtaine de communes.

10 000 mètres cubes par jour

« A Baillon, la nappe phréatique se situe à 2,50 mètres de profondeur, explique M. Collin. *Or, les fondations des locaux techniques en construction se trouvent à 4 mètres de profondeur. Les ouvriers étaient tout simplement en train d'assécher la nappe. »* Aussitôt alertés, les services de la Lyonnaise des eaux, concessionnaire des ressources d'eau de la commune, ont décidé de contrôler pendant trois mois la quantité et la qualité des eaux. Car il apparaît que la société de pompage, sous-traitante de l'entreprise de travaux Léon-Grosse, rejetait environ 10 000 mètres cubes d'eau par jour, soit *« l'équivalent de la consommation d'une ville comme Soissons »*, précise M. Collin.

Pourtant, la loi est formelle : jusqu'à 80 mètres cubes par jour, un pompage est soumis à une déclaration en préfecture. Au-dessus de ce seuil, il faut obtenir une autorisation du comité départemental d'hygiène. *« Cette disposition était inconnue jusque-là, de l'aveu même des entrepreneurs et de la population riveraine »*, souligne le président des pêcheurs locaux.

Danger pour la nappe phréatique

Sans attendre les résultats des analyses portant sur la pollution elle-même, le préfet du Val-d'Oise, Jean-Jacques Pascal, a exigé, par un arrêté en date du 30 décembre, la suspension des travaux *« pour manque d'autorisation de pompage et de rejet »*. Dès la veille, le maire, Paul Lassus *(divers droite) avait, lui aussi,* ordonné l'arrêt des travaux. Lundi 2 janvier dans l'après-midi, les services du préfet, la direction départementale de l'agriculture, les responsables des entreprises, de la pêche et le représentant du propriétaire se sont retrouvés à la mairie. M. Lassus a annoncé qu'il réclame une expertise concernant les risques de glissement de terrain et l'apparition éventuelle de fissures dans les habitations voisines que pourrait provoquer l'assèchement de la nappe phréatique.

Pour pouvoir reprendre son activité, la société de pompage doit présenter une demande d'autorisation au conseil départemental d'hygiène, qui se réunira le 26 janvier. Quant à la pollution elle-même, les huit prélèvements, analysés par un laboratoire spécialisé, n'ont permis, pour l'instant, de déceler aucune toxicité, mais des taux de matières en suspension des milliers de fois supérieurs à la limite autorisée qui est de 30 milligrammes par litre.

L'Amicale des pêcheurs a porté plainte auprès de la gendarmerie de Viarmes pour atteinte au milieu aquatique. *« Nous allons rester très vigilants,* précise M. Collin, *car les déversements ont pu détruire toute la microfaune qui est nécessaire à la vie des poissons et de la végétation. »* C'est avec un peu d'amertume qu'il a commenté, lundi, la réunion à laquelle il avait assisté. *« La police de l'eau ne s'est déplacée qu'aujourd'hui, alors qu'elle avait été avertie dès le 22 décembre,* observait M. Collin. *Aucun procès-verbal ne sanctionne le pollueur. Tout est fait pour calmer le jeu. Cette affaire est traitée un peu légèrement. »*

L'attitude modérée des pouvoirs publics est interprétée, dans le village, comme due à la volonté de ne pas trop heurter le propriétaire. Le prince d'Abou-Dhabi résiderait actuellement en Suisse.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

Cinq jours après la découverte d'une pollution

L'eau de Rambouillet est redevenue consommable

L'eau courante est redevenue consommable, et la situation était qualifiée de *« totalement normale »*, lundi 2 janvier, à Rambouillet, par le maire de cette commune de vingt-cinq mille habitants, Gérard Larcher, sénateur (RPR) des Yvelines, cinq jours après la découverte d'une pollution d'origine organique dans le réseau d'eau potable (*le Monde* des 30 et 31 décembre). Les résultats des analyses faites sur les prélèvements des 29 et 30 décembre ont indiqué que l'eau *« actuellement distribuée est potable, conforme aux normes »*, précise le communiqué de presse publié par la mairie.

En revanche, les résultats concernant les analyses effectuées sur des prélèvements du 28 décembre, jour de la constatation de la pollution, n'ont pas été rendus publics.

Le 29 décembre, la municipalité de Rambouillet avait décidé la mise en place d'un *« plan de secours et d'information »* pour une période de soixante-douze heures, *« en attente des travaux nécessaires à la réhabilitation du réseau »*. Seize points de distribution, à partir de citernes, et soixante mille bouteilles d'eau minérale avaient été répartis dans toute la commune. Un numéro vert de téléphone, mis à la disposition des habitants, a reçu trois mille appels, tandis que des affiches avaient été apposées et un courrier adressé à chaque administré pour demander à la population de ne pas consommer l'eau, ni pour son alimentation ni pour les usages domestiques courants.

P. Se.

Traversé par cette route particulièrement fréquentée

Le Bourget obtient d'aménager la nationale 2

Traversée par l'une des routes *nationales les plus fréquentées de* Seine-Saint-Denis (quarante-quatre mille véhicules par jour, dont six mille camions), la ville du Bourget a réussi à faire accepter par l'Etat un aménagement de la RN 2, plus « convivial » qu'un grillage de 2 mètres de haut, pour séparer les chaussées.

Les discussions ont été âpres. Après plusieurs mois de négociations, la municipalité, dirigée par Albert Le Bris *(divers droite) et la* direction départementale de l'équipement ont réussi à trouver un compromis entre les exigences en matière de sécurité de l'Etat et la volonté de la commune de *« briser la monotonie du parcours en ville »* et de *« reverdir la nationale »*.

Autrefois bordée d'une double rangée de platanes, sacrifiés pour des travaux d'élargissement, la Nationale 2 devrait, dès l'été 1995, retrouver l'aspect d'un boulevard urbain de 1,4 kilomètre entre La Courneuve et Le Blanc-Mesnil. Le projet défendu par la ville comporte de nombreux aménagements paysagers. Il prévoit, sur le terre-plein central, une trentaine de poiriers, des parterres de fleurs, des barrières réduites à 1 mètre aux endroits les plus dangereux *et des massifs de* graminées aux entrées nord et sud de la ville. Il comporte, aussi, des pergolas recouvertes de plantes grimpantes pour signaler les passages protégés et la plantation de platanes sur les trottoirs pour rappeler ceux abattus il y a une trentaine d'années.

Pour *« supprimer l'effet autoroutier »*, M. Le Bris a obtenu que l'éclairage axial soit remplacé par un éclairage bilatéral, plus harmonieux, avec des lampadaires et des candélabres. En revanche, il n'a pas encore réussi à convaincre les services de l'équipement de la création d'un rond-point devant l'hôtel de ville pour couper la perspective de cet axe rectiligne.

Financé à 40 % par la commune, les travaux, dont le coût global s'élève à 14 millions de francs, devraient être achevés dans six mois. D'ici là, la municipalité devrait avoir trouvé une nouvelle idée de « signal » à ériger devant la mairie pour remplacer son projet de trois ailes d'avion stylisées de 6 mètres de haut, jugé inesthétique par la majorité des Bourgetins.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 4 janvier.

FLESH AND BONE. Film américain de Steve Kloves, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

LITTLE ODESSA. Film américain de James Gray, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10).

NAKED IN NEW YORK. Film américain de Daniel Algrant, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'OR DE CURLY. Film américain de Paul Weiland, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT. Film australien de Stephan Elliott, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

SIRÈNES. Film australien de John Duigan, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

TERMINAL VELOCITY. Film américain de Deran Sarafian, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

3615 LE MONDE (Minitel) ou 36-68-03-78 (téléphone)
Tous les films, toutes les salles (Paris-province) 2,19 F TTC/min

Au centre Georges-Pompidou

L'« entrée de ville » d'Evry s'expose à Paris

La galerie d'information du centre Georges-Pompidou, à Paris, présente une exposition de l'ensemble des projets ayant participé au concours sur l'entrée de ville lancé par l'établissement public de l'agglomération nouvelle d'Evry, dans l'Essonne.

Les travaux de quatre équipes pluridisciplinaires (un architecte, un paysagiste et un artiste plasticien) ayant concouru sont exposés avec, en vedette, les plans et maquettes du groupe lauréat, formé de Pascal Gribier, Jean-Pierre Raynaud et Dominique Perrault. Approuvée par la mairie d'Evry, la recherche d'idées entreprise à travers *le concours vise* à échapper aux entrées de villes sans formes ni structures, disposées le long d'axes routiers surchargés, et à intégrer harmonieusement un potentiel constructible d'environ 60 000 mètres carrés situés aux frontières d'Evry.

CHRONOLOGIE

Décembre 1994 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro *du Monde* où est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

1er. – **GATT** : le Sénat américain ratifie les accords de Marrakech sur la libéralisation du commerce international, ratifiés le 29 novembre par la Chambre des représentants : ils ouvrent la voie à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui succédera au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) le 1er janvier 1995. Le 14, le Parlement européen ratifie les accords (3, 16, 21).

4. – **SUISSE** : consultés par référendum, 72,8 % des Suisses approuvent une nouvelle loi permettant de prolonger la détention des étrangers en situation irrégulière et le renvoi de demandeurs d'asile indésirables (6).

4. – **BOSNIE** : le président serbe, Slobodan Milosevic, auquel le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, et son homologue britannique, Douglas Hurd, rendent visite, approuve les modifications du plan de paix international envisagées par les grandes puissances. Le 5, le président bosniaque Alija Izetbegovic, lors du sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Budapest, dénonce *« la honte de l'Occident qui marquera la fin du siècle »*. (5 au 7)

5 et 6. – **CSCE** : le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui se tient à Budapest, confirme les divergences au sein du camp occidental et entre les Etats-Unis et la Russie. Le projet d'élargissement de l'OTAN vers l'Est se heurte au veto de Boris Eltsine. (6, 7, 8).

6. – **ÉTATS-UNIS** : Bill Clinton nomme, en remplacement de Lloyd Bentsen, démissionnaire, Robert Rubin au poste de secrétaire au Trésor (7, 8).

6. – **ITALIE** : le magistrat milanais Antonio Di Pietro, figure de proue de la lutte anticorruption, présente sa démission. Le même jour, Bettino Craxi (l'ancien président du conseil socialiste entre 1983 et 1987) est condamné par contumace à cinq ans et six mois de prison pour corruption. Le 13, le président du conseil, Silvio Berlusconi, est interrogé pendant sept heures par les juges milanais sur une éventuelle tentative de corruption d'agents de la brigade financière (2, 3, 8, 15).

7 et 8. – **NAMIBIE** : à l'issue des premières élections libres depuis l'indépendance proclamée le 21 mars 1990, le président sortant, Sam Nujoma, est réélu avec 76,3 % des suffrages. (du 8 au 13, 15).

8. – **TURQUIE** : accusés de « séparatisme », cinq ex-députés d'origine kurde sont condamnés à quinze ans de prison pour *« assistance à un groupe armé »*. Trois autres sont remis en liberté en attendant la décision de la cour d'appel (10).

8. – **AFRIQUE** : le marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA), créé en 1993 en Ouganda, se substitue à la zone de commerce préférentielle (PTA) fondée il y a douze ans et regroupant vingt-deux pays (10).

9. – **IRLANDE** : les pourparlers officiels, les premiers depuis vingt-cinq ans, entre les autorités britanniques et le Sinn-Fein, branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), s'ouvrent à Belfast. Ils s'achèvent le 19, sans progrès notables sur le problème du désarmement de l'IRA (11/12, 21).

9 et 10. – **CONSEIL EUROPÉEN** : les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne se réunissent à Essen (Allemagne) en présence, pour la première fois, de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche, qui seront membres à part entière de l'Union le 1er janvier 1995. L'élargissement à l'Est, le conflit bosniaque, l'emploi et la croissance, le projet d'une police européenne sont au centre des débats (9 au 13).

10 et 11. – **SOMMET DES AMÉRIQUES** : à l'initiative des Etats-Unis, Miami (Floride) accueille le premier sommet des Amériques d'où est absent Fidel Castro. Les trente-quatre pays participants s'accordent sur la création d'une « zone de libre-échange des Amériques » (ZLEA), représentant un marché de 850 millions de consommateurs, le plus vaste du monde (10, 11/12, 13).

12. – **BRÉSIL** : destitué par le Sénat en décembre 1992, déchu de ses droits politiques jusqu'en 2001 *pour cause de corruption*, l'ancien président Fernando Collor de Mello est acquitté, faute de preuves, par le Tribunal fédéral suprême de Brasilia (14).

12. – **AFRIQUE DU SUD** : l'Afrique du Sud réintègre l'UNESCO, qu'elle avait quittée en 1956 (14).

13-15. – **OCI** : les travaux du septième sommet de la Conférence de l'*organisation islamique* de Casablanca (Maroc) sont consacrés à la situation en Bosnie et à l'établissement d'un *« code de conduite »* afin de lutter contre l'extrémisme religieux (14, 16).

15. – **BOSNIE** : Radovan Karadzic, chef des Serbes bosniaques, présente un « plan de paix » en six points, s'engageant notamment à rétablir la liberté de circulation de tous les convois de l'ONU, à libérer tous les « casques bleus » bloqués par les forces serbes et à conclure un cessez-le-feu, et invite Jimmy Carter à se rendre à *Pale*, fief des Bosno-Serbes. L'ancien président américain obtient la signature d'un cessez-le-feu qui entre en vigueur le 24 décembre (16 au 31).

15. – **RÉPUBLIQUE D'IRLANDE** : un gouvernement de coalition de centre gauche est formé. Il regroupe le Fine Gael de John Bruton, le Parti travailliste de Dick Spring et le Parti de la gauche démocratique (socialiste) de Proinsias de Rosa. M. Bruton est nommé premier ministre et M. Spring premier ministre adjoint (17).

17. – **AMÉRIQUE DU SUD** : l'Argentine, du Brésil, de l'Uruguay et du Paraguay signent à Ouro-Preto (Brésil) l'accord donnant naissance, le 1er janvier 1995, à la première zone de libre-échange de l'Amérique du Sud (Mercosur) (18/19).

18. – **BULGARIE** : le Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) de Jan Videnov remporte les élections législatives, avec 43,5 % des voix (17 au 21, 28).

19. – **MEXIQUE** : les Indiens de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) s'emparent, de plusieurs municipalités du Chiapas. Le 20, le président Ernesto Zedillo, qui a pris ses fonctions le 1er décembre, envoie des troupes dans la région et annonce une dévaluation du peso, ce qui provoque une grave crise financière. Le 28, les zapatistes acceptent de négocier. (21 au 23, 30).

19. – **GATT** : les négociations à Genève pour l'entrée de la Chine au GATT et sa participation au lancement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) échouent (21, 22).

22. – **ITALIE** : aux prises avec plusieurs motions de censure, dont l'une déposée le 19 par la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, composante de sa majorité, et après une semaine de crise le président du conseil, Silvio Berlusconi, présente sa démission. (22, 23, 24, 25/26).

L'intervention russe en Tchétchénie

Pour mater les sécessionnistes tchétchènes, les troupes russes franchissent, le 11, la frontière de la Tchétchénie, république musulmane membre de la Fédération de Russie, qui a déclaré son indépendance en novembre 1991, et qui est plongée depuis six mois dans la guerre civile. La progression des forces russes se heurte à l'opposition de la population tchétchène qui fait bloc derrière son président, *Djokhar Doudaev, fortement* contesté auparavant. Alors que les délégations russe et tchétchène, qui négocient dans la République voisine d'Ossétie du Nord, se séparent, le 14, sur un constat d'échec, des combats se déroulent, pour la première fois, dans les faubourgs de la capitale Grozny. Le 15, Boris Eltsine reporte de quarante-huit heures l'ultimatum – qui devait expirer le 15 – enjoignant aux Tchétchènes de déposer les armes.

Le 17, le conseil de sécurité russe exige, avant toute négociation, la capitulation du président Doudaev. Dès le 18, *l'aviation russe lance des raids* aériens sur la capitale. Le 22, alors que les combats s'intensifient, la crise politique et les divisions au sein de l'armée s'accentuent à Moscou, le général Edouard Vorobiev, numéro deux de l'armée de terre, refuse de prendre la direction des opérations en Tchétchénie. Le 23, la Douma (chambre basse du Parlement) adopte une *« recommandation »* appelant Boris Eltsine et les forces armées à suspendre les opérations militaires. Le 27, Boris Eltsine, dans une allocution télévisée, justifie la ligne dure face aux tentations *indépendantistes* des Républiques de la Fédération : il affirme que l'ordre doit être rétabli dans le Caucase (13 au 31).

La France, cible des islamistes algériens

Le 3, le journaliste Saïd Mekbel, directeur du *Matin*, est tué de deux balles dans la tête dans un restaurant de la banlieue est d'Alger, portant à 24 le nombre de journalistes assassinés depuis mai 1993. Le 7, un commando islamiste mitraille l'entrée d'un lycée à Boufarik, tuant une adolescente. Le 24, un commando du Groupe islamique armé (GIA) s'empare sur l'aéroport Houari-Boumédiene d'Alger d'un Airbus d'Air France ayant à son bord 239 personnes. Après la libération de 63 passagers, un policier algérien et un attaché commercial de l'ambassade du Vietnam *sont* exécutés le 24, puis Yannick Beugnet, cuisinier de l'ambassade de France, dans la soirée du 25. Le 26, les autorités algériennes acceptent que l'avion s'envole à destination de l'aéroport de Marseille-Marignane où, après plusieurs heures de négociation, le GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) donne l'assaut, tuant les quatre membres du commando et libérant les otages. En représailles, quatre Pères blancs – trois Français et un Belge – sont assassinés, le 27, à Tizi-Ouzou (Kabylie). L'attentat est revendiqué le 28 par le GIA – portant à 78 le nombre d'étrangers tués depuis septembre 1993 dont 26 Français. Le 30, l'AIS (l'Armée islamique du salut), la branche militaire de l'ex-FIS affirme que *« la guerre contre la France est devenue un devoir légal »* (6, 7, 27 au 30).

FRANCE

1. – **PRIMAIRES** : le groupe de travail de la majorité parlementaire juge impossible l'organisation de « primaires » (1 au 3).

1. – **SIDA** : le « sommet » de Paris réunit les représentants de quarante-deux pays qui signent une « déclaration solennelle » (1, 2, 3).

2. – **AFFAIRES** : le « Monde » publie une note en date du 6 mars 1991, de Michel Lucas, chef de l'inspection génerale des affaires sociales et de la solidarité (IGAS) qui met en cause la gestion de l'ARC (Association pour la recherche sur la cancer) (2, 7, 8, 11-12, 18-19).

2. – **CORRUPTION** : la commission sur la corruption présidée par Simone Rozès, mise en place par Edouard Balladur, propose vingt-sept mesures pour *lutter contre la corruption* (1, 3, 4/5).

3. – Mort de **Norbert Bensaïd**, chroniqueur au « Nouvel Observateur » (6).

5. – Mort de **Jacob Kaplan**, Grand rabbin de France de 1955 à 1981 (7).

6. – **JUSTICE** : le procès des assassins de l'ancien premier ministre iranien, **Chapour Bakhtiar** : (tué le 6 août 1991 à Suresnes) commencé devant la cour d'assises de Paris le 2 novembre, se termine : Ali Vakili Rad est condamné à la réclusion criminelle à perpetuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans Zeynalabedine Sarahadi est acquitté (2, 3, 4/5, 7 au 9).

7. – **SANTÉ** : publication du livre blanc sur le système de santé et d'assurance-maladie (8).

8. – **ECOUTES** : le juge d'instruction Jean-Paul Valat, qui instruit le dossier des écoutes téléphoniques posées en 1985-1086 sur les lignes de plusieurs personnalités notifie leur mise en examen à Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet du président de la République, ainsi qu'à Christian Prouteau, Jean-Louis Esquivié, Pierre-Yves Gilleron, et Pierre-Yves Guezou, anciens membres de la cellule anti-terroriste de l'Elysée : ce dernier est retrouvé pendu à son domicile le 12 (11/12, 13, 14).

10-11. – **CDS** : A l'issue du congrès du Centre des démocrates sociaux (CDS) à Paris, François Bayrou est élu président du CDS, il succède à Pierre Méhaignerie (10, 11/12, 13).

13. – **LA CINQUIÈME** : première chaîne française de télévision éducative, commence à émettre, de 6 h 15 à 19h., sur le réseau hertzien laissé vacant depuis avril 1992 par « La Cinq » (1, 13, 15).

13. – **CNPF** : **Jean Gandois**, ancien président de Pechiney, président de Cockerill-Sambre, est élu président du Conseil national du patronat français, il succéde à François Perigot (13 au 15).

13. – **Mort d'antoine Pinay**, né en 1891. Père de *« l'emprunt Pinay* et du *« franc lourd »*, ancien président du conseil et ministre des finances sous la IVe République (1952), maire de Saint-Chamond (1929-1977) (14, 15).

14. – **BERNARD TAPIE** : le tribunal de commerce ordonne le placement en liquidation judiciciaire de Bernard Tapie et de sa femme, à titre personnel. L'homme d'affaires, rendu inéligible par cette décision, fait appel (14, 16).

16. – **CROISSANCE** : selon le *ministre de l'économie, Edmond* Alphandéry, la croissance en France en 1994 pourrait approcher 3,5 % (17).

18. – **EXCLUSION** : l'abbé Pierre « investit » avec des militants des associations « Droit au logement (DAL) et du Comité des sans-logis (CDSL), un immeuble vide appartenant à la COGEDIM à Paris. La proposition de Jacques Chirac, le 19, demandant au gouvernement d'appliquer l'ordonnance de 1945 permettant aux préfets de réquisitionner des locaux inoccupés en cas de crise du logement provoque une polémique (20 au 24, 25/26, 27, 31).

19. – **PRESSE** : alors que *le Monde* célèbre son cinquantième anniversaire, une assemblé générale extraordinaire de ses porteurs de parts adopte un ensemble de résolutions transforment la SARL créée le 11 décembre 1994 en société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Jean-Marie Colombani est élu, à l'unanimité, président de la nouvelle société (17, 18/19, 21, 22).

19. – **BUDGET** : le Parlement adopte définitivement le projet de loi de finances pour 1995 qui prévoit 1 485,6 milliards de francs de charges nettes, contre 1 210,5 milliards de francs de recettes soit un déficit de 275,1 milliards. (21, 31).

*19. – **Mort du géneral Hubert** de **Seguins-Pazzis***, né en 1913, l'un des négociateurs des accords d'Evian (21).

20. – **LAÏCITÉ** : alors que soixante dix-neuf élèves voilées ont été exclues d'établissements scolaires depuis le 20 septembre, Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, s'interroge, dans un entretien avec « le Monde », sur la « validité juridique » de la circulaire Bayrou (20).

20. – **AUTOMOBILE** : Mercedes-Benz et DMH, son partenaire suisse, choisissent le site de Hambach-Sarreguemines en Moselle pour le montage de la Swatchmobile, voiture de taille réduite (21, 22).

21. – **JEUNESSE** : le comité chargé de la consultation des 15-25 ans remet au premier ministre son rapport définitif assorti de 43 nouvelles propositions portant notamment sur l'emploi des jeunes et la dépenalisation du cannabis (23).

21. – **Mort de Gérard Vanderpotte**, ancien directeur géneral de l'ANPE (25/26, 27)

21. – **AFFAIRES** : Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge Eric Halphen, chargé d'instruire le dossier des fausses factures de la région parisienne mettant en cause le RPR, est arrêté le 20 à Roissy. Le 21, il est mis en examen pour extorsion de fonds et trafic d'influence suite à une plainte deposée le 15 par Didier Schuller, conseiller géneral (RPR) des Hauts-de-Seine. Le 22, le président de la République prie le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) d'émettre un avis sur l'éventualité d'un déssaisissement du juge Eric Halphen, dont l'intégrité n'est pas mise en cause. (22 au 24, 25-26, 28, 30, 31, I-II/I).

21.-**Gérard Colé**, président de la française des Jeux (FDJ), de 1989 à 1993, conseiller à l'Elysée (1986-1989), est mis en examen pour « abus de biens sociaux, faux et usage de faux, ingérence» (23).

22. – le Sénat lève l'immunité parlementaire de **Claude Pradille** (PS Gard), mis en cause pour sa gestion de l'office public HLM du Gard, et de **Jean-Luc Bécart** (PC, Pas-de-Calais), pour des irrégularités dans la gestion de la ville d'Auchel (Pas-de-Calais), dont il est le maire. Ce dernier est mis en examen le 26 (11-12, 16, 24, 28).

22. – **PARLEMENT** : la session parlementaire d'automne, ouverte le 3 octobre, se clôt par l'adoption définitive des trois textes sur la justice de Pierre Méhaignerie ; le projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité presenté par Charles Pasqua ; le projet de loi organique relatif à l'élection du président de la République et celle des deputés avec une disposition visant à réduire de 30 % le plafond des dépenses des candidats à l'élection présidentielle (24).

23-24. – **CORRUPTION** : à l'issue d'une session extraordinaire (22 et 23), le Parlement adopte définitivement dans la nuit *du 23 au 24, les 5 propositions de* loi sur le financement public de la vie politique : l'interdiction du financement par les entreprises et la réduction du plafond des dépenses pour les campagnes électorales; l'obligation de déclaration de patrimoine pour les membres du gouvernement et le renforcement du contrôle des marchés publics et des délegations de services publics (31).

23-24. – **PROJETS DE LOI** : à l'issue de la session extraordinaire, le projet de loi d'orientation pour le développement et l'aménagement du territoire et le projet de loi de finances rectificative pour 1994 qui fixe à 301,203 milliards de francs le déficit budgétaire pour l'année (4,1 % du PIB) sont définitivement adoptés (25-26, 27, 31).

25. – **Mort de Pierre Dreyfus**, né en 1907, PDG de la régie Renault de 1955 à 1975, ancien ministre (1981-1982) (27, 30).

26. – **CORSE** : alors que le procès de la catastrophe du stade de Furiani, qui avait fait, le 5 mai 1992, dix-sept morts et 2357 blessés doit s'ouvrir le 4 janvier 1995 à Bastia. Jean-François Filippi, *président du club de football de* Bastia à l'époque des faits, est assassiné à Lucciana. Le 28, Franck Muzzi, militant nationaliste est tué (24, 27, 28).

28. – **RELIGION** : 100 000 jeunes chrétiens participent à Paris et en Ile-de-France, jusqu'au 1er janvier, à la 17e rencontre européenne organisée par la communauté œcuménique de Taizé (28, I-II/I).

28. – **Mort du Père jean Toulat**, né en 1915,journaliste, écrivain, apôtre de la non-violence (31).

30. – **CHÔMAGE** : en novembre, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 0,1 % pour atteindre 3 337 200 (31).

Jacques Delors ne sera pas candidat à l'élection présidentielle

Alors que le conseil national du PS a désigné, le 2, un bureau national composé de cinquante-cinq membres, Michel Rocard estime, le 4, à l'occasion de la dernière session des Assises de la transformation sociale réunies à Saint-Denis, *« qu'une partie de l'électorat centriste »* peut *« rejoindre Jacques Delors »* sur les terrains du chômage et de l'Europe. Le 5, Edouard Balladur, *invité du journal de* « 20 heures », sur TF 1, se prononce pour un *« candidat de rassemblement et un seul »*. Le 6, Jacques Delors, interrogé par TF 1, à Budapest, en marge du sommet de la CSCE, affirme, au sujet de l'hypothèse de sa candidature à l'élection présidentielle, que sa décision est *« prise »*.

Le 7, Alain Juppé propose à François Bayrou la création d'un *« comité national pour la victoire d'un candidat de la majorité à l'élection présidentielle »* et confirme, le lendemain, sur France-Inter, son soutien à Jacques Chirac. Le 11, Jacques Delors, est invité à *« 7/7 »* sur TF 1 : lisant en direct une déclaration, *le président sortant de la* Commission européenne rend officielle sa décision de ne pas faire acte de candidature à l'élection présidentielle. Son refus provoque la déception de la gauche, relance les rivalités à droite et suscite une chute du franc par rapport au deustchemark (3,4380 francs pour un DM au plus bas). Le 12, Charles Millon réaffirme qu'il sera candidat si Valéry Giscard d'Estaing ou René Monory ne le sont pas. Le 13, Bernard Tapie, sur France 2, et Michel Rocard, à Strasbourg au Parlement européen, déclarent qu'ils ne se présenteront pas. Le 17, Michel Rocard, lors d'un colloque organisé à Paris par les clubs *« Convaincre »* et *« Témoin »*, compare le PS à un *« champ de ruines »*. Le même jour, dix-neuf secrétaires fédéraux du PS s'opposent à une candidature de Jack Lang, après que l'ancien ministre de la culture eut affirmé le 15 *« qu'il ne s'est à aucun moment porté candidat»*.

Le 20, Edouard Balladur expose son programme économique et social dans un point de vue paru dans *le Monde* sous le titre : *« La force et la justice »*. Le lendemain, Nicolas Sarkozy déclare sur « France-Inter» : *« Une campagne électorale de trois mois, c'est bien suffisant »*. Le 21, Raymond Barre, dans un entretien avec *le Figaro*, indique : *« Lorsque l'on peut servir son pays, on n'a pas le droit de se dérober. »* Le 21, Jacques Chirac, déclare à Saint-Denis-de-la-Réunion : *« Ce n'est pas la société qui est bloquée, c'est le système de gouvernement de l'administration »*. Le 21, Pierre Mauroy confirme qu'il n'est pas candidat. Le 31, présentant aux Français ses derniers vœux de président de la République, François Mitterrand regrette que la politique sociale soit *« trop souvent négligée »* (3, 4-5, 6 au 10, 11-12, 13 au 17, 18-19, 20 au 22, 23, 25-26, I/II).

CULTURE

4. – **Roger Stéphane**, de son vrai nom Roger Worms, né en 1919, écrivain, journaliste, l'un des fondateurs de *l'Observateur*, producteur de télévision, fondateur de l'Agence française d'images, se donne la mort (6).

5-20. – **Le Festival « CinéMémoire »** s'ouvre avec *The Unknown* (L'Inconnu) de Tod Browning (1927), avec une musique de John Cale, co-fondateur du Velvet Underground. Intégrale des réalisations d'Erich von Stroheim à la Cinémathèque française (6, 11-12).

6. – Mort de **Gian Maria Volonté**, acteur du cinéma « contestataire » italien (8).

6-17. – Le festival d'automne s'achève avec le *Marchand de Venise*, de Shakespeare, dans la mise en scène de Peter Sellars (MC 93 Bobigny) (7).

8. – Mort d'**Antonio Carlos Jobim**, brésilien, père de la bossa-nova (10).

14. – La mort de **« Madame Grès »** (de son vrai nom Germaine Emilie Krebs), née en 1903, survenue le 24 novembre 1993, figure de la mode des années 30, est rendue publique par *le Monde* (14).

14. – **Les comédiens du doublage en grève** depuis le 18 octobre pour des raisons financières et de statut, reconduisent leur mouvement (6, 16).

15. – **Les Grands prix nationaux** sont décernés. Lettres : Dominique Rolin, Théâtre : Michel Bouquet, Poésie : Lorand Gaspar, Histoire : Jacques Thuillier. Sculpture : Bertrand Lavier (17).

19. – **Première rétrospective** au Gemeentemuseum de la Haye de Pietr ou **Piet Mondrian**, (1872-1944), peintre néerlandais, l'un des pionniers de l'abstraction (20).

24. – Mort de **John Osborne**, écrivain et dramaturge anglais, auteur de *la Paix du dimanche (Look back in Anger)* (28).

(Chronologie établie par Brigitte Camus-Lazaro)

CINÉMA

Une année en noir et blanc

Suite de la première page

En valeur absolue, cette diminution n'est pas, par elle-même, catastrophique : on convenait volontiers que trop de films étaient produits, souvent dans des onditions malsaines, et pour aboutir à un résultat qu'il aurait *parfois mieux valu destiner* directement au petit écran. On parlera aussi d'adaptation au marché, ce que dément le maintien du volume d'investissement. La cause la plus directe de cette réduction du nombre de nouveaux titres paraît être le recentrage de la politique « grand écran » des chaînes de télévision, principales sources de financement du cinéma.

Sur fond de crise économique et de renégociation des quotas à Bruxelles, toutes les chaînes ont reserré non pas leur apport financier, mais la définition des films auxquels elles souhaitent participer. Ce sont les petits et moyens budgets qui en font les frais – notamment du fait de l'évolution de Canal Plus – ainsi que les films d'auteur, moins bien soutenus par Arte et France 3, leurs traditionnels interlocuteurs parmi les chaînes en clair.

Un nouveau revirement paraissant improbable à court terme, un très hypothétique salut pourrait venir d'un développement, toujours problématique, des diffuseurs *câblés qui prendraient* le relais, ou d'une non moins aléatoire politique de production et de diffusion à l'échelle européenne. Il y faudrait une détermination *dont on ne voit guère les prémices* dans la division de la profession, alors que les échéances politiques de 1995 n'offriront pas un cadre favorable à une action concertée et de longue durée.

Vingt-neuf premiers films

Politiquement décevant et économiquement morose, le bilan de 1994 aura pourtant été artistiquement plutôt favorable. Parmi les cent dix films français sortis cette année, les bons moments n'ont en effet pas manqué. Ainsi de la belle triplette découverte à Cannes, dans le sillage de la série télévisée « Tous les garçons et les filles de leur âge » : *les Roseaux sauvages*, d'André Téchiné, *l'Eau froide*, d'Olivier Assayas, et *Trop de bonheur*, de Cédric Kahn. Ainsi du grand œuvre de Chéreau, *la Reine Margot*. Mais aussi, également révélés sur la Croisette, le formidable *J'ai pas sommeil*, de Claire Denis, passé trop inaperçu (et que dire des *Romantiques*, de Christian Zarifian ?), et le plus que prometteur *Petits arrangements avec les morts*, de Pascale Ferran.

Celui-ci est sans aucun doute le plus remarquable des vingt-neuf premiers films de l'année, qui a également vu les débuts de Jacques Audiard (*Regarde les hommes tomber*), de Dominik Moll (*Intimité*), d'Antoine Desrosière (*A la belle étoile*), de Malik Chibane (*Hexagone*), sans oublier les succès de *Mina Tannebaum*, de Martine Dugowson, et de *Personne ne m'aime*, de Marion Vernoux. 1994 restera aussi comme l'année du double chef-d'œuvre de Jacques Rivette, *Jeanne la Pucelle*, du splendide *Lou n'a pas dit non*, d'Anne-Marie Miéville, de *Du fond du cœur*, de Jacques Doillon, de l'étonnant travail de Gérard Mordillat autour d'Artaud (*En compagnie d'Antonin Artaud* et *la Véritable Histoire d'Artaud le Mômo*).



D.R.

Sandrine Bonnaire dans « Jeanne la Pucelle », de Jacques Rivette.

Logiques divergentes

On se souviendra aussi de la surprenante et passionnante floraison de documentaires signés Raymond Depardon (*Délits flagrants*), Robert Kramer (*Point de départ*), Claude Lanzmann (*Tsahal*). Et bien sûr *Veillées d'armes*, de Marcel Ophuls, qui, après *Lettres pour L...*, de Romain Goupil, aura tenté de maintenir la Bosnie au cœur du grand écran.

Et, à l'autre bout du territoire cinématographique, le parcours intrigant et porteur d'avenir de Luc Besson dont témoigne *Léon*. A ce survol très franco-français, il faut au moins ajouter, parmi des sorties étrangères elles aussi encore riches (bien que leur nombre *tende à décroître*), *Journal intime*, de Nanni Moretti, et *LadyBird*, de Ken Loach.

S'il y a, comme il est d'usage, matière à s'alarmer de ce que cette liste des beaux films de l'année 1994 ne recoupe guère celle des grands succès commerciaux, il faut pourtant noter que Téchiné, Ferran, Depardon, Audiard, Ophuls, Miéville, Moretti ou Loach, d'autres encore, ont obtenu de véritables réussites publiques, à l'échelle de leur économie de production et de distribution.

Le phénomène notable aura plutôt été la distance accrue entre « petits » et « gros » films, soumis à des logiques de plus en plus divergentes. C'est cette caractéristique qu'il faudrait éviter d'aggraver, par des discours et des pratiques d'exclusion ou par inertie politique, au risque de déchirer irrémédiablement le « tissu » du cinéma.

JEAN-MICHEL FRODON

Les meilleurs résultats

Le Roi lion, de Roger Allers et Bob Minkoff (Etats-Unis) (1) : 6,37 millions d'entrées.

Quatre mariages et un enterrement, de Mike Newell (Grande-Bretagne) : 5,27.

Madame Doubtfire, de Chris Colombus (Etats-Unis) : 5,02.

Léon, de Luc Besson (France) : 3,3.

The Mask, de Charles Russell (Etats-Unis) : 3,03.

Philadelphia, de Jonathan Demme (Etats-Unis) : 2,72.

La Liste de Schindler, de Steven Spielberg (Etats-Unis) : 2,63.

Forrest Gump, de Robert Zemeckis (Etats-Unis) : 2,58.

Rasta Rockett, de John Turtlebaum (Etats-Unis) : 2,54.

Speed, de Jan de Bont (Etats-Unis) : 2,36.

Outre l'écrasante domination anglo-saxonne que traduit cette liste de dix films, on y relève deux curiosités : d'une part, le triomphe de *Quatre mariages et un enterrement*, comédie qui a bénéficié, dans le monde entier, d'un accueil imprévu permettant le *véritable lancement d'une* nouvelle major, Polygram Film ; d'autre part, la présence d'un parfait outsider, *Rasta Rockett*, dont la bonne humeur sans prétention a séduit un nombre étonnant de spectateurs en France, grâce aussi à l'efficacité de la machine Gaumont, qui se classe aisément en tête des *distributeurs*.

A noter enfin que ne figurent ci-dessus que les films sortis depuis le 1er janvier 1994. Il faut y ajouter *Aladdin*, sorti à la fin de l'année 1993, mais qui a réalisé en 1994 une part considérable de ses 7,63 millions d'entrées.

(1) Chiffres *le Film français*, arrêtés au 27 décembre 1994.

L'empereur et le dauphin

1994, année record pour le cinéma américain (1), s'achève par le triomphe mondial du *Roi lion*, nouveau joyau de la couronne Disney. Mais c'est à deux autres sacres qu'on aura assisté durant l'année écoulée : ceux de Steven Spielberg et de Quentin Tarantino.

Au faîte de la puissance, Spielberg occupe aujourd'hui un statut que personne avant lui ne posséda. Après avoir été « enfant prodige » d'Hollywood, puis champion *absolu du* box-office grâce à *E T*, il a mené une foudroyante campagne en trois mouvements.

Première étape : *Jurassic Park lui assure un nouveau* raz de marée planétaire, se classant au deuxième rang du box-office mondial de tous les temps. Le film marque également une nouvelle étape dans la prolifération des images de synthèse.

Deuxième étape : *la Liste de Schindler* lui vaut non seulement un succès immense, mais un label de sérieux décerné par de hautes autorités *politiques*, religieuses, universitaires et culturelles.

Conquise au prix de l'étonnante performance que *supposent la production*, la réalisation et le lancement commercial successif de ces deux films, cette reconnaissance avait jusqu'alors fait défaut à un cinéaste étiqueté « de distraction » et qui peinait à se débarrasser de son image de grand enfant. Elle était entérinée par la « nomenklatura » hollywoodienne lors de la cérémonie prévue à cet effet, celle des Oscars. Alors que Steven Spielberg y avait longtemps été boudé, il raflait pas moins de neuf statuettes le 21 mars 1994 – les récompenses « artistiques » pour *la Liste de Schindler* et les récompenses techniques pour *Jurassic Park*. Il sera peu après désigné par le magazine *Forbes* comme l'homme ayant gagné le plus d'argent durant l'année 1993.

Troisième étape : scellant une alliance avec Jeffrey Katzenberg, l'un des principaux sauveteurs du géant Disney, dont Spielberg avait un temps paru *devoir prendre la sucession, et* avec le milliardaire du disque et des loisirs David Geffen, le réalisateur des *Aventuriers de l'arche perdue* a fondé un nouveau studio, qui représente potentiellement l'une des très grosses puissances du show business de l'avenir. Ajoutons que c'est l'un de ses poulains, Robert Zemeckis, qui occupe le sommet du box-office américain en 1994, avec *Forrest Gump*.

Pendant ce temps-là... un homme de trente et un ans escaladait à la volée les marches qui mènent aux sommets du pouvoir à Hollywood. Avec son deuxième film, *Pulp Fiction*, Quentin Tarantino témoigne d'un sens de la mise au goût du jour des recettes les plus éprouvées, d'excellent augure pour sa carrière. Et le défilé de célébrités démontre son entregent dans le microcosme hollywoodien. Tarantino s'est adjugé l'un des plus hauts honneurs auquel puisse prétendre un cinéaste, la palme d'or à Cannes, et a connu un succès considérable aux États-Unis et en Europe.

Également producteur et scénariste, déjà sacré « pape » de sa génération par les gazettes, en tout cas prince d'une cour toute à sa dévotion, il occupe aujourd'hui, *mutatis mutandis*, une position comparable à celle de Spielberg à l'aube des années 80. Et tout donne à penser qu'il ne s'arêtera pas en un si prometteur chemin.

J.-M. F.

(1) 5,4 milliards de dollars (près de 30 milliards de francs) de recettes aux Etats-Unis, soit environ 1,3 milliard de spectateurs. Avec respectivement 297,2 millions de dollars et 295,1 millions au box-office, les deux titres champions de l'année, *Forrest Gump* et *le Roi lion* se classent au troisième et au quatrième rang des meilleurs scores de tous les temps, derrière *ET* et *Jurassic Park*.

Après plus de deux mois de conflit

Les comédiens du doublage suspendent leur mouvement de grève

Les comédiens du doublage ont annoncé, lundi 2 janvier, qu'ils suspendaient leur grève, entreprise le 18 octobre 1994. Cette décision a été prise à l'issue d'une assemblée générale à la Bourse du travail, à Paris. La reprise du travail a été votée par 409 voix pour, 25 contre et 9 abstentions.

Dans un communiqué, les syndicats CGT, CFDT et FO affirment que le vote de reprise du travail par les comédiens du doublage est intervenu après *« les garanties apportées par les déclarations de M. Jacques Toubon, ministre de la culture, ainsi que de Mme Simone Rozès, consultante-médiatrice nommée par le tribunal de grande instance de Paris »*. Ces déclarations *« permettent d'entreprendre enfin une négociation sérieuse avec les utilisateurs du travail enregistré »*, par les comédiens.

Une nouvelle assemblée générale aura lieu, jeudi 5 janvier, pour faire le point de la première séance de négociations. Se fondant sur une loi du 3 juillet 1985, quelque six cents comédiens grévistes revendiquent le statut d'« artiste-interprète » et, par là même, demandent aux diffuseurs (chaînes de télévision, distributeurs de films, éditeurs de cassettes vidéo) de leur verser des royalties pour chaque rediffusion de film, téléfilm ou vente de cassette dont ils ont assuré le doublage en français. Parmi les grévistes, on retrouvait les voix de l'inspecteur Colombo (Serge Sauvion), de Starsky (Jacques Balutin) et Hutch (Francis Lax), quelques acteurs célèbres comme Pierre Arditi, Michel Roux ou Pascal Legitimus, mais surtout des dizaines de comédiens anonymes qui « doublent » tel ou tel acteur obscur et lâchent quelques mots dans les téléfilms américains.

Ce mouvement de grève, démarré le 18 octobre 1994, a duré plus de deux mois et a fortement fragilisé la vingtaine d'entreprises de doublage qui s'estimaient *« prises en otage dans un conflit qui ne les regardent pas »*. Elles ont dû licencier une bonne partie du millier de techniciens – dialoguistes, calligraphes, bruiteurs, ingénieurs du son – qu'elles emploient. Certaines ont recruté de jeunes comédiens dans les cours d'art dramatique, voire ont fait doubler des films à l'étranger. Ainsi *Frankenstein*, de Kenneth Branagh, qui sort sur les écrans le mercredi 4 janvier, a été en partie « doublé » à Bruxelles.

Les relations devraient donc être particulièrement tendues, lors de la reprise du travail, entre entreprises et techniciens du doublage d'un côté, comédiens de l'autre. Ainsi les trois syndicats de comédiens *« ont sommé les sociétés de doublage de résorber immédiatement les retards de salaires accumulés et les ont averties des conséquences qu'auraient des mesures de rétorsion qui pourraient être exercées à l'encontre des grévistes »*.

M. G.

ARTS

Mort du peintre Manuel Rivera. – Le peintre espagnol Manuel Rivera, un des membres du groupe d'avant-garde *El Paso*, est mort, lundi 2 janvier, à Madrid, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-sept ans. Né à Grenade en 1927, formé à l'Ecole des beaux-arts de Séville, Manuel Rivera s'installe à Madrid en 1951, où il se rallie à l'abstraction. En 1957, il rejoint le groupe El Paso (Antonio Saura, Lucio Munoz, Rafael Canagar, Manuel Viola), l'un des plus influents mouvements de peinture moderne espagnole de la seconde moitié du siècle. Développant, *dans les années 60, une* œuvre entre abstraction informelle et géométrique, Manuel Rivera a exposé à Madrid et à Barcelone, au Musée d'art moderne de New-York, à La Haye et à Rome. Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris lui a consacré une rétrospective en 1976.

DANSE

ADIEU à l'Opéra-Comique

Le mal comme métaphore

Pourquoi *Adieu*, de François Raffinot, qui fut l'un des grands succès chorégraphiques du Festival d'Avignon 1994, en même temps que *l'Autre Côté du vent doré*, de Susan Buirge, n'est-il programmé que trois jours à Paris ? Cette méditation sur la mort, la douleur apaisée, ferait-elle peur aux directeurs des théâtres de la capitale ? La pièce, qui revient d'une tournée dans quelques lieux prestigieux français (Festival Octobre en Normandie à Rouen, Arsenal de Metz, etc.), partira à l'étranger jusqu'à la mi-mars : Kenya, Madagascar, Djibouti, Ecosse.

La personnalité de François Raffinot, directeur du Centre chorégraphique national du Havre, n'est pas, il est vrai, toujours aisée à suivre. L'homme ne craint ni les retournements ni les incursions en territoires inconnus. Il n'éprouve pas davantage le besoin de tenir le devant de la scène. Pis : il avoue ne pas créer dans les affres de l'angoisse. Il est discret, réservé.

Jusqu'au milieu des années 70, il étudie la danse contemporaine sans délaisser pour autant la philosophie. Fou de musique baroque, il décide, en 1985, de plonger dans les secrets des règles et de l'ornementation des danses de cour, nées sous le règne de Louis XIV.

Il devient le co-chorégraphe de Ris et danceries, auprès de Francine Lancelot. *Suite d'un goût étranger* (1985) et *Caprice* (1986) seront les deux pièces phares de cette période où la France, étonnée, découvre son patrimoine chorégraphique. Les racines mêmes du ballet classique. En 1990, brusque changement : François Raffinot met en place sa propre compagnie. Il la nomme Barocco, mais il refuse toute référence, voire toute allusion, à son passé de « baroqueux ». On ne comprend plus. Il se veut désormais résolument contemporain. Il coupe avec branle, passe-pied et autre sarabande, et convoque le musicien anglais post-moderne Michael Nyman pour annoncer au monde son changement de cap, son saut carpé du XVII[e] au XX[e] siècle.

L'unique pouvoir du corps

Garden-Party (1990), créée au Festival de Montpellier, et *les Météores* (1993), au Festival de Chateauvallon, portent pourtant les traces de contradictions mal résolues. Comment juxtaposer dans une même chorégraphie le formalisme du baroque et le désir d'une théâtralité qui le fascine, à l'instar de tous les chorégraphes de sa génération ? Pour *Adieu* (*le Monde* du 12 juillet 1994), pièce qui salue ceux qui sont morts, ceux qui vont mourir – du sida, de chagrin, du mal de vivre –, il sait d'instinct que la rigueur acquise dans la danse baroque lui sera précieuse pour aborder, sans sentimalisme, son délicat sujet.

Dans cette création, tout sera exprimé par l'unique pouvoir du corps des danseurs, du quintette au solo final, par les couleurs des costumes, du rouge au jaune funèbre oriental, par les lumières qui, en soutenant des corps chancelants, ne leur laissent par ailleurs aucune chance de s'en tirer. Elles cernent, elles réduisent progressivement l'espace. Enfin, elles étouffent le corps qui chute. On chercherait en vain la plus petite concession à la douleur exhibée, à la théâtralité – prise en charge magistralement par *Medeamaterial*, poignant lamento composé par le musicien Pascal Dusapin.

L'écrivain Bernard Pingaud, attentif à la danse – et plus particulièrement au travail de Raffinot –, voit dans *Adieu*, au-delà de la *« fatalité de l'agonie »*, une métaphore de notre fin de siècle. Il note dans un texte encore inédit : *« C'est aussi la question que les gestes d'*Adieu *posent. La question d'une société désormais tâtonnante, à la recherche d'un sens perdu. Comme si les corps n'étaient pas seuls à être rongés du dedans. Comme si un mal peu visible encore, travaillant toute la société à son insu, dévoilait sur la scène, qui en est la représentation symbolique, l'urgence de retrouver un minimum de camaraderie... »*

On se demande comment *Adieu* supportera l'enfermement dans un théâtre, alors qu'il fut conçu pour la nuit avignonnaise, mis en scène en fonction des arbres centenaires de la cour des Célestins ? *« Six mois après, la pièce est moins guindée. Mais ce qu'elle gagne en relâchement, elle peut vite le perdre en précision, en lisibilité. Il faut sans arrêt poser les corps en état de bascule afin que le sens, forcément fragile, ne s'évanouisse pas »*, s'inquiète François Raffinot.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ ***Adieu*, du 5 au 7 janvier, à 20 heures, matinée le 7, à 14 h 30, Opéra-Comique. De 50 F à 150 F. Tél. : 42-86-88-83. Le 14 janvier, au Cadran, à Evreux. Le 19, à Tunis, Tunisie.**

BIBLIOGRAPHIE

En hommage au photographe Michel Laurent

JE PENSE À VOUS
de Michel Laurent
Seuil, 200 p., 149 F.

C'était avant CNN, en un temps où la planète n'était pas encore un village, et où les chevaliers du Leica pouvaient encore mener une quête solitaire. C'était l'âge d'or des photographes de presse. De cette époque fiévreuse, nous reviennent aujourd'hui, dans un livre superbe, une centaine d'images, quelques dizaines de lettres et le visage juvénile de leur auteur, Michel Laurent, tué à l'âge de vingt-huit ans près de Saïgon trois jours avant que ne s'achève la longue guerre du Vietnam.

Des photographies et des lettres rassemblées par sa femme Michèle. Photos légendaires ou négatifs oubliés dans les archives new-yorkaises de l'agence Associated Press (AP) pour qui Michel Laurent travailla dès l'âge de seize ans. Lettres impatientes et pudiques, émouvantes ou drôles. Témoignages envoyés dans l'urgence à sa « femme de marin ». Lettres d'amour, souvent ponctuées des quelques mots qui donnent son titre à l'ouvrage : *Je pense à vous.*

Pendant sept ans, de mai 68 (le célèbre baiser sur les barricades) au Vietnam en débâcle, pour AP puis pour Gamma, Michel Laurent est partout où son métier – et sa passion – l'appellent. Du printemps de Prague à la révolution éthiopienne, des funérailles de Nasser à la guerre du Kippour, de Septembre noir à la crise de Chypre, en passant par Tripoli, Ceylan et l'indépendance du Bangladesh, qui lui vaut, en 1972, la plus belle récompense : le prix Pulitzer.

Là où l'Histoire se fait, il veut être le premier, voire le seul, et parfois y parvient, à force de courage et d'obstination : à Irbid, ville jordanienne « libérée » par les Palestiniens ; avec les jeunes insurgés de Ceylan (avril 1971), auprès desquels il « s'infiltre » ; sur le front égyptien, en octobre 1973 ; dans la salle du trône de l'empereur Haïlé Selassié (mars 1974) ; à Chypre, lorsque les Turcs débarquent ; à Amman, où il erre de cave en cave ; à Dacca, surtout, où, après l'évacuation de ses confrères, il se cache tout un jour et une nuit, et sera seul témoin de la répression pakistanaise (mars 1971).

En ces années 70 si aveuglément doctrinaires, Michel Laurent est un témoin lucide, noblement « impliqué », entre révolte et compassion. Il avoue avoir *« les larmes aux yeux »* dans les rues de Dacca, où règne une *« violence inouïe »* et quand l'armée indienne intervient au secours du peuple bangalais, il lâche – de soulagement – un sobre *« tout va bien »*.

Au fil des ans, Michel Laurent évolue. Au-delà de l'« image exclusive », ce Saint-Graal du reporter, il s'intéresse de plus en plus à l'envers des décors, aux coulisses des drames, à la vie des hommes tout simplement, lui pour qui aucune histoire n'est *« petite »*. Ah ! se faire plaisir enfin, en passant un dimanche – loin du front – avec la dernière impératrice de Hué !

Professionnel farouchement indépendant et homme généreux, Michel Laurent se prend parfois à détester son métier et ses *« baroudeurs folkloriques »*, cette *« dureté »* malsaine des photographes en action. Jamais le moindre cynisme ne l'effleure. *« Soyez rassurés,* écrit-il à sa femme, *ce que j'ai perdu d'illusions, je l'ai gagné en tendresse. »* Sans doute est-ce pour tout cela, Michel Laurent, que vos confrères d'hier, avec tendresse aussi, « pensent à vous ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER

REVUES

« Caravanes » pour l'imaginaire

La revue annuelle *Caravanes*, dont la quatrième livraison vient de paraître aux éditions Phébus, porte le modeste sous-titre : « Littératures à découvrir ». Comme pour les précédents numéros, les éditeurs, André Velter et Jean-Pierre Sicre, ont tenté de donner à ce pluriel toute sa signification. De la Turque Füruzan à l'Israélien Yehouda Amichaï et à l'Arabe Abdelmajid Benjelloun, du Québécois Jean Morisset au Chilien Francisco Coloane et au Hongrois György Somlyo, et, pour le continent asiatique, le Japonais Dazai Osamu, le Tibétain Ogyen Dordjé ou le Coréen Yi Munyol... Des écrivains venus de tous les horizons dessinent une sorte de géographie imaginaire qu'aucune frontière ne limiterait plus.

« Mieux que jamais nous avons besoin de ces nomades dont les noms font écho à d'anciens exils, et qui n'ont pas craint, souvent, d'enfourcher au petit matin la cavale d'un autre exil... », écrivent les animateurs de *Caravanes*, dans la préface de ce volume aussi luxueusement présenté que les précédents et illustré par Antonio Segui, Jean-Marie Poumeyrol, Hawad, Jacques Lacarrière – des photographies prises dans les années 50 au mont Athos – et Jamyang Losal, maître tibétain de la « géométrie du sacré ».

Des Français – Ludovic Janvier, Marcel Béalu, Cédric Morgan, André Velter, Jean Gillibert... – ont eux aussi pris place dans cette caravane haute en couleur. Sous le signe du nomadisme et de l'*« effraction poétique »*, ils disent tous, avec leurs mots propres, les pouvoirs d'un langage affranchi, libéré de toute entrave : *« Je suis comme un lieu qui fait la guerre au temps »*, écrit Yehouda Amichaï dans un vers qui pourrait servir d'épigraphe à ce cahier de *Caravanes*.

P. K.

▶ ***Caravanes*, n° 4, éd. Phébus, 352 p., 280 F.**

MUSIQUES

Le projet de Fiat pour « musicaliser » les véhicules

Une décapotable en sol majeur

MILAN
correspondance

Depuis longtemps, les compositeurs se sont emparés des bruits de la vie, voire du fracas des champs de bataille, pour en faire de la musique. Au XIX[e] siècle, Alkan a imité le chemin de fer dans l'une de ses plus féroces études pour piano. Honegger l'a « imité » au siècle suivant dans son poème symphonique *Pacific 231*. Le Soviétique Mossolov a fait un pas de plus en composant *Fonderies d'acier*, pièce bruitiste aussi brève qu'apocalyptique. Plus spirituellement, Gershwin a mis un klaxon dans *Un Américain à Paris*, dont le baguenaudant début est sous-titré « En remontant les Champs-Elysées ». A l'époque où vivaient ces musiciens, les bruits de la ville n'étaient pas encore considérés comme une pollution.

La circulation automobile, avec son flux ininterrompu de moteurs, ses klaxons, ses sirènes et ses bruits de freins, est l'une des composantes les plus violentes de la pollution sonore de cette fin de siècle, la plus bruyante de toute l'histoire de l'*Homo sapiens*. Une norme européenne est entrée en vigueur le 1[er] janvier, pour limiter le bruit des moteurs de voitures à 74 décibels. C'est encore trop.

A moins qu'on ne fasse preuve d'inventivité... *« Le moteur est comme un orchestre, il doit être mis au point et bien dirigé »*, affirme Giacomo Ruspa, du Centre de recherches Fiat. Responsable du laboratoire d'acoustique de la célèbre usine d'automobiles de Turin, ce chercheur s'est engagé, depuis quelques années, dans un projet pour le moins déconcertant : transformer en sons harmonieux le bruit de la circulation automobile.

« Il ne s'agit pas de supprimer l'émission sonore, dit-il. *C'est un signal indispensable, riche en informations : il prévient qu'une porte n'est pas fermée, que le moteur s'emballe, un coup de klaxon peut sauver une vie. Mais il faut que tout cela trouve une cohérence avec les autres standards de confort. »* Fiat s'est associé avec Renault et Goodyear pour ce projet intitulé *Sound Quality in Cars*. Il ne faut y voir rien d'autre qu'une nouvelle tentative des industries européennes et américaines pour battre la concurrence japonaise.

Optimiser le bruit mécanique

Cette fois-ci, cependant, la musique va voler au secours du bruit. *« On peut transformer les sons d'un véhicule en travaillant sur leurs harmoniques »*, disent Michelangelo Lupone et Laura Bianchini, fondateurs du Centre de recherches musicales (CRM) de Rome, le bureau d'études en musique électronique choisi comme partenaire par Fiat pour ce défi. Les deux jeunes compositeurs allument les écrans du NOTE (*Noise Optimizator for Thermal Engines*), module de synthèse sonore qui, venant d'être mis au point, vise à optimiser le bruit des machines à moteur thermique. On y visualise le graphique des bruits produits par une voiture.

« Si nous réussissons à canaliser ces bruits selon une succession d'harmoniques proches de celles qui composent le spectre du son musical [succession de quintes, de tierces, de quartes non altérées], *nous aurons une réponse psychoacoustique différente de la part de ceux qui les subissent quotidiennement pendant des heures. »* Le calculateur effectue la simulation, des chauffeurs cobayes écoutent, les chercheurs et les musiciens modifient, en temps réel, les paramètres acoustiques de ce qui est désormais appelé le « véhicule-orchestre ».

Demandera-t-on bientôt aux critiques musicaux de choisir les modèles les plus « justes » ? Faudra-t-il, pour obtenir son permis de conduire, savoir démarrer en *ré* majeur, rouler en *si* mineur, et se garer à la dominante ?

SANDRO CAPPELLETTO

Conséquence de la chute des cours du pétrole

L'Arabie saoudite affronte une grave crise financière

Le projet de budget de l'Etat saoudien pour 1995 table sur une réduction de 6 % des dépenses et une hausse sensible des recettes publiques. Les tarifs publics seront relevés pour rassurer la communauté internationale ,inquiète de la crise financière que traverse le premier producteur mondial de pétrole brut.

Habitués à faire le plein de carburant pour une poignée de francs, à des communications téléphoniques locales gratuites, à laisser leurs climatiseurs fonctionner sans interruption, les Saoudiens vont devoir apprendre à modifier leur comportement quotidien. Dévoilées dimanche 1er janvier à l'issue d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres présidé par le roi Fahd, les grandes lignes du budget 1995 prévoient une série de hausse des prix. La plus symbolique est celle des carburants, dont les tarifs vont être doublés (tout en restant à des niveaux ridicules comparés à ceux pratiqués dans les pays industrialisés). Les autres augmentations concernent l'électricité, l'eau, les transports aériens, les visas pour les visiteurs étrangers...

L'Etat saoudien sera le premier bénéficiaire de ce rééquilibrage. Le projet de budget table sur une réduction de 6 % des dépenses, qui atteindront 150 milliards de rials (216 milliards de francs environ) pour des recettes escomptées de 135 milliards. Le déficit du prochain exercice serait donc de 15 milliards (22 milliards de francs), contre 20 milliards l'exercice précédent.

Pour autant, le roi Fahd n'a pas tenu ses promesses. Le 9 décembre, il avait annoncé une diminution de 20 % en 1995 des dépenses de l'Etat, comme l'exercice précédent. *« On n'avait pas compris qu'il puisse s'engager sur un tel chiffre. Ce n'était pas tenable sauf à paralyser l'activité du pays »*, explique un diplomate occidental en poste à Ryad.

Le fardeau de la guerre du Golfe

Davantage que l'ampleur des efforts demandés aux Saoudiens ,c'est la reconnaissance officielle, pour la première fois, des difficultés financières du royaume qui devrait satisfaire les partenaires internationaux de l'Arabie saoudite, qu'il s'agisse des banques ou des entreprises.

Elles sont bien réelles. Certes, le royaume peut se targuer d'une inflation parmi les plus faibles au monde (officiellement inférieure à 1 %), d'une croissance économique élevée, d'un excédent commercial confortable et d'un endettement de l'Etat faible. Mais l'essentiel est ailleurs, dans l'endettement public global du pays. En l'absence de tout chiffre officiel, les évaluations s'échelonnent entre 40 milliards et 70 milliards de dollars, soit entre une année et deux années de revenus pétroliers.

Les difficultés ne datent pas d'aujourd'hui. Elles ont commencé au début des années 80 lorsque, pour financer les premiers déficits budgétaires, l'Etat à commencé à prélever sur ses réserves et ses avoirs de changes à l'étranger avant de s'orienter vers des émissions obligataires sur le marché international.

La chute des cours du pétrole ces dernières annés n'a fait qu'ajouter aux difficultés. Premier producteur et premier exportateur mondial de brut, avec près de 8 millions de barils par jour, l'Arabie doit compter avec l'effritement des cours du pétrole. Au cours des neuf premiers mois de 1994, les revenus tirés de l'« or noir » ont chuté de 7 %, à 30,8 milliards de dollars, selon les chiffres officiels. Il y a une dizaine d'années, pour une production bien moindre, les Saoudiens retiraient une centaine de milliards de dollars par an de la vente de leur brut.

La guerre du Golfe n'a fait qu'aggraver la situation financière du royaume. Contraint par Washington de financer les troupes occidentales qui, sous conduite américaine, ont défait l'Irak en 1991 après l'invasion du Koweït, Ryad aurait dû débourser 55 milliards de dollars. Jusqu'ici, une partie seulement de la facture a pu être remboursée ce qui n'a pas empêché le royaume de se lancer dans des achats d'armes massifs qui n'ont fait qu'alourdir l'endettement du pays. Résultat, il y a peu, les Saoudiens ont dû demander à Washington des délais de paiement après avoir passé commande d'une soixantaine d'avions gros porteurs (6 milliards de dollars). Un contrat pour la modernisation du réseau téléphonique saoudien (4 milliards de dollars) conclu peu de temps auparavant, a subi un sort identique.

Officiellement, Ryad assure que début 1996 les traces de la guerre du Golfe seront effacées et avec elles la compression des dépenses. Il n'en reste pas moins que l'économie saoudienne va connaître d'ici là une période de vaches maigres. Une dégringolade des importations et un tassement de la croissance sont à prévoir. L'annonce par le roi Fahd que l'Etat allait faire du remboursement de sa dette à l'égard *« des entreprises et des fournisseurs »* sa priorité en 1995 permettra seulement de limiter les dégâts.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Un bilan de la direction générale des impôts

La récession a profondément modifié la structure des prélèvements fiscaux en 1993

La direction générale des impôts vient seulement de rendre publiques ses statistiques définitives pour 1993. Elles mettent en évidence que la récession de 1993, conjuguée à la politique continue d'allègements d'impôts, a profondément affecté la fiscalité française, mais de manière sélective.

L'effet le plus attendu de la récession concerne la TVA. Sous le coup de la stagnation de la consommation, les recouvrements (bruts) se sont effondrés, tombant de 654,3 milliards de francs en 1992 à 622,2 milliards en 1993, soit une baisse de 4,9 %. L'impôt sur les sociétés, lui aussi, en a été affecté. Compte tenu notamment de la diminution des bénéfices des entreprises, les recettes sont passées de 135,8 milliards de francs en 1992 à 127,2 milliards en 1993, en recul de 6,3 %.

Pour l'impôt sur le revenu, assis sur les revenus de l'année antérieure, l'impact est logiquement moins sensible. La récession a seulement conduit à une quasi-stabilisation des recettes : 309,7 milliards en 1993, après 307,1 milliards de francs en 1992 (+ 0,9 %). La structure de ce prélèvement ne s'est pas non plus modifiée : l'impôt sur le revenu demeure un impôt très concentré. Ainsi, 48,8 % des contribuables (12,3 millions), disposant de 21,4 % des revenus, n'ont-ils pas été imposés en 1993. Et les 10 % des contribuables payant les plus fortes taxes (supérieures à 21 630 francs) ont apporté 68 % de l'impôt total alors que leur revenu imposable ne constituait que 32 % du revenu imposable total.

En revanche, quelques impôts sont visiblement imperméables aux à-coups de la conjoncture économique. C'est le cas de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). De 4,5 milliards de francs en 1989, ces rentrées fiscales sont passées à 7 milliards en 1992 et 7,2 milliards en 1993.

Mais la tendance la plus spectaculaire concerne la fiscalité locale directe. Pour la seule année 1993, les émissions de taxe d'habitation (56,1 milliards) ont progressé de 9,2 %, et celles de taxe professionnelle (137,1 milliards) de 10,6 %. Pour l'ensemble des impôts directs locaux (281,6 milliards), la progression est de 9,3 %. Les élus locaux ont maintenant de bons arguments pour souligner qu'ils ne sont pas les seuls responsables de cette évolution préoccupante. Avec la nouvelle ponction que l'Etat envisage de faire sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, la hausse de la fiscalité locale risque de se poursuivre en 1995.

L. M.

Devant le mécontentement des syndicats

Le président mexicain Zedillo est contraint de retarder l'annonce de son « plan d'urgence économique »

MEXICO

de notre correspondant

Le président Ernesto Zedillo s'est vu contraint, lundi 2 janvier, de reporter de vingt-quatre heures l'annonce de son « plan d'urgence économique », à la suite des désaccords survenus au cours de la négociation avec les syndicats et le patronat. Ce programme de redressement, qui, selon certaines sources, pourrait porter sur quelque 96 milliards de francs, obtenus, pour l'essentiel, auprès de banques et de gouvernements étrangers (dont 48 milliards en provenance de l'administration américaine et environ 27 milliards émanant de gouvernements « amis »), est très attendu par les milieux financiers internationaux.

Les propositions du gouvernement pour résoudre la grave crise financière déclenchée, le 20 décembre, par la dévaluation de la monnaie nationale – le dollar est passé en quelques jours de 3,40 à 5 pesos – ont donné lieu à une interminable discussion avec les représentants des trois principales confédérations syndicales et de diverses organisations patronales. Réunis à huis clos, depuis lundi matin, dans les locaux du ministère du travail, en présence du nouveau ministre de l'économie, Guillermo Ortiz, les dirigeants syndicaux et les patrons auraient accepté les trois principaux objectifs du plan d'urgence : *« Réduire l'énorme déficit du compte courant de la balance des paiements, rétablir la confiance et encourager les changements structurels nécessaires pour améliorer la compétitivité de l'économie nationale. »*

Mais des désaccords seraient survenus à propos des modalités d'application de ces dispositions. Les syndicats exigent en effet des modifications à l'accord signé le 20 décembre, quelques heures avant la dévaluation. Ils avaient alors accepté, pour 1995, une augmentation de 7 % du salaire minimum, qui reste inférieur aux salaires en vigueur en 1976, selon les chiffres fournis par le ministre du travail. Avec la dépréciation du peso – environ 60 % –, le coût de la main-d'œuvre mexicaine est désormais un des plus bas du monde : 5,60 francs de l'heure.

Le gouvernement a également invité les entreprises à *« sacrifier leurs marges bénéficiaires en faisant un effort extraordinaire pour modérer les hausses de prix »*. En contrepartie, il s'engage à réduire ses dépenses pour un montant équivalent à 1,2 % du produit intérieur brut, à accorder la priorité aux *« investissements publics créateurs d'emplois »*, à poursuivre les privatisations en cours, *« selon des règles claires, objectives et transparentes »*, et à permettre la participation de capitaux privés dans certains secteurs réservés à l'Etat (transport par rail, communications par satellite, aéroports et installations portuaires).

Les autorités ne s'attendaient pas à la résistance de ces partenaires sociaux, d'ordinaire très souples dans le cadre du système politique autoritaire en vigueur depuis 1929. A 18 heures locales, tout était prêt au palais présidentiel, et les diverses chaînes de télévision avaient installé leurs caméras pour diffuser en direct le discours du chef de l'Etat et la signature de ce qui était présenté comme *« l'accord commun pour affronter l'urgence économique »*. Après plusieurs reports, les autorités finirent par annoncer que M. Zedillo s'adresserait à la nation mardi. Mais elles refusèrent d'admettre l'existence de désaccords avec les partenaires sociaux. Les deux parties ont poursuivi leurs négociations tout au long de la nuit de lundi à mardi.

BERTRAND DE LA GRANGE

Rectificatif. – Dans l'article consacré à l'économie mexicaine, nous avons indiqué (*le Monde* du 2 janvier) que le plan de sauvetage envisagé par les pays industrialisés pourrait porter sur 10 à 15 milliards de dollars, soit 5,4 à 8 milliards de francs. Il s'agissait de 54 à 80 milliards de francs. Selon des informations plus récentes, ce plan pourrait être de 96 milliards de francs *(lire ci-dessus)*.

Pour faire face à la guérilla et au banditisme

Les dépenses de sécurité absorbent plus du tiers du budget cambodgien

A la veille du retour du roi Norodom Sihanouk, attendu au Cambodge mercredi 4 janvier après plus de sept mois d'absence, l'Assemblée nationale de Phnom-Penh a adopté le deuxième budget annuel du royaume en l'espace de vingt-cinq ans. En légère augmentation (10 % en termes réels) par rapport à celui de 1994, ce budget souligne encore le poids des dépenses de sécurité dans un pays qui n'a toujours pas renoué avec la paix et où sévit un banditisme de grand chemin en dépit d'un réel effort pour financer le développement du pays.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Le taux d'expansion économique du Cambodge prévu en 1994 n'a pas été atteint (5,5 % contre 7,5 %), mais l'Etat fixe toujours, pour 1995, la barre à 7,5 %. Plus du tiers des 406 millions de dollars de dépenses prévues par le budget 1995 sont affectés à la défense (85,3 millions) et à l'intérieur (48,4 millions). En 1994, pour se rééquiper à la suite de ses échecs militaires du début de l'année, l'armée royale avait obtenu une rallonge de 16 millions de dollars (au lieu des 40 millions réclamés) et l'autorisation d'encaisser directement les taxes sur les coupes et exportations de bois, ses dépenses ayant dépassés de 40 % les 63 millions de dollars qui lui avaient été, à l'origine, alloués. Mais un effort est cependant prévu pour renforcer les recettes non douanières de l'Etat et affecter davantage de ressources à trois secteurs : l'agriculture, les travaux publics et l'enseignement.

Code libéral des investissements

Si le gouvernement maintient sa décision d'interdire les coupes et les exportations de bois à compter du 1er mai 1995, les militaires éprouveront du mal à disposer de ressources supplémentaires, en dépit du fait que l'un des deux coministres de la défense, le général Tea Banh, a réclamé en novembre une augmentation de 400 % du budget de la défense. Toujours est-il que les recettes prévues dans ce secteur pour l'exercice 1995 ne s'élèvent qu'à 1,5 million de dollars alors que le potentiel a été évalué, en 1994, à 150 millions de dollars, ce qui aurait couvert plus du tiers des dépenses de l'Etat.

La volonté, proclamée depuis des mois par les autorités, d'utiliser en priorité contre les Khmers rouges l'arme du développement, notamment rural, se traduit cependant dans les orientations d'un deuxième budget officiellement placé sous le signe de la rigueur, notamment en ce qui concerne les dépenses courantes des ministères.

Le déficit prévu (183 millions de dollars en 1995, contre 165 millions l'année précédente), qui représente donc près de la moitié des dépenses, est garanti par le FMI et couvert par des dons et crédits internationaux. *« Le premier budget, celui de 1994, a été relativement bien maîtrisé ; il n'y a pas eu, notamment, de recours à la planche à billets pour le financer »*, estime un conseiller économique du gouvernement.

Entre-temps, le gouvernement a annoncé que 2 milliards de dollars d'investissements étrangers avaient été agréés depuis l'adoption, le 4 août dernier, d'un code très libéral des investissements. Mais le montant des investissements étrangers réalisés demeure modeste, en-dessous de la barre des 200 millions de dollars. L'assistance étrangère, notamment celle du Japon, de la France, des Etats-Unis, de l'Australie et des instituts internationaux de crédit, demeure donc le levier essentiel de la politique du gouvernement.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Pierre Bilger nommé président-directeur général

Jean-Pierre Desgeorges quitte GEC-Alsthom

Le dernier grand baron d'Alcatel-Alsthom, l'ancienne Compagnie Générale d'Electricité, s'en va. Jean-Pierre Desgeorges, le président de GEC Alsthom, la filiale commune d'Alcatel Alsthom avec le britannique GEC, spécialisée dans le matériel ferroviaire et les centrales électriques, a décidé de passer totalement la main à Pierre Bilger, numéro deux en titre, mais en fait, depuis quelques années déjà numéro un-bis. Pierre Bilger, longtemps mieux en cour auprès de Pierre Suard, le pdg d'Alcatel, et dont certains imaginent qu'il pourrait être l'éventuel successeur.

Ingénieur en génie maritime, ancien d'Alsthom-Atlantique, Jean-Pierre Desgeorges, qui aura 65 ans en juillet prochain, a souvent croisé le fer avec ses patrons successifs. Cet homme, « jamais en colère », « extrêmement courtois », aux dires de ses collaborateurs, et père de la fusion avec GEC, avait dû défendre son autonomie par deux fois. La première avec Georges Pébereau pdg de la CGE de 1884 à 1986, qui avait réclamé sa tête et dont il est sorti victorieux. La seconde, perdue cette fois avec le successeur de M. Pébereau, Pierre Suard.

Le grand baron avait en effet été écarté des responsabilités opérationnelles de GEC-Alsthom, en mars 1991. Il *obtenait la présidence et* Pierre Bilger, la direction générale du holding hollandais qui coiffe le groupe. Cette répartition des tâches avait été faite quasiment sur-mesure.

Loin d'être resté inactif à l'extérieur du groupe –il reste président du comité français d'accréditation, président du comité France-Chine, vice-président du CNPF-International et patron de la Fédération des Industries Electriques et Electroniques–, Jean-Pierre Desgeorges, a, semble t-il choisi de quitter Alcatel le 31 décembre 1994, estimant qu'il n'avait plus grand chose à faire dans le groupe. « C'est une décision personnelle. Aucune limite d'âge ne l'y obligeait », assure t-on chez GEC-Alsthom.

Le départ de M. Desgeorges, homme du développement du groupe en Chine, clôt aussi la fin d'un certain réseau « pékinois » qui a permis au groupe franco-britannique de remporter de nombreux contrats. Le précieux délégné de GEC-Alsthom à Pekin, un indien d'origine, M. Advani, a pris sa retraite à la fin de l'été 1994. Il incombe désormais à Ambroise Corioux, ancien délégné *du groupe à Séoul, où il a négocié* le contrat TGV, de rebâtir dans un contexte beaucoup plus concurrentiel qu'il ne le fut un puissant réseau chinois.

Artisan du rapprochement d'Alsthom avec l'un des grands noms européens du secteur, Jean-Pierre Desgeorges, après une tentative avortée en 1984-1985, avait réussi en 1988 à conclure avec le britannique GEC. Son grand rival Percy Barnevik, patron du concurrent suisse Brown-Broveri l'avait précédé de quelques mois en fusionnant avec le suédois Asea pour former le groupe ABB, numéro un mondial de l'électro-technique. GEC-Alsthom occupe, avec Siemens, la troisième place.

Pierre Bilger, 54 ans, ancien conseiller de Raymond Barre premier ministre, est devenu seul maître à bord. La présidence et la direction générale du groupe franco-britannique, sont réunifiées.

CAROLINE MONNOT

Une étude de la Banque de France

Le passage à la monnaie unique européenne devrait s'effectuer en deux temps

Dans une étude publiée lundi 2 janvier, la Banque de France détaille *« un certain nombre d'étapes nécessaires pour parvenir à la forme achevée de l'union monétaire européenne »*. L'institut d'émission réaffirme notamment que le passage à la monnaie unique *« ne coïncidera pas avec la circulation exclusive de billets libellés en écus »*.

Le début de la phase 3 de l'union, en 1997 ou au plus tard en 1999 (la phase 2 a commencé le 1er janvier 1994 avec la création de l'Institut monétaire européen), consistera à *« fixer de façon irrévocable les parités entre les monnaies des pays participant à l'Union »* et à *« mettre en place une politique monétaire commune »*. L'écu pourra alors être utilisé, note la Banque de France, *« dans les transactions scripturales, la comptabilité des banques et des entreprises »*.

Mais faut-il pour autant éliminer les anciennes monnaies (franc, mark, florin...) ? L'étude rappelle que certains le préconisent en appelant à un *« big bang »*, c'est-à-dire une transition brutale, mais que d'autres penchent pour une approche progressive. *« Il faudra donner de toute façon immédiatement une existence internationale à l'écu »*, dit la Banque. Mais pour le reste, la circulation exclusive dans le public de billets libellés en écus, ce ne peut être que le stade ultime de l'union. Et la banque donne son avis : *« Il existe un agrément pour considérer qu'il faudra un certain temps pour arriver à ce résultat. »*

En d'autres termes, pour des raisons *« matérielles »* et plus encore *« psychologiques »*, souligne la Banque de France, l'accoutumance des Européens à l'écu prendra du temps. Il devrait donc y avoir deux sous-phases : la phase 3A, pendant laquelle les monnaies nationales seront sauvegardées, l'écu ayant cours entre les professionnels, et la phase 3B, qui verra leur disparition finale au profit du seul écu.

ALLEMAGNE : une inflation comprise entre 2 % et 2,5 % en 1995. – *« Je tiens pour possible une inflation comprise entre 2 et 2,5 % [illegible] en 1995 »*, déclare [illegible], président de la Bundesbank, dans une interview publiée par le quotidien *Hamburger Abendblatt*. Les prix de détail ont augmenté de 3 % en 1994 en Allemagne. M. Tietmeyer insiste par ailleurs sur la nécessité de freiner la croissance des dépenses publiques et de réduire le déficit budgétaire. *« Les taux sur le marché des capitaux ne peuvent baisser chez nous de façon durable que si les espoirs de stabilité prédominent »*, ajoute le patron de la Bundesbank, qui estime que l'Allemagne doit faire mieux que ses partenaires dans la voie de l'assainissement de ses comptes publics.

BIBLIOGRAPHIE

Chefs d'entreprise, européens et méconnus

EUROPRENEURS
de Herbert Henzler.
Traduit de l'anglais par Marie-France Pavillet.
Editions Dunod, 270 p., 240 F.

Les chefs d'entreprise européens ont des atouts. Mais ils sont trop souvent méconnus. Ce manque de reconnaissance contribue injustement à la morosité ambiante, s'insurge Herbert Henzler, directeur associé, responsable du bureau allemand de McKinsey, le célèbre cabinet de conseil anglo-saxon, dans son ouvrage *Europreneurs*, récemment traduit en français et consacré aux dirigeants européens.

C'est en effet en grande partie grâce aux patrons de ses groupes [illegible] que l'Europe s'est constituée, rappelle Herbert Henzler. C'est aussi en vertu de la façon spécifiquement européenne de régler les problèmes sociaux que ces patrons disposent de salariés plus motivés qu'aux Etats-Unis ou au Japon. Le personnel des grandes firmes européennes manifesterait un très grand attachement à son entreprise, affirme Herbert Henzler, car il est mieux protégé que celui des firmes américaines et jouit de conditions de vie bien supérieures à celles des firmes nipponnes.

La capacité des *« europreneurs »* à diriger les entreprises en équipe serait aussi plus prononcée que dans les deux autres pôles de la triade. Plus généralement, leur aptitude à nouer des alliances avec d'autres entreprises, mais aussi avec les administrations, serait particulièrement développée.

Certes, l'auteur n'ignore pas non plus les faiblesses propres aux entreprises européennes. Comme la sécurité de l'emploi, particulièrement forte dans les grandes firmes allemandes, patrie de l'auteur. Ou comme certains retards dans le développement des nouvelles technologies.

Mais la balance est positive et incite à l'optimisme, affirme M. Henzler. L'Europe devrait *être à même de bien négocier* le virage crucial qui s'amorce, à condition de réussir à mondialiser ses entreprises, à intégrer les pays de l'Est, à mieux prendre en compte les problèmes d'environnement, et à se lancer dans la conquête des marchés asiatiques sans se laisser distancer par ses concurrents américains et japonais. *« Aucun Américain ne peut envisager que quelqu'un soit supérieur à un Américain... Ce n'est pas notre habitude. On aurait plutôt tendance à s'interroger pour savoir si nous sommes vraiment bons ! »*, reproche M. Henzler, qui ne se pose plus la question depuis longtemps !

A. K.

Grâce à la « prime Balladur »

Le marché automobile français a progressé de 14,6 % en 1994

Grâce à un mois de décembre plutôtsatisfaisant qui s'est soldé par une hausse des immatriculations de 15,6 %, le marché français automobile affiche pour 1994 une hausse de 14,6 % des ventes avec 1 973 200 véhicules neufs enregistrés sur l'année, selon les statistiques communiquées, mardi 3 janvier, par le Comité des constructeurs français d'automobiles.

Par rapport à l'année précédente, l'augmentation porte sur 252 000 véhicules, soit à peine plus que le volume imputable au coup de pouce de la prime Balladur, évalué à quelque 200 000 voitures. Ainsi, sans *cette disposition* qui doit disparaître en juin prochain, le marché serait demeuré presque aussi atone qu'en 1993, année noire qui avait vu le niveau des ventes s'effondrer de 18,3 %. L'automobile, qui tire la faible croissance de la consommation, est donc elle-même tributaire de mesures de soutien.

En terme de progression, Citroën a finalement le mieux tiré son épingle du jeu avec une hausse de 24,9 % de ses ventes, prenant le meilleur sur la société sœur Peugeot (17,5 %). A l'inverse, Renault fait moins bien que le marché (12,5 % seulement) et les importateurs n'ont amélioré leur volume que de 12 %. Fort de ses deux marques, le groupe Peugeot-Citroen SA coiffe son concurrent national avec 31,1 % de pénétration contre 30 % pour Renault, à son étiage « naturel ». Les marques françaises ont globalement progressé sur leur marché intérieur avec une part de 61 2 % contre 60,3 % en 1993. En Europe, leur pénétration a également progressé d'un point à 23,9 %.

G. B.

L'attribution du troisième réseau à Bouygues

Alcatel et la Lyonnaise « dédommagés » après leur défaite dans le radiotéléphone

Trois mois après la bataille féroce entre la Lyonnaise des eaux, Alcatel et Bouygues pour l'attribution du troisième réseau de radiotéléphone, soldée par une victoire du géant du BTP (*le Monde* du 6 octobre 1994), les comptes ont été remis à zéro. Le vainqueur, travaille sur son offre. Très discret, *il a su avoir le* triomphe modeste. Mais la Lyonnaise et Alcatel, les deux candidats malheureux, ont obtenu des lots de consolation.

La Lyonnaise devrait récupérer à la mi-janvier une partie des réseaux de télévision câblés de la Caisse des dépôts (ComDev). Sa proposition a été jugée « mieux disante » que celle du groupe Chargeurs, également candidat.

Après un an de blocage

Dans le schéma envisagé, la Lyonnaise reprend les seize sites « hors plan câble » de ComDev, dont ceux d'Annecy, Besançon, Dunkerque, Le Mans. France Télécom, de son côté, hérite des six réseaux construits dans le cadre du plan câble que sont Marseille, Angers, Avignon, Valence, Tours et Saint-Quentin-en-Yvelines.

La cession de ComDev, la filiale spécialisée dans le câble de la Caisse des dépôts, dossier aussi délicat politiquement que celui du troisième réseau de radiotéléphone, devrait ainsi être réglée après un an de blocages, redémarrages et laborieuses tractations.

Avec cet apport, la Lyonnaise devient le numéro un du câble en France avec 35 % du marché, devant la Générale (30 %) et France Télécom (9,5 %). Voilà qui dédommage agréablement le groupe de Jérôme Monod, alors que la déréglementation des télécommunications rend de plus en plus inévitable le rapprochement du câble et du téléphone. Les câblo-opérateurs, selon toute vraisemblance, auront prochainement toute liberté pour vendre des services de téléphone sur leurs réseaux.

Du troisième au deuxième rang

Alcatel, de son côté, a obtenu, à la fin de l'année 1994, le droit d'entrer dans la Cofira, le holding de la Générale des eaux qui contrôle la SFR, la Société française de radiotéléphone, et gère ainsi le second réseau national de téléphonie cellulaire, concurrent de France Télécom. Après avoir vu s'échapper le troisème réseau, Alcatel a obtenu un morceau du deuxième.

Les perdants du mois d'octobre sont dédommagés. Le gouvernement Balladur, aux prises avec trois poids lourds du téléphone, de l'audiovisuel et de l'industrie en général, a pris bien soin de n'en mécontenter aucun.

C. M.

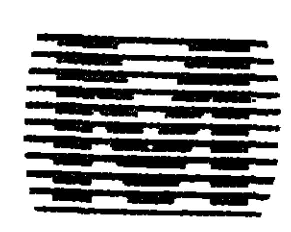
Rectificatif : Une erreur s'est glissée dans l'article de Pierre Drouin sur le livre de Jacques Lesourne : *Vérités et mensonges sur le chômage* (*le Monde* du 3 janvier, page 19). Il fallait lire dans l'avant-dernier paragraphe : *« La crainte de l'avenir qui pousse les agents économiques »* (et non *« les grands économistes »*).

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



Responsable grands comptes

SOCIETE DE SERVICE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE SPÉCIALISÉE DANS LA FOURNITURE DE SYSTEMES D'INFORMATION « CLÉ EN MAIN » DESTINÉS AU COMMERCE DE DÉTAIL : ÉDITION DE LOGICIELS, DISTRIBUTION DE MATÉRIELS, CONSEILS ET SERVICES, GESTION DE BASES DE DONNEES RELATIONNELLES, ARCHITECTURE DE RESEAU. NOUS RENFORÇONS NOTRE STRUCTURE ET RECRUTONS

De formation supérieure, vous avez une solide expérience de l'informatisation du commerce de détail.

Vous serez chargé de suivre, de développer et de gérer un portefeuille de grands comptes et de prospects sur toute la France.

Vous êtes capable d'accompagner et de prévoir les besoins d'une clientèle avertie.

La pratique de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant la réf. GC1 à Thérèse Blanc, MAG INFO CONSULTANT, 66, rue des Archives, 75003 Paris.

MEDIA SYSTEM

GROUPE GALERIES LAFAYETTE



Préparer l'usine de l'an 2000

Filiale d'un grand groupe industriel français, RCO conçoit et réalise pour chacun de ses clients des solutions d'emballage spécifiques. Son organisation par centre de profit régional favorise sa réactivité et son efficacité.

RCO France Est (215 personnes) à 100 kms au Nord de Paris, se situe au coeur d'un marché important. Sa volonté d'expansion passe par une politique d'investissement ambitieuse et par la maîtrise des évolutions techniques de son unité. Pour y concourir, nous recherchons son :

RESPONSABLE TECHNIQUE

Rattaché au Directeur et en complémentarité avec ses partenaires du commercial et de la fabrication, il dirigera la maintenance, les travaux neufs et la veille technique, et aura la mission de :

- penser et proposer les investissements en cohérence avec la politique et les objectifs de la région,
- organiser et animer leur mise en oeuvre dans une recherche de productivité optimale,
- développer l'organisation, les méthodes et les outils donnant à l'unité un niveau technique performant.

Ingénieur généraliste GE, il associera, après une première expérience dans un environnement de production, de solides compétences techniques à une réelle capacité à dialoguer avec les équipes de terrain, à structurer et piloter ses actions. Il pourra, dans ce poste, élargir sa vision de l'entreprise, s'impliquer concrètement dans la réussite de ses projets pour saisir ensuite des possibilités d'évolution intéressantes en France ou à l'étranger.

Ecrire sous réf.
49-8 2770 4M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel



RECRUTEMENT DE CHERCHEURS

Ouverture de **36 postes de Directeurs de Recherche** de 2e classe, pour les candidats extérieurs et les Chargés de Recherche de l'organisme.

Date limite de retrait des dossiers : 30 janvier 1995

Date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 1995

Pour retirer les dossiers de candidature, et connaître la répartition par disciplines des postes ouverts, s'adresser dès maintenant au :
Bureau des Concours - 101, rue de Tolbiac - 75654 PARIS CEDEX 13.

Téléphones :
44 23 62 19 - 44 23 62 20 - 44 23 62 21 - 44 23 62 22

Ingénieur TP

ESTP, ENSAIS, CNAM ou équivalent

Vous avez une expérience minimum de 10 ans sur chantiers de terrassement, travaux routiers ou VRD...

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics, recrute un INGENIEUR Travaux Publics.

Responsable des mesures techniques de votre spécialité, vous interviendrez auprès des collaborateurs de l'Organisme mais également auprès des Entreprises et Institutions de la profession.

La bonne connaissance des matériels de chantier est indispensable.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à Mr.GALLIOT - **OPPBTP COMITE NATIONAL** - Tour Amboise - 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex



Les sciences de la Terre au service de votre projet

ANTEA *Filiale commerciale du BRGM - basée à Orléans - nous sommes spécialisés en France et à l'international sur les activités* ***ingénierie*** *et* ***conseil*** *dans les domaines de* ***l'Eau****, de* ***l'Environnement****, de la* ***Géotechnique*** *et des* ***Matériaux****. Nous recherchons pour renforcer nos équipes :*

INGÉNIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

- Vous serez chargé du développement de nos activités dans le domaine de l'ingénierie de l'eau et de l'environnement.
- Ingénieur confirmé, vous avez une formation scientifique, technique et commerciale de haut niveau complétée par une solide expérience professionnelle - 10 ans minimum - de la production et de la vente.

Votre aptitude à la négociation alliée à vos capacités de conception et d'organisation, votre pertinence dans l'analyse des situations et votre sens des réalités seront autant d'atouts nécessaires pour réussir votre mission.

A terme, vos compétences et vos résultats pourront vous permettre d'évoluer vers des fonctions de management. Plusieurs postes sont à pourvoir au siège (Orléans) ou dans les Directions Régionales



Eau
Environnement
Géotechnique

Pour obtenir des renseignements complets sur ANTEA : composez le **3617** code ANTEA BRGM.

Vous souhaitez donner à votre carrière de nouveaux champs d'action et saisir les opportunités d'un groupe solide à vocation internationale, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous réf. 95/05 à ANTEA, Direction des Ressources Humaines, Michèle COULON - BP 6119 - 45061 ORLÉANS cedex 01.

Ingénieurs Qualité Développement



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Le développement de l'électronique automobile s'accélère pour améliorer les performances, le confort, la sécurité et la fiabilité des équipements.

Dans ce contexte la Branche Electronique (1400 personnes) relève le défi et renforce la fonction Qualité sur le site de Créteil (94) par le recrutement de 3 Ingénieurs Qualité Développement.

Votre mission : garantir la conformité de nos produits par rapport aux exigences clients. Membre d'un groupe multi-projets, vous vous assurez notamment que le développement se déroule selon la charte Innovation Constante définie par notre Groupe. Vous développez et faites évoluer les outils et méthodologies Qualité auprès des équipes R&D.

Ingénieur Electronicien de formation initiale, vous avez maintenant 5/6 ans d'expérience en tant qu'Ingénieur d'Etudes Hardware ou de Production dans une industrie fabriquant des produits grandes séries. Vous désirez évoluer vers une fonction plus relationnelle, où l'analyse et la rigueur se conjuguent avec des aptitudes pédagogiques et de négociation. Vous maîtrisez bien sûr parfaitement la langue anglaise.

Merci de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation, CV et photo) en précisant la réf. IQ4 sur l'enveloppe à notre Conseil SERIEL - 17, rue Sully - 69006 LYON.

Le Groupe Valeo, par sa gamme de produits et systèmes de haute technologie et son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobile et de véhicules industriels dans le monde.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Imaginez, proposez, concevez pour notre sécurité

Chef de Marché Industrie & Commerce

Ingénieur Grande École [illegible] formation complémentaire [illegible] acquis une expérience de 5 ans [illegible] internationale d'informatique et télécom[illegible] Chef de Produit.

Imaginatif, [illegible] ayant le sens de [illegible] aussi le goût de [illegible] de l'analyse [illegible]

Votre objectif sera de mettre en œuvre les [illegible] systèmes et services de Protection et Sécurité [illegible] Industrie et Commerce en France et [illegible] industrielle [illegible].

Pour cela vous ferez une analyse pointue de [illegible] rentabilité de notre offre, vous étudierez les [illegible] concurrence et prendrez en compte [illegible] économiques sur les marchés.

Vous serez une vraie force de proposition [illegible] l'aménagement de notre gamme de produits [illegible] nouvelles applications, le lancement de nouveaux produits. Bilingue anglais, vous connaissez, dans l'idéal [illegible]

Pour ce poste, merci d'adresser votre dossier [illegible] manuscrite et CV sous référence A41208 [illegible] Claude FAVEREAU, FAVEREAU CONSULTANTS [illegible] la Fédération, 75015 Paris.

Responsable département achats



17 000 personnes, 8 Divisions, 42 filiales étrangères, exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique. Sa Division SYLEA, se situant au premier rang européen dans son domaine, recherche pour sa branche CABLINAL un :

Vous serez rattaché au Directeur des Opérations Industrielles, en liaison permanente avec la Production, les Etudes, et l'Assurance Qualité.

***Votre objectif :** proposer une stratégie Achats et un panel Fournisseurs avec lesquels sera engagée une coopération formalisée par des accords de partenariat.*

***Vos missions :** • définir les objectifs d'Achats • animer les Etudes (fabriquer ou acheter) • mettre en œuvre les méthodes et procédures d'achat • définir des plans de productivité avec les fournisseurs • favoriser l'intégration des fournisseurs au Bureau d'Etudes • participer à l'application de la politique Qualité fournisseurs.*

*Agé d'au moins 35 ans, **Ingénieur** ou diplômé d'une **grande école de Gestion** (+ MAI), vous apportez la preuve de résultats significatifs dans la fonction acquis en **milieu industriel**. Autonomie, rigueur, souplesse d'esprit, sens critique et **pratique courante de l'anglais** sont autant d'atouts qui vous incitent à relever un nouveau défi.*

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, en mentionnant **votre niveau de rémunération actuel**, sous réf. **9440**, 7 rue de Monceau, 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

PLATRES LAMBERT

Responsable procédures

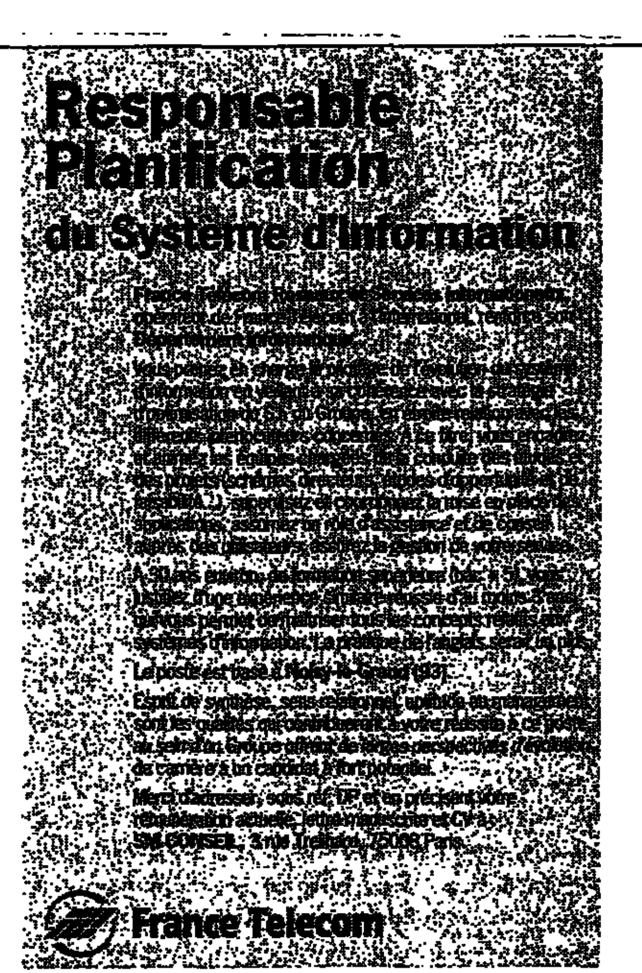
Filiale du groupe BPB, leader des produits du plâtre, la société Plâtres Lambert réalise sur les marchés du gypse, plâtre et carreaux un C.A. de 745 millions de francs, avec un effectif de 740 personnes.

Directement rattaché au directeur de l'usine de Vaujours (93), vous contribuez, au sein du comité de direction, à la mise en place et au respect de procédures destinées à optimiser la sécurité et la productivité de l'outil de production. Respect et suivi de la réglementation, analyse de fonctionnement, audit et perfectionnement des procédures en place... vos multiples responsabilités exigent, après une formation d'Ingénieur généraliste (Arts et métiers ou équivalent), une expérience d'au moins 5 ans à un poste "terrain" dans le domaine du process. Vos qualités relationnelles, votre force de persuasion, votre professionnalisme vous rendent aptes à remettre en cause l'existant et à l'améliorer.

Prêt à vous investir et à évoluer, merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil, Madame Saunier, FAVEREAU CONSULTANTS, 52 rue de la Fédération, 75015 PARIS sous référence C41207.



France



DERMATOLOGIE

JEUNE INGÉNIEUR SYSTÈME

LE SENS DE L'INFORMATION DANS LA PEAU

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE À LA POINTE DE LA DERMATOLOGIE, FILIALE DE NESTLÉ ET DE L'ORÉAL, GALDERMA VOUS DONNE ET SE DONNE LES MOYENS DE DEVENIR N°1 MONDIAL : PRÉSENT DANS DE NOMBREUX PAYS, UN CENTRE R&D INNOVANT, UN SITE DE PRODUCTION «HIGH TECH», RÉFÉRENCE DANS SA SPÉCIALITÉ ET 300 COLLABORATEURS EN FRANCE.

A GALDERMA, AUPRÈS DU RESPONSABLE INFORMATIQUE CORPORATE, NOUS VOUS OFFRONS DE PRENDRE EN CHARGE NOTRE RÉSEAU NOVELL, NOTRE SYSTÈME AS 400 AINSI QUE LA GESTION DE NOS TÉLÉCOMMUNICATIONS.

INGÉNIEUR, DIPLÔMÉ D'UNE ÉCOLE D'INFORMATIQUE, VOUS ÊTES DÉBUTANT (STAGES SIGNIFICATIFS) OU POSSÉDEZ UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE ET AVEZ ENVIE DE CONCILIER LA CONVIVIALITÉ D'UNE PETITE ÉQUIPE ET LE PROFESSIONNALISME D'UN GRAND GROUPE.

COSMOPOLITE DANS L'ÂME ? ANGLAIS «FLUENT»? ALORS VOUS ÊTES PRÊT POUR REJOINDRE GALDERMA !

MERCI D'ADRESSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE, SOUS RÉFÉRENCE LM/12, À GALDERMA - 20 AV. ANDRÉ MALRAUX 92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

GALDERMA

OBJECTIF NUMERO 1 : DEVENIR NUMERO 1

PME, filiale d'un grand groupe, implantée dans le Nord de la France, spécialisée dans l'intervention sur les composants mécaniques des réacteurs nucléaires, crée un poste :

Ingénieur Commercial Marketing

Vous aurez pour mission, dans le cadre d'une recherche de nouvelles activités :
- de prospecter auprès des clients - d'analyser sur le plan technique et commercial les besoins des clients
- de proposer des solutions techniques, de faire des offres commerciales correspondantes et d'en assurer le suivi jusqu'à la prise de commande.

Ingénieur diplômé mécanicien ou éléctromécanicien, possédant une expérience technique et commerciale de 10 ans, en particulier dans le domaine nucléaire, âgé de 35 ans environ, vous avez l'esprit créatif et rigoureux, le goût des contacts clients.

L'anglais courant est indispensable, la connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire. Poste à pourvoir dans le Nord de la France. Nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre lettre, CV et photo à notre Conseil Cathy Caprice MAILLETHIQUE, 29 rue Tronchet, 75008 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE

Le fort développement de notre filiale française sur ses activités de marchés nous conduit à rechercher :

CHEF DE PROJET *middle office/gestion du risque*

Vous assurez l'étude des besoins, les cahiers des charges et la mise en œuvre des solutions retenues (progiciels et spécifiques) en tant qu'intégrateur de systèmes. Vous avez la responsabilité d'une petite équipe de développement.

Ingénieur, avec de préférence une formation complémentaire en finance, vous possédez une expérience d'environ 5 ans en développement (SGBDR Access Excel Unix et Novell) et gestion de projets avec encadrement d'équipe et une forte compétence fonctionnelle sur les produits de taux : obligations, futures, options ...

Vous valoriserez votre savoir-faire au sein d'une structure souple dans un contexte international. Votre potentiel vous permettra d'évoluer vers la responsabilité du domaine d'applications.

Ce poste basé à Paris requiert la maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions ss réf. CPM195 à notre conseil EUROSERV, 121 bd Diderot, 75012 Paris.

EuroServ

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines

Groupe industriel américain de premier plan, AlliedSignal est implanté dans 35 pays, emploie 85 000 collaborateurs, dont 15 000 en Europe et réalise un chiffre d'affaires de 13 milliards de dollars. Entreprise de haute technologie, nous fabriquons et commercialisons dans le monde entier des produits destinés à l'aviation et à l'automobile, et des matériaux de synthèse. Notre ambition est plus que jamais d'être les premiers dans tous nos domaines d'intervention. C'est pourquoi nous modernisons et améliorons sans cesse nos outils, structures et méthodes.

Conjuguer gestion et communication pour développer un projet international

Dans le cadre du regroupement de nos activités administratives européennes, nous recherchons un jeune cadre à la fois gestionnaire et doué de réelles qualités de communication.

En collaboration avec le chef de projet, vous participerez à la mise en place d'une structure de gestion pour les frais de déplacement qui s'élèvent à 20 millions de dollars par an et concerne plus de 3 000 utilisateurs. Ce nouveau système est basé sur une carte de crédit « corporate » et un logiciel paneuropéen. Votre mission vous conduira à rencontrer les responsables de nos filiales européennes, à leur « vendre » ce système de gestion et à les former.

Vous êtes de formation supérieure en gestion, Sup de co ou équivalent. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et si possible une ou plusieurs autres langues européennes.
A votre expérience de la gestion, acquise depuis au moins 3 ans en environnement international, s'ajoute une bonne connaissance de la comptabilité, de l'informatique et de la mise en place de progiciels financiers.

Merci d'adresser votre candidature, à AlliedSignal EFBS, Fernando Hojman, 128 rue de Stalingrad, 93700 Drancy.



MEDIA SYSTEM



La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche un Chargé d'études Réglementaires pour sa Direction des Marchés de Capitaux.

Vous intégrerez notre équipe responsable du montage et de la commercialisation de produits structurés à base d'instruments dérivés, destinés à notre clientèle individuelle. Vous y mènerez des études traitant de questions réglementaires, juridiques et fiscales pour la France et l'Etranger.

Cette activité suppose une bonne maîtrise des instruments de marché et des produits bancaires.

Ce poste requiert une formation supérieure (Grande école de Commerce/ Sciences Po ...), une première expérience en cabinet d'audit ou de conseil juridique, ainsi que la pratique indispensable de l'anglais. La connaissance de l'espagnol constitue un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous la réf. CER à Eric MARION - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement 43 rue Taitbout - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

Responsable du développement et de la gestion des ressources humaines

Banlieue Ouest (78)
280/300 KF
Grand Groupe Francais, nous fabriquons et développons des produits de haute technologie. Nous renforçons la direction des Ressources Humaines de l'une de nos Divisions en créant un poste de :

Force de proposition auprès du DRH de la Division, vous l'assistez dans la définition des actions de gestion en termes de Ressources Humaines et assurez leur mise en œuvre.

Vous : • concevez et mettez en place un ***système de repérage des « compétences clés »*** *destiné à optimiser l'adéquation ressources/emplois • déterminez avec les Responsables Ressources Humaines des sites les* ***besoins*** *en terme de* ***formation management et recrutement*** *• pilotez les projets visant à l'évolution des compétences •* ***coordonnez*** *les actions de communication sociale et veillez à la cohérence des messages transmis.*

Agé de 28/32 ans, diplômé de ***l'IEP + DESS*** *de Gestion en Ressources Humaines, vous parlez* ***couramment l'anglais*** *et avez des aptitudes rédactionnelles. Vous justifiez d'une expérience probante de quelques années comme responsable du* ***développement des carrières*** *auprès d'une DRH.*

Sylvie CATHELAIN, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature sous ***référence 9442 LM,*** *7 rue de Monceau, 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM



ERAMET

Assurer la globalité de la fonction ressources humaines dans une usine

LE TROISIEME PRODUCTEUR MONDIAL DE NICKEL ET PREMIER PRODUCTEUR D'ACIERS RAPIDES, 3.700 PERSONNES, CA : 2,5 MILLIARDS DE FRANCS RECHERCHE POUR SON USINE DE NORMANDIE (RAFFINERIE FABRIQUANT DU NICKEL PUR AVEC UN EFFECTIF DE 190 PERSONNES) SON

Responsable des ressources humaines H/F

Vous avez acquis une première expérience de la Fonction Personnel dans une société industrielle qui vous a permis d'appréhender la vie d'une usine, les relations avec le personnel ouvrier, les agents de maîtrise et les syndicats.
A 30 ans environ, vous bénéficiez d'une formation niveau Bac + 4/5 (ESCAE, Sciences Economiques,...) complétée par une spécialité Gestion du Personnel.
Rattaché au Directeur de l'Usine, vous serez responsable de la fonction Ressources Humaines, avec le concours d'une équipe de 4 personnes. Vous développerez avec la hiérarchie les actions de formation à court et moyen terme permettant l'adéquation du personnel aux évolutions permanentes des métiers et des technologies de ce secteur, et assurerez leur mise en œuvre. Vous stimulerez le fonctionnement des groupes de progrès et assurerez les relations avec les partenaires sociaux. Vous développerez, en liaison avec la politique du Groupe, les outils de gestion prévisionnelle du personnel et de communication interne. Responsable du recrutement des collaborateurs, vous jouerez en permanence un rôle de conseil auprès de la hiérarchie.
Enfin, vous superviserez la paie et l'administration du personnel.

Si ce poste, situé au **HAVRE,** vous intéresse, merci d'adresser votre dossier sous la référence LM/393 à notre Conseil : Carole MOULIN - ORYADE - 16, avenue Hoche - 75008 PARIS

Membre de Syntec



Conseil en Ressources Humaines

Frédéric PAILLARD,
Ingénieur de l'Ecole Navale,
a rejoint en qualité de consultant le Cabinet de Recrutement
Jean de BRESSIEUX & ASSOCIES.

Il y dirige le département annonces **EUROCURSUS**
11, avenue de l'Opéra 75001 PARIS

EUROCURSUS
réussir vos recrutements

Cabinet Conseil en Recrutement (4 personnes, 2,5 MF) intervenant essentiellement dans les secteurs High-Tech, Banques, Transports... recherche un(e)

Assistant(e) de recherche confirmé(e)

A environ 30 ans, de formation supérieure (Sciences Po, CELSA, Eco...), votre expérience d'au moins 3 ans acquise dans un Cabinet de Recrutement vous a permis de développer votre sens de l'analyse et de la synthèse, vos qualités relationnelles et votre goût pour la recherche. Vous maîtrisez la micro-informatique, de préférence Macintosh.
Vous assisterez nos consultants dans l'identification des candidats potentiels en vous appuyant sur différentes sources d'information (annuaires, catalogues salons...) et assurerez la promotion de l'image de marque de notre Cabinet.
Par ailleurs, vous assurerez la gestion de notre base de données en recueillant et organisant les informations sur les sociétés, les secteurs de marché et les candidats.

Professionnalisme, rigueur, ingéniosité, sens du travail en équipe sont des qualités que nous recherchons. Poste basé à Sèvres, proche banlieue Sud-Ouest de Paris.

NK conseil

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. ARCM à Nicole Kamerzac, NK Conseil, 72-78 Grande-Rue, 92310 Sèvres.

PARANNONCES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines

SYNTHELABO 3ème Groupe Pharmaceutique français, 7200 personnes, a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 7,2 milliards de Francs et a investi dans sa recherche 1,1 milliard de Francs.

SA DIVISION RECHERCHE (SYNTHELABO RECHERCHE L.E.R.S.) grâce à la complémentarité de ses 1200 chercheurs, élabore des médicaments innovants, ciblés principalement sur le système nerveux central, le cardio-vasculaire et la médecine générale recrute un

Adjoint Contrôleur de Gestion

Votre mission :

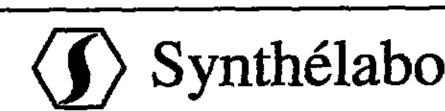
En liaison directe avec le Contrôleur de Gestion, vous assurerez l'analyse des données de gestion pour l'ensemble des activités recherche et développement :

- élaboration des plans et budgets en liaison avec les cellules gestion des départements,
- suivi mensuel des budgets (tableaux de bord, reporting, ...),
- coordination des systèmes d'information de gestion en vue d'un reporting groupe (exploitation des outils existants, recherche de nouveaux outils avec les Services Informatiques),
- analyse des écarts et proposition d'actions correctives au contrôleur de gestion,
- contrôle budgétaire des dépenses et engagements,
- réalisation d'études ponctuelles de contrôle de gestion.

Ce poste évolutif s'adresse à un candidat de formation supérieure Ecole de Commerce (ESSEC, Sup de Co, ...), disposant d'une expérience d'au moins 3 à 5 ans dans un cabinet d'audit et d'une bonne connaissance de l'outil informatique. De solides qualités relationnelles, de rigueur et une grande disponibilité sont des atouts importants pour une évolution rapide au sein du Groupe.

Ce poste est à pourvoir pour notre *Etablissement situé à Bagneux (92).*

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à l'attention de Laurence d'HAUTEVILLE - SYNTHELABO RECHERCHE - 31, avenue Paul Vaillant Couturier - BP 110 - 92225 BAGNEUX Cedex.



Responsable Reporting Européen

■ *LA SOCIETE : Siège européen d'un groupe américain coté à Wall Street, à forte notoriété dans le domaine des produits de grande consommation (C.A. > 3 milliards US1*

■ *LE POSTE : Vous êtes l'interface privilégiée entre les filiales européennes et la maison-mère. Vous fiabilisez et consolidez les informations émanant des filiales (reporting, prévisions...). Vous gérez l'ensemble des demandes provenant des financiers locaux, européens, des départements marketing et leur apportez des informations ou solutions adéquates. Vous optimisez et développez les systèmes d'information de gestion existants.*

■ *LE CANDIDAT : Titulaire d'un DECS ou équivalent, vous avez une expérience de 213 ans en cabinet d'audit complétée par un rôle plus opérationnel (du type contrôle de gestion, reporting....) de 1 à 2 années dans un environnement anglo-saxon. Communication, rigueur, rapidité et capacité de travailler sous pression sont des qualités requises. Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais ainsi que des systèmes d'information. Vous vous investissez dans votre travail. La réussite dans ce poste d'importance stratégique vous permettra à terme une évolution dans le groupe.*

■ *Merci de contacter notre conseil Elisa DIMITRI au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 1790/EDM à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

McKinsey & Company

Leader mondial du Conseil de Direction Générale

recherche pour son bureau de Paris

Chargé d'Etudes - h/f

dans le secteur de **la Banque** pour assister ses consultants dans leurs analyses et réflexions.

- Expérience réussie d'environ 3 à 5 ans dans une banque, dans une institution financière ou dans un cabinet d'études de marché.
- Solide connaissance de l'économie de ce secteur, des principaux acteurs et des marchés bancaires.
- Formation supérieure d'économie ou de gestion (IEP, DEA, DESS ou Sup. de Co ...) et maîtrise parfaite de l'anglais.

Adressez votre candidature (C.V. + lettre de motivation) à Isabelle Brault McKinsey & Company 29, rue de Bassano 75008 Paris

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères

Dans le cadre du regroupement des Laboratoires vétérinaires et du Laboratoire d'analyses et des eaux, le Conseil Général de la Moselle recherche le

DIRECTEUR *du laboratoire central d'analyses*

Responsable et maître d'oeuvre du regroupement, puis de la gestion technique, financière, scientifique et humaine du Laboratoire, le nouveau Directeur, au delà des interventions obligatoires, aura à la demande du Conseil Général, à mettre en place des outils d'analyses, de coût et de gestion prévisionnelle en ayant à l'esprit les notions de qualités et de performances.

Docteur Vétérinaire, Docteur en Médecine, Biologiste, ou Pharmacien, vous avez acquis une première expérience sur le terrain, en cabinet ou dans un poste similaire.

Charisme, rigueur, faculté d'anticipation, force de conviction, sont les qualités qui vous seront nécessaires pour assumer votre mission.

Merci d'adresser votre dossier à : Nicole Prud'homme-Roger
COREAD - 223 boulevard Péreire - 75017 Paris

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES COREAD

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général

DIRECTEUR GENERAL

Notre client est un groupe international fabriquant et distribuant des produits de bureau. Sa filiale de distribution, de taille humaine, recherche aujourd'hui son nouveau directeur général. Rattaché à la maison mère en Allemagne, il sera entièrement responsable de l'entité française et de ses résultats, et il s'investira personnellement dans la vente aux comptes clefs et dans le marketing, en développant le chiffre d'affaires en ligne avec les potentialités du marché. Ce challenge s'adresse à un gestionnaire solide, justifiant d'une expérience du management d'un centre de profit et de la gestion de comptes clefs. Il sera mobile pour le suivi de la clientèle partout en France et pour des réunions de travail en Europe, et il aura bien sûr une pratique courante de l'anglais, la connaissance de l'allemand serait un plus. Le niveau de rémunération est motivant pour un candidat de valeur et dépendra en grande partie de ses réalisations. Une voiture de fonction sera fournie. Ecrire à Jurgen MOLLER en précisant la référence R/2430 - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex Tél. 40.88.79.70.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



JURISTES

HSD ERNST & YOUNG
Société d'Avocats
recherche pour son centre de Lyon

UN AVOCAT ANGLO-SAXON *RÉF. LM/01*

afin de renforcer son équipe internationale

Au sein d'une équipe d'avocats de plus de quarante personnes en plein développement, vous aurez pour mission d'accompagner les entreprises étrangères dans leurs démarches d'implantation en Rhône-Alpes, de développer l'offre de services en matière juridique à l'intention des sociétés Rhône Alpines qui travaillent sur les marchés anglo-saxons, et d'être le correspondant des sociétés anglo-saxonnes clientes du cabinet dans le cadre du développement de leurs activités.

Basé à Lyon, vous travaillerez en relation étroite avec les membres de l'équipe internationale d'HSD Ernst & Young rattachés à d'autres bureaux. Avocat inscrit, vous devrez justifier d'une expérience réussie en cabinet de cinq à sept ans, dont trois années au moins dans un cabinet d'avocats établi en France.

UN FISCALISTE EXPERIMENTE *RÉF. LM/02*

Diplômé de l'enseignement supérieur, ou ancien élève de l'ENI, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et avez acquis une expérience de 4 à 6 ans dans un cabinet ou dans le service fiscal d'une entreprise.

UN SPECIALISTE EN DROIT SOCIAL *RÉF. LM/03*

De formation DESS ou DEA en Droit Social, et bilingue anglais, vous avez une expérience de 1 à 3 ans en entreprise ou cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en indiquant la référence choisie à Valérie CINI - HSD ERNST & YOUNG - Tour Ernst & Young Lyon - 113, boulevard Stalingrad 69626 VILLEURBANNE CEDEX.

ERNST & YOUNG

Carré Turenne

Banque internationale de premier plan recherche, pour ses activités de marchés de capitaux, trois juristes confirmés.

un Juriste financier

Au sein de notre service de négociation de contrats financiers, vous animerez une équipe de dix personnes spécialisées notamment dans les émissions de warrants et obligations sur le marché international.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'environ 40 ans doté d'une forte compétence dans les domaines cités et d'une étoffe managériale réelle. *(réf. 78S/JF)*

deux Juristes d'affaires

Il s'agira d'établir et de négocier avec d'importantes sociétés françaises et étrangères ainsi qu'avec leurs conseils juridiques, des contrats de crédits et autres opérations financières.

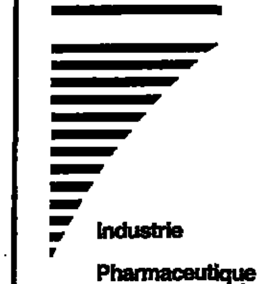
Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure (Bac + 5) maîtrisant parfaitement l'anglais, vous avez su acquérir les compétences requises durant au moins 5 années au sein d'un cabinet juridique spécialisé ou d'une grande banque. *(réf. 78S/AJ)*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, curriculum vitæ et photo) en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à COMMUNIQUÉ - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

MEDIAPA



MEDIA SYSTEM



Notre Direction des Achats et des Moyens Généraux recherche un

RESPONSABLE DES ASSURANCES

Industrie Pharmaceutique et Cosmétique

Pierre Fabre

5500 personnes

CA : 5 Milliards

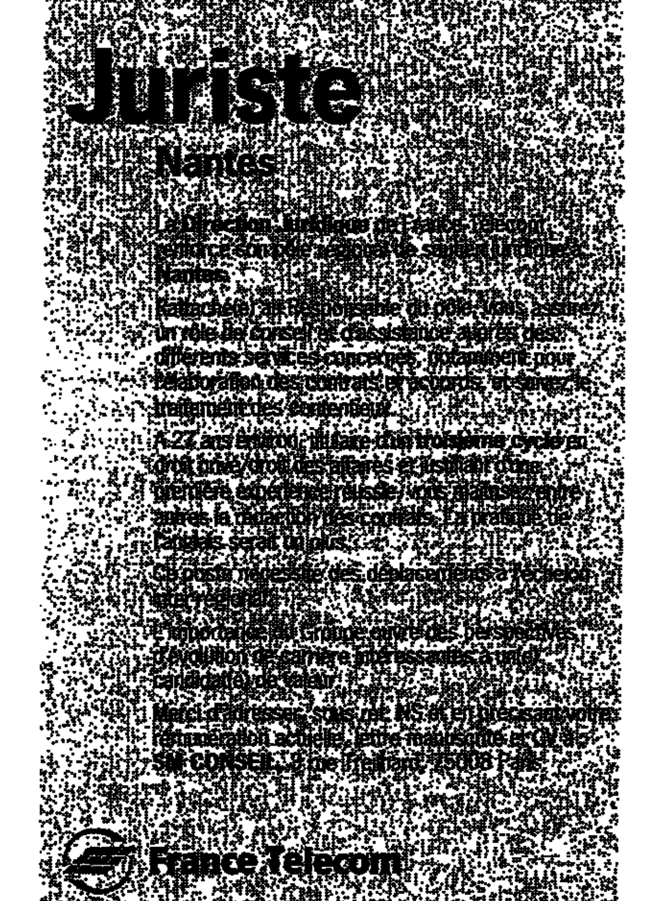
A 28 ans environ, de formation supérieure de juriste avec une spécialisation en assurances, vous bénéficiez d'une première expérience d'environ 3 ans, idéalement dans le service Assurances d'une grande entreprise.

Dans le cadre du renforcement de notre politique d'auto-assurance, vous aurez pour mission l'identification et l'évaluation des différents risques liés à nos activités, la mise en œuvre des plans de protection inhérents à ces risques, la gestion des polices ainsi que le traitement des sinistres et des litiges.

*Pour ce poste, basé à **Castres** dans le Tarn, la maîtrise de l'anglais et de logiciels de bureautique est obligatoire.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + curriculum vitae + photo) sous référence D483 aux **LABORATOIRES PIERRE FABRE** - DRH Recrutement Cadres - 11 rue Théron Périé 81106 CASTRES Cedex.*

MEDIAPA



MEDIA SYSTEM

Institution financière spécialisée dans la garantie des financements des PME (100 personnes, 12 délégations régionales), nous étoffons notre service contentieux et cherchons pour notre siège (Paris 1er) un

CHARGÉ D'ÉTUDES CONTENTIEUX HF

Vous assistez les chargées d'affaires dans le contrôle de la régularité du dossier de garantie, le suivi et la mise à jour des dossiers contentieux en cours.

De formation juridique (Maîtrise en Droit des Affaires) avec de bonnes connaissances comptables et financières, vous avez une première expérience bancaire ou dans un cabinet juridique.

Votre capacité d'investissement, votre rigueur alliées à votre esprit d'équipe et votre sens relationnel sont des gages de réussite.

Ecrire à notre Conseil, Marie-Claude TESSIER, sous référence 6079



ALEXANDRE TIC S.A.
18, RUE ROYALE - 75008 PARIS

APAVOU

Implanté à La Réunion, le groupe APAVOU (CA 650 MF) est spécialisé dans la promotion immobilière, le BTP, l'hôtellerie et la communication. Aujourd'hui, pour ses activités de promotion, construction et administration de biens, le groupe recherche un

Juriste
La Réunion

Directement rattaché à la Direction Générale, vous assisterez le groupe pour les questions d'urbanisme en relation avec les municipalités et la D.D.E.

Vous superviserez tous les aspects juridiques des opérations de construction et plus spécialement la réception des travaux.

Agé de 30 ans environ, de formation juridique idéalement complétée par un troisième cycle, vous avez une bonne connaissance et une grande pratique du droit de l'urbanisme, du droit de la construction et du droit immobilier. Une expérience en droit des sociétés et en droit social serait appréciée.

Fin négociateur, doté d'un bon sens relationnel, vous faites preuve de rigueur et de détermination.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. XB 1013LM à Xavier BIGEARD - NICHOLSON INTERNATIONAL
Search & Selection Consultants
126, rue Réaumur - 75002 PARIS. Fax : 42.33.56.35.

NICHOLSON INTERNATIONAL France

Institution de financement du développement dont le siège est à Paris recherche un :

JURISTE

pour renforcer son équipe.

Il interviendra dans la mise au point juridique des opérations de financement, prêts et fonds propres, de cette institution et de ses filiales.

Il sera chargé de l'étude juridique et fiscale des montages financiers ainsi que du suivi des dossiers.

Il pourra également intervenir dans le cadre de missions générales d'appui juridique et fiscal à l'attention des services de l'entreprise.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30/35 ans environ, de formation supérieure (DEA, DESS... etc) justifiant d'au moins 5 ans d'expérience en droit des affaires acquise si possible dans une société de capital risque ou une banque.

La zone géographique couverte par l'activité de l'institution (Afrique, Asie, Etats du Pacifique, Caraïbes) suppose une bonne connaissance de l'anglais et un esprit d'ouverture à l'international.

Envoyer lettre de candidature + CV au :

MONDE Publicité (sous n° 8833)
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS Cedex 08

LE MONDE DES CADRES



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial



MÉTAL DÉPLOYÉ
Département électrotechnique

INGÉNIEUR COMMMERCIAL

Nous lançons une nouvelle gamme de démarreurs électroniques et variateurs de vitesse pour moteurs industriels.

Dans ce cadre, nous souhaitons intégrer un INGÉNIEUR COMMERCIAL ayant 3 à 10 ans d'expérience, possédant de bonnes connaissances en électronique de puissance et une expérience de négociateur de produits techniques.

Basé en Bourgogne, ce poste, très autonome au sein d'une petite équipe, implique de nombreux déplacements en France et des missions à l'étranger.

Vous dialoguez aisément en anglais et/ou en allemand.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. PHS/LM, à : M.E PARTNERS - 54 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS. Totale confidentialité.



PARIS - - LILLE - BARCELONE - LYON - REIMS

KERGUELEN



CRÉDIT FONCIER DE MONACO

Conseillers de Clientèle
Afrique et Europe

premier groupe bancaire monégasque, filiale de la banque INDOSUEZ, nous recherchons, dans le cadre de notre développement :

Au sein de nos Directions de clientèle privée internationale, ces commerciaux confirmés auront pour mission le développement et le suivi de la clientèle des zones qui leur seront confiées en Afrique et en Europe.
A leur goût pour l'action de terrain et les déplacements à l'étranger s'ajoutent une parfaite connaissance des produits financiers et la pratique du conseil en gestion de patrimoine.

Ces postes s'adressent à des candidats de 30/35 ans environ, justifiant d'une formation supérieure (bac + 4 minimum) et de plusieurs années d'expérience acquise dans le secteur bancaire, auprès d'une clientèle privée internationale de haut niveau.
La pratique courante des langues étrangères est impérative : anglais et allemand ou italien selon le poste à pourvoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, en précisant la référence 118/NM et la zone qui vous intéresse, au service du personnel, Crédit Foncier de Monaco, BP 499, 11 bd Albert Ier, 98012 Monaco Cedex.

MEDIA SYSTEM



Capitalisant un savoir-faire acquis depuis plus de 10 ans dans les domaines des technologies nouvelles (génie logiciel, réseaux et télécommunications, traitement de l'image, électronique numérique temps réel, S.I.A.D), notre société offre des services, des systèmes et des produits avancés en informatique. Pour assurer notre croissance (30 % par an), nous créons un poste d'

Ingénieur Commercial

Au sein de notre Direction Ile-de-France, vous serez chargé :
- de développer l'activité commerciale plus particulièrement dans les domaines Client-Serveur et S.I.A.D auprès de groupes importants dans les milieux tertiaire, para-public et industriel,
- d'élaborer des stratégies clients et des offres techniques complexes,
- de participer à la définition des axes de développement commercial de la région Ile-de-France.

Pour ce poste susceptible d'évoluer vers des responsabilités de management, nous recherchons un collaborateur confirmé, Ingénieur de formation, vous possédez une première expérience technique, Client-Serveur, Systèmes d'aide à la décision et une expérience commerciale acquise en SSII.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. REN12 à notre conseil KP Consultants, 87 rue de la Saussière 92100 Boulogne.

Carré Turenne

DU SAVOIR FAIRE AU SAVOIR VENDRE !

Leader dans son domaine sur le marché de la manutention recherche dans le cadre de son développement un

INGENIEUR COMMERCIAL H/F
TOURS

Agé de 30 à 35 ans, vous avez une formation d'ingénieur électrotechnique ou équivalent.
Vous pouvez justifier d'une expérience similaire d'au moins 3 ans, dans un poste à vocation à la fois technique et commerciale.
La pratique de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'allemand serait un plus.
Votre mission complète et enrichissante ira de l'implication dans l'élaboration technique des nouveaux produits à leur commercialisation tant en France qu'à l'Etranger.
Vous possédez de bonnes compétences techniques qui alliées à votre dynamisme et à votre esprit d'entreprise vous permettent de correspondre au profil recherché.
Ce poste demande une grande autonomie et le sens de l'organisation qui vous seront utiles pour les nombreux déplacements que vous aurez à effectuer.
Envoyer lettre de motivation
et cv sous référence 94/37/1551
à notre conseil Nathalie CATOIRE,
DL CONSEILS, 1 rue Grécourt,
BP 1522, 37015 TOURS cedex.



CONSEILS

BOURGOGNE
Agro-Fournitures

JEUNE INGENIEUR DES VENTES

Une société leader (CA 4 milliards), rattachée à un Groupe industriel français de tout premier plan, recherche un Ingénieur des Ventes.

Ingénieur agronome (ou ESC ayant une connaissance significative du monde agricole), il aura des talents de négociateur, des qualités d'initiative et d'autonomie, la volonté de réussir dans la fonction commerciale.

Sur son secteur géographique, après accord sur les objectifs (parts de marché et marges par client et par produit), il sera responsable de leur réalisation.

Il gérera son budget commercial, analysera et communiquera toutes informations utiles (professionnelles, techniques et commerciales), assurera les actions de promotion (essais techniques, formation des distributeurs, participation à des manifestations régionales, liaisons avec les organismes officiels) ainsi que le suivi des ventes (règlement, livraisons, qualité...).

Poste complet et formateur pour un candidat désireux de s'insérer en profondeur dans le milieu local.

Ecrire sous réf.
01A 2279 4M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, c'est le 10 janvier* c'est le Monde Initiatives c'est avec le nouveau Monde



* daté 11 janvier

Pour agir et pour réfléchir

GRAND GROUPE DE PRESSE
RECHERCHE

UN CHEF DE PUBLICITÉ
POUR SON TITRE LEADER :

Profil :
École de commerce

Expérience :
2 ans en tant que commercial agence ou chef de produit annonceur ou commercial support.

Bonne connaissance du marché publicitaire et en particulier du secteur automobile.

Envoyer lettre de motivation et CV au : *MONDE Publicité (sous n° 8836)*
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex

En association avec l'assureur Norwich Union

Le groupe Virgin se lance dans la commercialisation de produits d'épargne

Habitué des coups d'éclat médiatiques, Richard Branson, président et fondateur de Virgin, vient d'annoncer son arrivée sur le marché des produits financiers. Présent dans le transport aérien *via* sa compagnie Virgin Atlantic, dans la distribution de disques, cassettes vidéo et autres jeux électroniques, avec ses célèbres « *Mégastores* », et enfin dans le tourisme avec Voyager Investments, ce groupe hétéroclite, fort de ses 7,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, vient de conclure un accord avec le très sérieux assureur britannique Norwich Union.

Les deux partenaires vont fonder à parts égales le Virgin Direct Personal Financial Service. Si les autorités de marché donnent leur accord, la nouvelle société va commercialiser par téléphone, dès le mois de février, un fonds d'épargne en actions. D'autres produits financiers devraient suivre à partir de septembre, toujours conçus et gérés par Norwich Union.

Comme lors de ses alliances dans l'informatique – avec ACL – ou dans le transport aérien – avec Delta Air Lines –, Richard Branson, surnommé par la presse britannique le *« hippy capitaliste »*, ne cherche pas avec celle-ci à acquérir de nouvelles compétences techniques. La gestion et la mise au point des produits financiers seront assurées par Norwich Union. Virgin apporte sa compétence dans la distribution commerciale, la promotion et le marketing.

En 27 ans de « coups » plus ou moins réussis, M. Branson a toujours cherché à innover en matière de distribution commerciale et de services. Avec des structures très légères – 60 à 70 salariés au départ –, la nouvelle société compte vendre ses produits de placement avec des frais de commission très nettement inférieurs à ceux du marché. *« Nous garantissons que si nos produits étaient lancés aujourd'hui, ils seraient les moins chers du marché, et de loin »*, explique-t-on chez Virgin. *« L'industrie de la finance fonctionne actuellement selon des méthodes du XIXe siècle »*.

Objectif : 10 à 15 % du marché britannique

M. Branson tente de reproduire, en matière d'épargne et de retraite, le succès de la banque et de *l'assurance par téléphone* en Grande-Bretagne. First Direct, la filiale de banque par téléphone de la Midland Bank, possède un demi-million de clients. Direct Line détient de son côté 10 % du marché de l'assurance automobile des particuliers outre-Manche. D'autres distributeurs ont l'intention aussi de vendre des produits d'épargne. C'est le cas de la chaîne de grands magasins Marks & Spencer, qui met en place un réseau de conseillers financiers dans ses établissements.

Le groupe Virgin se donne l'objectif de conquérir dans les trois ans 10 % à 15 % du marché anglais. Fanfaronnade ou ambition sérieuse ? Virgin n'a pas que des succès à son actif. En 1968, la presse britannique était tombée sous le charme d'un jeune prodige de 17 ans, Richard Branson, qui avait lancé un petit journal pour étudiants avec une réussite impressionnante. Les chiffres de ventes étaient truqués... mais le groupe Virgin venait de naître. Depuis, il a connu beaucoup de hauts et quelques bas, comme son introduction en Bourse ratée en 1986 et son retrait de la cote. En novembre 1992, M. Branson a dû se séparer de son fleuron, Virgin Music, cédé à Thorn Emi pour un milliard de dollars. Le groupe a retrouvé depuis une certaine solidité financière et de l'appétit.

E. L.

En difficulté après plusieurs années de croissance rapide

Zannier cède la marque Kickers à Flavio Briatore

Le groupe Zannier se sépare de Kickers. Le groupe, leader européen de la distribution de vêtements pour enfants (lignes Z, Absorba et Floriane), cède la célèbre marque de chaussures pour adolescents à l'Italien Flavio Briatore, directeur de l'écurie de Formule 1 Benetton-Ford. Cette *cession, qui aura, selon le groupe, « un impact positif non déterminable actuellement sur les résultats exceptionnels de 1994 »*, vient clore une année difficile pour un groupe textile qui s'était hissé, en une quinzaine d'années, du statut de *PME artisanale au rang de* grand de la distribution spécialisée.

Pour Zannier, 1994 avait pourtant commencé en fanfare, avec une augmentation de capital aisément souscrite en janvier et un passage, réussi, en juillet au règlement mensuel de la Bourse de Paris. Les dévaluations de la lire et de la peseta, l'atonie du marché français de l'habillement (– 4 % de janvier à novembre, malgré des mois d'août et septembre plus favorables grâce à l'allocation de rentrée scolaire) a eu raison des succès initiaux. Malgré la bonne tenue de Floriane, spécialisée dans le haut de gamme avec ses licences Babar ou Tintin, le *groupe de Roger Zannier* a vu ses ventes reculer de 3,45 % sur neuf mois à 1,59 milliard de francs et, surtout, son bénéfice net tomber à 2,2 millions au premier semestre, contre 16,2 pour les six premiers mois de 1993.

Pour redresser une confiance ébranlée, notamment en Bourse où le titre était chahuté, Roger Zannier a donc choisi de se défaire de Kickers, marque acquise il y a six ans, à la fabrication entièrement sous-traitée en Vendée, et qui lui rapportait 20 millions de francs de royalties par an, selon Me Gabriel Clause, avocat du groupe. Au printemps 1994 encore, il signait une nouvelle licence avec le britannique Pentland, pour l'exploitation de la marque aux Etats-Unis.

Pour redresser la barre, Roger Zannier s'en tiendra-t-il là ? Ou bien choisira-t-il, comme certains professionnels le présagent, de se rapprocher du géant italien de la maille, comme le donne à penser le choix du repreneur de Kickers ?

P.-A. G.

EN BREF

Siemens prévoit de renforcer sa présence en Chine et en Asie.– Le groupe allemand Siemens prévoit de créer trente sociétés conjointes supplémentaires en Chine, contre 20 actuellement, et de réaliser dans ce pays un chiffre d'affaires de 10 milliards de dollars (54 milliards de francs) et des investissements à hauteur d'un milliard de dollars (5,4 milliards de francs) d'ici à l'an 2000, a indiqué la firme lundi 2 janvier. Dans la zone Asie-Pacifique, le groupe électrotechnique allemand table sur un chiffre d'affaires de 15 milliards de dollars en l'an 2000, a précisé Siemens.

NEC baisse le prix de ses micro-*ordinateurs de 40 %*. – Le groupe japonais NEC a annoncé la mise en vente de micro-ordinateurs à un prix de quelque 100 000 yens (environ 5000 francs), soit 40 % moins cher que ses prix actuels les plus bas. Le groupe, qui contrôle plus de la moitié du marché japonais, souffre de la concurrence nationale et internationale.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

BREVETS

MOLNLYCKE et PROCTER & GAMBLE mettent fin à leurs différends – Mölnlycke, filiale du groupe forestier suédois Svenska Cellulosa (SCA), et le géant américain de produits diversifiés de consommation Procter & Gamble ont conclu un accord à l'amiable pour le règlement de toutes leurs querelles de brevets en cours, a annoncé, lundi 2 janvier, SCA. Depuis des années, les deux parties s'accusaient de violation réciproque de brevets dans les couches-*culottes, où leurs marques respec*tives (Peaudouce pour le suédois, Pampers pour l'américain) se livrent une guerre sans merci, et multipliaient leurs actions en justice. Selon l'accord, les deux parties retirent leurs plaintes respectives et se cèdent gratuitement les licences de certains brevets. Mölnlycke va également recevoir une somme d'argent, dont le montant, faible semble-t-il, n'a pas été précisé par les deux parties.

PAPIER

VIAG confirme son intention de céder sa participation dans le papetier PWA. – Le conglomérat allemand VIAG AG veut céder la participation de 43 % environ qu'il détient dans le producteur de papier PWA Papierwerke Waldhof Aschaffenburg AG, a confirmé Georg Obermeier, président désigné de VIAG, dans un entretien avec le quotiden *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. *« Un partenariat européen »* serait la solution la plus intéressante pour PWA, a-t-il ajouté. PWA a accusé une perte de 240 millions de marks (828 millions de francs) en 1993, pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de marks. La société s'attendait à un exercice à nouveau bénéficiaire en 1994.

REPLI

***JARDINE* entame son transfert de Hongkong à Singapour.** – Jardine Matheson Holdings, la plus ancienne maison de commerce de Hongkong, a cessé vendredi 30 décembre d'être cotée à la Bourse de Hongkong, conformément à la décision prise par le groupe en mars de se replier sur Singapour. Cette décision a été bien accueillie dans la ville-Etat, car elle vient renforcer la croyance que Singapour pourrait devenir la nouvelle place financière de la région Asie-Pacifique. Le centre de cotation primaire de Jardine est la Bourse de Londres, mais la firme de Hongkong dispose également de cotations secondaires à Singapour, en Australie et à Luxembourg. A *l'heure actuelle, Jardine est la sep*tième plus grande société cotée à la Bourse de Singapour, avec une capitalisation de 7,3 milliards de dollars de Singapour (26,2 milliards de francs).

SOCIAL

COMATEC : grève du personnel de nettoyage à l'aérogare 2 de l'aéroport de Roissy. – Les salariés de la COMATEC, chargée du nettoyage des terminaux A et B de l'aérogare 2 de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, sont en grève depuis mercredi 27 décembre. Les grévistes refusent que l'organisation du travail puisse être modifiée, comme le souhaite la COMATEC, *« en fonction de l'évolution des attentes du client »*. Selon les grévistes, la COMATEC envisage *« une réduction de la masse salariale à grands coups de réorganisations, mutations et suppressions de postes de travail, et un recours massif au travail précaire et intérimaire »*.

TRANSPORTS : le syndicat des hôtesses et stewards réclament une licence européenne unique. – Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC), qui regroupe les hôtesses et stewards, a réclamé, lundi 2 janvier, dans un communiqué, *« la création d'une licence unique pour les équipages de cabine »*. *« Il n'est pas acceptable qu'une concurrence commerciale exacerbée s'opère sans le garde-fou vital de normes draconiennes en matière de qualification des personnels chargés de la sécurité des passagers »*, estime le syndicat.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani,
président du directoire.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication,
nº 57 437. ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Bilan 1994 contrasté pour les Bourses asiatiques

Les Bourses asiatiques ont surmonté en 1994 une crise de croissance, qui s'est traduite par une hausse sensible de la capitalisation boursière de la plupart des places, *grâce à l'allégement des restrictions* imposées aux investissements étrangers et aux privatisations. Peu de Bourses en revanche, à l'exception de Tokyo, Taïpeh et Séoul, ont échappé à la chute des indices, en raison de la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et dans le reste du monde.

La capitalisation de la plupart des places a fortement augmenté, à l'exception de la Bourse de Hongkong, qui a connu une baisse de 29,3 %, mais aussi de celles de Kuala-Lumpur (– 18,2 %), Sydney (– 5,6 %) et Bangkok (– 0,9 %). Figurent en revanche parmi les plus fortes progressions en termes de capitalisation Djakarta (49,2 %), Manille (27,4 %), Séoul (19,4 %), Shanghaï (17,7 %), Taïpeh (12,1 %) et Singapour (10,7 %), tandis que la place de Tokyo enregistrait une hausse de 9,1 % de sa première section (les 225 valeurs qui composent l'indice Nikkei).

Toutefois, la hausse des taux d'intérêt, aux Etats-Unis comme dans le reste du monde, a désorganisé complètement certaines places, à l'image de celle de Hongkong, où l'indice Hang Seng a perdu 31,1 % en un an, en dépit des prévisions optimistes effectuées en début d'année et selon lesquelles il multiplierait ses gains par deux.

Sydney n'a pas été épargnée : la place australienne a souffert de la hausse des taux décidée par les autorités afin de lutter contre l'inflation, celle-ci faisant perdre des milliards de dollars aux actions cotées. *« Le fait le plus marquant de l'année a été le renversement de tendance des taux, en raison des inquiétudes portant sur les risques d'inflation »*, a indiqué David Perry, *opérateur chez* Austock Brokers.

A Tokyo, l'indice Nikkei a, en revanche, enregistré un gain de 13,2 % et l'indice Topix, une avance de 8,3 %. *« On peut dire que 1994 a été une bonne année »*, a commenté un opérateur d'une maison de titres japonaise, ajoutant que le volume ténu des échanges a malgré tout entamé les gains des sociétés de courtage japonaises.

La capitalisation de la place de Djakarta a de son côté progressé de 49 %, à 51,7 milliards de dollars, avec l'arrivée de 47 nouvelles valeurs, contre 17 au cours de l'année précédente. Le directeur de la Bourse de Djakarta, Hasan Zein Mahmud, a indiqué qu'il *attendait une nouvelle hausse en 1995* grâce à l'informatisation des échanges, qui devrait être opérationnelle avant avril et entraîner un doublement des transactions et de la capitalisation.

Kuala Lumpur a baissé de 23,8 % *pour l'indice et de 18,2 % pour la capi*talisation, alors que la tendance haussière l'avait amenée un an auparavant à la troisième place en terme de taille, derrière Tokyo et Hongkong. Autre place en déclin, Manille, victime de la hausse des taux et du renchérisse*ment du peso. Selon les analystes*, la Bourse philippine a traversé une période de consolidation en 1994, après une hausse vertigineuse de 154 % un an plus tôt, lorsqu'elle réalisait la troisième meilleure performance mondiale. La Bourse a connu *un important virage en mars avec l'unification des Bourses de Manille et* de Makati, qui cotaient les mêmes valeurs à des cours différents depuis trente et un ans.

A *Hongkong*, la place a souffert de la hausse des taux, qui a mis la pres*sion sur les valeurs immobilières*, ainsi que de la décision de l'une de ses plus anciennes maisons de commerce, Jardine Matheson, de quitter la place, et de l'incertitude politique continue sur le retour du territoire à la souveraineté chinoise en 1997. *Le marché a cependant bénéficié de l'arrivée de six nouvelles* entreprises publiques chinoises, ce qui porte leur total à 15.

Le plus grand centre financier émergeant de Chine, Shanghaï, a cédé du terrain en 1994, en grande partie à *cause des efforts des responsables de* la place pour contrecarrer la spéculation rampante. A la fin de l'année, l'indice composite avait perdu 22 % malgré la hausse de 17,7 % de la capitalisation.

Dans le sous-continent indien, la confiance des investisseurs a été mise à mal, entraînant la baisse de la Bourse de Bombay, tandis que l'incertitude politique au second semestre entachait le démarrage de la Bourse de Colombo et que la violence affectait la place de Karachi. – *(AFP.)*

Marchés clos

Tous les marchés financiers et boursiers de Paris, Londres et New-York ont chômé lundi 2 janvier en raison des fêtes du Nouvel An.

TOKYO, 3 janvier Clos

Tous les marchés financiers et boursiers ont chômé mardi 3 janvier en raison des fêtes de fin d'année.

CHANGES

Dollar : 5,3390 ↓

En raison des fêtes de fin d'année, les *marchés des changes de Paris*, Londres, Tokyo et New-York étaient clos lundi 2 janvier. Sur le marché de Francfort, le dollar cotait en début de matinée 5,3390 francs contre 5,3610 francs vendredi.

FRANCFORT	30 déc.	2 jan.
Dollar (en DM)	1,5500	1,5495

TOKYO	30 déc.	2 jan.
Dollar (en yens)	99,83	clos

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (2 jan.)	clos
New-York (30 déc.)	5 1/2 %

BOURSES

PARIS

	30 déc.	2 jan.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 881,15	clos
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 287,03	clos
Indice SBF 250	1 259,66	clos

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	30 déc.	2 jan.
Industrielles	3 834,44	clos

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	30 déc.	2 jan.
100 valeurs	3 065,50	clos
30 valeurs	2 360,90	clos

FRANCFORT

	30 déc.	2 jan.
Dax	2 106,58	2 079,45

TOKYO

	30 déc.	3 jan.
Nikkei Dow Jones	19 723,06	clos
Indice général	1 559,09	clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3660	5,3670	5,3623	5,3643
Yen (100)	5,3574	5,3606	5,4084	5,4130
Ecu	6,5486	6,5553	6,5456	6,5545
Deutschemark	3,4452	3,4482	3,4532	3,4574
Franc suisse	4,0781	4,0820	4,0970	4,1028
Lire italienne (1000)	3,3057	3,3084	3,2831	3,2871
Livre sterling	8,3752	8,3822	8,3678	8,3770
Peseta (100)	4,0636	4,0675	4,0378	4,0431

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 13/16	5 15/16	6 3/8	6 1/2	6 7/8	7
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 13/16	5 15/16	6 1/4	6 3/8	6 9/16	6 11/16
Deutschemark	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Franc suisse	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 5/16	8 9/16	8 7/8	9 1/8	9 5/8	9 7/8
Livre sterling	6	6 1/8	6 1/2	6 5/8	7 1/16	7 3/16
Peseta (100)	8	8 1/4	8 5/8	8 7/8	9 3/16	9 7/16
Franc français	5 11/16	5 13/16	6 1/16	6 3/16	6 1/2	6 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 3 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,17 % (1884,27)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
153,92	EDF-GDF 3%	6350	6250	-1,57
49,25	B.N.P. (T.P)	1025	1025	—
59,35	Cr.Lyonnais(T.P.)	960	931	-3,02
92,85	Renault (T.P.)	1830	1835	+0,27
151,52	Rhone Poulenc(T.P)	1951	1950	-0,05
79,07	Saint Gobain(T.P.)	1150	—	—
40,89	Thomson S.A (T.P.)	1070	1080	+0,93
18	Accor 1	580	580	—
14	Air Liquide 1	714	715	+0,14
15	Alcatel Alsthom 1	456	458,50	+0,55
10	Alcatel Cable 1	439,20	442	+0,64
14	Alspi 1	383	378,70	-0,88
12	AGF-Ass.Gen.France	212	211,50	-0,24
[illegible]				

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5,50	Degremont 1	405	406	+0,25
—	Dev.R.N-P.Cal/Li 2	71	72	+1,41
4	DMC (Dollfus Mi)1	303,40	303,10	-0,10
11	Docks France 1	653	650	-0,46
3	Dynaction 1	136,10	139,80	+2,72
11	Eaux (Gle Des) 1	519	519	-0,19
15	E.B.F 1	907	890	-1,87
10	Ecco 1	834	835	+0,16
15,30	Eiffage 1	794	829	+4,41
13	Elf Aquitaine 1	375,90	375,20	-0,19
[illegible]				

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
4	Metaleurop 1	76,20	77,40	+1,57
—	Metrologie Inter.1	18,90	18,20	-0,54
1,50	Michelin 1	194,30	194,10	-0,10
4	Moulinex 1	100,50	99,90	-0,60
40	Navigation Mixte 1	968	985	+1,76
5,20	Nord-Est 1	126,60	127,30	+1,35
—	Nordon (Ny) 2	431	425,30	-1,32
4,40	NRJ # 1	550	549	-1,81
—	Olipar 1	18,20	18,20	—
18,80	Oreal 1	1080	1085	+0,84
[illegible]				

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
8,20	Suez 1	345	344,60	-0,16
3,24	Synthelabo 1	218	214	-0,93
—	Technip S.A. 1	243,90	241,50	-0,98
6	Thomson-CSF 1	150,80	150,50	-0,19
7,50	Total 1	310,20	311,90	+0,55
3	UAP 1	137,80	138,20	+0,29
10	UFB Locabail 1	425	418	-1,65
3,54	UGC DA (M) 1	192,50	188,60	-2,03
8	Ugine S.A 1	375	370	-1,33
25	UIC 1	285,50	292	+2,28
[illegible]				

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
17,90	Hoechst 1	1151	1150	-0,09
1,14	I.B.M 1	389	385,30	-0,95
0,80	I.C.I 1	64,30	64,85	+0,86
2,19	I.T.T. 1	489	—	—
0,73	Ito Yokado 1	282	283	+0,35
0,29	Matsushita 1	82,95	80,30	-1,08
0,28	Mc Donald's 1	156,90	158,30	+0,89
1,37	Merck and Co 1	207,90	205,90	-0,96
2,01	Minnesota Mining 1	275	—	—
0,18	Mitsubishi Corp. 1	68,25	—	—
3,08	Mobil Corporat. 1	458	—	—
3,45	Morgan J.P. 1	303,50	—	—
65,03	Nestle SA Nom.1	5079	5039	-0,79
[illegible]				

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
B T P (la cie) 2	18	18
Cambodge	695	—
Carbone Lorraine 2	595	594
CBC 1	240	244
Centenaire Blanzy	295	—
Ceragen Holding	38,50	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	347	—
C.I.T.R.A.M. (B)	4800	—
Cpt Lyon Alem.2	390	—
Concorde-Ass Risq2	940	—
Bque Vallond ex.CMP	18	—
Credit Gen.Ind.	28	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Taittinger 1	2580	2745
Tour Eiffel	287	—
Elyo(ex.Ulimer) 2	288,70	275
Vicat 2	502	—
Virax	122	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
C.N.I.M 1	[illegible]	—
Codetour	247	—
Creeks	101	—
Dauphin OTA	328	—
Devanlay 2	900	—
Lahor Dollens	179	—
Editions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	238	238
Finabail 2	134	138,80
Finacor 2	137	138
GLM S.A.	380	—
Gravograph	175	—
I.C.C. 2	183	183

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Sylea 2	432	448
Selca (Ly)	165	—
Sopra 2	280	285
TF1-1	404,20	404
Thermador Hold(Ly)	389	388
Unilog 2	274	274
Viel et Cie #	165,90	166
Vilmorin et Cie#2	378	377,90

Sicav (sélection) 30 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Ecur. Monétaire	11842,77	11842,77
Ecur. Trésorerie	281,25	281,25 ◆
Ecur. Trimestriel	1929,99	1910,88 ◆
Elanciel D.	120,14	116,64
Elicash	850690,30	850690,30 ◇
Emergence Poste D	100,69	97,67 ◆
Energie	346,64	338,92
Eparcic	4382,54	4382,54 ◆
Eparcourt-Sicav	203,05	202,54 ◆
Epargne-Unie	1458,58	1423,96 ◆
Ecti Cash capi.	9487,06	9487,06 ◆
Euro Solidarité	1142,75	1131,44

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Oblicic-Mondial	2867,81	2824,05 ◆
Oblicic-Régions	1077,17	1061,25 ◆
Oblifutur	3259,16	3198,38 ◆
Oblig. tres caté.	206,62	203,57 ◆
Oblilion	1618,17	1602,15
Obliséculaire Sicav	15675,36	15675,36
Obliys D	511,54	509,98 ◆
Oraction	1521,98	1484,86 ◆
Pervalor	603,27	591,44
Plénitude D.	147,58	143,26 ◆
Poste Croissance C	3265,74	3242,80
Poste Gestion C	38851,84	38851,84 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Univers Actions	1576,48	1530,81 ◆
Univers Obligations	1937,86	1901,73 ◆
Valorg	2250,72	2257,48 ◆
Valrea	32117,72	32101,17
Winterthur St-Honoré	238,73	227,90 ◆

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 30/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3785	5,3460	5,15	5,75
Ecu	6,5835	6,5580	—	—
Allemagne (100 dm)	345,8500	345,1300	333	357
Belgique (100 F)	16,8145	16,7915	16,20	17,30
Pays-Bas (100 fl)	308,8400	308,1100	297	318
Italie (1000 lires)	3,2930	3,2920	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	88	87,8900	83	93
Irlande (1 iep)	8,2810	8,2710	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,3580	8,3545	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2305	2,2255	1,95	2,45
Suisse (100 f)	408,5500	407,6300	396	419
Suède (100 krs)	72,1800	71,6500	67	77
Norvège (100 k)	79,1400	79,0600	74	83
Autriche (100 sch)	49,1230	49,0460	47,40	50,50
Espagne (100 pes)	4,0690	4,0575	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3590	2,95	3,85
Canada (1 $ can)	3,8267	3,8077	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3911	5,3810	5,23	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 30/12
Or fin (kilo en barre)	65800	65800
Or fin (en lingot)	66200	66300
Napoléon (20f)	382	380
Pièce Fr (10 f)	400	—
Pièce Suisse (20 f)	385	379
Pièce Latine (20 f)	382	381
Souverain	481	480
Pièce 20 dollars	2500	2500
Pièce 10 dollars	1320	1320
Pièce 5 dollars	850	—
Pièce 50 pesos	2475	2455
Pièce 10 florins	400	395

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

Matif (Marché à terme international de France)

30 décembre 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 49 467			
Cours	Mars 95	Juin 95	Sept. 95
Dernier	109,90	109,40	109,14
Précédent	110,44	109,84	109,28

CAC 40 A TERME — Volume : 46 863			
Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1889	1915	1875
Précédent	1901	1911	1892

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux, Li = Lille, Ly = Lyon, M = Marseille, Ny = Nancy, Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Catherine, née GOBLOT,
et Daniel CAHEN, dit NATHAN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Juliette, Valentine,

vaillant bébé de 860 grammes, le 26 décembre 1994.

20, rue Demarquay,
75010 Paris.

Mariages

– Saint-Etienne. Marrakech.
Le 30 décembre 1994.

La famille MANEVAL-BOULLY a la joie de vous annoncer la naissance, à quarante et un ans, de

Abdelatif MANEVAL.

« Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. »

Entourés de ses témoins :

Son Altesse royale la princesse Ferial,
Fouad Filali,
Anne-Marie Filali,
Ali Aït Ousguine,
Mohamed Benkirane,
Ahmed Elloubane,
Aït El Haj Mohamed,
El Azaoui Mohamed,
Ajga Ali,
Ajga Ahmed,
Elfarissimy Abdelkarim,
Omar Ouchita,
Zaoui Fatah Ben Faraje.

« Vous qui croyez, quand on vous appelle à la prière à un moment d'un vendredi, empressez-vous au rappel de Dieu. Laissez là toute transaction : le meilleur ce sera pour vous, si vous saviez... »
Sourate LXII, le vendredi.

En présence de Mmes :

Anne Filali,
Claudie Dadu,
Hélène Guétary,
Marie-Christine Malbert,
Zineb Ouchita,
Franci Camus,
Bouchera Alami,
Mary Soan,

et de MM. :

Michel Laurent,
Xavier Gerrand-Hermes,
Dominique Potier,
Nordine Soumim,
Bernard Tournois,
Khalid Simarmi,
Abdelhakim El Farnaoui,
Et des habitants du douar Témsek-Rine-Aitelhaj-Ousguine, km 32 de Marrakech-Ourika (Maroc).

« Mektoub : c'est écrit, tout n'est pas dit. »

« Remember the future »

Abdelatif Maneval,
32 Derb-Snan,
40000 Marrakech-Medina,
Morocco.

Décès

– M. René Amphoux,
son frère,
MM. Joël, Dominique, Christian, Armel Amphoux,
ses fils,
Mmes Geneviève Géniaux et Jocelyne Graff,
ses filles,
Leurs familles et les familles Amphoux, Lerch, Frémond,
ont l'émotion de faire part du décès du

docteur André AMPHOUX,
médecin à Vannes (1935-1974),

survenu le 31 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Montpellier et l'inhumation au cimetière de Fréjus, le mardi 3 janvier 1995, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Qu'est-ce que l'homme pour que tu t'en souviennes ? »
Psaume VIII, 5.

– M. et Mme François Bonifas,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Michel Bonifas,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean Kilian, Mme Jean Kilian,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Bonifas
et leur fille,
M. et Mme Jacques Bonifas
et leurs enfants,
Les familles Bonifas, Pfister et Poulet,
Les familles Maluski et Nocher,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André BONIFAS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,

leur père, grand-père et arrière-grand-père, qui s'est éteint paisiblement, le 24 décembre 1994, au mas de Crante, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

– Antibes. Lyon. Paris. Villebois (Ain).

M. et Mme André Chessel,
ses parents,
Philippe et Maryse Chessel,
Marie-Agnès et Philippe Picard,
ses frères et sœurs,
Les familles parentes et alliées,
Et tous ses proches,
font part du rappel à Dieu de

CHRISTIAN,
Père blanc,

décédé à Tizi-Ouzou, le 27 décembre 1994, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse est célébrée le mardi 3 janvier 1995, à 14 h 30, en l'église de Villebois (Ain).

Condoléances sur registres.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons seront recueillis au profit de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères blancs).

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 29 décembre 1994.)

– Jacqueline Dahan,
Florence et Simon Elkaïm,
et leurs enfants, Benjamin, Alexia et Séréna,
Simon et Gaby Dahan,
leurs enfants et petits-enfants,
Simon et Rachel Benchimol,
leurs enfants et petits-enfants,
Raphaël et Céline Dahan
et leurs enfants,
Mariette Castoriano,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère,

Elie DAHAN,

survenu le 31 décembre 1994, dans sa soixante-douzième année.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, rue de Commaille,
75007 Paris.

– Daniel Veaux
Et Paulette Veaux-Fournerie,
font part du décès de leur mère,

Mme FOURNERIE,
née Suzanne Renault,

survenu le 18 décembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 23 décembre, à Rennes.

Résidence Les Jardins de Cythère,
immeuble Atalante,
80, avenue du Bois-Cythère,
06000 Nice.

– Mme Georges Lionnard,
M. et Mme Jacques Barbier-Bouvet,
M. et Mme Philippe de Lens
et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 30 décembre 1994, de

Michèle HÉBERT,
conservateur honoraire
de la Bibliothèque nationale,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Septmonts (Aisne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Rémilly,
78000 Versailles.

– Mme André Labaste,
Annie Labaste,
Jacqueline Labaste,
Maryvonne et Dominique Plihon,
Mathieu et Juliette,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Chaignet,
M. et Mme Guy Delaruelle,
M. et Mme Pierre Tchernia,
ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur,
Toute sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LABASTE,
agrégé de l'Université,
inspecteur général honoraire
de l'Education nationale,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 26 décembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 30 décembre 1994, en l'église et au cimetière de Veules-les-Roses (Seine-Maritime).

10, avenue du Maine,
75015 Paris.

– Alain Treppoz,
président du GIC,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble des collaborateurs du GIC,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gérard LAZARD,
directeur général du GIC,
président-directeur général
de GIC Développement,
Habitat et Finance,
GIC Gestion,

survenu subitement le 31 décembre 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le 4 janvier 1995, à 10 h 30, en l'église de Maillot (Sens).

GIC,
149, rue de Grenelle,
75340 Paris Cedex 07.

– Frédéric Pascal,
président du groupe SCIC,
président de l'association Droit de cité,
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe SCIC,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard LAZARD,
délégué général de Droit de cité,
membre du comité stratégique
de SCIC SA,

survenu subitement le 31 décembre 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le 4 janvier 1995, à 10 h 30, en l'église de Maillot (Sens).

SCIC SA – L'Atrium,
6, place Abel-Gance,
92652 Boulogne-Billancourt Cedex.

– Lyon. Caluire.

Nicole et Jean Pasquier,
Danielle et Victor Gindre,
Germaine et Georges Payen,
Philippe Niogret,
Jacqueline et Jean Rozier,
Monique et Michel Dugnolle,
Christiane et Bruno Chaigne,
Marie-Claude et Dominique Ayral,
ses enfants,
Jérôme Pasquier,
Bernard et Nicole Pasquier,
Laurence et Neil Monnery,
Yves et Sabine Gindre,
Agnès et Philippe de Montclos,
Chantal, Marc et Luc Gindre,
Philippe et Marie-Laure Payen,
Gilles et Danièle Payen,
Eric et Christine Payen,
Véronique et Francis Meston,
Pascale, Béatrice, Rémy et Dorothée Niogret,
Olivier, Sandrine et Loïc Rozier,
Nicolas, Thierry, Patrick et Julien Dugnolle,
Delphine, Matthieu, Dominique et Pauline Chaigne,
Domitille, Sébastien et Thomas Ayral,
ses petits-enfants,
Et ses vingt arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Edmond NIOGRET,

survenu le 31 décembre 1994, en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 janvier 1995, à 10 heures, en l'église Saint-Clair de Caluire.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Chenay-le-Châtel (Saône-et-Loire).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à ATD-Quart monde.

– Les obsèques de

Mme Léon PEREZ,
née Marie Koskas,

décédée le 1er janvier 1995, ont eu lieu dans l'intimité familiale.

De la part de
Roger et Claude Perez,
Roland et Paulette Allouche,
Gilbert et Simone Perez,
Roger et Dora Dolly Tibi,
Jean-Daniel et Andrée Piekarski,
ses enfants,
Lionel, Olivier, Sylvie,
Marc et Sophie,
Jean-Marc et Anne-Marie,
Charles, Bernard et Marie-Laurence,
Julie, Sarah et Eve,
ses petits-enfants,
Rudy, Stéphane, Laura, Ruben, Elsa, Samuel et Alexandre,
ses arrière-petits-enfants.

Les prières d'usage seront dites samedi 7 janvier, à 11 h 45, à l'Oratoire, 44, rue de la Victoire, Paris.

70, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly.

– A la suite du décès de

Gérard VANDERPOTTE,

ses anciens collaborateurs à l'ANPE expriment leur vive émotion et leur profonde tristesse.

Ils tiennent, dans ces circonstances douloureuses, à témoigner admiration et reconnaissance à celui auquel l'établissement doit tant et qui incarna au plus haut niveau, dans les idées comme dans l'action, les valeurs du service public.

(Le Monde du 27 décembre 1994.)

Condoléances

– Les directions générales de l'ANPE et de l'AFPA,
Et l'ensemble des personnels de l'AFPA et de l'ANPE,
s'associent à l'hommage rendu à

Gérard VANDERPOTTE,

et témoignent à sa famille et à ses proches l'expression de leurs sincères condoléances.

Remerciements

– La direction de l'agence Reuter remercie les institutions, les professionnels de la place de Paris et les confrères de son collaborateur

Michel BRIGOT,
journaliste financier,

qui ont manifesté leur sympathie et leur estime à la suite de son décès, le 23 décembre 1994.

– Bérénice et Renaud Dély,
Elisabeth Dély et Béatrice Caux,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors de la disparition brutale de

Alain DÉLY,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs plus vifs remerciements.

– Mme Ladislas Grosz,
M. et Mme Jean-Michel Grosz,
Paul et Louis,
Mme Marthe Oubriot,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Mme Ladislas GROSZ,
née Noëlle Fini,

vous expriment leurs sincères remerciements.

– Rivedoux. Neuilly. Limoges.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous, M. et Mme Robert Vergnaud, et leur famille, remercient de tout cœur toutes les personnes qui, par leur présence, leurs appels, leurs lettres ou messages télégraphiques, envois de fleurs et plaques, leur ont témoigné tant de sympathie et d'amitié, lors du décès de

Roland VERGNAUD.

Anniversaires

– Il y a dix ans,

Frédéric J.-M. BERGOUNIOUX

nous quittait, le 4 janvier 1985.

Mme Bergounioux et son fils, Emmanuel, *demandent une pensée à ceux qui* l'ont connu et aimé.

19, rue du Moulin,
92160 Antony.

– Strasbourg. Châtillon-sur-Loire. Paris.

Il y a vingt-cinq ans, le 3 janvier 1970, disparaissait

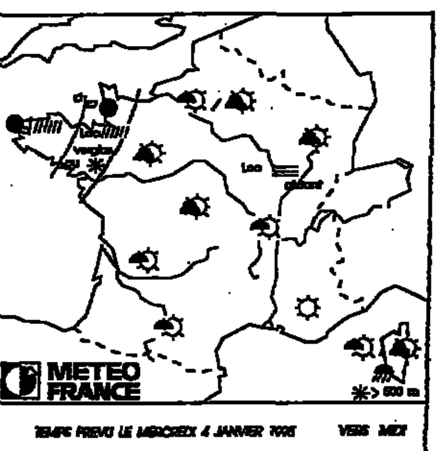
M. Pierre WEIL.

Son souvenir reste vif.

Communications diverses

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, tél. : 42-71-68-19. « Berlusconi et la nouvelle Italie », avec P. Fassino, sec. int. de l'ex-PCI. »

MÉTÉOROLOGIE



Mercredi : pluies à l'ouest. – Un passage faiblement pluvieux touchera la Bretagne dès le matin, *pouvant donner quelques flocons et des pluies verglaçantes* sur la Basse-Normandie et les pays de Loire, en cours de journée. De la Haute-Normandie à la Vendée, le ciel se voilera progressivement dans la matinée et sera nuageux l'après-midi. Sur le reste du pays, les nuages n'entameront pas l'impression de beau temps. Des brouillards de vallée pourront localement persister sur un large quart nord-est. Des nuages élevés gagneront la région Nord-Picardie, l'Ile-de-France, jusqu'aux Charentes l'après-midi. Seule la Corse connaîtra de fréquents passages nuageux, parfois accompagnés d'averses sous forme de neige au-dessus de 500 mètres.

Les gelées seront généralisées au lever du jour, excepté sur la Bretagne, avec une température minimale de 4 degrés. Le thermomètre indiquera – 3 degrés sur le Nord et le Centre, – 2 degrés sur le Sud-Ouest, 1 degré sur le littoral méditerranéen et jusqu'à – 7 degrés sur le Nord-Est.

L'après-midi, le froid se maintiendra et les températures maximales ne dépasseront pas 0 degré au nord, au centre et dans la région Rhône-Alpes. Elles pourront aller jusqu'à 5 et 7 degrés sur la Bretagne, le Sud-Ouest et la Côte d'Azur, contre – 4 degrés sur le Nord-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

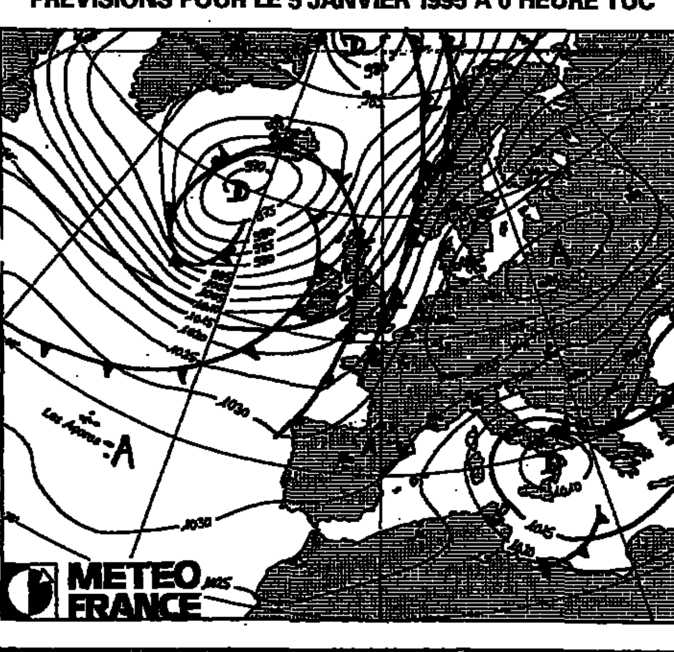
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	11/-1
BIARRITZ	10/1
BORDEAUX	7/-4
BOURGES	3/-3
BREST	6/1
CAEN	4/-2
CHERBOURG	5/-5
CLERMONT-FER.	1/-2
DIJON	1/0
GRENOBLE	7/-2
LILLE	4/0
LIMOGES	2/-4
LYON, BRON	1/0
MARSEILLE	5/2
NANCY	1/1
NANTES	5/-4
NICE	10/1
PARIS	4/2
PAU	6/-1
PERPIGNAN	10/2
POINTE-A-PITRE	30/18
RENNES	4/-5
ST-ETIENNE	-1/-1
STRASBOURG	2/-1
TOULOUSE	5/-5
TOURS	4/-4
ÉTRANGER	
ALGER	11/7
AMSTERDAM	6/0
ATHENES	19/14
BANGKOK	34/24
BARCELONE	12/1
BELGRADE	4/-6
BERLIN	1/-2
BRUXELLES	5/0
COPENHAGUE	1/-3
DAKAR	28/20
DUBLIN	4/-3
GENEVE	0/-4
ISTANBUL	17/5
JERUSALEM	15/7
LE CAIRE	21/9
LISBONNE	11/4
LONDRES	3/-4
LOS ANGELES	14/8
LUXEMBOURG	1/-1
MADRID	10/-5
MARRAKECH	21/8
MEXICO	15/8
MILAN	7/-7
MONTREAL	-3/-9
MOSCOU	1/-2
NAIROBI	26/15
NEW-DELHI	20/5
NEW-YORK	8/-1
PALMA-DE-MAJ.	12/-1
PEKIN	2/-5
RIO-DE-JANEIRO	35/25
ROME	13/3
HONGKONG	19/16
SEVILLE	13/2
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	1/-9
SYDNEY	21/16
TOKYO	8/2
TUNIS	15/8
VARSOVIE	0/-2
VENISE	10/-1
VIENNE	3/-1

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-1-1995 à 6 heures TUC et le 3-1-1995 à 6 heures TUC

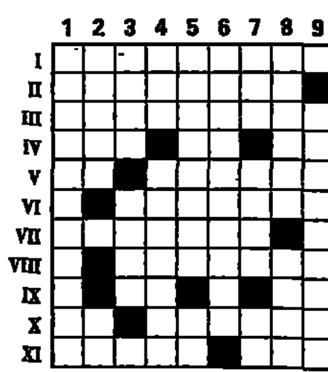
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 5 JANVIER 1995 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6467



HORIZONTALEMENT

I. *Manifestation de masse.* – II. En Angleterre, on peut y mettre des livres. – III. Trompe s'il n'y en a qu'un. – IV. Ancienne capitale. Un métal cassant. Pronom. – V. En ville. Dans le Puy-de-Dôme. – VI. Parfois associé au ciment. – VII. Région d'Italie. – VIII. Affectées d'un signe. – IX. Deux points. Note. – X. Un peu de tabac. Reçoit des coups de becs. – XI. Greffée. Une partie de l'ensemble.

VERTICALEMENT

1. Qui peut donner beaucoup de peine. – 2. Comme un homme difficile à dépouiller. Redevient neuf quand on arrive au bout. – 3. Coule en Italie. S'accompagnait de la lyre. – 4. Une balle pour rien. Dont l'embryon est enveloppé. – 5. Une grande vivacité. Est devenu accessible aux piétons. – 6. La doctrine de ceux qui voulaient que les pères aient la moitié. – 7. Même pas saisi. Une sœur qui guettait. Lettre. – 8. Font l'appel. Pays. – 9. Couvertes de fleurs.

Solution du problème n° 6466

Horizontalement

I. Immotivée. – II. Meilleurs. – III. Mu. Tène. – IV. Ote. Miser. – V. Rebecs. Pé. – VI. Orestie. – VII. Eburné. NS. – VIII. Liée. Ile. – IX. Leu. Eta. – X. Errements. – XI. Ses. Entée.

Verticalement

1. Immortelles. – 2. Meute. Bière. – 3. Mi. Eboueurs. – 4. Olt. Erre. – 5. Tlemcen. Ame. – 6. Ienisseï. En. – 7. Vues. Lent. – 8. Er. Epinette. – 9. Estrées. Ase.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 3 JANVIER

TF 1

14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.10 **Série : Superboy.**
16.30 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée Noël.** Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Le Bêtisier 1994.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion ?** □ Film américain de Ken Finkleman (1982).
22.20 **Les Films dans les salles.**
22.30 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des super welters en direct d'Epernay : Laurent Boudouani (France) contre Javier Castillejo (Espagne).
23.35 **Magazine : Formule foot** Coupe de la Ligue.
0.25 **Journal et Météo.**
0.40 **Série : Peter Ströhm.**

FRANCE 2

13.50 **Téléfilm : Les Mille et Une Nuits.** De Philippe de Broca (2e partie).
15.25 **Tiercé.**
15.35 ***Variétés : La Chance* aux chansons** (et à 5.15).
16.20 **Des chiffres et des lettres.**
16.50 **Série : Les Années collège.**
17.15 **Série : Seconde B.**
17.45 **Série : *La Fête à la maison.***
18.15 **Que le meilleur gagne** (et à 3.00).
18.50 **Studio Gabriel** (et à 19.25).
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal.** Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar, Météo et Point route.
20.50 **Cinéma : Le Léopard.** ■ Film français de Jean-Claude Sussfeld (1983).
22.25 **Documentaire : *Tel est Serrault.*** De Jean-Louis Remilleux et *Jean-Luc Prévost.*
23.25 **Journal et Météo.**
23.50 **Le Cercle de minuit : Portrait.**
23.55 **Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.** Léon-Paul Fargue, le piéton de Paris.
0.50 **Programmes de nuit.**

FRANCE 3

13.30 **Téléfilm : Roanoak.** De Jean Egleson (2e partie).
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : *Magnum.***
16.30 **Les Minikeums.** *Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (3e épisode) ; Peter Pan ; Fantôme* 2040.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 ***Questions pour un* champion.**
18.50 ***Un livre, un jour.*** Lettres d'Oscar Wilde.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
20.05 **Jeu : *Fa si la chanter.***
20.30 **Tout le sport.** A *20.35,* le Journal du Rallye Grenade-Dakar en direct.
20.55 **Spectacle : Magie.** Avec David Copperfield et Claudia Schiffer.
22.30 **Météo et Journal.**
22.55 **Mardi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

M 6

13.30 **Téléfilm : Crime sur la fréquence.** De Faliero Rosati.
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 ▶ **Série : Brisco County.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 ***Six minutes d'informations,* Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.**
20.50 **Série : Docteur Quinn, femme médecin.**
22.35 **Téléfilm : La Cicatrice de la honte.** De John Gray.
0.10 **Six minutes première heure.**
0.20 **Série : *Les Professionnels.***

CANAL +

13.35 ***Le Journal du cinéma.***
13.40 **Cinéma : Trahir.** ■■ Film franco-roumain de Radu Mihaileanu (1992).
15.20 **Documentaire : Les Allumés...**
15.45 **Surprises** (et à 17.40).
15.55 **Le Journal du cinéma.**
16.00 **Cinéma : Traces de sang.** □ *Film américain d'Andy Wolk* (1992).
17.50 ▶ ***Canaille peluche.*** Insektors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 ***Ça cartoon.***
18.40 **Magazine : *Nulle part ailleurs.***
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : La Soif de l'or.** ■■ Film français de Gérard Oury (1992).
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma : Poisson d'amour (Passion Fish).** ■ Film américain de John Sayles (1992) *(v.o.).*
0.15 **Cinéma : Coup de fouet en retour.** ■■ Film américain de John Sturges (1956) *(v.o.).*
1.35 **Documentaire : La Solitude du renard polaire.**

LA CINQUIÈME

13.30 **Magazine : Défi.**
14.00 **Rendez-vous avec l'Histoire.** Le *monde en guerre.* Une nouvelle Allemagne (1re partie, rediff.).
15.45 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol, leçon n° 6, anglais, leçon n° 6 ; Le Journal du temps (rediff.).
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Clichés de la Terre.**
18.30 **Le Monde des animaux.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Mister Boo, *détective privé.*** □ Film chinois (Hongkong) de *Michael Hui (1977) (v.o., rediff.).*
18.30 **Reportage.** *L'Illusion du paradis, de Bernd* Wiegmann (rediff.).
19.00 **Magazine : *Confetti.***
19.25 **Documentaire : *Leonard Bernstein,* concerts pour les jeunes.**
20.27 ▶ **Chaque jour pour Sarajevo.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.**
21.45 **Soirée thématique : Made in Europe.** Soirée proposée par Susanne Hofmann et Soren Schumann.
21.46 **Téléfilm : D'amour et d'alloc.** De Jim Morris, Pip Broughton, Keith Thompson et Alan Biessdale.
23.20 **Documentaire : Prix Europa 1994.** Bilan et perspectives, de Michael Strauven.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** *Clara Haskil* (2).
20.30 **Archipel médecine.** *Le corps transparent.*
21.32 **Quatorzième rencontre franco-allemande.** Tolérance en France, en *Pologne et en Allemagne.*
22.40 **Les Nuits magnétiques.** *Noche Cubana : Un certain* regard sur le cinéma latino-américain. Avec Arturo Ripstein, Alfredo Guevara, Hanna Schygula, Tomas Gutierrez Alea.
0.05 **Du jour au lendemain.** Brigitte Drizine (Triste lumière).
0.50 **Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora, la France. 2. La Bretagne.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** *(donné le 18 octobre au* Théâtre des Champs-Elysées) : The Chairman Dances, d'Adams ; Nuits d'été, de Berlioz ; Extenso (création), de Dusapin ; la Mer, de Debussy, par l'Orchestre national de Lyon, dir. : Emmanuel Krivine.
22.00 **Soliste.** Clara Haskil, piano. Sonate pour piano et violon n° 2 op. 36 a, de Busoni.
22.30 **Musique pluriel.** Deux études pour piano, de Ligeti, par Pierre-Laurent Aimard, piano ; Riverun, de Takemitsu, par Paul Crossley, piano, et le London Sinfonietta, dir. Oliver Knussen ; Obliques 3, *d'Amy, par Brian Ganz, piano.*
23.05 **Ainsi la nuit.** *Trio pour violon, violoncelle et* piano op. 18, de Magnard, par Adelina Oprean, violon, Thomas Demenga, violoncelle, et Christoph Keller, piano ; Quintette pour cor et cordes en majeur K 407, de Mozart, par Michael Thompson, cor, et l'Ensemble de chambre de l'Academy of Ancient Music.
0.05 **La Guitare dans tous ses états.** Par Robert J. Vidal. Espagne, œuvres de Coste, Krouse et Ponce.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Le pouvoir russe miné par la crise du *Caucase* » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

Immortelles

PAR une étrangeté alchimique qui ne s'explique pas, il arrive qu'à *force* de côtoyer la *mort* certaines images deviennent *immortelles. On les rencontre,* au coin d'une rue, au seuil d'une porte, elles s'emparent de vous et leur prise de possession est sans espoir de retour car elles ont le pouvoir de s'enraciner à jamais dans les mémoires.

Il y en avait une, lundi, assise sur un banc public du centre-ville de Grozny. Une image de *jeune femme en manteau* rouge, col fourré, bonnet tur*quoise. En temps normal, per*sonne ne l'aurait remarquée. *Mais c'était jour de guerre à* Grozny. Le banc public n'était plus vraiment ni banc ni public, et les bombardements de la nuit avaient transformé le centre-ville en champ de ruines. Le banc était bancal et dans le brouillard de ce paysage funèbre il y avait l'image *tranquillement assise de cette* jeune et belle icône fixant un *invisible horizon sans le* moindre regard pour le gros obus, qui gisait, inexplosé, presque familier, à portée de ses chaussures. Sur TF 1, la voix d'un commentateur se hasarda à expliquer qu'il s'agissait d'une jeune fille tellement « *hébétée* » par les horreurs de *la guerre qu'elle s'était arrêtée* là parce qu'elle ne savait plus où aller. Cette explication est certainement trop courte. Il y avait trop de force symbolique, sous l'apparence dérisoire de cette vision, pour qu'on pût la réduire à un signe de fatigue. Dans l'image de cette femme *volontairement assise en* contemplation à côté de cet obus il fallait voir toute la puissance d'un « non » universel à toutes les sottises guerrières. C'était la plus lumineuse des réponses à une autre image, plus banale, aperçue quarante-huit heures auparavant, en pro*venance du Kremlin,* celle du jovial Boris Eltsine levant, *devant un arbre de Noël, une* flûte de champagne à la santé des siens, et peut-être même des jeunes tankistes russes envoyés à la mort dans la neige de Grozny.

Il y en avait une autre, de ces images éternelles, dans le reportage consacré par France 2, ce même lundi soir, aux prisons du Rwanda. L'image, plein *écran, d'un noir* bouquet de têtes. Des têtes par dizaines. Environ *soixante-dix. Des têtes* immobiles, figées. Des regards absents, *vides. Cent quarante* paires d'yeux fixant la caméra à l'orée d'une mort programmée. Têtes empilées par l'image, au seuil de la prison de Kibungo, d'une centaine d'hommes entassés comme des bestiaux dans une variante de wagon plombé. Tous Hutus accusés de *génocide. Tous présumés* assassins. Coupables en bloc. « *Une seule dénonciation suffit.* » Trop nombreux pour tenir debout, pour s'allonger. Trop semblables pour être épurés en détail. Têtes à couper d'hommes accroupis dans un croupissoir. Arrêt sur l'image à la recherche de... combien d'innocents ? Sans arrêt sur la *suite ordinaire d'un ministre* de la justice se plaignant de ne *pouvoir rendre la justice faute* d'agrafeuses : « *On n'a rien. On n'a même plus d'agrafeuses. J'attends...* » Il attend, ils attendent, nous attendons. Vous attendez ? S'il vous plaît, où est le banc public le plus proche ?

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble *sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté* dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le *Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas* manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 4 JANVIER

TF 1

6.00 **Série : Intrigues.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
6.58 **Météo** (et à 7.10, 7.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini Zig-Zag.** Gil et Julie.
7.30 **Disney Club mercredi.** *Dessins animés ; La Petite* Sirène ; Tic et Tac ; Reportage ; Qui sait gagne ; *Invité :* Pierre Barclay, magicien.
9.00 **Dessin animé : Spirou.**
9.30 **Club Dorothée Noël.** *Sailor Moon ;* Le Maître des Bots ; Dragon Ball ; Jane et Serge ; *Le Tour de magie ;* Power Rangers ; Salut les Musclés ; Trucs et astuces ; Jeux ; La séquence animaux du docteur Klein ; Jeux et rubriques.
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.40 **Série : Bony.** La Ruée vers l'or, d'Henri Safran, avec Cameron Daddo, Burnum Burnum.
15.20 **Club Dorothée Noël.** Le Ranch de l'espoir ; Drôle de vie ; Harry et les Henderson ; Ricky ou la belle vie ; Arnold et Willy.
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Le Bêtisier 1994.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Sport : Football.** Coupe de la Ligue, en direct du Parc des Princes : Paris Saint-Germain contre Auxerre ; à 21.30, Mi-temps ; 21.45, 2e mi-temps.
22.40 **Magazine : 37 °5 le soir.** Les enfants hyper-actifs ; La maternologie ; La consultation du sourire.
0.10 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Invité : Jean-Louis Descours (les chaussures André).
0.30 **Journal et Météo.**
0.40 **Série : Peter Ströhm.**
1.25 **TF 1 nuit** (et à 3.15, 3.55, 4.30).
1.35 **Programmes de nuit.** La Mafia III (3e épisode) ; 3.25, Histoires naturelles ; 4.05, Côté cœur ; 4.40, Musique ; 5.05, *Histoire de la vie.*

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 ***Télématin.***
8.30 **Les Films Lumière.** *Puits de pétrole à Bakou* (et à 23.45).
8.35 **Série : Secrets.**
9.00 **Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Chez Chalu Maureen.** Les Premières Fois ; Manu ; A-mi *galaxie ; Les Twist ; Le Transmorpheur ;* Reportage ; Jeux vidéo ; Chipangali.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.10).
12.20 ***Tout tout rire.***
12.55 **Météo** (et à 13.40).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Chalu Maureen.** L'Equipée du Poney Express ; Chipangali ; Quoi de neuf docteur ? ; Des souris à la maison blanche ; Histoires fantastiques.
17.05 **Série : Seconde B.**
17.30 **Série : La Fête à la maison.**
18.15 **Que le meilleur gagne** (et à 3.15).
18.45 **Studio Gabriel** (et à 19.20).
19.15 **Flash d'informations.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 ***Journal.*** *Suivi du résumé du* Rallye Grenade-Dakar et Météo.
20.55 ***Téléfilm :*** **L'Homme de la maison.** *De Pierre Lary.*
22.35 **Magazine : Bas les masques.** *Présenté par Mireille Dumas.* Mon père n'est pas mon père.
23.50 **Journal et Météo.**
0.15 **Le Cercle de Minuit : Portrait.**
0.20 **Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.** Le Groupe des Six.
1.10 **Programmes de nuit.** Histoires courtes : Omnibus, de Sam Karmann ; Ménage, de *Pierre* Salvadori ; 1.30, *Le Journal* du Rallye Grenade-Dakar *(rediff.)* ; 1.45, *Studio Gabriel* (2e partie, rediff.) ; 2.10, *Emissions religieuses (rediff.)* ; 3.40, Dessin animé ; 3.50, 24 heures d'info ; 4.40, Totem ; 5.05, les Inconnus du Mont-Blanc.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.15 **Bonjour Babar.** Les Koalous ; Pingu ; Mine de rien ; Les Aventures de Tintin : le Crabe aux pinces d'or (2e épisode).
8.05 **Les Minikeums.** Twinkle ; La Légende de Blanche-Neige ; Les Trois Mousquetaires ; Widget ; Jeu : les Mondes *fantastiques ; Il était une fois les* découvreurs ; Sandokan ; *Faismoi peur.*
11.55 **Flash d'informations.**
12.00 ***Télévision régionale.***
12.45 **Journal.**
13.05 **Téléfilm : Les Cavaliers de l'ombre.** D'Andrew McLaglen.
14.55 **Série : La croisière s'amuse.**
15.45 **Série : *Magnum.***
16.40 **Les Minikeums.**
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *La Lutte finale,* d'André Bercoff.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.30 **Tout le sport.** A 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.
20.45 **INC.**
20.55 **Magazine : La Marche du siècle.** Autour du thème : la dernière fois. Invités : Nicole Garcia, réalisatrice ; Marie-Jeanne Dien, infir*mière à l'Hôpital Paul-Brousse ;* Jean Rouault, écrivain ; Marcel Donati, ancien sidérurgiste ; Roger Canac, guide de haute montagne. Document : la Dernière Moisson, d'Agnès Poirier.
22.30 **Météo et Journal.**
22.55 ▶ **Documentaire : Un siècle d'écrivains.** Présenté par Bernard Rapp. Colette, de Jacques Tréfouel et Gérard Bonal.
23.45 **Documentaire : Les Cinq Continents.** Présenté par Bernard Rapp. Erebus, volcan des glaces (rediff.).
0.45 **Série : Les Incorruptibles.**
1.35 **Musique : Cadran lunaire.** *Danse suite,* de Bartok, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. : Georg Solti (20 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
9.05 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.05, 6.05).
11.05 **Série : L'Odyssée imaginaire.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **M 6 Kid.** Kidimot : école ; Kid découverte : le Japon. Mighty Max ; Conan l'aventurier ; Moi, Renart ; Banyard Commando ; Rahan.
15.45 **Série : L'Etalon noir.**
16.10 **Magazine : Méga 6.** Présenté par Guillaume Stanzik.
16.25 **Variétés : Hit Machine.**
17.00 **Magazine : Fax'O** (et à 0.40, 4.45). Présenté par Olivier Cachin et Laurence Romance. Le retour du punk-rock, Billy Ze Kick, Blackstreet.
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 ▶ **Série : Brisco County.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.** Présenté par Michel Cellier. De la lumière moins chère.
20.45 **Téléfilm : Double Victoire.** De Lodovico Gasparini, avec Franco Nero, Barbara De Rossi. *Après une transplantation cardiaque, un quadragénaire apprend à vivre avec le cœur d'un adolescent victime d'un accident de la route.*
22.35 **Téléfilm : La Fée carabine.** D'Yves Boisset, avec Fabrice Luchini, Tom Novembre. *Belleville. Assassinats de personnes âgées et combines des promoteurs immobiliers. D'après le roman de Daniel Pennac.*
0.00 **Série : Emotions.**
0.30 **Six minutes première heure.**
2.30 **Rediffusions.** Nature et civilisation ; 3.25, Portrait des passions françaises (La honte) ; 3.50, Jazz 6 ; 5.10, Fréquenstar.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.24).
7.00 **CBS *Evening News.***
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 ***Canaille peluche.*** Clip Toon. Les cow-boys de Moo *Mesa.*

En clair jusqu'à 8.30

7.55 **Ça cartoon.**
8.30 **Documentaire : Les Infatigables Voyageurs de l'océan.**
8.55 **Cinéma : Les Révoltés de Tolède.** ■ Film italo-espagnol de Ferdinando Baldi (1963).
10.15 **Flash d'informations.**
10.20 ***Le Journal du art*** (rediff.).
10.24 **Surprises** (et à 16.35).
10.40 **Cinéma : Stepping out.** ■ Film américain de Lewis Gilbert (1991). Avec Liza Minnelli, Shelley Winters, Ellen Greene.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.**
13.30 ***Le Journal de l'emploi.***
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Documentaire : Les Allumés...** Danseurs de pow-wow, de Jérôme Bimbenet.
15.00 **Le Journal du cinéma.**
15.05 **Téléfilm : Bari.** D'Arnaud Sélignac, avec Jacques Weber, *Neve Campbell.*
16.55 **Football américain.** Match de championnat de la NFL.
17.50 ▶ **Canaille peluche.** Insektors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric *Laugerias, Marianne Nizan,* Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Robocop 3.** □ Film américain de Fred Dekker (1992). Avec Robert Burke, Nancy Allen, Jill Hennessy.
22.40 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : Mr Wonderful.** □ Film américain d'Anthony Minghella (1993). Avec Matt Dillon, Annabella Sciorra, Mary-Louise Parker (v.o.).
0.25 **Cinéma : Faites-le avec les doigts (The Groove Tube).** ■ Film américain de Ken Shapiro (1975). Avec Ken Shapiro, Richard Belzer, Buzzy Linhart (v.o.).
1.35 **Cinéma : L'Honneur de la tribu.** ■ Film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri (1992). Avec Saïd Amadis, Naël Kervouas, Kader Kada (90 min).

LA CINQUIÈME

6.15 **Opinions publiques.**
6.20 **Le Journal du temps.**
6.30 **Eurojournal** (et à 8.30). Présenté par Nicolas Don.
7.00 **Jeunesse.** *Téléchat ; Animaux* superstars : R comme rats (rediff.) ; Crobs livres : L'Autre Moitié ; Jeu ; les Explorateurs de la connaissance.
7.30 **Jeu ; Ça déméninge** (et à 13.00).
8.00 **Magazine : Emploi** (et à 15.15).
9.00 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre : la mémoire de la glace (3e partie) ; L'Œuf de Colomb : du microsillon au CD ; Alphabet de l'image ; La Preuve par cinq : la première guerre mondiale ; Ça bouge ; L'Amour en questions : la puberté, l'éveil du désir, les pulsions ; Au fil des jours (rediff.).
11.15 **Magazine : Va savoir** (rediff).
11.45 **Magazine : Qui vive** (et à 15.45). Les tumeurs au cerveau.
12.00 **Magazine : Jeunesse.** Téléchat ; Animaux superstars : X comme étrange ; Jeu : les Explorateurs de *la* connaissance ; Le Journal du temps.
12.30 **Magazine : Atout savoir.** Le racket à l'école.
13.30 **Cinéma : Circonstances atténuantes.** ■ *Film* français de Jean Boyer (1939). Avec Michel Simon, Arletty, Dorville.
16.00 **Les Ecrans du savoir.** *Au fil des jours ; Inventer* demain : Allô la Terre ; Alphabet de *l'image ; L'Amour en questions ;* Rintintin : Raging River (v.o.) (rediff.).
17.30 **Magazine : Les Enfants de John.** Le Journal du temps.
18.00 **Jeux d'esprits.**
18.30 **Le Monde des animaux.** Jacques et les *marmottes.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Série : Slapstick.** *La Saint-Sylvestre-Les éléments* déchaînés. Le film : Un hôtel du tonnerre (1927, rediff.).
17.30 **Magazine : Transit.** Les oubliés de la reprise. (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.25 **Documentaire : Amboseli, savane des éléphants.**
20.20 **Le Dessous des cartes.** Entretien avec Arno Peters (1re partie). *Première de trois émissions consacrées à l'historien géographe allemand.*
20.27 ▶ **Chaque jour pour Sarajevo.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Les Mercredis de l'Histoire.** Présenté par Alexandre Adler. L'insurrection de l'île rouge, Madagascar 1947.
21.40 **Magazine : Musica.** Picasso et la danse, d'Yvon Gerault et Didier Baussy-Oulianoff. Le Train bleu, opérette dansée en un acte de Darius Milhaud, chorégraphie de Bronislava Nijinska, reconstituée par Frank W. D. Ries, scénario de Jean Cocteau, avec Elisabeth Maurin, Clothilde Vayer, Nicolas *Le Riche, Laurent Quéval.* Le Tricorne, ballet en un acte de Léo*nide Massine, remonté par Lorca* Massine, musique de Manuel De Falla, *livret de Gregorio Martinez* Serria d'après Pedro Antonio Alarcon, avec Kadar Belarbi, Françoise Legrée, Fabrice Bourgeois.
23.05 **Magazine : Musicarchive.** Vitaphone, de Christian Labrande. *Le magazine fête le centenaire du cinéma avec l'un des précurseurs de la musique filmée à l'écran, le vitaphone.*
23.45 **Magazine : Entretien.** Norman Mailer, entretien avec Jean Malaquais (60 min).

FRANCE-CULTURE

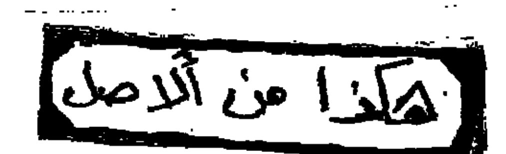
20.00 **Le Rythme et la Raison.** Clara Haskil (3).
20.30 **Antipodes.** Les écrivains franco-canadiens. Avec Daniel Poliquin, Ying Chen, Jean-Louis Rebitaille et Pierre Canavaggio.
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Dhong Thu Huong : l'urgence d'écrire, l'urgence de vivre.
0.05 **Du jour au lendemain.** Michelle Grangaud (Jours le jour).
0.50 **Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora, la France. 3. Pays basque.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné les 10 et 12 octobre au Victoria Hall de Genève) : Quarante-huit préludes et fugues pour clavier BWV 846 à 893, de Bach, par Andras Schiff, piano.
22.30 **Musique pluriel.** Etude pour piano, de Ligeti, par Pierre-Laurent Aimard, piano ; Habarigani pour cor des Alpes, de Kennel, par Hans Kennel, cor ; Jubilate, de Tanguy, *par l'Orchestre national* d'Ile-de-France.
23.00 ***Ainsi la nuit.*** Sonate pour violon et piano n° 1, *de Bartok, par Gidon Kremer,* violon, et Martha Argerich, piano ; Quatuor pour hautbois et cordes K 370, de Mozart, par l'Ensemble de chambre de l'Academy of Ancient Music.
0.05 **Jazz vivant.** Ornette Coleman, saxophoniste avec Geri Allen, Charnett Moffett et Denardo Coleman.

Les interventions à la radio

Radio Shalom, 18 h 30 : « Le grand débat », avec Charles Millon.



Le Monde

PIERRE GEORGES

La neige

CHRONIQUE du coin du feu : il neige ! En voilà une nouvelle, et une vraie. Il neige, de la grosse, de la bonne et blanche neige comme il n'en était plus tombée depuis belle lurette. Il neige sur l'Est. Et peut-être même ailleurs. Mais, vu qu'ailleurs c'est nulle part, on s'en moque un peu.

Il neige en janvier. La belle affaire ! Pas de quoi en faire un plat ou ces quelques lignes. Hé si, justement ! C'est qu'à force de privations, d'hivers indiens, de sécheresses anticycloniques, d'avions à réaction, de bombes atomiques, de couche d'ozone toute mitée, nous avions perdu le souvenir, l'idée même de ce que pouvait être un paysage de neige. Déjà qu'il ne pleuvait plus et que les nappes phréatiques se mouraient de soif, alors, pensez, de la pluie en cristaux, *luxe oublié, culture en perdition*.

Il neige en plaine et en vallons. A 256 mètres d'altitude. Autant dire chez les damnés de la bouillasse. Il neige chez les pauvres, les sans-grade, les privés d'or blanc. On ne parle pas ici de montagnes, de sports d'hiver, de ces pays pentus et étranges où la neige a ordre de neiger. De gré ou de force, élevée, comme veaux, en batterie ou forcée au canon, invitée à tomber avec un grand bruit de tiroir-caisse, la neige n'y est plus un luxe ou une norme saisonnière. Mais d'abord et avant tout une matière première et un outil de travail. Et c'est très bien ainsi, dans l'ordre des choses.

Gageons que s'il neige ici c'est qu'il neige là-bas et qu'ils pourront travailler et prospérer au pays.

Et revenons à nos flocons. C'est curieux comme les habitudes survivent aux parenthèses. Il fut un temps où, pour qualifier l'enfant démuni, on disait de lui qu'il n'avait jamais vu la mer. Ce matin, l'armée des stupéfaits, la horde des cousins qui n'avaient jamais vu la neige, ou presque – il faut bien exagérer un peu –, ont réagi d'instinct.

Au quart de tour et sans mode d'emploi, ils ont tout réinventé, tout appris : que la neige ne s'accueille bien qu'avec des cris de joie, le feu aux joues et la goutte au nez. Qu'une bonne bataille de boules de neige ne doit se terminer que par le bombardement en règle des adultes par les troupes de la coalition. Et qu'un bonhomme de neige *ne saurait trouver son plein* épanouissement, avec son gros nez rouge carotte, qu'un balai à la main et un chapeau de paille sur la tête pour le protéger des atteintes de la fonte.

Ils ont tout essayé, les roulades dans la pente, les branches d'arbre secouées pour des douches poudreuses, les glissades sur des luges fluos comme VTT. Et ils ont tout retenu. Même que la neige c'est froid et que le froid attaque toujours par les pieds et les mains. Ils ont ri, crié de ce cadeau surprise offert par le père Janvier. Et puis, excités comme des puces, ils sont rentrés pour tirer, avec un peu d'avance, ces Rois qui n'étaient pas leurs cousins.

La mort de huit policiers et de trois civils

Les islamistes égyptiens multiplient les attentats contre les forces de l'ordre

LE CAIRE

de notre correspondant

Les forces de l'ordre procèdent, depuis lundi 2 janvier, à des rafles dans les milieux islamistes de la province de Minieh, située à 300 km au sud du Caire, après les quatre attentats qui, le jour même, ont coûté la vie à huit policiers et à trois civils. Plusieurs centaines de fondamentalistes musulmans ont été interpellés tandis que des dizaines de personnes soupçonnées d'être sympathisantes des organisations intégristes ont été arrêtées. Des renforts ont été envoyés de la province voisine d'Assiout qui, jusqu'à la mi-1994, était la région où le plus grand nombre d'attentats étaient commis *contre les forces de l'ordre*.

Les attentats de lundi sont les plus meurtriers perpétrés contre les forces de l'ordre depuis le début de la lutte engagée contre les extrémistes musulmans, il y a deux ans et demi. Ils ont été minutieusement montés puisque ils ont, tous, eu lieu de la même manière, presque simultanément – au moment où les policiers se rendaient au travail – et dans la même région, à Roda, à Achmounein et à Mallaoui.

Depuis près de six mois, les membres des mouvements islamistes Djamaa Islamiya ou El Djihad ont commencé à fuir Assiout pour reprendre leurs opérations dans la province de Minieh, et notamment dans les environs de la ville de Mallaoui. C'est dans cette région que la police a tué, mercredi 28 décembre, six membres de la Djamaa Islamiya. Opération qui a sans doute provoqué les représailles des extrémistes.

Malgré les attentats de lundi et alors qu'en 1994 plus de trois cents personnes ont été victimes des violences, le ministère de l'intérieur estime *« avoir la situation sous contrôle »*. *« Ce n'est plus la marée mais des vagues qui frappent sporadiquement de manière violente et désordonnée »*, avait récemment estimé un responsable de la sécurité. A l'en croire, les extrémistes se contentent aujourd'hui de réagir alors qu'au printemps 1992 ils montaient des opérations spectaculaires qui allaient *crescendo* à chaque réaction policière.

Croisières bradées

Cette recrudescence de la violence a fait perdre aux fondamentalistes musulmans une part de la sympathie dont ils jouissaient dans certains quartiers pauvres du Caire ou dans des régions déshéritées de haute Egypte. Après un certain flottement, la police a allié à la répression, parfois aveugle, la méthode utilisée par l'Italie dans sa lutte contre les Brigades rouges. Le terroriste repenti est lavé de ses crimes passés ce qui permet de l'infiltrer dans des organisations extrémistes dont plusieurs cellules ont ainsi été démantelées au cours des deux dernières semaines.

En outre, le ministère de l'intérieur a commencé à s'attaquer aux extrémistes musulmans qui vivent à l'étranger. Lors de la conférence des ministres arabes de l'intérieur qui doit s'ouvrir, mercredi, à Tunis, Le Caire va demander le renforcement de la coopération en matière de lutte anti-terroriste. L'Egypte s'apprête à insister sur le fait qu'aucun régime arabe – même les plus proches des islamistes – n'est à l'abri de la surenchère et de la violence extrémistes.

Le tourisme, qui rapporte au pays plus de 40 % de ses recettes (3 milliards de dollars en 1992) et fait vivre directement ou indirectement une dizaine de millions d'Egyptiens, pâtit de ces violences. Aujourd'hui, les croisières sur le Nil sont bradées : 30 dollars par jour, logement, nourriture, visites et transport compris. Cet effort contraint sur les prix a favorisé une reprise du « tourisme pauvre » mais sans vrais bénéfices pour ceux qui l'organisent. Faute de mieux.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Dans « le Monde diplomatique » de janvier

Sanglants paris en Tchétchénie

En décidant d'intensifier les opérations militaires contre les rebelles tchétchènes, Boris Eltsine a choisi, malgré la réticence des forces armées et des parlementaires, de régler par la violence un conflit interne à la Fédération de Russie. Dans *le Monde diplomatique* de janvier, Karel Bartak soupèse les risques d'une extension du conflit à tout le Caucase et les menaces qui pèsent à Moscou sur une démocratie déjà fragilisée par l'assaut contre le Parlement en octobre 1993.

Le Monde diplomatique publie également deux documents : sur la « République des montagnards », créée à la suite de la révolution d'Octobre (1917) et qui vit coexister le pouvoir des soviets et la *charia* ; sur la déportation, en 1943, ordonnée par Staline, de tout le peuple tchétchène vers les déserts du Kazakhstan. Une grande carte donne à voir, avec précision, la géopolitique des conflits qui déchirent le Caucase et l'implication de l'armée russe.

On lira, d'autre part, un article de Fariba Adelkhah, sur l'offensive des intellectuels en Iran. La crise économique, les divisions politiques et l'isolement international du pays, favorisent, malgré les interdits imposés par la révolution islamique, de vigoureux débats dans la société. Les clercs – les mollahs – n'ont plus le monopole ni de la parole ni du spirituel. Dans la rue, mais aussi à travers de multiples acteurs de la vie sociale, se forge, en dehors du pouvoir, un autre destin pour l'Iran.

▶ En vente chez tous les marchands de journaux : 20 F.

Après six ans de recherches menées avec l'INRA

Lafarge-Coppée met sur le marché un nouvel hybride de blé

La société Lafarge-Coppée vient de mettre sur le marché une nouvelle variété de blé hydride destinée essentiellement à la panification et à la biscuiterie. Quelques semis ont été faits cet automne, mais le cimentier qui s'est diversifié dans les biotechnologies au début des années 80, espère bien recueillir rapidement les bénéfices de six ans de recherches (1986-1992) menées avec les stations de l'Institut national de recherche agronomique (INRA). Le marché potentiel d'une telle semence serait en effet, si l'on en croit l'hebdomadaire *la Vie française*, de quelque 15 milliards de francs pour l'Europe et d'environ le double pour la Chine.

Même si depuis plus de trente ans, les semenciers et les organismes de recherche travaillent sur les hydrides de blé, plus difficiles à mettre au point que, par exemple, les hydrides de maïs, il semble bien que Lafarge-Coppée et sa filiale Hybrinova aient pris une petite avance sur leurs concurrents les plus directs : Hybritech, filiale de Monsanto et Coopdepau, et Ciba-Geigy.

Contrairement aux plantes comme le maïs qui sont « allogames » et permettent donc de croiser facilement les pollens produits par deux plantes différentes mâle et femelle, le blé est « autogame » et ne connaît pratiquement que l'autofécondation. Durant les trente dernières années, biologistes et semenciers ont tenté de changer la nature. En travaillant sur le matériel génétique des noyaux et des cytoplasmes des cellules du blé, ils sont parvenus à obtenir des lignées de mâles stériles dont la partie femelle pouvait alors accepter le pollen provenant d'autres plantes.

« Las, les résultats escomptés n'ont pas été au rendez-vous, explique François-Xavier Oury de la station Inra d'amélioration des plantes de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). *Nous nous sommes donc tournés, il y a une dizaine d'années, vers une autre voie proposée par les grands industriels de la chimie. : la pulvérisation de substances chimiques particulières, les gamètocides, capables d'inhiber la fonction mâle du blé tout en préservant sa partie femelle pour une fécondation. »*

L'un des premiers gamètocides efficace, mis au point par Shell, a du être abandonné parce que cancérigène. En revanche, Monsanto et Lafarge-Coppée, *via* sa filiale Orsan, ont abouti. Six ans de travail avec l'INRA ont été nécessaires pour déboucher industriellement et proposer à la vente cet hybride de blé qui présente une « supériorité » d'environ 110 % par rapport à ses parents – contre 200 % dans le cas du maïs –, une relative rusticité, et ne réclame pas, semble-t-il, de moyens en eau et en engrais plus importants que ceux des autres blés.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Depuis le 1er janvier

Le contrôle technique est obligatoire pour les voitures de plus de quatre ans

Les voitures particulières mises pour la première fois en circulation en 1990 et 1991 devront subir un contrôle technique en 1995, rappelle la Sécurité routière dans un communiqué. Depuis le 1er janvier, le premier contrôle technique obligatoire prévu pour les voitures particulières doit en effet intervenir *pour le quatrième anniversaire* de la première mise en circulation et non plus à compter du cinquième, comme cela était le cas en 1994.

Par ailleurs, le contrôle technique est désormais obligatoire pour la revente des véhicules d'occasion de plus de quatre ans (au lieu de cinq ans jusqu'à présent), mais la durée de validité du certificat de contrôle (trois ans) reste inchangée. Elle sera toutefois ramenée à deux ans en 1996 pour être en conformité avec les normes européennes. Les obligations de réparation, rappelle la Sécurité routière, continuent de concerner les dispositifs de freinage, les pneumatiques, les systèmes d'éclairage et de signalisation ainsi que les normes de pollution.

DÉBATS

Algérie : « Pour une rupture créatrice », par Edgar Pisani ; Tchétchénie : « Un peuple indomptable », par Marie Bennigsen Broxup ; Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : « A vous, les studios ! » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Belgique : le Brabant n'est plus bilingue

Habité majoritairement par des Flamands, dans sa partie nord, et des Wallons, dans sa partie sud, la province du Brabant se singularisait, jusqu'à présent, *par son caractère bilingue*. Aussi, a-t-elle survécu à diverses réformes constitutionnelles établissant le fédéralisme sur des bases linguistiques. Pas aux accords de 1993, qui ont prévu le partage, à partir de 1995, du Brabant en deux provinces distinctes. Un des derniers vestiges de la Belgique unitaire vient de disparaître *(page 4)*.

COMMUNICATION

TF 1 affirme avoir réalisé 89 % des meilleures audiences de 1994

La chaîne du groupe Bouygues a publié, lundi 2 janvier, la liste des cent meilleures audiences de télévision en 1994, selon les chiffres de Médiamat-Médiamétrie comprenant les individus de 4 ans et plus. La chaîne a souligné qu'elle arrivait en tête dans 89 % des cas. Auto-glorification, plutôt banale, cette liste apporte surtout la preuve qu'un genre particulier, la fiction, domine tous les autres *(page 7)*.

CULTURE

Danse : « Adieu », de François Raffinot, à l'Opéra Comique

Une méditation sur la mort, la douleur apaisée. Elle revient d'une tournée en des lieux prestigieux français (Festival octobre en Normandie à Rouen, Arsenal de Metz), et repartira à l'étranger : Kenya, Madagascar, Djibouti, Ecosse. Trois jours à Paris, seulement : l'*« Adieu »*, de François Raffinot, directeur du Centre chorégraphique national du Havre *(page 14)*.

ÉCONOMIE

L'Arabie saoudite affronte une grave crise financière

Conséquence de la chute des cours du pétrole, le projet de budget de l'Etat saoudien pour 1995 table sur une réduction de 6 % des dépenses et une hausse sensible des recettes publiques. Les tarifs publics seront relevés pour rassurer la communauté internationale inquiète de la crise financière que traverse le premier producteur mondial de pétrole brut *(page 16)*.

Mexique : le « plan d'urgence économique » est retardé

Le président Ernesto Zedillo s'est vu contraint, lundi 2 janvier, de reporter de vingt-quatre heures l'annonce de son « plan d'urgence économique » à la suite des désaccords survenus au cours de la négociation avec les syndicats et le patronat. Ce programme de redressement pourrait, selon certaines sources, porter sur quelque 96 milliards de francs obtenus, pour l'essentiel, auprès de banques et de gouvernements étrangers *(page 16)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

« Arts et Spectacles »

Les nouveaux films de la semaine, avec en vedette un premier film, noir et stylisé, new-yorkais et surprenant, *Little Odessa*, de James Gray, et une comédie « décalée » venue d'Australie, *Priscilla, folle du désert*, de Stephan Elliot. Mais aussi trois pages de sélection théâtre, musiques, danse, arts.

Le numéro du « Monde » daté mardi 3 janvier 1995 a été tiré à 475 878 exemplaires